1

CO II 35/2

Le droit de punir s'étend t'il jusques à la peine de mort ?

Celui qui connoit la jurisprudence criminelle de tous les temps & de tous les peuples ne peut que frémir de son injuste cruauté ; Elle présente les tourments & les suplices universellement ordonnés presque sans but & sans motifs. — l'humanité gemissant & oprimée n'osoit élever sa voix & reclamer contre la plus odieuse barbarie ; ce n'est que depuis un petit nombre d'années que des hommes véritablement — philosophes ont reclamé ses droits, & ont plaidé sa cause ; L'Europe entière a loué leurs généreux efforts mais l'Europe gemit encore sous les loix de sang qui l'asservissent & la deshonorent & si elle a fait quelques pas vers une législation plus humaine & plus juste, ses pas sont encore foibles & chancellants. Le triomphe de la vérité n'est jamais rapide ; les antiques préjugés la cupidité, l'amour du pouvoir & la crainte de le perdre s'opposent retardant sa marche les raisons d'interets & étouffent sa voix. Ce n'est que par des efforts constants & sans cesse renouvellés que l'ami des hommes peut esperer de surmonter ces obstacles, ce n'est qu'en répétant les mêmes vérités qu'il fixe enfin sur elles les regards d'une multitude inconstante & légère. C'est dans ce but & par ce motif que j'ose dans ce moment mêler ma foible voix à celles des hommes célèbres qui ont déja marché avec tant de succès dans cette glorieuse carrière ; c'est par ce motif que je vais répéter des vérités que chacun trouvera dans son cœur pour peu qu'il y veuille descendre. Puissent ces vérités si long temps negligées, si interessantes pour l'humanité frapper l'oreille & pénétrer dans le 4 Puissent nos efforts être suivis d'un heureux succès.

cœur des hommes qui par leur état et leurs talents sont appellés
à être les conseils des Rois, et à faire la destinée des états. Puissions
nous voir enfin éclore un jour nouveau une nouvelle jurisprudence
criminelle mieux assortie à son véritable but, mieux appropriée à la
nature de l'homme, et que l'humanité avoue par le juste et par
l'humanité.

Le droit de punir s'étend-il jusques à la peine de mort
pour traiter cette question
je vais examiner quel est le fondement du droit de punir,
parcourir et suivre dans l'état des peines, ces deux questions, une
fois approfondies emporteront la décision de cette question
nous occupe.

Malgré les fades déclamations de quelques faux sages, le
droit de punir ne pouvait avoir d'autre fondement que le
pacte social: l'homme par sa nature naît libre et indépendant
il ne connaît d'autre loi que celle de la nécessité et du besoin;
l'homme a
conserve cette indépendance aussi long temps qu'il a veut isolé,
et aucun n'a reçu de la nature le droit de commander à son
semblable.

mais dès que le genre humain abandonne les forêts pour la
réunion en société, il fut contraint de faire le sacrifice
d'une portion de la liberté pour conserver le reste;
des nouvelles relations qui se sont établies entre les hommes
entraînèrent de nouveaux devoirs, l'obligation de les remplir entre les uns et les autres
furent les lois
naturelles et les conditions du pacte social.

La réunion de différentes portions de la liberté naturelle dont
chaque individu se dépouilla en faveur de la société forma la
souveraineté qui résida d'abord dans le corps de cette société
ou dans celui à qui elle en voulut confier le dépôt

3

~~Mais dans~~ Dans l'état de société comme dans l'état de nature chaque homme desire autant qu'il le peut d'augmenter son bien être; Il auroit voulu jouir du sacrifice de la liberté des autres & en faire lui même le moins que possible. dès lors les loix ou les conditions du pacte social auroient été mal observées, & la société se seroit aussitôt dissoute que formée.

Pour assurer l'execution du pacte social il a fallu y ajouter des motifs sensibles assez ~~fou~~ forts pour engager chaque homme par son propre interet à son observation; ces motifs ne sont autre chose que les peines portées contre les infracteurs du contrat social.

Il suit de ~~là~~ ce que je viens de dire ~~pour~~ que le fondement du droit de punir ~~vient de~~ se trouve dans le consentement ou exprès ou tacite que les hommes ont donné de subir telles peines s'il venoient à manquer aux conditions ou aux loix du pacte social.

2° qu'il n'ont fait que de ~~double~~ sacrifice de leur liberté naturelle que celui qui etoit necessaire pour l'observation du pacte social: Enfin que toute peine qui va au delà de cela est dès lors excessive & injuste.

D'après ces principes qui se déduisent ~~du droit les plus d~~ de la nature de l'homme & de ses droits les plus sacrés voyons si le droit de punir s'étend jusqu'à la peine de mort.

Tous les jurisconsultes, tous les moralistes sont d'accord ~~sur le but différent~~ pour le but des peines; elles doivent d'un côté mettre ~~autant que possible~~ la société à l'abri ~~de la violation des loix~~ des entreprises du méchant qui la trouble & de l'autre retenir par l'exemple des suites funestes de la violation des loix ~~cette infraction~~ ceux qui seroient ~~tentés de violer~~ enclins à ne pas les respecter.

Si je prouve donc que l'on peut obtenir ce double but sans avoir recours à la peine de mort, que l'on peut ~~l'obtenir~~ même obtenir le dernier plus sûrement & avec moins de dangers, j'aurai prouvé que la peine de mort est injuste puisqu'elle est inutile.

La condamnation aux ... aux travaux publics

L'esclavage perpetuel joint a ~~des travaux utiles &~~ ~~la peine qui je crois a la ... & continuelle me paroit~~ suffira dans tous les cas ordinaires pour eloigner les hommes des plus grands crimes & inspirer une terreur salutaire.

La plus part des hommes raisonnent juste sur leur propre interest s'il n'en est point qui en comparant les avantages d'un crime quelconque avec la perte eternelle de leur liberte avec les travaux penibles auxquels il seront assujettis, avec l'opprobre dont il seront couverts puissent balancer un moment sur le choix qu'ils doivent faire. ~~Cette peine peut etre accompagnée~~ Quel est l'homme qui en voiant un malheureux chargé de chaines, condamné aux travaux les plus durs et les plus desagreables, les executant sous le baton d'un maitre inpitoiable, nourri chetivement d'un pain noir continuellement arrosé de ses larmes, reposant a peine quelques heures dans un cachot dont tout l'exterieur seroit propre a inspirer le degout & la terreur, abandonné dans la [illegible] ~~a lui quelques moments~~ a lui meme & a ses remords, quel est l'homme dis je qui ne fremira pas de s'exposer a tomber dans une situation aussi affreuse.

Cette peine terrible ~~comme~~ & effraiante sans doute suffira pour determiner vers le bien les ~~mauvaises~~ volontés qui pourroient balancer p. detourner des tels crimes atroces elle remplira parfaitement le 1er but des peines; Mais je vais encore plus loin & je suis convaincu qu'elle produira plus surement cet effet que la peine de mort si cruellement prodiguée dans presque toutes les legislations.

CO II/35/2

La condannation au un Esclavage perpetuel & aux travaux publics suffira dans tous les cas ordinaires pour obtenir le premier but des peines, pour mettre la societe à l'abri ~~du mechant~~ des ~~ou dangers~~ dangers que peut lui faire courir le mechant qui l'outrage.

Je di dans les cas ordinaires, car j'avoue en effet que dans des cas de Sedition, de guerres civiles, ~~la societe peut~~ il peut arriver que la mort seule de celui ou de ceux qui troublent la societe par leurs Entreprises ou leurs pretentions peut assurer la tranquillité de la societe. Mais ces cas sont tres rares ils le deviendront meme toujours davantage par la consistence ~~garant prise les~~ que les Gouvernements ont prise. Ils peuvent donc faire exception aux Loix generales mais ils ne scauroient servir de pretexte pour en ~~en~~ etablir d'injustes dans des circonstances absolument differentes.

Je reconnois encore que la peine de mort procure tres efficacement aussi ce premier but des peines, mais si le ~~but~~ peut être obtenu par des moiens plus doux & en respectant la vie des hommes il est bien evident qu'ils doivent avoir la preference.

~~Les objecteur~~ Que peut on objecter à cet egard contre le moien que je propose? Le croiriés vous, Messieurs? Le croirai je moi meme si je ne l'avois souvent oui repeter Les embarras qu'occasioneroit la garde des malfaiteurs; Les fraix qu'elle ~~occasioneroit~~ entraineroit? C'est ainsi que notre cruelle politique, ~~notre barbare~~ raison ~~le~~ c'est ainsi que pour se ~~debarasser~~ decharger ~~de quelque soins elle envoie~~ de la garde des ~~hommes~~ coupables elle les envoie au suplice; c'est ainsi qu'elle met dans la meme balance & la vie des hommes & le peu d'argent qu'il en pourroit couter pour la conserver.

Si nous passons ensuite au second but des peines, a lutilité de l'exemple nous verrons combien lesclavage perpetuel est preferable a la peine de mort, qu'il ~~Le plus~~ detournera plus efficacement des grands crimes & inspirera une terreur salutaire

La plus part des hommes raisonent juste sur leurs Interests, & il n'en est ~~point~~ aucun qui en comparant les avantages d'un crime quelconque avec la perte eternelle de la Liberté avec les travaux penibles aux quels il ~~seroit~~ seroit assujetti, avec l'opprobre dont il seroit couvert puisse balancer un moment sur le choix qu'il doit faire.

Quel est l'homme qui en voiant un malheureux chargé de chaines, condamné aux travaux les plus durs & les plus humiliants les executant sous le baton d'un maitre impitoiable, nourri chetivement d'un pain noir continuellement arrosé de ses Larmes, reposant a peine dans un cachot dont tout l'exterieur sera propre a inspirer le degout & la terreur, abandonné dans ces courts intervalles a lui meme & aux remords, exposé chaque année ~~& [illegible]~~ avec solemnité a l'ignominie & a l'execration publique, quel est l'homme dis je qui ne fremira pas d'horreur a l'idée ~~de commettre~~ d'un crime qui pourroit le reduire a une situation aussi deplorable

La plus part de ceux qui commettent les grands crimes sont des ames feroces, des coeurs durs, souvent des hommes intrepides accoutumés a braver la mort & a ne pas la craindre. Leur courage ne sera pas ebranlé par un danger qu'ils meprisent, ils seront peu retenus par la privation d'un bien qu'il faut necessairement abandoner une fois. Aussi nous voions que le plus grand nombre des scelerats la souffrent sans marquer ni terreur ni crainte, quelques uns meme avec gaité; Mais toute leur constance les abandonera

à la vue d'un supplice ~~long~~ éternel et douloureux, à la vue de l'ignominie et de l'opprobre qui ne les quitteront qu'au tombeau sous le poids des chaines, sous les coups de fouet, sous le fardeau d'un travail constant et pénible

La paresse, la fainéantise, l'attrait des plaisirs et de la volupté, l'amour de l'independance et la haine de toute subordination et de tout assujetissement, voila les causes ordinaires des ~~grands crimes~~ forfaits. Quel frein plus efficace que de presenter au scelerat la perspective la plus effraiante pour lui!

La peine de mort ne sert d'exemple qu'un jour, qu'un moment. ~~Et~~ La compassion pour le malheureux qui va la souffrir est le seul sentiment qui se manifeste, et la cruauté de la peine a ~~étou~~ éloigne l'indignation du crime; L'esclavage perpetuel presente au contraire un exemple permanent, et chaque jour le citoien en voiant les coupables qui y sont condannés ~~peut~~ se dira à lui meme voila l'affreux etat ou je serois reduit si j'étois assez vil pour commettre des crimes pareils.

Un grand avantage du ~~genre de peines~~ sisthème que je ~~propose~~ déffens c'est de faciliter et de permettre la proportion la plus juste entre les peines des grands crimes. La durée de l'esclavage, la difference des travaux, de prisons le plus ou le moins d'ignominie, de chatiments ~~qui les accompagneront~~ qu'on fera subir aux coupables serviront a ~~établir~~ determiner des peines non seulement des differents delits mais meme des circonstances plus ou moins aggravantes qui les auront accompagnés

Dans la legislation actuelle qu'elle sont les peines
des grands crimes, la corde, l'echafaud, la roue.
Quelles dégradations ces supplices peuvent-ils admettre?
quelques douleurs de plus ou de moins pendant
un très petit intervalle, mais dans la realité ce
sont toujours le même, la mort. Ainsi par les plus cruelle
injustice le voleur finit comme ~~le meurtrier~~ l'homicide, la nature
comme l'assassin, l'assassin comme le parricide.
mettons de côté quelques legers agravations est toujours
le même supplice.
La peine de l'esclavage présente offre donc à la société une certitude
surete, une plus grande justice dans la proportion des peines
et un exemple infiniment plus utile et plus efficace.
Par quelle étrange fatalité voions nous donc la peine de
mort universellement ordonnée et établie; par quel étrange
aveuglement subsiste elle encore dans le code de la philosophie
c'est parce que les anciens aiment tous les plus difficiles
Je pourrois encore ajouter les avantages que la société retireroit
des mechants même qui l'auront troublé, mais je me
hate d'indiquer cet avantage qui me frappe infiniment.
~~trop je m'étonne de n'avoir pas~~ Elle est même si naturelle
que je m'étonne de ne l'avoir rencontrée nulle part.
L'erreur de des Jugements, des hommes nous est très
connue pour pouvoir la revoquer en doute. les préjugés,
les passions, l'interet l'autorité, des circonstances
malheureuses peuvent les egarer. ~~Aux les plus grandes~~
~~lumières, aux le plus grand~~ Les Lumières les plus etendues
le ~~plus grand~~ travail le plus constant, l'attention la
plus soutenue, les intentions les plus droittes ne le mettent
pas même à l'abri de l'erreur. Il peut se tromper, il peut

etre trompé, & lors que l'innocent a été envoié au
Supplice quelles remords leur restent ils ? la douleur
le remord, les regrets, & l'affreuse certitude de ne pouvoir
reparer ~~son erreur~~. les traits funestes dun aussi cruelle
erreur. Mais s'il est encore, avec quelle empressement le juge
malheureux mais honete, trompé mais non pas coupable,
avec quelle ~~empressement~~ ne volera t'il pas vers lui ? avec quelle
joie il detachera les ~~fers~~ liens, comme il effacera par ses
larmes les cicatrices des fers qui auront enchainé des
mains innocentes. La societe pour la quelle il aura
a reparer ses torts, & l'innocence ~~condamné~~ opprimée et gemissante
pourra esperer de voir une fois le jour heureux
de son triomphe. mais aujourdhui, dans notre
Legislation actuelle, on rehabilite leur memoire, on donne
a leurs familles infortunées de legers dedommagements
& ils n'en ont pas moins expiré sur la roue ou sur
l'echafaud, ils n'en ont pas moins bu jusques à la lie &
sans retour le calice amer de l'opprobre et de l'ignominie.
Ces considerations me frappent & m'emeuvent; j'ai peine
a concevoir comment ces loix barbares, ces loix de sang qui
nous opprimment subsistent encore; j'ai peine a comprendre
comment malgre les cris de la raison et de l'humanité les
nations les plus eclairées restent encore dans une criminelle
~~inaction~~ indifference: redouteroit ton les dangers dun
nouveau systeme; mais l'Imperatrice Elisabeth, la princesse
qui ~~gouverne actuellement~~ a herité de son throne et de ses
vertus, mais le grand frederic ont deja prouvé à l'univers
& la possibilité & l'utilité d'une telle reforme de ce grand
changement.

9

Que les Philosophes, que les hommes instruits, que
les amis de l'humanité se réveillent et se réunissent,
qu'ils ne cessent de faire entendre leurs voix, qu'ils
réclament sans relâche contre une barbarie qui
nous avilit et qui nous opprime; la vérité percera
un jour, son triomphe ne peut nous être
éloigné, et ceux qui auront eu le bonheur d'y
contribuer seront à jamais cités comme les
bienfaiteurs des nations.

on se plaint dans presque tous les pays de l'Europe de la depopulation —

les guerres longues et sanglantes qui se font souvent rallumées et presque continuées sans interruption, entre les grands depuis bien des siècles et dans les derniers avec plus de rapidité et dans lesquelles les petits ont été toujours battus, sont sans doute une des premières causes de cette degradation.

l'ordre ecclesiastique et établissement des maisons religieuses dans les pays catholiques depuis que la superstition a fait du vœu de celibat (qui n'est pas fort ancien) un article de religion et une demonstration de pieté distinguée pour l'un et l'autre sexe et une seconde cause negative de la degradation qui ne l'est pas moins que la premiere, puisqu'elle empêche les peres humains, puisqu'elle en coupe les boucles par le pied

la découverte du nouveau monde, les colonies que lon i envoye, les établissements que les divers et presque generalement tous les pays de l'europe et les particuliers y font de toutes les nations i ont formé et i forment sans cesse, peut bien tenir les vrayes dans les causes recherchées de la degradation

une quatrieme peut se trouver aussi dans les differentes maladies que les europeens ont contractés par leur commerce avec les peuples des divers continents qui en retour corrompent les sources de la generation tout rendues si on i ajoute beaucoup moins feconde

une cinquieme peut se trouver prendre dans les divers etablissements militaires que les grands princes et les moins puissants ont fait depuis la fin du siecle passé et qui se continuent encore, tacquant par les distinctions acordés a cet etat, par la destination principale

un destiné ou apelu par etat au
celibat, il n'est pas douteur que la
loisiveté necessaire et inconvisible dans de
cet vocation perilleux, ne donne ocasion
au temperamant et a cettes inclination
naturelle ph. le, en et necessaire pr le genre
de ~~donner~~ tomber dans la licene a cet egard
dans le libertinage et souvent dans une
debauche qui abontit le plus souvent a la
destruction du germe de la vie
on en peut trouver une sixieme
~~on laisse aux phisiciens, aux medecins~~
a ~~decouvrir dautes causes~~ dans lusage
des liqueurs fortes dans celui du caffé dont
une propriete particuliere est dataquer les
nerfs dans leurs principe.
ajoutez a tout cela le luxe cet amour du
bien être et du briliant dans lequel toutes
les nations ont donné qui bornant les veuez

et les biens ~~de son individu~~ de chaque particulier a celuy de son individu empechent des associations legitimes dont la suite deviendroit incommode et obligeoit a partager un etablissement une fortune ~~qui augmentoit~~ qui augmente aussi le besoin de celuy qui la possede et empeche de la partager avec les semblables qui grossissant chaque jour multiplie en proportion le besoin de celuy qui la possede,

et la pesanteur est peut être la principale entre les causes innombrables de la depopulation car si l'on entroit dans le detail l'on ne pourroit pas finir l'on deviendroit long et ennuyeux

on demande si cet inconvenient de la population peut et doit être reprimé comme un mal dans un état monarchique il peut sans doute être reprimé dans un état monarchique ou le monarque disposant des dignités des employs et des distinctions, fixe chaque categorie a sa place, il doit être par un mot par en doute, il doit être par le mal qui en resulte se prouve quand les hommes veulent changer de conditions tout et bouleverse. et prevenir le mal qui resulte p tout état ou chacun veut sortir de sa place

on ne peut pas en question si cet inconvenient
a la population doit être reprimé, il doit être
sans doute comme fatal a la population
vraye source de l'agriculture et la vraye
Base de toute puissance de la terre et
sans laquelle il n'y a rien que precaire
le moyen est facile dans un Royaume
ou le marque disposant des dignités des
emplois et des distinctions peut faire
chaque citoyen dans sa place
le militaire a ses drapeaux, le civil a
ses affaires, le Negotiant a ses comptoirs
l'artisan a son atelier le laboureur a sa
charrue autrement tout est confondu
et sous quelques belles apparences on detruit
tout ordre la preuve en est faite

Dans une Democratie il est reprimé par
l'envie plus qu'il ne peut l'être par aucune
loi.

Il est bien plus difficilement dans une aristo-
cratie où les conditions reglent entre les
familles appelées au gouvernement et dont
le exemple est toujours entre elles et ceux
qui leur sont subordonnés, mais moins il peut
être reprimé par les loix ordinaires, et par
le fer et le feu chaque dans sa place
mais beaucoup plus ou moins par
les mêmes moyens que dans un état monarchique

Les Causes de depopulation touchées
ci devant nayant pas lieu par raport a
la suede ~~qui jouit depuis longtemps de
la paix, et singt qui nenvoye point de
colonnies, qui na point detablissements
militairs~~, peut elle être singulierement
~~le canton de B. tout peuplé de prolétairs~~
peut il etre
~~peut elle~~ en danger ~~de voir diminuer
dans son sein lagriculture par lincon
venient de la depopulation~~
malgré la douceur du gouvernement, et [illegible]
la salubrité de son climat, ~~letendree~~
de ses ~~territoirs~~ dont le sol est dans
bien des contrées la plus part ~~fertile~~, susceptible damendements capable de toutes les
productions necessaires aux necessités ~~et aux~~
agreements de la vie et les avantages
de sa position ——— [de] dépérir dans son sein lagriculture par la depopulation

sans nier le principe de la depopulation

je repond affirmativement non moyenant quelque remede a aporter

la depopulation est en fait beaucoup moins que dans limagination la realité. mais lemulation

avec la quelle lon sadonne dans lagriculture

demendant plus de bras, le salaire des jo

ouvriers des domestiques, des journaliers demeure

aussi dettre ogmenté en raison de labondance

de largent, du prix non seulement des

denrées mais des marchandises qui servent

a le vetir et a lentretien de sa famille

il arive que les journaliers sont aujourdhui

employés a lexploitation plus parfaite dun

seul heritage que anciennement etoient

reparty entre trois fermiers autant eterendue

il y a beaucoup de defrichements.

mais on dit le nombre en contingent de troupes

que l'Etat de lh. fournit a divers princes

nest il pas une cause de depopulation palpable

et le nombre je repond que cette cause a

subsisté de touts temps nest peut etre pas

~~autant de destruction~~ que les ~~emigration~~ nombreuses le sont à temps par les anciens pr le service des princes Belligerents.

2° que les sages precautions prises contre les enrolements clandestins ~~sont une compensation~~ de ceux qui se ~~sont~~ par permission

3° je dis que presser trop sur cet article cest ~~critiquer des engagements aveugles~~ blamer peut etre mal apropos les mesures dune prudente politique

4° que le gout de la nation etant tel elle ne laisseroit pas daler servir dans les troupes etrangers, la preuve gist au fait

5° que si ~~c'étoit~~ la cause principale de la ~~depopulation, Cela ne seroit pas~~ rareté des ouvriers elle ninflueroit que sur le masculin ~~mais on manque~~ ~~det on autant douvriers~~

quoique je croye demontré que le service militaire en terme ninflue point ou tres peu sur la depopulation dont on se plaint, je ne nie pas ~~quil ne~~ en raisonnant en simple particulier quil neut eté peut être plus avantageux à la

ration detre detourné de cet usage et quil ne fut a desirer que lon peut fixer son gout sur un autre objet comme je le ferai voir

si la depopulation comme je letablis, est moins possible vraye en fait quen raisonnement, si les services militaires nen sont pas la cause dou vient donc la rareté des ouvriers, je repondrai depuis ce que jai dit a larticle page 9. et je demanderai dou vient la rareté des ouvriers

Non obstant tout ce que dessus, lon ne peut nier que le principe de depopulation ne germe dans notre patrie et que si le remede nest aplique ~~et des plus prudentes~~ que possible il ne produise dans lexecution les mêmes effets que dans ~~tout dautres~~ pays

indiquez donc ~~toutes causes du mal~~ la vraye cause du mal et les remedes les plus expedients

CO II/35/2

Messieurs D'Yverdun, Pasche, et Mingard, ayant proposé à quelques personnes, de se joindre à eux pour passer ensemble une couple d'heures chaque semaine, pour s'entretenir familièrement de choses relatives aux Sciences, et aux Belles lettres; leur proposition fut d'abord agréée successivement par Messieurs Le Comte de Charlus, Le comte d'Hoym, Le Baron de Montolieu, Wetzel, Holland, Bugnon de Londres, De Loys de Villardes, Van Berchem, De Saussure de Morrens, Polier de Corselle.

Après quelques Essais d'assemblées entre ces Messieurs, tous ont trouvé qu'il serait aussi utile qu'agréable, de donner, à leur commerce littéraire, une forme réguliere et fixe, qui, en faisant prendre à leur société une consistance plus solide, les mit en état d'en tirer une plus grande utilité, pour leurs progrès dans les connaissances utiles, et agréables; et servit à prévenir les abus qui pourraient s'y introduire, et en diminuer les avantages réels. En conséquence tous ces Messieurs nommés ci dessus se trouvant rassemblés chez Mr Mingard le Dimanche 8e Mars; On convint unanimément de nommer quelques membres de la compagnie que l'on chargerait de tracer un plan de reglemens selon lesquels la société se conduirait pour tout ce qui concerne sa formation, son but, ses assemblées, et ses opérations. On chargea de ce soin Mrs D'Yverdun, Pasche, Mingard, Bugnon, et Wetzel qui se rendirent chez Mr Mingard le jeudi 12e Mars, et y travaillerent à former un corps de loix, construit sur le Modele de celui que Mr Locke forma autrefois en Angleterre, dans un but semblable.

Le Dimanche 16e Mars l'assemblée étant formée chez Mr Wetzel, Mrs Les commis, nommés ci dessus, présenterent à la compagnie Les reglemens auxquels ils avaient travaillé, qui furent unanimement approuvés; Il fut ordonné qu'ils seraient inscrits dans un livre destiné à cet Usage et dans lequel chaque membre en son rang se signerait en témoignage de l'approbation qu'il donne à ces loix, et en signe qu'il s'engage à s'y conformer. Le livre sera nommé Journal Oeconomique

Mars. Lausanne 1772.

Secretaire et Bouvier élus

Ensuite des reglemens approuvés on procéda à l'élection d'un Secretaire, et d'un Bouvier. Mr Mingard fut chargé du premier de ces Emplois, et Mr De Montolieu du second.

Le Comte de Finkenstein élu membre

Mr Le Comte de Finkenstein, ayant été proposé pour être reçu membre de la Société, a eu toutes les voix au ~~scrutin~~ Scrutin. Et Mr Wetzel fut chargé de l'inviter à la prochaine assemblée à se y conduire.

Questions Proposées.

Dans les assemblées qui ont précédé les reglemens, Mr De Montolieu avait proposé l'examen de cette question, Quelle est l'utilité des Sociétés litteraires? D'autres occupations dont on vient de rendre compte n'ont pas permis encore de s'occuper de la discussion, et on l'a renvoyée à la prochaine Séance.

Mr Le Modérateur invite les membres à la méditer en attendant, aussi bien qu'à proposer chacun une question qui lui paraitra mériter que l'on s'occupe de son examen.

Mr De Montolieu Propose

De définir exactement ce que c'est que la Patience.

Mr Holland demande

× Pourquoi on cultive ordinairement la Raison aux dépends du Sentiment?

Mr Bugnon. Voudrait

Que l'on définit le contentement d'Esprit, et que l'on examinât s'il est plutôt une vertu de réflexion que l'effet du tempérament.

Mr Pasche offre cette question à l'examen

+ Est-il des préjugés qu'il faut respecter, et ne pas chercher à détruire lors même que l'on en connait la fausseté?

Mr Le Comte d'Hoym souhaite que l'on examine

× si les ames fortes et fières peuvent en même tems être sensibles, ou si la force d'ame est compatible avec la sensibilité?

Mr Wetzel forme cette question.

Qu'est-ce que le Hazard, et le Hasard peut-il subsister sous l'Empire de la Providence, ou celle ci ne rend elle pas impossible celui là?

Mr Mingard demande
s'il est des sciences, ou des parties de sciences absolument inutiles au bonheur et à la perfection des hommes,
La prochaine assemblée se tiendra chez Mr D'Ivernois qui en sera Président.

Séance du 22e Mars.

Mr Le Président a proposé de faire une contribution pour fournir aux frais que notre société occasionne pour se procurer Desli-vres et un Portefeuille, que Mr Le Bourrier nous a fait faire; On est convenu à la pluralité des voix que chacun de nous donne-roit un gros écu, ce qui en effet a été exécuté sur le champ par tous les membres, et le montant en a été remis à Mr Le Bourrier. Contribution pour les frais.

On a proposé à l'assemblée l'admission de Mr Victor de Saussure pour membre de la Société, Il a eu l'unanimité des suffrages au Scrutin. Mr De Saussure nouveau membre de la

Mr Le Président a proposé l'examen de la question donnée par Mr De Montolieu. sur l'Utilité des Sociétés littéraires. L'Utilité des Sociétés littéraires examinée

Mr D'Ivernois appellé à opiner le premier nous a lu sur ce sujet un mémoire dans lequel il prouve que les Sociétés littéraires sont très propres en particulier, à répandre le goût des belles connaissances, à porter les beaux arts à une plus grande perfection, Il remarque en même tems que l'influence utile de ces Sociétés seroit bien plus considérable, si on pouvoit toujours prévenir les abus qui s'y introduisent, et corriger les défauts auxquels le plus grand nombre sont sujettes, Il indique ces inconvéniens, et en montre le remède.

Mr Mingard a opiné ensuite en lisant le commencement d'un mémoire qu'il n'a pas achevé et dont il promet de fournir le reste, Il s'attache à montrer par la Nature même de la chose combien les Sociétés littéraires sont propres à faciliter les progrès des hommes dans la recherche des vérités qui ne sont pas encore spéculati-ves; Il examine quels moyens il faudroit mettre en œuvre pour favoriser les travaux de ces Sociétés, et rendre plus considérable et plus avantageux pour le public le fruit de leurs efforts.

Mr Holland a lû sur la même question un mémoire dans le quel après avoir établi l'utilité des Sociétés littéraires pour perfection-

nor les connaissances humaines. il nous trace un tableau histori-
-que de ces établissemens. d'où il tire une preuve de fait de leur utili-
-té, et il répond aux objections que l'on a faites contre cette these
en alleguant les faits mêmes, dont Mr Holland rend raison.
Tous les membres de la Société ont entendu avec plaisir les deux
memoires lus en entier, et ont prié Mr Mingard de finir le sien, et
tous ont jugé qu'il serait aussi utile qu'agréable pour notre compagnie
de voir un seul mémoire sur cette question composé des trois dont
on vient de parler, et chacun a déclaré qu'il aurait une véritable
obligation à celui qui voudrait bien se charger de travailler à les
réunir pour n'en former qu'un seul.

Assemblée prochaine — L'assemblée prochaine se tiendra chez Monsieur Pasche qui
pour la même en sera président.

Question à examiner — Mr D'Ivernois Modérateur de ce jour propose pour question
principale a examiner à la prochaine séance chez Mr Pasche, celle
fournie par ce dernier, s'il est des préjugés respectables.

Question nouvelle — Mr Van Berchem qui n'avait proposé aucun sujet d'examen,
présente la question suivante comme objet de discussion dans nos
assemblées.

\+ Pourquoi les Grands Poëtes de l'Antiquité comme Homere, Théocrite,
Virgile ont ils été traduits en vers par les Anglais et les Italiens, pour-
-quoi ces Nations ont elles très peu de ces auteurs traduits en Prose.
Tandis qu'ils sont traduits en prose par les français qui ont fait peu de
traductions en vers des anciens poëtes.

Nouveau Membre proposé et lu — On a proposé pour Membre nouveau Mr De Montagny l'aîné
qui a eu toutes les voix au scrutin.

Séance du 25 Mars 1772.

Serait-il avantageux aux Sociétés littéraires comme la nôtre, d'y admettre des femmes

La Question proposée et traitée ci devant sur l'utilité des Sociétés
Littéraires avait conduit Mr D'Ivernois à penser, que ce serait un
bien pour l'humanité, si la constitution de ces Sociétés permettait
aux femmes d'y avoir entrée et comme membres, et comme assis-
-tantes. cette pensée fournit matiere à une conversation in-
-téressante sur ce sujet. On convient généralement que ce n'est
pas la Nature qui ferme aux femmes l'entrée des sanctuaires d'Apollon,
et qui leur interdit l'étude des sciences profondes, exactes, et érudites, —

puisque l'expérience des diver: siècles nous a prouvé que les femmes pou-
=vaient briller dans cette carrière, que certains hommes bourrus
ont cru n'être ouverte que pour eux. 2° Chacun accorde en mê
=me tems que pour les Belles lettres et les Beaux arts, les femmes
dont les sens sont plus délicats que ceux des hommes, et dont par
=cette raison le goût est plus fin, ont tout ce qu'il faut pour s'ap-
=pliquer avec succès à l'étude de tout ce dont le beau forme le caractère,
et qu'il serait utile aux hommes de se les associer, dans des recher-
=ches de ce genre; et de les prendre pour guides et pour Juges.
3 N'y eut personne qui n'avouât que dans tous les genres de littéra-
=ture, les femmes qui s'y appliqueraient, ou qui par leur présence
et leurs suffrages encourageraient les hommes à s'y appliquer,
ne répandissent une aménité, une grace sur les sujets mê-
=me les plus arides, qui en rendrait l'étude moins rebutante,
et l'aspect plus agréable et plus intéressant. 4° On convint en
même tems après généralement qu'il serait bien difficile que, dans
une société comme la nôtre, qui a bien autant pour but, de
s'occuper des vérités les plus importantes, que de celles qui n'intéressent
que par leur agrément, dans une société comme celle ci dont les
liaisons familières, et les conversations sans gêne, n'ont aucune
apparence imposante, aucune autorité contraignante; Dans
une société dont les séances courtes, ne laissent que peu de tems
à consacrer à des discussions sérieuses; On a trouvé, dis-je, qu'il
serait fort difficile, de ne pas nuire à l'utilité que l'on espère de
retirer de cet établissement, si l'on introduisait parmi nous les
Dames que l'on serait charmé d'y rencontrer; D'un côté il y
aurait sans doute un choix à faire entre les femmes, et ce n'est pas
sans quelque risque que l'on donne des préférences marquées,
entre les personnes du beau sexe. D'un autre côté quels sont ceux
d'entre nous qui voyant dans notre société des dames aimables
ne s'occupent plus occupés du désir de leur plaire, que de découvrir
d'utiles vérités, et du dessein de dire des choses agréables, que de
discuter gravement et avec attention des questions épineuses
et quelquefois peu galantes, quoique dignes d'occuper nos esprits.

Après ces considérations les suffrages se sont réunis pour Juger que l'Introduction des femmes dans nos assemblées régulières, ne pouvait pas compâter avec la nature et le but de notre Société; mais en même tems on a senti combien il nous serait avantageux si quelques Dames, comme nous en avons dans cette ville, voulaient bien s'intéresser à nos travaux, prendre connaissance des questions que nous aurions traitées, nous permettre quelquefois de leur en rendre compte, et nous donner leur avis sur ce qui leur aurait été communiqué.

Utilité de la langue latine.

Le même mémoire de Mr D'Yverdun a donné lieu à Mr Bugnon de proposer à l'examen de la Société la question de l'utilité de la langue latine que Mr D'Yverdun paraît regarder comme bien moins grande qu'on ne la présume après généralement, et méritant moins qu'on ne le pense, le tems et le travail que l'on consacre à son étude. Cette question a paru digne de notre attention, et on l'a proposée comme toutes les autres questions dont nous avons dessein de nous occuper successivement.

Explication sur le mot préjugé.

Quelques membres ont prié Mr Pasche, de vouloir bien déterminer le sens qu'il attache au mot Préjugé, dans la question qu'il a proposée, pour savoir s'il en était de respectables. Il a répondu qu'il entendait par là, des opinions réellement fausses, ou des erreurs, et qu'ainsi la question était en d'autres termes celle-ci, Y a-t-il des opinions dont un homme Sage a vu l'erreur, et qu'il ne doive pas chercher à détruire, parce qu'elles sont généralement regardées comme des propositions vrayes?

Remarques critiques grammaticales sur Boileau.

Mr Pasche réfléchissant sur la délicatesse de la langue française, surtout en poésie, et sur la difficulté de faire des vers français sans aucun défaut, nous a donné une preuve de cette difficulté, en nous communiquant des remarques critiques grammaticales sur les Vingt premiers vers de la troisième Satire de Boileau, qui lang is que chacun s'accorde à regarder Boileau ~~de regard de tous~~ comme un des poëtes français le plus exactement correct. Chacun a senti la justesse des remarques de Mr Pasche.

Mars

Lausanne 1772.

Séance du 29e Mars.

Mr Le Président ayant lû à l'Assemblée le Résumé des réflexions qui nous ont occupé pendant la dernière séance, a proposé d'entrer à notre examen la question intéressante des préjugés telle que l'a proposée, et modifiée Mr Vasche qui l'a fournie. Pour y repondre Mr Bugnion de Londres nous a lû un mémoire très bien écrit dans lequel il se propose de prouver qu'il est des préjugés utiles, qu'il faut respecter, et que le Citoyen affectionné ne doit pas chercher à détruire. Pour cela il nous a fait remarquer qu'il était dans le Domestique, dans le Civil, et dans la Religion des préjugés qui étaient favorables aux hommes.

Question sur les Préjugés

Mémoire de Mr Bugnion sur ce Sujet.

Préjugés Domestiques

Sans le préjugé combien peu l'amour aurait-il de force et de durée sur des hommes qui, voyant toujours le vrai mérite des personnes, ne permettraient à leur cœur que des sentimens réglés par une connaissance éclairée du prix des choses; La vue du vrai ne rend pas passionné pour des objets, dont aucun n'est pas fait dans son genre; et sans un peu de passion que serait sur nos inclinations!

Sans les préjugés civils, comment se soutiendraient les sociétés, n'est-ce pas sur des erreurs prises pour des vérités, qu'est appuyée la base des Gouvernemens dans lesquels les uns commandent à la multitude des autres qui obéissent. Tous sont originairement égaux, l'inégalité des fortunes n'aurait pas lieu, et pourvoirait pour la prévenir ou la détruire, aux plus violens excès, si le préjugé ne faisait pas respecter la propriété des biens. Les droits que la naissance donne au trône, et qui préviennent les guerres civiles qui désolent les états électifs, ont-ils un autre fondement que le préjugé du mérite de la naissance. La Noblesse héréditaire, qu'est-elle sinon un préjugé, et cependant quel motif n'offre-t-elle pas à se distinguer de la foule par des vertus plus sublimes? Enfin l'amour de la patrie, cet amour sans lequel les Nations se détruiraient bientôt: cet attachement de préférence exclusive pour un Pays qui ne le mérite pas, pour une société qui n'est pas plus digne de terme que les autres n'est-il pas un fruit utile des préjugés qui nous font croire que nous valons mieux que les étrangers?

Préjugés Civils

Préjugés Religieux

Sans nier combien il seroit utile aux hommes d'être exempts d'erreurs en matiere de Religion, on ne peut s'empêcher de convenir que l'homme tire d'une Religion fausse, des avantages qu'il ne trouveroit jamais dans l'absence de toute Religion. Peu capable souvent de saisir des vérités métaphysiques, dont la subtilité ou la profondeur lui échappent, il saisit une erreur qui plaît à sa grossiere imagination et qui lui tenant lieu du vrai, maintient dans son esprit l'idée de sa dépendance d'un Dieu à qui il doit chercher à plaire, et le défend contre les dangers de l'athéisme.

La Compagnie a ouï avec plaisir la Lecture d'un mémoire aussi bien écrit, plein de feu, d'esprit, et de bonnes choses, cependant sans nier absolument les principes de l'auteur, nous n'avons pas cru pouvoir admettre dans toute leur étendue les conséquences qu'il en tire, le troisieme article en particulier nous a paru sujet à des difficultés considérables. S'étendre trop à éterniser le regne des erreurs religieuses et de la superstition toujours nuisibles.

Mémoire de Mr De Montagny

Monsieur Demontagny nous a lû ensuite un mémoire sur le même sujet. Dans le quel il remarque d'abord que quoique suivant la définition donnée dans le Probleme à résoudre, le préjugé soit une erreur, cependant il n'en est une qu'aux yeux de celui qui le qualifie ainsi, et non dans l'esprit de celui qui l'adopte comme une vérité. Il observe ensuite que les préjugés sont pour ceux qui les adoptent des motifs aussi déterminans que pourroient être les vérités les plus incontestablement démontrées. C'est ce dont il nous fournit des preuves intéressantes dans des faits curieux, présentés avec avantage. Delà Mr De Montagny passe à l'examen de la question proposée, s'il est trouver des préjugés utiles aux hommes, par l'efficace avec la quelle ils les déterminent dans diverses occasions qui intéressent la société. Ainsi il met au rang des utiles préjugés cet attachement patriotique qui fait que le citoyen se dévoue pour la société dont il est membre; cette préférence que nous donnons dans notre estime à notre nation sur les autres, comme si elle avoit sur elles en effet une supériorité réelle de mérite; ces haines nationales qui font que l'on se tient en garde contre les entreprises d'un peuple que l'on envie, et que l'on prévient les mauvais desseins

combien certaines erreurs particulières n'ont elles pas souvent produit de telles effets pour une Nation. Sans le préjugé des Romains qui se croyaient destinés à devenir les maîtres du monde, ils ne se seraient jamais élevés au dégré de grandeur où ce préjugé leur fit travailler à parvenir. en effet un préjugé qui nous fait espérer avec confiance de réussir est un excellent moyen d'assurer le succès d'une entreprise qui demande de la Vigueur et de la Constance.

L'égalité naturelle des hommes, et le droit à la liberté est un principe vrai, mais incompatible avec la police des gouvernemens. Quelle société serait gouvernée sans les préjugés qui nous font croire que des hommes ont le droit de commander aux autres. et quels désordres n'occasionnerait pas celui qui persuaderait au peuple que chaque homme est libre, et que l'autorité que les princes exercent n'est qu'une usurpation que le préjugé seul rend respectable.

Le préjugé qui fait respecter une noblesse que l'homme doit qu'à la naissance est un préjugé nuisible, mais dans son origine, l'idée que le titre de Chevalier méritait à celui qui en était décoré un plus grand dégré d'estime que l'on n'en devait à celui qui n'avait pas cette distinction, cette idée, dis-je, fut utile, puis qu'elle produisit des héros. le titre cependant n'ajoutait nul mérite à la personne à qui on l'accordait. Elle serait utile encore, si l'on envisageait la noblesse acquise par la naissance comme un motif à en mériter les privileges par une supériorité réelle de Vertu.

Il y a donc des préjugés utiles. c'est la conséquence qui résulte des principes de Mr De Montagny.

Le mémoire rempli de choses intéressantes, et qui témoigne combien son auteur aime La Société dont il est membre, a été lu avec un vrai plaisir; Les anecdotes fournies en preuve ont paru curieuses et dignes d'attention, on a remarqué cependant que l'auteur accordait peut être trop de mérite au patriotisme guerrier et conquérant des Romains, attribuait trop d'utilité aux haines et aux préférences nationales puisque ces dispositions toujours nuisibles au genre humain en général, sont souvent funestes à la Nation même qui se livre à leur impulsion.

Memoire de Mr De Lorcelles.

Mr De Lorcelles nous a aussi lû sur la meme question un memoire écrit avec force dans lequel il prouve plutot qu'il est impossible que l'homme soit sans préjugés, qu'il n'établit qu'il en est d'utiles qu'il faut respecter pour les avantages dont il sont la source.

Suivant Mr De Lorcelles l'homme naturel ne jugeant que d'après ce qu'il sent ce qu'il éprouve, n'a point de préjugés, il les acquiert en se civilisant, parce qu'alors il commence à juger d'après ce qu'il n'a point connu ni vérifié par lui même; c'est à cette manière trompeuse de juger qu'il doit ses idées, sur l'inégalité des hommes, qui n'est pas réelle quant aux droits; sur l'autorité des loix humaines qui n'expriment que les volontés de nos égaux et qui par elles mêmes ne sont pas obligatoires; ainsi de jour en jour, de préjugés en préjugés l'homme est devenu esclave de l'erreur.

Mais parmi ces erreurs ou préjugés, il en est qui sont utiles, Les ~~sacrifices~~ devouemens de soi même à la chose publique, les sacrifices de nos goûts à ceux que nous croyons être nos devoirs, l'honneur des femmes, le point d'honneur chez les hommes en qui il est encore un reste de la liberté primitive. La respect pour les établissemens politiques et pour les loix civiles, en tout cela beaucoup de préjugés mais ils sont utiles. Il en résulte d'heureux effets.

Peut être pourroit on les permettre, devroit on même entreprendre de détruire tous les préjugés, si l'on avoit la certitude de la vérité que l'on substituerait à l'erreur détruite; mais qui peut s'en flatter; A cependant il faut mettre une idée à la place de celle qu'on nous ote, A vaut-il la peine d'attaquer un préjugé pour lui en substituer un autre; A tout ce que nous pensons est-il autre chose qu'un préjugé? il vaut donc mieux garder ceux que nous avons, avec les quels nous sommes arrangés, que d'en chercher d'autres aux quels il nous seroit pénible de nous accommoder, et auxquels nous ne tenterions peut être pas sans danger d'apporter nos idées et nos volontés. Il faut donc respecter les préjugés reçus, autant qu'ils ne sont pas incompatibles avec notre bonheur; ou qu'ils ne nous rendent pas nécessairement misérables. C'est la conséquence qui découle du mémoire de Mr De Lorcelles, qui voyant que rien n'est à l'abri du préjugé ici bas ne se promet que dans une autre vie la connaissance du vrai.

Le Memoire de Mr De Lorcelles nous a paru très bien vu et très

et bien écrit, mais la pensée que tout est préjugé a parue outrée prise à la lettre; quand on la prend dans le sens de l'auteur elle ne peut que choquer l'amour propre des dogmatiste orgueilleux. Elle est bien humiliante pour l'esprit humain, qui se trouve forcé de convenir qu'il est très peu de sujets sur les quels il ne doive pas se croire en partie au préjugé. Il n'est pas prouvé cependant, que tout ce que l'auteur de ce mémoire met au rang des préjugés en tout sens c'est à dire une erreur, selon le sens de ce mot, déterminé par l'auteur de la question.

Mr Pasche qui avait proposé lui même la question, et qui en détermina le sens, nous a lû sur ce sujet un mémoire dans le quel il veut établir la proposition, que nulle erreur ne doit être respectée. Mémoire de Mr Pasche

Il prouve d'abord que l'erreur en elle même est un mal, une imperfection, qu'ainsi elle ne saurait mériter des égards, que l'esprit fait pour le vrai, doit le chercher en tout, et regarder l'erreur comme un obstacle à son contentement.

Il établit ensuite directement sa these en nous faisant voir qu'il est dans la Religion, dans la morale, dans la Politique des erreurs répandues, qui sont des erreurs très vieilles de mauvaise foi, que très loin de mériter les égards et le respect des hommes, elles doivent avoir pour ennemi jurés tous les citoyens qui pensent. Ainsi dans la Religion, la crainte servile qu'on inspire comme pour un tyran cruel à l'égard d'un être qui ne peut être que Bon et Sage, les remords inquiétans pour des actions qui sont innocentes, l'affreuse idée qu'il faut venger la divinité, en persécutant ceux qu'on croit dans l'erreur. De même dans la Politique les droits respectés des Tyrans, la légitimité de l'inégalité des rangs, la propriété exclusive de ce qu'on dit posséder, le pouvoir arbitraire des supérieurs. Dans la Morale le point d'honneur entre les hommes, le deshonneur dont on accable un mari dont la femme est infidele. Ce sont là certainement des erreurs admises sans examen comme des vérités, partant des préjugés, mais des préjugés nuisibles que rien ne rend respectables, que tout au contraire nous fait une loi de combattre et de détruire.

L'auteur approuvant sans doute, que prouver qu'il est des préjugés nuisibles qu'il faut détruire, ce n'est pas prouver qu'il en est aucun qui soit respectable. Et qui doive être ménagé ou même conservé conclut sa dissertation par inviter chacun de nous à indiquer les

spécialement les préjugés que nous croyons devoir être respectés afin de resserrer et d'éclaircir la question.

Ce mémoire très bien écrit, a été généralement goûté, mais on a bien senti à la lecture la nécessité de la demande par laquelle il se termine, et en conséquence on a décidé à la pluralité des voix qu'on traiteroit encore la même question dans la quinzaine en s'attachant surtout à indiquer les préjugés particuliers qu'on peut regarder comme respectables. ou les vérités dont on peut dire que leur manifestation seroit nuisible tant à l'humanité en général, tant à la société soit au particulier.

Question renvoyée à la quinzaine

Nouvelle question par Mr. De Charrière

Monsieur Le Comte de Charrière, propose pour objet d'examen la question, Quelles sont les qualités qui procurent le plus certainement à celui qui les possède, la supériorité sur les autres hommes. Cette question a été unanimement admise.

Question proposée par le Président pour la prochaine séance

Mr Le Président propose pour sujet d'examen Dimanche prochain la question donnée par Mr Van Berchem sur les traductions en vers des Poëtes anciens; on a agréé le choix de ce sujet.

Séance du 5e Avril

L'assemblée formée chez Mr Bugnion et sous sa présidence, s'est occupée des objets suivans.

Résumé des mémoires sur les préjugés

Mr Le Secretaire a lû le résumé des mémoires présentés à l'assemblée précédente, sur les préjugés; ~~on a été content~~ il a été approuvé.

Question sur les traductions des anciens Poëtes en vers.

Mr Le Président ayant exposé le sujet, qui avait été annoncé comme devant être l'objet de notre examen aujourd'hui, Mr Van Berchem qui l'avait fourni nous a lu un mémoire sur cette question Pourquoi les Français ont ils si peu, ou de si mauvaises traductions en vers des anciens Poëtes grecs et latins, tandis que les anglais et les Italiens en ont plusieurs qui sont estimées?

Mémoire de Mr Van Berchem.

Pour répondre à cette question Mr Van Berchem établit d'abord le fait sur lequel elle porte, c'est que les Français ont très peu de poëtes anciens, grecs ou latins, traduits en Vers, que celles que P. Corneille a donnée des Métamorphoses d'Ovide, celle de Lucain par Brebeuf, celle de Virgile par Segrais, sont peu estimées que nous n'avons celle d'aucun poëte grec, et que de tous les autres nous n'avons nulle traduction mais seulement des imitations. Le fait ainsi établi l'auteur du mémoire en recherche la raison, et s'attache à nous la montrer dans la nature même de la langue fran-

=quise.

Il regarde la poësie comme la mere du génie, du caractere, et de la richesse des langues; si chez une nation la Poesie ést de bonne heure occupée à peindre des objets de toute espece, à prendre les sujets dans tous les genres, la langue de cette nation se ployera aussi à tous les genres de sujets, aura des termes propres pour tout. et ces termes employés par le poëte seront tels que la poësie les éxige, nobles, riches, sonores, d'une prononciation agréable, et propres à figurer dans un vers. De là le mérite supérieur de la langue grecque qui de bonne heure a eu des Poetes qui comme Homere, ont chanté tous les sujets qui intéressent l'humanité.

Les Latins ont eu en Virgile un imitateur d'homere. il a chanté, la=mour, les Batailles, les passions, l'Oeconomie, l'agriculture, les Dieux. la langue s'ést enrichie par là, ést apropliée pour se prêter à tout, et fournir à l'éxpression Poetique de toutes les idées.

Les Francois au contraire pendant trés longtems, n'ont employé la Poësie qu'à chanter l'amour ou le vin; ils excellent dans ce genre parce que c'ést de ce côté que le tour tournés uniquement tout leur éfort mais un cercle si étroit d'idées pouvait il enrichir leur langue, et la rendre capable d'exprimer en vers toutes qui fait le sujet des Poesies grecques et latines; les termes nobles, les expressions gracieuses, et poetiques, leur manquent pour les autres sujets qu'ils n'ont point traités, ou dont ils n'ont parlé qu'en prose; à chaque pas ils sont arrêtés par le défaut de termes dignes d'entrer dans un vers, dès qu'il ést question d'éxprimer ce qui concerne les arts et les sciences; quelle figure feraient dans un pro=me les mots vignerons. charrue, fumier.

De cette raison Mr Vanderchem en joint une autre tirée du génie ou caractere de la langue françoise, elle n'ést pas brève dans les expressions, elle manque de plusieurs termes propres, elle a peu d'Harmonie parce que les syllabes ne sont pas assez variées par la quan=tité prosodique, elle supporte peu les transpositions parce qu'elle n'a pas la différence de terminaison pour les cas, enfin elle ést trop sévere et ne permet point les licences poëtiques.

Ces circonstances n'éxistent pas pour les langues anglaises et Italiennes elles ont rendues plus propres à ~~[illegible]~~ ces dernieres exprimer en vers les ouvrages des anciens poëtes.

Remarques sur ce mémoire

Tel est en abregé le contenu du mémoire de Mr Van Berchem, dont les principes en général ont paru vrais, et dont on a ouï avec reconnaissance la Lecture, peut être cependant l'auteur juge trop avantageusement des traductions Anglaises et Italiennes, qui ne sont peut encore des modeles achevés de traduction; on a en françois quelques morceaux des anciens poëtes mis en vers, qui montrent que l'on attribue peut être à la langue françoise une stérilité et une incapacité qu'elle n'a pas relativement à la poësie sur tout autre sujet que les sentimens: nous avons en particulier de Mr De Lisle une traduction des Géorgiques de Virgile dont la noblesse, et l'exactitude prouvent mieux que tout ce que nous pourrions dire, que cette langue maniée par un bon Poëte peut se prêter à tout, et même à rendre en françois toutes les beautés des poëtes anciens, autant au moins qu'il est possible de faire passer les beautés d'une langue dans une autre dont le génie, le tour, et le mécanisme n'est pas le même.

puisque nous avons des morceaux excellens de poësie sur diverses sujets et sur divers arts.

× malgré les éloges qu'on leur donne dans leur patrie.

Mémoire de Mr Bugnion sur la langue françoise relativement à la Poësie.

Mr Bugnion de Londres ayant médité sur la même question y a répondu par un mémoire intéressant [illegible]: il met dans le fait supposé par Mr Van Berchem, comme suffisamment prouvé, il en cherche les raisons et il les trouve, Dans le physique, dans le moral, dans le politique. ^ des nations ^ La Beauté des campagnes qu'habitoient les Poëtes anciens tels que Linus, Theocrite, Moschus, Bion, Homere, Anacreon, Catulle, Tibulle, Virgile Ovide, La tranquilité dont ils y jouissaient, leur inspirerent des vers qu'on attendroit vainement de gens qui habitent des contrées moins riantes moins fertiles, moins aisées à cultiver.

Les spectacles qu'offroient les Volcans de l'Italie, les mers qui l'environnent et que la Grece, offrirent à d'autres poëtes des objets terribles ou magnifiques et fournirent aux plus sublimes génies, un champ fertile en allégories. ^ et en objets grands et intéressans.

^ à Hesiode put prendre l'idée des Géans écrasés sous les Montagnes, et le germe de sa Théogonie, Virgile vit le modele de la plupart des objets qu'il peint dans son Enéide. Un seul germe de cette espece produit souvent les plus beaux ouvrages, lorsqu'il tombe dans des têtes semblables à celles de ces hommes de génie.

Des hommes qui habitent les mêmes contrées que ces Poëtes, aux quels la Nature offre les mêmes images, qui se regardent comme en étant les successeurs les descendans les compatriotes, ont dû se trouver disposés à s'occuper des mêmes objets, à se remplir des même enthousiasme,

à relever la gloire de leur nation en leur faisant connaître par des traductions poétiques les grands hommes qui les ont précédés. La langue Italienne a de grands rapports avec la latine, outre cela elle a l'avantage de pouvoir s'affranchir du joug de la rime. Il de beaucoup d'entraves qui gênent la langue française. Enfin le nombre prodigieux d'académies qui en Italie s'occupent presque uniquement de la Poésie, et du soin de perfectionner la langue de leur Pays. tout cela a dû disposer les Italiens à s'occuper avec succès de la traduction des Poètes anciens.

Les Anglais ont eu en partie les mêmes avantages, la température du climat, la fertilité du sol, le goût que l'interêt leur fait trouver à s'occuper de l'agriculture, les tempêtes les naufrages dont leurs côtes sont témoins, tout a dû fort aussi, à allumer leur imagination, à leur faire lire des tableaux admirables que les anciens ont tracé de ces mêmes objets qu'ils connaissent si bien. Leur langue qui s'enrichit des dépouilles de toutes les autres leur offre des expressions en abondance, libre de la rime quand le poëte veut en secouer le joug, se permettant des hardiesses de toute espèce elle a bien moins de difficultés à vaincre pour rendre en vers les idées et les sentimens exprimés par les anciens.

Le goût des belles lettres répandu chez presque tous les individus de la Nation anglaise, leur fait estimer tout ce qui facilite la connaissance des beaux ouvrages des anciens; un traducteur qui rend ce service à ses compatriotes est sûr de leur reconnaissance, cela excite l'émulation, joignez à cela la liberté dont le gouvernement laisse jouir les particuliers, qui bien loin d'étouffer le génie, l'élève et le fortifie.

Enfin l'anglais dans les beaux arts est peu inventif, mais son grand talent est de perfectionner. il est donc plutôt capable de traduire, que de travailler sur un fond qu'il a créé: copiste plutôt qu'original, il traduit plutôt qu'il ne compose.

Pour peu que l'on connaisse la Nation française on sait combien peu ce traité lui convient. Une langue peu riche, une versification toujours enchaînée, une poésie dont la délicatesse dans le choix des expressions et le tour nuancé des phrases, est presque inconnue à l'oreille, un peuple pauvre, sous les mains duquel la campagne qu'il arrose de ses larmes et de ses sueurs ne peut paraître de jour de bonheur. un gouvernement despotique, un grand goût de frivolité

qui déid de des chevx des Lecteurs. et qui rend desplaisant celle des anciens qui éxige des connoissances. La passion d'être original, le peu d'estime que l'on fait d'un traducteur que l'on confond avec un vil copiste, toutes ces causes réunies rendent raison du peu de traductions en vers que l'on trouve chez les français, des anciens Poetes Grecs et latins. Cependant ces obstacles ne sont pas invincibles, Mr De Lille vient de nous prouver par le succès de sa traduction des Georgiques de Virgile de que n'est pas capable dans cette langue le louvrage soutenu du génie;
Peut être les plattes traductions en prose, et les burlesques parodies que l'on a faites en vers des anciens Poetes ont contribué a en dégouter les français, et leur ont fait croire qu'ils méritaient peu la peine d'être traduits par des Poetes capables de donner des originaux plus apportés au goût de la Nation.

Réflexions sur le mémoire de Mr Buynion

Tel est le fond des remarques de Mr Buynion dans son mémoire, dans lequel on
a bien senti que chacune des causes indiquées, contribue pour sa part à ce que les français ayent moins de traductions en vers des Poetes Grecs et latins, que n'en ont les Italiens et les Anglais; mais, autant que quelques uns de nous peuvent en juger, ces traductions tant vantées en Italie et en Angleterre, ne méritent pas tous les éloges qu'on leur prodigue dans leur Patrie. n'ont pas une si grande supériorité sur les essais que les français ont donnés quelquefois de traductions de morceaux qui étaient apportés à leur goût, à leurs talens, et à leurs connaissances. Peut être la disette de ces traductions est elle due uniquement au goût de la nation, qui trouve peu de plaisir réel dans la lecture de ces anciens poemes, et qui en prendra d'autant moins de passion, que les français ont chez eux un nombre aussi considérable de Poetes originaux dans leur langue, qui ne le cedent pas en mérite à ceux que l'antiquité nous a transmis. En général, depuis que le pédantisme et les Littérateurs s'est détruit
~~exilés~~ en France, on s'occupe très peu des anciens, et presque personne ne les regrette; on les abandonne aux savans de profession, qui doivent être érudits. Ce ne serait pas peut être une question indifférente que celle qui demanderait Quel profit réel pouvons nous retirer pour nous perfectionner en quelque genre que ce soit, de la Lecture des anciens poetes Grecs et latins?

Mr Holland opinant sur cette même question, sujet des deux mémoires précédens, nous a dit qu'il croyoit la Nation française inaccessible par son caractere, de se plonger assés au génie des autres nations, pour donner ni en prose, ni en vers, une traduction d'un auteur étranger qui rendit fidelement et les pensées, et son esprit, et le caractere de son goût. Quelque severe que ce jugement paroisse d'abord, il n'est peut être que trop fondé sur le vrai. Il est un certain caractere dans tout ce que fait le français qui le distingue de ce qui vient de toute autre nation; soit amour propre de la part de cette nation si sociale, soit faiblesse ou prévention singuliere de la part des autres peuples, on lui a permis de croire, que ce caractere qu'elle imprime à ce qui vient d'elle, était le modele universel du bon goût; elle s'en est fortement persuadée, et elle critique comme inférieur en mérite, tout ce qui ne porte pas cette empreinte qu'elle seule peut donner. cela s'étend depuis les modes les plus futiles de la vesture, jusques aux plus graves remontrances des parlemens; depuis la maniere de prendre du tabac et de se moucher jusques aux plus sublimes Drames. depuis le Vaudeville qui vit, jusques aux plus profonds traités de Métaphysique. La forme extérieure, le tour, le Vernis l'emporte de beaucoup pour lui plaire sur le fond des choses. Eh! quelle différence d'Homere à la Henriade! celui ne peut-être goûté par la nation qui a produit et qui admire celui-ci?

Opinion de Mr Holland

Reflexions sur cette opinion.

Mr Wetzel donnant son avis sur la même question, nous apprend qu'il regarde l'excessive pureté de la langue française, la sévérité recherchée de ses regles pour le choix des mots, la construction et le style, comme un obstacle insurmontable à ce que l'on puisse bien rendre en vers français le vrai sens de l'original d'un poeme étranger. Il ne faudrait rien en effet que nous devons cette vigidité du puritanisme français ne s'oppose à ce que l'on puisse rendre avec exactitude sans amplification, et sans altération la pensée d'un auteur ancien grec ou latin. Par un goût singulier à l'égard du langage on a appauvri notre langue depuis deux siecles, en bannissant nombre de mots énergiques et nécessaires pour exprimer nos idées, et en proscrivant des tours de phrase et des manieres de parler qui avoient de la force et de la grace. on les admire encore dans Amiot, dans

Opinion de Mr Wetzel

† Surtout en vers

Reflexions sur cette opinion

dans Montaigne. dans Philippe de Commines plus ancien qu'eux. dans les livres français de Calvin, dans les lettres naïves de Henri IV. et dans les mémoires du Duc de Sully digne ami de ce grand Roi. Il semble même qu'on ait pris des précautions plus rigides, que n'en employait il devant le cœur de Rome pour fermer la porte à toute nouvelle opinion; deux des français, qui paraissent posséder le mieux leur langue, Voltaire et J.J. Rousseau se sont plaints amerement, mais en vain, de cette Tyrannie.

Essai de traduction du tragique Senequ par Mr Basche

Mr Basche en place de mémoire, nous a montré par le fait même, qu'avec du génie, des talens, de la patience, un oreille fine et l'esprit d'un poëte qui sait la langue, on peut traduire excellemment en français les poëtes latins, il nous a lû la traduction qu'il avait faite d'un morceau du Tragique Senequ, dont il a rendu les pensées et les pensées en vers français très poetiques, sans amplification, et sans altération. mais il nous a fait regreter de ne pas voir de lui la traduction complette de la piece entière de Thieste, dont il a traduit les vingt premiers vers.

Reflexions generales sur ces divers mémoires et sur les differentes opinions à cet égard

Il paraît en général par tout ce qui a été dit sur ce sujet 1°. Qu'il est fort difficile de rendre exactement en vers ce qui a été dit dans le même style dans une autre langue que celle ci moins que ces deux langues n'aient à peu près le même génie, car ce qui est une figure agréable dans une langue n'a point les mêmes graces dans une autre. 2°. Que plus les pensées et les expressions d'un poëte, qu'on a dû suivre les idées, les opinions, et les mœurs de son tems, sont éloignées de nos idées, de notre tour de penser et de nos mœurs, soit par la distance des lieux, soit par l'éloignement des tems; plus il est difficile d'en faire une traduction qui nous plaise et qui nous paroisse naturelle. Comment rendre sans ridicule en français, les injures qu'Achille dit à Agamemnon dans Homere, et que sans doute alors les grecs ne trouvoient pas opposées au bon goût de leur tems.

3°. Que la langue française est de celles qui nous donnent moins la langue dans laquelle il est le plus difficile de traduire en vers un ancien poëte, à cause de la nature du génie, et du mechanisme de cette langue.

4. Que cependant une traduction fidele quant au sens, et aux graces compatibles avec le génie de la langue française, n'est pas impossible à un bon poëte. 5°. Enfin que le bon Poëte français, c'est à dire un homme capable d'être lui même auteur, se resoudra difficilement à être traducteur pour ne

être lui même original.

Mr le Comte de Charlus, a eu la bonté de nous lire un mémoire qu'il a composé sur le Choix des occupations, pour une personne de mon âge il nous l'avait annoncé dans la séance précédente qui fut trop courte ou trop occupée pour nous laisser le temps de faire la lecture de ce mémoire estimable. dans le quel ce Jeune ~~auteur~~ écrivain, établit d'abord la nécessité indispensable de l'occupation, et le danger de l'oisiveté, qu'il nous présente comme la principale source des vices des hommes; l'inoccupation nous rend inutiles à la société, et à charge à nous mêmes, elle produit l'ennui, état facheux contre le quel enfin nous n'avons de ressources que les passions brutales, que nous n'éprouvons celle d'une occupation utile. Mais l'habitude du travail n'est pas contractée de bonne heure on ne s'aguerrit pas aisément dans l'age mur, jamais dans l'age avancé; il faut donc tâcher faire une habitude dans la jeunesse.

Il ne suffit pas de s'occuper, il faut choisir ses occupations. Le sexe, le rang, l'utilité, et l'agrément doivent influer sur le choix à faire à cet égard, et éviter la préférence. La nature a donné à l'homme les forces, et au beau sexe la délicatesse et les graces, c'est qu'elle n'a appellait pas l'homme à broder, à filer, à faire de la tapisserie, mais les armes à couvrir à la guerre, pour défendre la patrie; Le rang appelle un homme à s'occuper exclusivement de certains travaux, puis que dans la plus part des gouvernemens le rang décide de la destination de l'individu, celui que la naissance appelle à gouverner la nation, ne doit pas faire l'ouvrage d'un manoeuvre. Dans chaque état il est des occupations diverses entre les quelles on peut choisir, c'est l'utilité qui doit régler ce choix, on avant tout cette considération; et la plus utile des occupations, est elle sans doute qui consiste à remplir les devoirs de notre vocation, ce qui sert à nous rendre capables de les remplir plus parfaitement. Enfin une dernière considération que Mr De Charlus a très sagement mise à la place, est celle de l'agrément. heureux qui trouve le plus grand agrément de sa vie dans l'accomplissement de ses devoirs. Aqui quand les devoirs sont remplis ne s'occupe que de choses qui plaisent à ses concitoyens comme à lui.

Chacun a vu avec bien du plaisir de si sages réflexions, quelque besoin qu'elles eussent d'un peu plus de développement soit pour les principes qui leur servent de fondement, soit pour les détails d'application; ce mémoire nous donne les espérances

Mémoire de Mr De Charlus sur le choix des occupations

=pérance de voir ce développement avec bien plus d'interet et d'energie, dans tout le cours de la vie de Mr le Comte de Charlus.

Séance du 12e Avril.

La Société assemblée chez Mr De Montolieu qui la présidé a lu un mémoire qu'il a fait sur les préjugés, dans lequel après avoir défini ce mot pris dans son sens ordinaire comme étant une opinion embrassé sans examen sur la foi d'autrui, il en indique les causes qu'il reduit à celles ci. 1° La jeunesse dont l'ignorance, la confiance aveugle, et le desir curieux de tout savoir forment à cet égard le caractere. 2° La paresse qui redoute les soins et le travail qui exige l'examen approfondi des opinions qu'on propose, des faits qu'on allegue. 3° La trop grande confiance que l'on accorde à des gens que l'on estime et qui ont une grande réputation.

Quoique les préjugés puissent conduire au vrai, il est certain qu'ils peuvent jetter dans l'erreur, et qu'ils ne donnent contre elle aucun préservatif. Il importe donc de les bannir d'entre les sources de nos idées; et pour cela de se faire une loi de tout examiner.

Mais si supposer qu'un préjugé soit une erreur en est-il de respectables. C'est demander s'il est des erreurs respectables? s'il peut être avantageux de se tromper? Cette demande envisagée en général et sans aucun rapport à quelque circonstance particuliere de tems de lieu et de personne, ne saurait obtenir d'un homme de bon sens qu'une réponse négative; l'erreur considérée abstraitement est toujours un mal qu'il faut fuir: mais souvent une proposition qui est vraye prise dans un sens étendu, ne l'est pas toujours dans certains cas particuliers.

L'homme fait pour la vérité ne peut pas toujours la connaitre, ni peut pas détruire toutes les erreurs chez tous les humains: fait pour être conduit par la vérité, il est des cas où elle seroit sans efficace sur leur volonté, si l'on est obligé de lui substituer l'erreur. Le Peuple en particulier resistera aux conséquences d'une vérité simple et nue, et le faire consentir au merveilleux, à ce qui frappe les sens, il faut lui déguiser la vérité, la lui cacher quelquefois sous de faux ornemens.

Si par exemple on reconnait que la société est le plus utile des établissemens, et que sans des préjugés erronés on ne puisse pas maintenir l'ordre dans la société, il faudra convenir qu'il est des erreurs ut=

respectables. Ici l'auteur offre divers exemples de préjugés utiles au
maintien des Sociétés.

Lausanne 1780 —

La Societé Litteraire, qui avoit
pris sa formation en 1772. à Mr. Deyverdun
a sa dissolution l'annee suivante au
depart de presque tous ses Membres,
a eu encor en 1780. à Mr. Deyverdun l'obligation
d'une nouvelle existence; cet aimable
Promoteur de tout amusement honnête,
ayant r'assemblé chez lui le 5e. Juin
de dte. année tous ceux des anciens
Membres qui se trouvoient de retour a
Yverdon dans leur Patrie; ils reçeurent
avec une veritable Reconnoissance a tout
l'empressement possible sa proposition,
de renouer leurs liens Litteraires —
On prit en consequence quelques
mesures qu'on peut voir en detail dans
le Livre des Réglemens, qu'on appellera
aussi Petit Journal pour le distinguer
de celui ci, qui ne contiendra plus
desormais que la Minute des Procès
Litteraires de chaque Assemblée, renvoyant
comme du passé, au grand Livre, la copie
des Dissertations ecrites —
Le 11e. Juin, Assemblée toute oeconomique —
Le 18e. point d'Assemblée —

Assemblée du 25e Juin, Mr. Bugnion Président & Mr. Deyverdun Secretaire.

Question — Quelles sont les qualités qui procurent le plus sûrement à celui qui les possède la Bienveillance des autres hommes?

Mémoire de Mr. Verdeil — Mr. le Docteur Verdeil a lû un morceau fort bien ecrit, où il a montré par des traits frappans de l'Histoire de quelques grands Hommes, que la Bienveillance se gagnoit par les belles actions.

Mr. Solier De Loys — Mr. Solier De Loys nous a presenté un Tableau plein de Delicatesse d'un Artiste en Société ordinaire, qui gagne tous les suffrages, parce qu'il reünit toutes les qualités du Coeur & de l'Esprit. Mais n'est ce point l'homme de Diogène?

Mr. Vernède — Mr. Vernède a lû un fort bon Discours où il a posé pour principe, que la Bienveillance etant le plus bas degré des Devoirs de l'Homme envers ses semblables, il le supposoit entre tous ceux qui vivent depuis longtems dans la même Société, & a recherché seulement ce que doit faire un Etranger pour captiver celle d'une Société où il ne fait qu'entrer, ce qui lui a fourni occasion de beaucoup de choses honnêtes pour le nôtre, mais trop particulières pour ~~[illegible]~~ entrer

dans ce Livre, dont une Résolution unanime
a banni tout compliment, soit pour
les Membres, soit pour la Société en Corps.
Le Président nous a lû ensuitte un fort Mr. Bugnion
beau Discours, mais dont la queüe étoit
un peu longue, portant sur le mot de
Montesquieu au sujet de Fontenelle, Que
celui cy n'étoit si aimable, que parcequ'il
n'aimoit personne: c. à. d. que F. incapable
de toutte espèce de passion & possédant touttes
les ressources de l'Esprit, avoit eu le talent de
s'amuser de tout sans malignité, & par là même
d'amuser tous ceux avec lesquels il vivoit, moyen
toujours sûr de leur plaire —
Mr. Deyverdun croit aussi que l'Amusement
est toujours le chemin ~~le plus assuré~~
sûr à la Bienveillance des autres hommes —
Mr. Levade pense au contraire que les
qualités de l'Esprit ne contribuent point
à la Bienveillance —
Messieurs De Mortagny, Desforcelles &
De l'Harpe veulent autant que possible
la réunion des qualités agréables aux utiles
pour obtenir des autres ce tribut de Bienveillance
Mr. Desforcelles a encor particulièrement
insisté sur l'attention soutenue à ne point
~~choquer~~ heurter les prétentions des autres hommes,
& croit ce moïen negatif plus efficace qu'aucun autre

1780 -

Assemblée du 9e Juillet, Président
Mr. DeMontagny Secretaire Mr. Bugnion

Mr. le Doct. Verdeil a traitté la
Question traittée par — proposée, Quelles sont les qualités les plus
propres à procurer à celui qui les possède
la Superiorité sur les autres Hommes ?

Messieurs Verdeil — En montrant que ces qualités ont varié
suivant les progrès de la civilization; lorsque
l'Homme etoit reduit au Gland l'etoit habile
à connoitre le Chêne qui produisoit le meilleur:
Lorsqu'il est entouré d'une Haye ou d'un Fossé
un Arbrisseau de Serre pour le cultiver, l'etoit
la force pour le bien ramasser ou le defendre
contre toute attaque: Lorsqu'il eut joint
aux racines ou au grain que lui prouvèrent
ses premiers Pas à l'agriculture, la Chair
des Animaux Sauvages, l'etoit l'adresse jointe
à la force pour toutes les ruses & les fatigues
de la Chasse: De cette Epoque Mr.
V. a sauté trop rapidement pour la
Société qui l'écoutoit & peut être aussi pour
le Sujet traitté au Siècle de Cromwell &
d'Henry Gatigan, on la Superiorité en
Lumières, en Dissimulation & en Ambition avoit
élevé ces fameux personages au dessus même
de leur Souverain, mais en le privant
de toute veritable jouissance, & qui est

Servantie non seulement par la fatastrophe
de la Maréchale d'Ancre, mais surtout par
les Terreurs qui assiégerent la cour lors
du Protectorat, et par toutes les precautions
auxquelles il s'étoit reduit pour la prolonger
et se derober aux attaques qu'il craignoit —

M.r Levade a parlé pour prouver que
cette Superiorité ne peut se gagner
que par la Vertu en s'appuiant de l'exemple
de Martius Scevola et de Caton —

M.r Bugnion croit que l'Egalité de caractere
en supposant d'ailleurs les talens egaux et les Bugnion
circonstances pareilles est la qualité la plus
propre à gagner cette Superiorité sur la
Société dans laquelle on vit et s'auroit souhaité
que la Question eut été traitée sous ce
point de vüe, qui la rapprocheroit beaucoup
plus de nous —

Il a paru en général aux autres membres
que ce mot de Superiorité n'étoit pas
assez défini et qu'il faudroit commencer par la
pour bien traiter cette Question: M.r Lobet
Delosy a fait une sorte d'engagement
de ramener la discussion à la premiere
assemblée —

1780

Assemblée du 23. Juillet, Présidée par Mr. De Corcelles, Sec: Mr. Bruguier

Mr. le Président ayant proposé pour Membre de la Société Mr. Servant ancien Avocat Gen.l au Parlement de Grenoble, qui doit passer quelques Mois à Lausanne, Il fut resolu Unanimité de prier Mr. Servant de nous honorer de sa présence pendant tout ce tems là, mais non comme Membre; ce que Mr. le Président lui ayant rapporté, dans l'appartement voisin, Il est entré sur le champ a pris place

Question traittée pour Mess. Levade

Le Sentiment n'est il point une maladie de l'Ame qui l'affoiblit & l'enerve?

Qui a posé en fait dans un Mémoire beaucoup trop court, que le Sentiment étoit le plus precieux Don du Créateur, le plus bel apanage de la Nature humaine, & comme une Chaîne d'or qui en reünit tous les Individus:

On auroit souhaitté que Mr. L. eut donné plus d'extension à ses idées, en commençant par definir le Sentiment, & illustrant ensuitte ses differens effets par des Exemples, tant pour & contre, en un mot qu'il eut un peu plus discuté qu'harangué —

M. Bugnion a donné un long Mémoire Bugnion
dans lequel après avoir défini le sentiment
il s'est attaché à prouver 1° par la
Nature même de cette Faculté 2° par
l'exemple de quelques uns des hommes
connus pour l'avoir possédée au plus
haut degré, qu'elle enerve & affoiblit l'Ame
des Arguments ont paru spécieux en
général, Mais M. Servant a observé
que la qualité des Organes de celui que
le sentiment anime décide pour l'Romain
de son Effet. S'ils sont fermes & robustes
il sera un ~~heur~~ Brave dans le danger
& on le verra donner dans l'occasion des traits
de la plus grande force d'Ame - Si
au contraire ils sont foibles & infirmes,
il sera un lâche ~~dans~~ toutes les fois qu'ils
seront affectés désagréablement, ensorte
que la Question ne peut guère etre
déterminée d'une maniere générale —
M. Verdeil l'a trouvée de plus, discutée
& tout à fait inutile, vû les idées diverses
& même contradictoires qu'on attache souvent
à ces grands mots de Sensibilité,
Sentiment &c. Ce qui lui a fourni
occasion de faire à la Société la

Proposition

1780

Proposition sur les Questions à traitter

S'il ne conviendroit que toutte Question proposée, fût determinée & definie de la maniere la plus stricte par la Societé: Ce qui ayant été debattu, Ona Elle a pensé que ne distribuant point de Prix ni ne travaillant pas pour l'Impression il seroit peu convenable de gêner les Membres qui voulant bien se donner la peine d'ecrire sur des Sujets proposés; desirs que, pour eviter le vague & le trivial, Ils seront priés de mettre toujours en tête de leur Memoire (comme l'a fait M.r B.) une definition aussi exacte que possible de leur propres idées sur la Question proposée —

Il ne faut pas oublier icy, que M.r Polier Dedeys a donné un trait rare de modestie en se refusant aux instances de la Societé, pour Lui lire ce qu'il avoit ecrit sur la Question du Sentiment, allegant pour raison, que d'après ce qu'il venoit d'entendre, il etoit convaincu d'avoir totalement donné à gauche, en le prenant seulement pour l'Humour: On auroit cependant bien souhaitté, que le nouveau Réglement eut pû obtenir de Lui ce Sacrifice à la Societé —

M^r. Desorcelles a terminé l'Assemblée par la Lecture d'un Mémoire très interessant sur la Q. traittée il y a 15. jours; Sur les Qualités les plus propres à donner la Superiorité sur les autres hommes. Il les a reduittes à trois la Force du Corps, l'art par celle ci qu'est Sexe la toujours emportée sur l'autre dans tous les Siècles & chés toutes les Nations, malgré tant d'avantages de moyens de captiver qui sont l'apanage du Sexe foible c'est ce qui fit encor les premiers Chefs des Nations sous les differens noms de Duc, Rex, Imperator &c —

Question traittée par M^r. DeCorcelles

2de. La Sagesse & la Sagacité dans les Plans & la Sagacité dans les Moyens, ainsy l'etoile de Charles V. subjuga toujours celle de François Ier.

3ème. La Bonté; Sur elle seule l'Etre que nous adorons seroit l'Etre Suprême. Telles sont les qualités qui portent avec elle le veritable Empire; Il est une qualification qui le donnent aujourd'hui, c'est de grosses sommes d'argent: cette usurpation est elle sans retour?

M^r. Servant a observé qu'un homme encor veritablement supérieur aux autres, est celui qui sait dégrader & Satir, à quoi M^r. de Montesquieu ajoutoit le cynisme du Siècle moderne, toujours sûr de triompher de tous ses ennemis par ses Sarcasmes & par le poison qu'il portoit toujours sur sa plume de Rendre intimidiable

Assemblée du 6e Aoust presidée par
Mr. Vernède, Sec: Mr. Huguenin

Question sur la Sensibilité traitée par Mr. Vernède

Le Président est revenu à la Question de la Sensibilité par un Mémoire écrit avec chaleur où il s'en est déclaré le partisan zélé, sans dissimuler cependant les inconvéniens auxquels elle peut conduire, lorsqu'elle est trop exaltée: Mais il a beaucoup plus attaché à montrer le danger d'exiger opposé, celui d'en manquer, qui prive d'un des ressorts les plus actifs & le plus puissant du cœur humain & desseche une des sources les plus fécondes de douceurs & de plaisirs, relativement surtout à l'amitié: Le Mémoire a bien montré que la Société Littéraire perdroit à une trop grande restriction des Questions proposées, puisqu'elle en auroit été privée, si on eut été obligé de se tenir rigoureusement au énoncé de celle cy: (Vid. plus haut)

Extrait donné par Mr. Levade

Elle n'auroit pas eu non plus un Extrait d'un Ouvrage Anglois donné par Mr. Levade sur le même sujet Reflexions de Mme Higgins sur la S. même sujet: Elles ont paru avoir

de la Delicatesse et du Feu, mais porter plus suivant l'usage du Leg. tendre, sur l'Amour, que sur tout autre effet de la Sensibilité: La Société L. eut surtout perdu, en n'y reverant pas aujourd'hui, une observation de M. Desservant, qui a paru assés lumineuse, pour servir de Principe sur ce Sujet et être consignée dans notre Journal -

" Toutes les fois que la Faculté d'agir est proportionnée à celle de sentir, la Sensibilité produit la force d'Ame et vice versâ

Reflexion de M. Desservant

M. Levade a ensuitte attaqué la Question de la Poésie Nationale par une Plaisanterie que Lui ont fourni fournir deux vieilles Chansons en Patois Vaudois dans lequel il pense, qu'il faut chercher les Esprits de notre Poésie Nationale même dans le Savoyard, l'ancien Dialecte de ce Pais - N'avons nous donc point d'autres Muses? Et la Société L. n'auroit elle point de Membre assés Poëte et assés zélé pour la venger de ce Sarcasme!

1780.

Assemblée du 19e. aoust. presidée par Mr. Verdeil
Sec.t Saussure de Morges.

Question. Si les Suisses ont pas une poesie Nationale et en qui elle doit differer de celle des peuples Voisins.

Mr. Bridel. Mr. Bridel la traitté dans un memoire où il établit d'abord que la question doit s'entendre de la nation Suisse en general et non pas du petit Coin de pays que nous habitons, et que celui qui doit reservée en nous l'appliquant ne doit pas saisir dans le Sens où elle a été proposée.

Il établit ensuite que toute Poesie nationale pour meriter ce nom doit avoir des Caractères qui lui soient propres. Il veut que le Poëte s'attache à décrire le physique du pays, qu'il le peigne des beautés qui lui sont particulières et qui le distinguent de tous les autres qu'il saisisse les traits les plus frappans, ceux en un mot qui lui donnent une physionomie, (je me servir de cette expression). Il demande ensuite que la Poesie Nationale fut au moral une peinture animée des mœurs de ses habitans. Il fit mieux encore que de donner le precepte, il y joignit l'exemple et lut à la Société un morceau de poesie qui d'une voix unanime fut appelé Essai de poesie Nationale.

J'oubliois de dire que Mr. Bridel nous exprima ses regrets de ne pouvoir pas nous donner une notice des auteurs d'Allemande qui se sont exercés dans ce genre et que Mr. d'Ivernois qui les connoit et qui les entend s'y est engagé.

Mr. Verned. A la question quels sont les avantages et les ressources de l'age avancé. Mr. Verned a repondu par un Songe dont il a fourni l'extrait.

Sans vouloir dissimuler les inconveniens de cet age où le deperissement de toutes les facultés, et des peines plus sensibles encore viennent nous affliger, il exposa avec beaucoup de force les ressources qui lui restent. C'est le tems où l'homme exempt des passions

qui ont agité sa jeunesse, et des soins inquiets de l'age
mur peut se livrer dans une douce retraite à la
contemplation de la nature et des plus sublimes objets.
C'est alors que dans une paix profonde il voit se
former des orages qui ne parviennent point jusqu'à lui;
il tient encore au monde ce n'est que par le bien qu'il
peut lui faire; il lui offre tous les fruits d'une longue
experience qui ont mûri pour lui. Le Vieillard
peint encore du passé, le temoignage d'une conscience
pure et d'une vie sans reproche l'accompagnent partout
Enfin dans l'avenir où il se transporte souvent par
le pensée il voit un rivage ami, un port assuré après
une longue navigation. —

Assemblée du 3. 7bre presidée par Mr. Levade; Mr. de
Saussure de Morges.

Question. Si la multitude des livres n'est pas plutôt nuisible qu'utile à l'avancement des Sciences?

Saussure de Morges. Mr. de Saussure de Morges a tâché de prouver que son
Esprit se transporte dans une bibliotheque qu'il parcourt
avec rapidité. Il commence par les livres de Theologie, il
voit la nombreuse cohorte des Commentateurs, des Peres, des
Ecrivains dogmatiques et polémiques: faudra-t-il lire
tout ce fatras? Nos ces livres ont passé de mode et depuis
longtems on ne les lit plus. — Il passe aux livres de Jurisprudence, il montre dans Montesquieu l'usage qu'un
esprit qu'un homme de genie sait en tirer. — D'un trait de
coup d'oeil sur les livres de Medecine; il ne croit pas à la
nombreuse liste des maladies et des remedes accumulés par
les gens de l'art, il pense que le medecin doit plus à la nature
et à l'observation qu'à ses livres, il croit qu'on peut bien se
dispenser de lire la plupart. Il passe en revue l'Histoire,
il reduit les livres utiles dans cette classe à un petit
nombre d'Anciens et de Modernes qu'il indique. — Il observe
que tous les Systemes de Metaphysique ont été successivement
oubliés, que la Physique est à proprement parler une Science
nouvelle et qui appartient aux Modernes par les prodigieuses
decouvertes qu'ils ont faites, et que là le nombre des livres n'a —
= connu pas.

pour la morale — il dit que les anciens n'en ont point fait un corps de doctrine que depuis Socrate; les Theologiens et les Casuistes l'ont horriblement defigurée, et qu'il ne faut en chercher les vrais Effets que chez les Modernes. Il indique Grotius Burlamaqui et surtout Ferguson.

Il passe ensuite en revue les livres qui traittent de la politique, de l'art militaire, de la navigation, les Voiages les Theatres, les Poetes les Romans, les Journalistes et Compilateurs de Dictionnaires. Il voit que partout les nouveaux livres chassent les anciens; que tôt ou tard on fait justice d'un mauvais livre, on ne le lit plus, qu'un bon esprit sait même en tirer parti, come le Chymiste sait tirer des remedes salutaires des poisons les plus dangereux.

Il en conclut que la multitude des livres peut tout au plus être embarrassante mais qu'elle n'est jamais nuisible; Il declare qu'il ne peut s'affliger de l'abondance et que pour quelques indigestions il ne peut se resoudre à souhaitter une moisson plus mediocre, encore moins se reduire à manquer de pain.

M^r. Levade. M^r. Levade voit tout le contraire; en reconoissant les avantages que les homes ont pu retirer du sage depot des conoissances humaines, il ne peut que s'affliger en même temps du debordement de livres en tout genre. Il pense qu'il est des Siences dont l'home de genie peut fournir la carriere par ses propres forces, ~~telles~~ tels que les Mathematiques, la Jurisprudence, la Morale, la peinture, la Sculpture, et quelques branches même de la Poesie.

Il croit que la multiplication des livres a causé l'avortement de plusieurs beaux genies qui sans meriter [illegible] marché à pas d'home. Que les epines de lecture ont retardé la marche de la verité. Que cette multip. de livres a favorisé le gout de la fable et du mensonge; qu'elle a favorisé la paresse et nui à l'esprit d'observation; qu'elle a conservé les prejugés; fomenté les passions de vanité, les disputes litteraires; qu'elle a occasioné la perte d'un temps pretieux, et detourné notre attention de l'etude de la Nature pour nous occuper des pretendues decouvertes des homes. Sub judice lis est.

M^r. de Servant.

M^r. Vernede communique ensuite à la Société un memoire de M^r. de Servant pour servir de reponse, à la question
Quelle est la methode d'etudier le plus convenable aux differens caracteres d'esprit?

L'Auteur distingue d'abord.
1°. les especes d'esprit
2°. les especes d'etudes.
quatre facultés qualités ou facultés distinguent les esprits.
1°. la raison
2°. la memoire
3°. l'imagination
4°. le sentiment.
La Raison est cette aptitude à comparer les idées, pour en saisir avec justesse le ressemblance où la difference.
Elle s'appelle sagacité quand cette comparaison s'exerce sur des idées très complexes et s'exécute promptement. On l'appelle profondeur quand la raison liant plusieurs comparaisons conduit à une consequence très éloignée.
La memoire ne rapelle les idées que telles quelle les a reçues.
L'Imagination les combine pour en former des assemblages appellés Images, Tableaux.
Le Sentiment ou la Sensibilité est la facilité d'éprouver du plaisir ou de la peine à l'occasion des idées qui par elles mêmes ne font sur nos organes exterieurs aucune Sensation agreable ou desagreable.
Quant aux especes d'etudes: Elles concernent la philosophie, l'histoire, ou les beaux Arts.
la Philosophie comprend des Idées
l'histoire les rapelle
les beaux Arts les combinent.
Cela posé; p^r. repondre à la question proposée, il faut d'abord déterminer le genre d'etude et le caractere d'esprit.
Supposés vous un homme qui etudie quelque matiere philosophique; si la raison domine en lui, il n'a besoin que de patience et de santé: il ne rencontrera ni obstacles, ni ecueils, parce que le caractere de son esprit repond au caractere de son etude.
Mais si par ex: la memoire etoit plus forte que le jugement cet homme se rapellant les jugemens des autres plus facilement qu'il n'en formeroit lui même, seroit porté à croire sur parole et risque de n'avoir jamais que la Science d'autrui.

Je pense qu'alors il faut employer le mal même comme remède.
Je voudrois que l'on appliquât la mémoire à former et rappeller fréquemment une énumération très complette des idées simples qui entrent dans les idées complexes qu'il s'agit de comparer. En détaillant ainsi les idées, la mémoire sera exercée, et le jugement opérant sur des idées peu compliquées sera facilité.

Supposés vous que l'imagination domine dans un homme appliqué à la philosophie? S'il étudie de suite, et comme on dit avec méthode il est impossible qu'il ne tombe pas profondément dans les accès de son imagination, et dès lors la philosophie se tournera en système. Un tel homme s'il est sage n'étudiera jamais, ou ceux d'études dès qu'il se sentira entraînement qui annonce le travail d'une imagination qui remue les matériaux; il saisira tous les momens de calme et de sang froid, écrira assidûment les résultats que la raison lui aura découverts dans le délire de son imagination, et sera servira comme d'un frein à cette impétueuse faculté. C'est alors (comme le dit montagne) qu'il faut penser à vous, s'attendre soi même, ou se sauver à propos.

La sensibilité ne convient pas plus à la philosophie que l'imagination. On compare mal les objets qui nous emeuvent parce que l'on les compare par la manière dont ils nous affectent et non par leur manière d'être. Tout philosophe méditant dans l'émotion de la sensibilité communique insensiblement aux objets tous les mouvemens qui tourmentent ou flattent son âme. Voilà Rousseau doué d'une sensibilité si profonde, cette faculté a bouleversé sous sa plume tout le monde moral, anéanti les arts, séparé la société et ramené l'état de nature.

Je ne sais comment la raison peut éviter ces excès. — Les rêves de l'imagination se dissipent, mais les émotions toujours rappellées dans une ame sensible par le retour des mêmes objets se tournent en habitude profonde. Si vous n'arrachez pas un philosophe du milieu de ces objets pour le transporter dans un monde différent n'espérez pas qu'il se fixe jamais au juste milieu de la vérité. Rousseau passionnément amoureux d'une coquette, trompé par elle, conduit à partager ses goûts auroit pû rentrer insensiblement et se trouver bien dans le système social.
Cette légère esquisse sur l'étude de la philosophie considérée dans les divers caractères d'esprit peut indiquer la solution de la question proposée dans tous les autres cas.

Assemblée du 26e. Novembre, Président M. de Saussure de Morges, Secretaire par interim M. Verdeil

Peut-on, sans mériter le blâme, se dispenser d'avoir une vocation décidée dans la Société?

M. Vernede. M. Vernede a ouvert la séance par un Discours dans lequel il a examiné 1°. Quelles sont les dispositions de l'esprit & du coeur, que chaque membre de cette société doit y aporter? 2°. Quelles sont les diverses utilités des questions qui s'agitent dans la société, & quel esprit le tour d'esprit qu'il faut avoir pour y répondre pertinemment? Enfin 3e. Quels sont les meilleurs moyens d'engager les membres de la société, à y assister avec plaisir & avec assiduité? — Les qualités du coeur et de l'esprit sont selon M. Vernede l'affection, l'indulgence, l'activité et l'émulation. Ainsi, dit-il quelque part dans son discours, confiance & liberté, ainsi activité, zèle, émulation, communication libre et intéressante d'idées & de sentimens, joyes à jamais les doux fruits de l'affection qui doit régner entre les membres de cette société! — L'utilité des questions est selon M. V. de fixer l'esprit sur un sujet, de l'éclaircir de façon qu'on voye les choses telles quelles sont & non qu'elles paraissent au premier coup-d'oeil; elles servent encore dit-il, à perfectionner le talent d'écrire, ou la faculté de parler — Quant au tour d'esprit, par lequel M. V. entend la manière de concevoir & de présenter les objets, il consiste à les envisager, comme tout ce qui nous intéresse dans le monde, du côté de leur plus grande utilité, et pour cela il faut de la pénétration, de la fécondité & de la précision — Le moyen enfin de rendre les membres de la société aussi assidus que possible, c'est de joindre à l'utilité, l'agrément dont tout le monde sent les charmes.

Smith On a ensuite repris la question des vocations, à la quelle Mr. Smith a répondu, par un mémoire, où il remonte à l'origine de la Société. Ce n'est pas une institution vague et accidentelle: Elle est fondée sur la nécessité. Il la considère comme un Centre commun où toutes les parties composantes se rapportent, et dont aucune ne peut s'écarter. De là pour chacun des Membres l'obligation indispensable de consacrer à la Société l'usage de ses talens et de son industrie:

de là une mesure pour apprecier toutes les retraites
pretendues philosophiques, et celles de devotion.
M: Smith trouve dans la nature de l'Ame, et la activité qui lui est propre une 2e. raison determinante en faveur d'une vocation d'outre.
Il fortifie cet argument par une comparaison entre le Corps naturel et le Corps politique qu'il n'est pas besoin de detailler ici.
Il observe que la Société etant l'assemblage de tous les membres qui reunissent leurs pouvoirs pour acquerir et pour conserver les biens qui ne se trouvent pas dans l'Etat de nature; cette convention toute suppose dans chaque individu le vœu d'employer toute son industrie au bien general, chacun dans la Sphere qui lui est propre. Il dit quelque part que l'homme oisif est un Zero qui occupe la place d'un Chiffre sans en avoir la valeur.
Il revient à l'argument tiré de l'activité de l'Ame
Il cite l'exemple de Socrate qui, privé de toute société dans la prison où il etoit renfermé, forma une Société artificielle avec une Araignée
x Ce trait est attribué à Mr de Sauzay. Helvetius. de l'Esprit. Tom 2. pag. 280.
Il cite la loi de Solon qui traittoit comme ennemi de l'Etat celui qui dans les temps orageux observoit la neutralité.
Il termine enfin son discours par le parallele de Brutus et d'Atticus; Il nous presente Brutus mourant à Philippes victime de son attachement à la liberté et à la patrie, mais emportant avec lui l'admiration et les regrets de tous les bons Citoyens; il nous presente Atticus, Spectateur indifferent des Scenes violentes qui bouleversoient l'Etat, l'ami des Tyrans qui le déchiroient;
Il nous invite à choisir entre ces deux Caracteres et le persuade aisement que des Suisses à qui le devouement pour la patrie n'est pas etranger n'hesiteront pas dans leur Choix.
M: Levade. Après lui Mr Levade lut un discours sur la même question où il etablit que l'on peut <u>se disperser pour avoir une vocation d'outre</u> dans la Société par les considerations suivantes.

1°. parce qu'il est des hommes qui ~~ne~~ ~~paraissent~~ sont propres à aucune vocation déterminée par défaut d'intelligence ou de santé des *fruges consumere nati*.

2°. parce qu'il en est qui par le malheur des circonstances vivent et meurent sans avoir pu embrasser la vocation qui leur est propre.

parce qu'il est bien rare de pouvoir démêler cette disposition naturelle *l'indoles*, du sujet que l'on veut occuper, et que par un choix souvent prématuré et toujours difficile on fait souvent de la tête une jambe du pied une oreille, en un mot on grossit la foule des gens *ineptes* et *déplacés*.

3°. parce qu'il est dans la société une foule de vocations nuisibles à la *santé* et aux *moeurs*. tels que les danseurs Comédiens brodeurs, vernisseurs.

4°. parce que par les vices de nos institutions et de nos usages nous avons fermé à des classes nombreuses de citoyens la porte des vocations utiles. La noblesse croirait déroger si elle exerçait quelqu'autre profession que celle des armes. Le Bourgeois par un autre préjugé ne peut exercer que le commerce et les professions savantes.

parce que les professions sont estimées en raison inverse de leur utilité ce qui détruit l'ordre dans la société, et fait rechercher les unes au détriment des autres.

5°. parce qu'il est des vocations où ~~la~~ la concurrence est telle que ceux qui les exercent sont forcés de mourir de faim où il y a plus de Maîtres que d'Écoliers.

parce qu'il est des pays tels que le nôtre, où ~~[illegible]~~ des circonstances locales diminuent le nombre des vocations non seulement justifient mais forcent en quelque manière à n'en point choisir.

Mais s'il est des raisons d'utilité qui peuvent dispenser le citoyen d'exercer une vocation décidée dans la société, il n'en est point qui le dispense d'un *travail utile* proportionné à ses forces et à ses talens. Ici M. Levade cite J.J. Rousseau, définit ce qu'il entend par un travail utile et proscrit toutes les vocations oiseuses qui ne remplissent point le but de la nature et de la société.

Il offre ensuite à ceux qu'il dispense d'une vocation décidée, le choix de ces deux genres de vie vraiment honorables, *l'Agriculture* et les *Lettres*. Il conclut en faisant l'éloge le plus juste et le plus attrayant de ces deux genres de vie.

M: Vernede

M. Vernede traitta ainsi par ainit la question des vocations. Il veut qu'on substitue le mot de profession à celui de vocation qui n'est pas assez déterminé.

Toute société doit à l'appui de la part des membres qui la composent un engagement tacite de procurer le plus grand bien de cette société, et de travailler de tout son pouvoir. Le sauvage même errant dans les bois mais vivant en famille est forcé à quelques devoirs, est contraint d'exercer quelques arts. Exercer une profession est donc d'une obligation stricte, il n'y a point de possibilité absolue qui puisse en dispenser.

Trois Raisons de plus y déterminent.

1°. La nécessité de se procurer la subsistance.

2°. Le avantage attaché au travail

3°. La conscience et la satisfaction de se rendre utile à ses semblables.

Quand le premier motif n'existe pas: les deux autres subsistent. De là je conclus la nécessité de travailler utilement pour la société; (et à cette occasion M. Vernede s'étend sur les dangers de l'oisiveté, et dépeint avec gout les avantages d'une vie active de manière à la faire aimer). Enfin si les infirmités dispensent de l'exercice des professions pénibles, elles ne sauroient dispenser de l'obligation de s'occuper utilement; et ici M. V. discute la différente manière dont on peut le faire; puis il termine son discours en déclarant que tout homme qui ne s'occupe pas utilement, s'il le peut, et autant qu'il le peut, lui paroit mériter le blame de ses semblables, celui de sa conscience, et celui plus redoutable encore de son Suprême Législateur.

M: Verdeil

M. Verdeil parle ensuite. Il observe dans la société deux espèces d'oisifs qui n'ont point de vocations. Les oisifs pauvres et les oisifs riches. (Il laisse de côté cette classe d'oisifs qui dans d'autres pays font à Dieu le vœu de ne rien faire et de vivre aux dépens des autres hommes).

Quant à la premiere Classe, celle des oisifs pauvres. Il les regarde comme des membres gangreneux de la Société qui ne doivent pas plus y être tolerés que le meurtre et les assassins.

Quant à la 2e. Classe, celle des oisifs riches. Il croit que cette classe de Citoiens qui apporte à la Société une quantité quelconque de métal representatif de toutes les richesses, et par le fait de toute espèce de travaux, politiquement parlant, est quitte envers la Société. Ce sont dit il des Commerçans qui apportent leur or en échange et qui dans l'état des choses et en vertu de l'inégale distribution des richesses paient ainsi leur contingent d'utilité et de travaux par le moien de leur argent qui les represente tous.

Mais si l'homme riche considéré politiquement, est dispensé d'exercer une vocation dans la Société, il faut s'il veut être heureux qu'il en choisisse une. Il n'y a pas d'autre moien de mériter l'estime et la considération, il n'y a pas d'autre remède contre la satiété et l'ennui.

La Carrière des beaux arts et des Sciences lui est ouverte; celle de la magistrature et de l'agriculture semblent surtout faites pour lui.

M. de Staël de Holstein lut aussi quelques observations sur le même Sujet.

Il observa que la question ne pouvoit s'entendre que de cette Classe de Citoiens que leur aisance exempte de la nécessité physique d'exercer une vocation et à qui le bon état de leurs facultés permet d'ailleurs de faire ce choix; car il seroit absurde de [illegible] tous ceux que la faim talonne, ou à qui des vices de constitution ou au physique ou au moral interdisent toute espèce de vocation; ceux ci dit il sont condamnés à l'existence, ceux là sont nés pour le travail, la question ci dessus se réduit donc à ceci. Si cette classe de Citoiens que la fortune a mis au dessus du besoin et que la nature a bien organisés peut sans meriter le blame se dispenser d'avoir une vocation déterminée dans la Société.

M. prétend que non, et il tire ses raisons.

Du pacte social qui oblige tout les Citoiens à se dispenser pour tous.

Il répond à l'objection que pourroit lui faire que le besoin de la Société ne sont plus aussi pressans, et que la Société peut bien se passer de quelques uns de ses membres: Il demande qui osera décider cette grande question; quel est le Citoien qui le premier osera dire. Je pourrois bien être cet homme, mais on peut se passer de moi. Rien —

2.° Il tire un 2.d argument de la nature même de l'esprit
humain, de son activité qui demande un aliment, de
sa legereté et de son inconstance qui demande un objet.
3.° Il trouve une 3.e raison dans la facilité de faire un
choix dans la multitude de vocations. Il met au rang
des vocation decidées l'agriculture et les lettres. —
4.° Il insiste et cherche à prouver que cette classe de Cyt.oyens
privilegiée est tenue à plus de devoirs envers la Societé,
puisqu'elle lui doit davantage et qu'elle a plus de moiens
pour s'acquitter.
Il étend l'obligation d'exercer une vocation à tous les
age à moins d'impossibilité absolue; cette obligation étant
fondée sur la nature de l'home et sur le pacte social ne
souffre pas d'autre exception.
Il conclut en invitant la Societé à s'occuper des moiens de multiplier l'industrie
que tous les bras leur dit il se reunissent à votre voix, pro-
-tégés de la debile enfance et de la caduque vieillesse; Societé
chassé les frelons de votre ruche, ou plutot forcés les à un utile
travail.
Les autres membres ~~presens~~ se deciderent tous en fa-
veur d'une vocation quelconque; ils trouverent que les in-
conveniens devoient rendre prudens sur le choix, mais
qu'ils n'étoient point une raison suffisante pour en dispenser.
Assemblée du 3.e X.bre President M.r Fergusson.
Sec. Saussure de Morge.

question. Quelle est l'utilité des questions proposées dans
la Societé?

M.r Smith. M.r Smith la traitée d'une maniere generale et
l'a etendue des questions proposées dans les So-
ciétés litteraires au lieu que l'intention de M.r Vernede
qui l'a donée etoit de la borner à la notre.
Voici come il s'exprime.
L'home est né foible et dependant il a besoin de secours
il est ignorant il a besoin de lumieres; de là la necessité
des Societés politiques pour le proteger, et de tous les
secours possibles, pour l'instruire.
C'est à quoi les Societés litteraires ont pourvu abondamment
Ce sont elles qui ont rassemblé les etincelles de savoir
eparses et isolées pour en composer des masses de lumière,

Ce sont elles qui ont recueillis des germes precieux que l'ignorance
auroit laissé etouffer et qui les ont fait eclorre. C'est à
elles que sont sortis tant d'hommes celebres qui sont placés
au rang des bienfaiteurs de la Société.
Après avoir exposé les avantages des Sociétés litteraires
M. Smith passe en revue les questions qui y sont proposées -
1: Il observe qu'elles ont pour but de rassembler les
materiaux de la Science epars sur tout le globe, d'exciter
à la recherche de la verité, et de repandre l'Esprit philo-
sophique dans tous les ordres des Citoiens.
2: Il voit dans les questions proposées tout autant de
déclarations de guerre aux préjugés de toute espece qui
défigurent la Science et la Raison.
Il voit enfin toutes les parties des Sciences celle surtout qui
ont pour base l'observation et l'experience s'agrandir depuis
l'établissement des Sociétés litteraires, un degré de clarté
et d'etendue ~~quel~~ quel elles n'auroient jamais atteint
Il loue les travaux des Academies de Suede et de Paris.
Toutes les parties de l'Histoire nat. nous dit-il ont été exposées
dans l'ordre le plus naturel et disposées par les mains les plus savantes
et les plus habiles.
Les objets microscopiques, le monde infiniment petit a été
~~découvert et observé~~
C'est à ces Sociétés que l'Anatomie doit ses connoissances, et la
Medecine ses vrais principes.
C'est là surtout que la philosophie a commencé à prendre une
forme nouvelle et à parler le langage du bon Sens.
Ce sont elles qui ont brisé le fond de cette Logique Scholastique
qui enchainoit ~~le~~ l'esprit à des mots.
Ce sont elles qui ont epuré les langues de l'Europe, et qui ont
introduit parmi les Savans cette urbanité, et parmi le peuple en
general cette douceur de mœurs qui fait de l'Europe entiere
une seule Société une seule famille.
Tout reste cependant pas fait encore nous dit M. Smith. Il faut reconci-
cilier la philosophie avec la religion sa premiere et sa plus sure
Compagne. Il faut perfectionner et epurer l'Histoire. Il faut reduire
la Chymie à l'Experience et en bannir l'Esprit Systematique. Il
faut enfin ramener le langage à sa premiere simplicité.

le Champ est vaste et ouvert à tout le monde et M. Smith nous invite à y entrer. Mais longtemps rendu il la Suisse a sacrifié à la gloire des armes, il est temps pour elle de prétendre à la palme du génie.

M. Verdeil qui a parlé ensuite a observé que les Sociétés littéraires sont peu opposé aux Sciences et aux lettres tous les avantages qu'on devoit naturellement en attendre. Il a montré que Newton, Galilée & quelques autres avoient composé leurs immortels ouvrages avant d'appartenir à aucune Société. M. Bugnion a confirmé cette observation par d'autres exemples.

M. Verdeil M. Verdeil écartant toute question étrangère a trouvé que les questions proposées dans la Société étoient utiles. 1: à fixer l'esprit sur un sujet déterminé, 2: à rendre les idées distinctes 3: à fixer l'attention sur des objets importans. 4°. à étendre les connoissances par la variété des objets qu'elles invitent à traiter, 5: enfin à perfectionner le talent d'écrire, et la faculté de parler.

M. Dyrenfurth nous rappellant l'institution premiere nous a fait observer qu'en discours n'étant ainsi que l'opinion mise par écrit on ne devoit pas interrompre l'ordre accoutumé pour en parler alors, mais traiter la question proposée en suivant l'ordre accoutumé.

Quant à l'utilité des questions proposées dans la Société, il observa qu'étant bornés à des objets de pure littérature ou de morale nous ne pouvions pas prétendre à une grande utilité ni par conséquent à la gloire, mais que nous étions encouragés puisque dans notre Société nous trouvions la liberté, l'égalité et le plaisir.

M. Bugnion M. Bugnion revint ensuite sur le tapis la question des Vocations traitée dans la Séance précédente, et nous lut un discours où il établit que l'on peut sans mériter le blâme se dispenser d'en avoir une décidée dans la Société, quoiqu'il soit de l'honneur de chacun d'être occupé.

De toutes les espèces d'hommes qui vivent sur la surface de ce globe, le nègre est le seul qui regarde l'oisiveté comme le souverain bien. Que ce soit en lui un effet du climat, de l'instinct, de l'habitude ou même de préjugés religieux; c'est un fait, et un fait qui le distingue de tous les autres habitans de la terre, surtout de l'homme civilisé qui ne peut jamais être parfaitement oisif.

Tous les hommes désirent un état d'activité qui l'éloigne plus ou moins, pendant le tems qui couvre de la poursuite d'un objet quelconque de leur ambition, et qui les accompagne même, dans le temps marqué par eux pour le repos et pour la jouissance; Témoins les choux de Dioclétien à Salone, ceux du Prince Ferdinand à Bohême, et tous les choux plantés par des mains moins distinguées et qui se destinoient au repos. Témoins, le dégoût et l'ennui qui ont assailli tant de fois dans la retraite l'homme qui a atteint l'objet de sa ~~poursuite~~. Vérité confirmée par l'exemple de tous les souverains qui ont abdiqué l'Empire et dont à l'exception de l'imbécille Casimir il n'est aucun qui n'ait voulu le reprendre. Témoin le mot de Tamerlan à Samarcande. Que

Rien donc de plus démontré en morale que la nécessité du travail pour le bonheur.

Voltaire dit Le Travail est souvent le père du plaisir. Mais quelque vrai que soit ce propos, on ne doit pas en déduire le blâme de tout homme qui n'exerce pas aujourd'hui une vocation d'utilité dans la Société.

Dans les commencemens de la Société il étoit de nécessité absolue que chacun fut employé que tout Citoyen exerçât un art une profession; mais dans l'état actuel des choses on peut fort bien s'en dispenser, il y auroit même du grand inconvénient à établir le système contraire. Supposons par ex: que chez nous chacun prît la bêche et cultivât son champ ou la vigne de ses mains, que deviendroient ceux qui les cultivent? les plus foibles se vouerent aux arts, les plus intelligens aux professions lettrées et chacun exerceroit un art une profession. Mais quelle sera la classe de Citoyens qui mettra ces derniers en œuvre? ~~Vous~~ ne verra-t-on pas alors plus de Médecins que de besoins plus d'Artistes que d'Amateurs, plus de Médecins que de malades. Que, et des

cette Société si bien ordonée ne venait on pas lindustrie
anéantie et la moitié des Citoiens mourant de faim.
Cest ce qui a fait dire au Marquis de Beccaria.
Cest ne faut pas confondre loisiveté funeste à la Société
avec loisiveté des Richesses fruit de lindustrie.
Il faut lire dans le Discours de M. Duphot tout le morceau
qui y est cité tout au long.
Il adresse ensuite aux Riches, cette Classe de Citoiens
privilegiés; Sans entrer dans aucun de, vos relations
laborieuses de la Société, il en est leur dit il de plus
noble à leur portée. Que de vertus à pratiquer? quel
devoir à remplir! Qui est à même à rendre dans la disgrace
une famille honnête à soutenir, des projets utiles à encou-
rager, des arts à faire fleurir? aux. Cest donc que lon
peut dire avec verité que Sans etre ni Magistrat, ni
Guerrier, ni Docteur, ni Marchand, ni Artiste ni Culti-
vateur. N'est aucun citoien qui ne soit oiseux.
M. Dyverdun invité à nous dire son avis, répondit en deux
mots; que lhome etoit né pour le bonheur, et pour la
paresse, celui à qui les Dieux avoient donné de gouter ce
bien pouvoit Sans meriter le blâme se dispenser décrire
une relation étudiée dans la société, mais que Sous peine détre
il devoit cultiver son jardin.

10e. Xbre. Lassemblée du 10e. Xbre. Président Mr. de Mollens
Sec. Saussure de Morges.

Question. Quels Sont les avantages et les inconveniens de la
memoire?

Mr. Levade avant dy répondre a déposé Sur la Table
des Theses ou il offre de Soutenir envers et contre tous
que la memoire nous rend pedans, paresseux, Singes
dans nos opinions, opiniatres, contens imperfectionables.
Quelle Sopose aux progrès des Sciences, nuit aux
efforts du genie, lasse et le Surcharge.
Lune cette faculté semble tenir particulierement à
la matière?
Quelle Sujette à de grandes vicissitudes, celui qui
na que Sa prodigieuse peut Subitement etre ruiné.
Enfin quelle est plutôt le compagnon du Sens que de
lesprit et du genie?

Mr Levade lut ensuite une piece intitulée Procès à la memoire, où il accuse des faits les plus graves.
Il l'accuse d'avoir nourri son enfant de coste à dormir debout
Il l'accuse d'avoir profité de sa jeunesse pour meubler son
debile cerveau de préjugés de toute espece. Quelques pas
de Latin, de Grec ou d'Hebreu, appris au prix de ses repos
de sa gaieté et de ses reprimandes corporelles ne sont pas des
dons dont elle doive se vanter.
Il fournit ensuite une liste de griefs particuliers. mais
comme il est question de faits, et de faits très agreablement
decrits je ne pourrois en faire l'extrait sans les affoiblir
et je vous renvoie Messieurs à l'ouvrage même.
17e Xbr. La question ci dessus parut importante, on la traitta encore
dans l'assemblée du 17e Xbr. presidée par Mr le Juge
Jaï: Saussure de Morges.
Mr Bugnion l'ouvrit par un discours où il établit les
avantages de la memoire.
Il pose d'abord quelques principes, et c'est de leur develop-
pement que sortent les preuves qu'il fournit, les prerogatives
de la memoire dont il fait d'abord le defenseur.
Il pose d'abord 1° Que de toutes les facultés que nous pos-
sedons celle la plus generale et la plus aisée à perfectionner
est la memoire.
On ne se donne point de l'esprit, on ne se donne
point de l'imagination, on acquert encore moins le Genie
Voilà selon Mr Bugnion des verités bien établies, et que
les efforts de tant de Sots qui courent après l'Esprit
sans jamais l'atteindre, de tant de froids Versificateurs
que font des vers sans Poëtes, et de tant d'Ecrivains
qui pretendent au Sublime tombent dans le Galimatias
demontrent bien evidemment.
Mais il n'en est pas ainsi de la memoire. C'est
personne qui n'en ait reçu la portion, et qui ne puisse
l'augmenter; quelque chétive qu'elle fût dans son origine.
Il cite Mr Bugnion cite quelques exemples. Celui de
Montaigne que Mr Levade lui a contesté avec quel-
que raison, le trait cité par Volf, ceux enfin de deux Abbés
qui nomme Bignon et de Chilidon qui lui paroissent des prodiges de
memoire;

et qui prouvent la perfectibilité de cette faculté premier thème qu'il avoit à démontrer.

2°. Le second principe qu'il établit est celui ci. C'est que de toutes les facultés c'est la plus utile au plus grand nombre d'hommes

Il n'est aucun Etat, aucune profession qui puisse s'en passer; Et pour commencer par les plus relevées, le General, le Magistrat, le Medecin, l'orateur doivent à cette faculté la plus grande partie de leur lumière. C'est à la fidelité de la memoire à lui représenter la disposition actuelle de son armée, le point de vue relatif de l'ennemi, et le Caractere du pays que le General doit ses plus sages dispositions. C'est à l'étendue de cette faculté à la sureté de ses dispositions que le magistrat doit la plupart de ses arrêts. C'est elle qui dans les moments difficiles présentera au Medecin tous les cas semblables qui peuvent l'éclairer. C'est elle enfin qui prompte, et fidèle jusqu'à la plus scrupuleuse exactitude permettra à l'orateur de se livrer à tous les mouvements de son Eloquence.

La memoire n'est pas moins utile aux professions obscures. Tous les arts mechaniques la supposent à proportion parce ne demandent pas d'autre faculté. L'usage est ici ce qui tient lieu de memoire étant achevé, l'ouvrier selon M. Duguier n'a plus rien à faire que répéter toute la vie ce qu'il a appris une fois.

La Société même y trouve son compte, il y a plus de besogne, et de bonne besogne faite ainsi qu'autrement.

3°. Le troisième avantage de la memoire est la certitude, la sureté de ses decisions.

L'Imagination nous séduit par ses prestiges, l'Esprit nous égare par de fausses lueurs, la memoire seule fidele dans ses rapports nous éclaire sans nous ébloüir, et à la lumiere du passé guide seul present au besoin nous trace une route sûre là où les autres facultés ne font souvent que nous égarer.

Après avoir ainsi établi les avantages de la mémoire Mr. B. passe aux inconvéniens qu'on lui impute ordinairement. On l'accuse dit il de nuire à l'esprit et d'usurper le Jugement. Pour y répondre l'auteur fait une distinction. On peut meubler sa mémoire de mots de faits et de pensées. Celui dit il qui pervertissant l'usage de cette faculté la borne à cette première fonction, s'expose au reproche qu'on lui fait et bien loin de le défendre Mr. B. l'abandonne entièrement. Je ne prétends pas non plus défendre cet autre qui se contente de charger sa mémoire de faits; mais il ne saurait voir d'inconvénient à ce que mémoire qui forme un vaste dépôt de pensées; bien loin d'appauvrir l'esprit de celui qui la possède elle ajoutte à ses richesses celles de tous ceux qui ont pensé avant lui, elle prévient les écarts de son Imagination; Elle fournit en un mot la matière première que le Génie travaille, élabore, et qui distillée dans les cerveaux des Bacons de Montagne de Montesquieu de Leibnitz et des Locke a produit les ouvrages immortels qui éclairent et instruisent le monde.

Mr. B. après cela est bien en droit de nous dire. Qu'il ne faut pas dépriser la mémoire, qu'il faut apprendre à connoître ce qu'elle vaut, et surtout la cultiver.

Il recommande pour cela l'attention, l'assiduité et l'ordre; C'est à lui que l'on doit les prodiges de mémoire dont l'histoire fait mention.

Mr. Gillies parla ensuite. Il ajoutta à l'éloge qu'il avoit fait de la mémoire dans la séance précédente plusieurs observations intéressantes.

Les Philosophes nous dit-il ont partagé des facultés de l'ame comme de tout autant d'êtres différens, Ils n'ont point aperçu qu'elles appartiennent toutes à un seul et même sujet, et qu'étant bien dirigées elles s'entraident mutuellement.

Vouloir donc en exercer une au préjudice des autres, c'est manquer son but et donner dans un écueil qui nuit à la perfection du tout.

C'est ainsi que la décadence de l'Empire, la mémoire s'étoit trop et mal employée, témoin ce trait cité par Sénèque de cet homme qui en citadant lire ou réciter 300 vers étoit capable de les répéter sur le champ à rebours en commençant par la fin. Cet exercice n'étoit pas [illegible], c'étoit un tour de force qui ne pouvait avoir lieu qu'aux dépens des autres facultés.

Il developpa ensuite le principe par le quel la memoire conserve la trace des objets, suivant la Doctrine de la Philosophie nouvelle qui suppose que nos idées se forment par association.
Il insista fortement en faveur de la memoire. Il dit qu'une memoire bien exercée fournoit un magazin dont l'esprit tiroit le plus grand parti.
Il avança même que la Raison qui est le Juge du vrai come le Gout est le Juge du beau sont à peu près partout les mêmes et que ce qui constitue la plus grande difference entre les homes vient du plus ou du moins de memoire.
Il nous dit enfin que si l'on ne voit plus de nos jours de ces genies transcendans tels que les Themistocle, les Epaminondas &c il falloit s'en prendre au peu de soin que l'on prenoit de nos jours à cultiver la memoire.

Mr de Montolieu — Mr de Montolieu d'accord avec Mr Gillies sur les prin[cipes] lui contesta les consequences qu'il en avoit tiré. Il ne pense pas que les Grands homes cités par Mr G. et dont la Grece se glorifie ayent été tels à raison de leur memoire. Il croit qu'ils ont apporté en naissant des dispositions naturelles à ce qu'ils ont été dans la suite et que les circonstances ont developpé ~~ent~~ en eux des talens aux quels la memoire contribue mais qu'elle ne done pas.

Mr Bridel — Mr Bridel lut ensuite une piece en vers, à la quelle je vous renvoie. Un Extrait ne pourroit que la defigurer. Je passe donc à quelques reflexions que Mr Bridel a faites sur la memoire des Enfans.

1. La memoire nous dit il etant intimement liée avec l'imagination, les premiers objets dont il faut occuper leur débile cerveau sont des Images qui se fixeront d'autant mieux dans leur memoire qu'elle sera secondée par l'Imagination.

2. Il veut ensuite qu'on fasse apprendre des vers aux Enfans parce qu'ils sont plus faciles à retenir que la prose.

3. Il recomande quelques unes des fable de la Fontaine, celles dont la morale est facile à saisir; Il voudroit qu'on en fit de nouvelles pour eux, il dit avec la modestie qui lui est naturelle que le titre de Poëte des Enfans ne seroit point à dedaigner.

4e Il insiste pour qu'on ne fasse rien apprendre aux Enfans que ce qu'ils conçoivent clairement.

5e Quand la mémoire d'un Enfant aura été exercée sur la Poésie il demande qu'on le fasse d'abord par des nuances bien ménagées on l'exercera sur la Prose poétique, puis sur la Prose simplement dite.

6e Enfin Mr Bridel recommande aux Instituteurs d'observer les différentes espèces de mémoire des Sujets qui leur sont confiés pour les exercer chacun à la manière qui leur est propre.

Mr Verdeil Mr. Verdeil exposa ensuite dans son opinion les Systèmes de Locke et celui d'Helvetius; il établit avec le premier que nous naissons tabla rasa, et avec le second que toutes nos facultés sont les fruits de l'éducation que nous avons reçu.

Il tira de ces principes ces deux conséquences.

Que le Genie et l'esprit étant acquis, tout comme la mémoire on ne peut cultiver celle ci qu'aux dépens des autres.

Que la mémoire la plus ordinaire suffit si elle est bien employée et qu'on peut atteindre à tout sans le secours d'une mémoire extraordinaire.

Ces conséquences ne furent point admises par ceux qui parlerent après lui. Mr Verdeil nourrit qu'il avoit toujours senti les avantages de la mémoire, et que dans son Etat il avoit apperçu que ceux qui en étoient pourvûs le plus abondamment avoient eu le plus d'avantage et de succès. Mr Lavada lui contesta le principe. Il ne croit pas que le Genie et l'Esprit soient acquis, mais il pense qu'on cultivant uniquement la mémoire on nuit souvent à toutes les autres. Mr de Corcelles observa que dans la Société la mémoire supplée souvent à l'Esprit et fait faire à bien des Sots une assez bonne figure dans le monde.

Au milieu de cette diversité d'opinions Mr d'Yverdon prit une route nouvelle. Il jugea que le côté Metaphysique de la question avoit été suffisamment observé, et qu'il étoit tems de l'envisager du côté pratique; en conséquence il invita l'assemblée à prendre en considération la question suivante.

Si il faut commencer l'éducation des Enfans par cultiver leur mémoire et comment il faut la cultiver. Après quelques débats on convint de s'en occuper dans trois semaines, et la séance finit.

24e X6.

Assemblée chés Mr. Polier de Loys, Secr.
Saussure de Morges.

Question. Quelles Sont les Causes qui rendant l'Infanticide
comun et quels Sont les moiens d'y remédier?

Deux personnes Sont traitées par écrit, Mr. Levade et
Mr. Vordeil.

Mr. Levade recherche d'abord les Causes de l'Infanticide
Il en indique trois generales. 1° La Severité avec la
quelle on juge le Sexe 2° Le Luxe 3° Le manque d'établis-
semens utiles.

Dans la distribution que les hommes ont faite des devoirs
ils ont mis nous dit il, la chasteté au premier rang de
ceux qu'ils ont imposé aux femmes; ils ont fait de ce devoir
la principale vertu du Sexe, celle à la quelle ils
ont attaché le plus grand prix. De là le desespoir de celles
qui ont le malheur de Succomber et d'y porter atteinte
et qui ne voiant plus d'autre moien de se Soustraire à la
honte Se precipitent dans un Crime qui leur fait honneur
Sans doute mais qui Seul peut Sauver leur reputation.
La 2e Cause est le Luxe qui introduisant dans toutes
les Classes de Citoiens des besoins factices rend les mariages
plus rares les Convenances plus difficiles, et multiplie
ainsi le nombre des hommes qui attaquent et des malheureuses
qui cedent.
La 3e Cause est le manque d'Etablissemens, d'Hopitaux de
maisons d'Enfans trouvés. Tous les pays qui n'en ont pas
Sont exposés à ces Scenes horribles qui revoltent la
Nature et qui la deshonorent.

Après avoir indiqué les Causes Mr. Levade passe aux
remèdes. 1° Il faut dit il traiter le Sexe avec moins de
rigueur lui pardonner une foiblesse pour lui epargner un
Crime, ouvrir la porte au repentir, lui montrer un retour
à la vertu comme possible, et Ses droits à l'estime publique
comme n'etant pas perdus pour jamais.
2° Il faut diminuer le Luxe. Quel est le Père de famille
qui hésitera de faire aux mœurs de Ses Enfans le Sacri-
fice de toutes les richesses dont Ses voisins embarras-
sent ou ornent leurs maisons. Quel est le Citoien qui

persuadé des Suites funeste du Luxe récentent pas de la Société et ennemi intérieur qui la consume et qui la détruit.
3° Il faut fonder des hopitaux, de maisons d'Enfans trouvés. Pour tous les établissemens Mr Levade propose une taxe Sur tous les Celibataires à comencer dès l'age de 30 ans.

Mr Verdeil Mr Verdeil traita ensuite la question et entra dans de plus grands détails, et nous dit qu'il falloit chercher les Causes de l'Infanticide: dans
1° l'Esprit de la Société par rapport aux femes, qui fait de la chasteté leur qualité la plus essentielle et qui leur en fait envisager la perte comme un malheur inséparable de la même idée qui dans le sentiment d. Mr Levade.
2° Dans la Severité des loix Consistoriales, qui sont le plus souvent tyranniques et injustes, qui punissent indistinctement et la malheureuse qui a été Seduite et celle qui Sait prostituée, et qui par la publicité qui les accompagne toujours précipitent leurs victimes dans un Crime qu'elles veulent prévenir.
Dautres Causes secondaires se joignent quelquefois à ces deux. Les mauvais traitemens de leur famille, l'impossibilité de trouver un mari, l'impossibilité de cacher l'enfant nouveau né, de le Soustraire à l'inquisition des Consistoires, le manque de fortune, la mauvaise education qui détruit toute espèce de Sensibilité, la facilité enfin de détruire son fruit, toutes ces causes agissant ensemble ou Séparement produisent selon Mr Verdeil ces Suites horribles qui affligent l'humanité.
Il passe ensuite en revue les moyens employés pour reprimer ce crime. Il les reduit à quatre. Les Chatimens, les Recompenses les Hopitaux et les maisons d'Enfans trouvés.
Les Chatimens dit il ne Sont pas proportionés. La mort pour la mere désolée qui a détruit Son fruit, est un asile contre l'ignominie. Ce n'est plus une peine puisqu'elle la Soustrait à ce qu'elle redoute le plus, à la honte à la quelle elle a Sacrifié les plus doux Sentimens de la nature.
Il croit qu'une existence prolongée dans l'ignominie, Seroit un moien plus efficace que le Supplice qui finit tout.
Les Recompenses offertes dans quelques pays et particulierement en Russie où la femme qui vient accoucher dans quelques des maisons destinées à cet usage, est bien reçue, bien traitée et renvoiée avec une Somme d'argent, ces recompenses dit il semblent aller au devant du crime et devoir toujours le prévenir. mais outre qu'elles suivent aux moeurs et encouragent le désordre elles pèchent dans le principe, elles n'empêchent pas la honte

chez laissent la femme qui les a reçus exposés à l'ignominie ; ce moyen est donc encore insuffisant.

Les hospitaux ne remplissent pas non plus le but qu'on se propose. Ils sont soumis à une espece d'inquisition : l'accouchement y est rendu public, ils ne sont tout au plus utiles qu'à cette Classe de femmes qui manquent de tout.

Les maisons d'Enfans trouvés sauvent sans doute bien des Enfans, mais elles laissent les mères exposées.

Il faut donc de nouveaux moyens et M. Verdeil les propose.

Un Etablissement pour les Enfans. Un second pour les femmes.

Dans le premier les Enfans seroient reçus, allaités, elevés instruits et recevroient une vocation ; pourroient être retirés moyennant certaines précautions qui constateroient leur existence.

Le second seroit un azile illimité, où les femmes seroient reçues en tout temps et seroient gardées aussi longtems qu'elles jugeroient convenables ; L'Etat devroit fournir les fonds de ces deux établissemens.

Plusieurs autres membres parlèrent aussi, mais comme leurs opinions ne different pas de celles de MM. Levade et Verdeil dont je viens de rendre compte, je ne m'y arrêterai pas pour éviter des repetitions.

Je rapellerai seulement une observation de M. Bugnion sur les mariages. Il y en avoit de plus rares chez les Romains et chez les Grecs, et ces nations plus sages que nous en rendant les chaines moins pesantes alloient au devant de bien des maux auxquels l'indissolubilité des nôtres donne lieu.

M. Smith ne croit pas que l'on doive attribuer l'infanticide aux Causes ordinaires. Il en est dit il de ces malheureux
qui détruisent leur fruit comme dans le genre animal où l'instinct est si fort ; quelques exemples rares & isolés qu'il faut assigner à un dérangement total dans le cerveau, une aliénation d'esprit extraordinaire.

M. d'Yverdun voudroit détourner la Severité des loix sur les Séducteurs.

En general la question a paru compliquée ; on a trouvé qu'il étoit difficile de concilier la morale avec la politique, et qu'il seroit peut être dangereux dans de petits pays d'adopter la pratique des grandes Monarchies.

1781.

7e Janvier. Assemblée presidée par Mr Smith, Secr. Saussure de M.

Question. Si ce n'est pas une opinion nuisible à la Société que les femmes ne puissent jamais faire les avances.

Mr. de Montolieu s'est excusé de traiter un sujet sur lequel J.J. Rousseau s'est exercé et où il a déployé toute son eloquence, il s'est contenté de nous faire part d'une lettre anonyme dont la Société a entendu la lecture avec le plus grand plaisir. C'est un zelé partisan du beau sexe qui l'avertit du danger qui le menace. Dans une société d'hommes lui dit il, une voix s'est élevée pour attaquer vos droits les plus precieux, une voix a fait entendre le cri de révolte et de trahison. pourquoi les femmes ne feroient elles pas les mêmes avances que les hommes? — Je vois vous pas que sous le pretexte de rétablir l'égalité on veut vous arracher votre Empire. Vous regnez sur nous " par la pudeur qui irrite nos desirs par vos graces qui les attirent, par la tendresse qui nous enchaine, par mille secrets qui nous séduisent et qui nous asservissent " vous regnez, et un sexe jaloux et despotique veut entrer en partage avec vous.

Sans vouloir discuter la legitimité de vos droits, armés vous pour les défendre. Voilà en cas de défaite les pertes affreuses dont vous auriez à gémir. " Voilà tout à coup vos prestiges détruits! Voilà " les Romans séduisans et vous priver de leurs leçons, de leurs aimables et flatteuses illusions! Au charme de vos loisirs! Voilà la " touchante Elegie, la tendre Eglogue rentrer dans le néant! " Voilà le cortege d'amies, utiles complaisantes qui faisoient " voltiger autour de vous la douce espérance qui vous sauvoient " les regrets qui ennoblissoient toutes vos entreprises et quelquefois " vos torts; les amies enfin connues sous le nom de confidentes sont " désormais proscrites, Car il n'y a plus de secrets!

" Il n'est plus ce tems Licidor où les noms de ta maitresse et le " tien tracés sur le sable léger l'avertissoit en passant de ton " martire! Il n'est plus ce temps où l'Echo doublant ta voix, lui " répetoit ce que ta bouche nioit lui faire entendre. Il n'est plus ce tems " où ta Lyre montée sur de tendres accords lui exprimoit ce que ta " bouche n'osoit lui dire! Ce tems où l'on voyoit le Hêtre presque " dépouillé de son ecorce par les secrets que les amans timides venoient " y déposer! Non, non, l'Echo, le hêtre, le Sable leger, la Lyre touchante " ne seront plus désormais les organes du sentiment. Car ... il n'y " a plus de secrets!

l'anonyme

Femmes prudes et galantes ce nest point à vous qu'il s'adress.
« Votre noble courage a prévenu la proposition du partage
des avances. » et vous en recueillés les fruits. Cest vous femes
tendres et sensibles, cest vous seules que lon attaque et
dont les droits sont contestés aujourd'hui. Conservés les, vous=
défendés vous, combattés pour le Mystère pour la volupté
et pour l'amour.

vous en conjurons tous avec l'anonyme

Mr Levade répondit aussi à la question.

Mr Levade

L'usage qui interdit les avances aux femmes indique
selon lui une convenance qui tient à la nature des deux
sexes.
La foiblesse qui est le partage ordinaire des femes et la
pudeur qui fait leur plus bel ornement excluent toutes
les démarches que loin a désigné par le nom d'avances et leur
prescrivent toutes les regles de bienséance aux quelles l'usage
les a soumis.
Les femes plus sensibles et plus précieuses risqueroient un
choix imprudent si elles etoient autorisées à le déclarer.
Celles qui auroient essuié un refus naitroient pas la
ressource des hommes qui vont porter ailleurs leurs hommages
elles seroient marquées du signe de reprobation et seroient
en danger de le porter toujours.
Cependant leur sort nest point à plaindre. La nature
les dedomage de la contrainte que l'education leur impose
et leur inspire mille moiens délicats de faire connoitre leur
penchant. Un geste, un mot, un coup d'oeil; leur silence
même est expressif. A dit plus à qui sait les entendre
que nos discours etudiés nôtre jargon et nos importunités.

Mr Polier

Mr Polier nous fit ensuite part de ses observations.
Le desir de plaire etant la passion dominante des femes,
leur a inspiré les moiens les plus ingenieux pour y reussir,
et leur a dicté dans tous les temps toutes les démarches
qui pouvoient remplir le but: Ce nest donc pas de la gene
d'avances si anciennes et si universellement employé qu'il ~~est~~
s'agit
~~question~~ aujourd'hui, et Mr Polier suppose que l'auteur de la
question veut transformer les femes en hommes, rompre la
barriere que la pudeur et la modestie ont mise entre les
deux sexes, donner lieu à une multitude de conjonctions
forcées et abolir tout d'un temps l'institution du
mariage.

Il se livre un moment à cette Idée qui l'amuse, et supposant l'ordre établi, renverse; il voit les femmes à la poursuite des hommes, la faiblesse attaquant à la force, la beauté courant les champs, et implorant la pitié des chasseurs qu'elle ne peut attendre et qui la laisse inhumainement dans les rangs qui la déchirent.
Il revient ensuite à son sujet. Il nous dit avec le bon Pangloss que tout est bien dans le meilleur des mondes et que nous ne devons rien y changer.
Il ne doute pas que les femmes qui se plaignent si souvent des loix que nous leur avons imposées ne soient dans le fait les auteurs de celles qui sont établies. C'est ce pas Vénus dit il avec Montaigne qui a ainsi haussé le prix de la marchandise par le maquerelage des loix. connoissant combien cet un bien déduit si on ne le faisoit valoir par fantaisie et par cherté

Il observe que c'est la marche de la nature dans toute la Création; le mâle est fait pour l'attaque, c'est intervertir l'ordre que de vouloir qu'il soit attaqué. Il prétend que c'est l'art que les femmes mettent à leur défaite, la resistance qu'elles nous opposent qui met le plus grand prix à leurs faveurs. La beauté toute puissante qu'elle est ne peut se faire savourer si nous ne croions qu'elle cède à notre importunité d'une force forcée (Montaigne)

M. de Corcelles vint ensuite et traita la question avec plus d'étendue. Il établit d'abord que le mot d'avances et toutes les démarches qui supposent. doivent s'entendre des femmes aussi bien que des hommes, et que la tendance mutuelle a lieu et doit avoir lieu des deux Cotés.
Il en appelle à l'experience de tous les temps et de tous les lieux.
Il convient qu'au dehors et ensuite de certaines conventions qui ne sont proprement que d'étiquette l'homme doit faire les premiers pas, (il demande en mariage, il fait la première visite, &c) mais que dans le fait, les femmes en font d'aussi efficaces de leur côté, chacun d'une maniere différente à cause de la différence des sexes, mais toujours dans un rapport direct et comme fondé sur le désir de l'union.
Il regrette de n'avoir pas la double prérogative de Tirésias pour déterminer la proportion dans le plaisir chacun des deux sexes est attiré l'un vers l'autre, il croit ne pas faire tort au plus sensible

— des deux —

en supposant la tendance égale, il établit la commune mesure du désir pour un sujet incapable propre à éclaircir la question du jour.
Il cite des faits imposans à l'appui de son assertion. L'exemple de Ruth qui vient au lit de Booz à nuit tombante.
Il cite la fable qui naît que l'histoire de l'antiquité la plus reculée, et où les Déesses ne dédaignoient pas de rechercher de simples mortels.
Il cite les courtisanes fameuses de la Grece et de Rome.
Il nous dit que la décadence de l'empire au temps de l'irruption des Barbares si les femmes étoient plus contraintes, toujours il y en avoit assez qui constatoient par des faits éclatans un privilege au quel elles ne veulent point renoncer.
Il trace l'origine de l'opinion qui leur interdit les avenues.
Il la trouve dans l'Etablissement de la Chevalerie. Alors nous dit il le Sexe sensible mais vain sacrifia le plaisir à la gloire, il se montra plus jaloux de commander que de jouir. Alors fut élevé le Trône où la Beauté fut placée et servie en Souveraine; alors se forgerent les fers où les hommes furent longtems detenus.
Notre siecle semble avouer une révolution considerable. nous nous appellons encore du nom d'Esclaves, mais nous sommes des Esclaves peu soumis et qui manquons souvent de respect à nos maitres.

M. de Montagny. La Séance finit par un discours de M. de Montagny dont j'ai encore à vous rendre compte.
Il recherche d'abord qu'elle a dû être la condition des femmes dans le commencement des choses.
Il observe que la force et le courage qui sont le partage exclusif des hommes ont mis une différence essentielle entre les deux sexes; qu'ils ont donné aux hommes une Supériorité réelle sur les femmes à qui leur foiblesse fait une loi de la dépendance et de la soumission.
Il trouve que la distribution des devoirs qui tient à cette différence et qui dans l'Etat de nature tient tout entier en Société arma les hommes pour la défense et contre les Ennemis extérieurs, et circonscrivit les femmes dans l'intérieur de leur maison et de leur domestique. il trouve déjà que cette

distribution des devoirs marque aussi la place quelle doivent naturellement occuper.

Il cite à l'appui de Son assertion les relations unanimes de tous les voyageurs qui dans toutes les parties du monde excepté l'Europe, nous montrent les femmes soumises à l'empire des hommes; Il insiste particulièrement sur l'usage de toutes les nations que nous appelons sauvages et dont les mœurs se rapprochent le plus de l'état de nature et où les femmes vivent dans la plus grande dépendance que l'on puisse imaginer.

Il explique ensuite comment s'est opérée la revolution qui a changé qui a si fort amélioré leur sort dans nos climats. C'est à l'institution de la Chevalerie qu'elles doivent les avantages dont elles jouissent; c'est à leur habileté à en tirer parti et à conserver par leurs agrémens un Empire au quel dans l'origine de choses elles ne devoient pas prétendre qu'il faut attribuer ce changement si avantageux pour elles.

Mr de M. demande après cela si dans l'état actuel de choses, les femmes doivent faire les avances?

Il observe que pour établir cette opinion, il faudroit commencer par détruire le préjugé contraire qui flétrit les femmes qui se permettent des soins de trop marqués.

Il croit que ce système entraîneroit la plus grande inconvenance multiplieroit la rivalité et la sourde fureur qui la suivent.

Il y auroit tout à perdre pour les femmes. La facilité de jouir détruiroit tout le charme de l'amour et cet Empire qu'elles ont eu tant de peine à obtenir et qui leur coute tant à conserver.

---

14 Janvier. Assemblée presidée par Mr Dalgues.

La Séance a été consacrée toute entière à la lecture d'une traduction que Mr Bugnion se propose de faire d'un discours de Mr Gillies sur les mœurs des Grecs.

21 Janvier. Assemblée presidée par Mr Gillies. Secr. Saussure de Morges.

Question. Quels sont les rapports qui peut y avoir en fait de litterature entre notre Siecle et celui de Périclès?

Mr Smith seul y a repondu par écrit. — Dans un discours plein d'idées et de vues nouvelles et dont la Société a entendu la lecture avec le plus grand interet il a developé les causes de la decadence de la litterature Romaine; Il a remarqué qu'elle avoit eu dans sa constitution même le principe de sa Ruine.

"La marche des Sciences et des arts nous dit-il a toujours
"été lente et pénible. Les Grecs agirent longtems avant
"de penser, et ils pensent longtems avant de penser juste.
"Lors même que la Raison s'affermit sur son Trône, il faut
"bien du tems encore avant qu'elle se fère des idées de l'ame-
"té et de la politesse. Ce n'est qu'après que son Empire est
"assuré et universel que les Graces et les neuf Sœurs, s'a-
"vancent à sa suite.

Cependant dans la littérature Romaine tout contredit cette assertion; sous le gouvernement des Rois, sous le Consulat et dans le temps orageux de la Démocratie, bien loin de favoriser les beaux arts et les lettres, Rome les néglige et les persécute, elle chasse de son sein ceux qui les professent, elle les accuse de corrompre ses mœurs et ses antiques vertus; malgré tous ces obstacles aidant tout contre elle et même en sa faveur nous la voions sortir des ténèbres qui l'environnent, tendre au dernier point de sa perfection, y arriver et en descendre avec la même rapidité dont elle y étoit montée. —

Quelles sont les Causes auxquelles il faut attribuer des effets aussi étonans?

Les voici. La Littérature Romaine naissoit avec des Caractères qui pouvoient lui assurer une existence solide et durable. "Ce n'étoit point une Littérature fondée sur la manière de penser particulière de cette nation célèbre, sur la tournure générale de sa Religion de ses mœurs et de ses usages, qui "par une pente aisée et naturelle découlât de cette espèce de Génie qui lui étoit particulière..." =

Elle étoit tout entière d'adoption, elle étoit empruntée des Grecs qui avoient servilement imité, sans jamais égaler leur modèle; elle devoit tomber et elle est tombée dès le moment qu'il n'y eut plus d'originaux à imiter.

Mr. Schmitt se permet une petite digression sur la littérature Grecque.

"Il est à présumer que tout à la Religion que l'ancienne Grèce doit toutes ses vertus, tous ses talens, les arts et les sciences qui la rendirent célèbre, cette tournure élégante de pensées et de mœurs qui la distingua de toutes les autres nations "du Globe. Fondée par une Colonie d'Egyptiens elle en emprunta "la Théologie; mais dès que les Dieux d'Egypte furent transplantés sous un Ciel plus doux et plus tempéré, ils changèrent "de caractère, ils prirent les couleurs des objets qui les entouroient

et deviennent pour ainsi dire gracieux et apprivoisés. —
Il nous montre la facilité des Grecs à adopter tous les Dieux
Etrangers. Il cite un vers de Lucien où cet Auteur ingénieux
se gaie aux dépens de ces Divinités adoptées.
Il observe que leur Theologie étoit à proprement parler poétique
et que la Poésie Lyrique, le Drame Lyrique, la Tragédie, la
Comédie même de cette nation fameuse en sont découlées, comme
de Source.
Les Grecs ont donc possédé une Litterature nationale, de leur
propre création, enfant de leur Genie et de leur Religion et qui
arrivée dès sa naissance cette immortalité qu'elle a gardée dans le
Cours des Temps.
Il n'en a pas été ainsi des Romains. „Leur genie étoit fier, hardi
entreprenant. On devoit attendre d'eux une Poésie qui leur fut essentielle
une manière de penser originale, et energique, on devoit s'attacher
à des images neuves et Sublimes; Cependant ils n'ont pû sortir
de limitation; timidement retranchés derrière la Regle qu'ils
a trouvé établie, leur litterature n'a jamais pû prendre son
essor ni s'élever au dessus de ses modèles.
Que Virgile est cité à comparoître. Il subit un examen rigou-
reux. M. Smith l'accuse d'avoir foiblement imité Homère;
d'avoir empreinte de lui tous les Dieux, les Heros, les images et
les tableaux. Il le peint comme renfermé dans un Cercle magique
dont il ne peut sortir. — Il auroit il pas un peu trop déprisé le
Gigantesque Mantouan, et ne peut on pas reclamer en faveur de
l'Auteur des Georgiques du 4e. et du 6e. livre de l'Enéide de
Ciceron est encore plus maltraité, quoiqu'il le vante d'avoir
introduit dans la litterature Romaine la force et la majesté
de Demosthène, le grand du Style d'Hyperide et l'Harmonie
d'Isocrate, M. Smith le met fort au dessous de Cesar, lui contestant l'avantage et croit
avoir surpassé.
Il passe en revue les autres Tragiques et les Comiques. Que M.
Smith a le plus beau champ., les Tragédies et les Comédies Romaines
ne sont en effet que des Traductions.
Dans la Philosophie, les Romains n'ont pas été plus originaux
Ils n'ont rien ajouté aux découvertes que les Grecs avoient fait
dans la Physique; et dans les arts ils ne les ont point égalés.
Tout invite donc M. Smith à conclure que cette nation n'a pû
s'élever au dessus de limitation qu'elle est restée dans les arts
et dans les lettres fort au dessous de ses modèles, que sa litterature
en un mot n'est qu'un corps sans âme, une météore qui devoit briller
un instant et s'évanouir.

28e Janvier.

Assemblée chés Mr. d'Yverdun, Sect. Saussure de Morges.
La question du jour n'ayant pas été traitée, Mr. d'Yverdun
lût un discours très bien écrit où un anonyme prend la
défense des Grecs un peu maltraités dans le discours de
Monsieur Gilliés.
Il demande quoi ne jugé pas les Grecs sans les entendre ou vous
pouriés nous dit il vous faire une affaire d'honeur dans l'autre
monde avec Alcibiade ou quelqu'autre Heros de ce temps là.
Il ne peut pas se figurer que les gens où il faut d'Athènes
fussent pauvres, croyant voir que l'on y fut mal logé et mal
vêtu. Il pense que le voluptueux le magnifique Alcibiade
étoit au moins aussi riche qu'un Marchand de la cité (de
Londres) et que s'il avoit un Char qui lui coutoit 3500 Livres
tout chés lui étoit dans la même proportion.
Il nous prie de ne pas être étonné, si loi ne distinguoit pas
toujours le Seigneur de Medave à Athènes: Il nous cite les
francs Cadoques de nos Roy tout et de nos agréable.
Il nous dit que si les Sages étoient tirés de la classe du peuple
tout nû - étoit pas plus mal pour cela. Il cite toute les
petites Républiques Démocratiques, où la Sagesses pouvoit
pas passer de tête bien savantes ne sont pas moins respecta-
bles et respectés.
Il rend hommage à la constitution d'Angleterre, il la préfère
le plus beau de Gouvernemens, et il y observe des abus.
Il ne pardonne point à Mr. Gilliés d'avoir refusé aux Grecs l'élé-
gance et le bon goût dans leurs maisons et dans leurs parure.
" Croient un peuple environné de tous les Chef d'oeuvre de
l'art qui avoit un goût exquis, des sensations de la plus
grande délicatesse, auroit il pû être mal vêtu et mal logé?
Il cite en preuve le luxe bien connu et bien avéré des
Romains, et leur passion pour les usages, la mode et la langue
des Grecs.
Il convient que l'Histoire de leurs Dieux paroit un peu
scandaleuse, mais il nous fait souvenir que ce sont des
ombres qui cachent des vérités importantes, et des leçons
salutaires. " Il demande grace pour un Système qui anime
qui embellit la nature qui divinise tous les lieux et fait
un temple du reste de l'univers. " Il cite un morceau de Mr
Arnaud qu'il faut lire tout entier.
Il croit que le Docteur Gilliés n'a pas été assez injuste, quand

il a parlé des femes et de leur condition. Il soutient que les Grecs etoient plus galans qu'on ne le fut jamais, et qu'on ne le sera à l'avenir.

Il repond que cet Ischomachus dont parle Mr. Gilies etoit un brutal come il y en a tant d'autres; et qu'à Athenes les femes avoient sur les homes l'Empire qu'elles ont partout. Il prouve que les Grecs etoient aux genoux de leurs maitresses, et qu'ils plaisoient de leurs femes.
" Il observe que les homages, les soins que les homes ont rendu aux femes ont toujours marché de pair avec leur civilisation, il les regarde come un effet necessaire d'une Cause qui comence à agir."
Il demande s'il est possible de se persuader qu'un home dont l'imagination et le gout etoient exaltés par une religion poetique
" par une musique qui remuoit puissamment l'ame, par les Chefs d'oeuvre
" les plus exquis de l'art, par le Spectacle enchanteur des Aspasies et
" de Phryné; qu'un tel home put suporter que sa compagne fut
" maussade et malpropre, que son esprit et son coeur fut dessechés
" par les soins du ménage ses mains durcis par les travaux domestiques
" et toutes les graces ensevelies sous l'ecorce grossiere de nos plus
" grossieres servantes? Il ne peut en suporter l'idée. Il soutient que les jolies femes d'Athenes etoient plus fines plus élégantes que celles de Paris. Il nous introduit un moment à leur toilette et s'il faut l'en croire, elle egaloit tout ce que l'art et la coquetterie ont inventé de plus recherché de nos jours.
Il attaque vivement Lysias et Isocrate où le Docteur a pris ses authorités.
Il les accuse tous deux d'aigreur et de mysantropie. Ce dernier etoit un autre Linguet rayé du tableau des Avocat d'Athenes et d'aussi mauvaise humeur que lui.
Il finit en priant le Docteur Gillies de se rapeller les discours de l'opposition et le tableau qu'ils presentent: Si dans 2000 ans d'ici on jugeoit la Cour d'Angleterre les ministres et la nation d'après eux, on verroit tous ces objets bien differens de ce qu'ils sont réellement.

3e. Fevrier. Assemblée chez Mr. de Montdieu. Sect. Saussure de M.
La seance aiant été presque toute employée à des discussions relatives à la Bibliotheque, et etrangeres à la question du jour. Mr. Verdeil voulut bien la terminer nous faire part de l'esquisse qu'il avoit tracée — On applaudit au portrait qu'il nous fit de Senèque et on lui demanda de vouloir bien continuer et étendre le plan sur le quel il a comencé.

11e Fevrier. Assemblée chés Mr de Morrens. Sect. Saussure de M.

2me Question. Comment faut il s'y prendre pour connoitre et pour développer les talens des jeunes gens?

Et faut commencer l'éducation des Enfans par cultiver leur memoire et comment il faut la cultiver?

Les deux questions que loi a trouvé bon de reünir ont produit deux mémoires, lun, de Mr Vernede, qui a été attaché à la premiere question, lautre de Mr Gillies qui a été occupé de la seconde.

Mr Vernede définit d'abord le talent. C'est dit il une aptitude naturelle pour certaines choses d'où resultent la capacité et l'habileté dans l'éxecution.

Le talent ainsi que le genie nait avec nous, mais il ne faut pas les confondre, le genie est plus intérieur, le talent appartient plus particulierement à l'éxecution.

(peut etre on pourroit dire que leur difference nait que dans le degré, le genie et le talent sont des choses de même espece, où la difference est du plus au moins)

„Il ne faut pas non plus confondre les talens avec les qualités „Celles ci constituent le caractere d'une personne, les talens en sont l'ornement.„

Le talent est donc une aptitude naturelle pour certaines choses qu'il s'agit d'exécuter.

Après cela l'auteur donne la division des talens, les talens agréables, de la danse du chant &c., les talens utiles, celui de la guerre du commerce &c.

Il en indique un troisieme ordre, ceux qui reunissent l'agréable à l'utile, il met au premier rang l'art d'écrire et celui de parler.

Il passe ensuite à la recherche des moiens propres à découvrir dans les Enfans les talens encore dont ils peuvent être doués.

Premier moien. Rechercher ce qui est requis pr. reussir dans tel art agréable, ou pr. se bien acquitter d'une profession utile et examiner si ce requis se trouve dans l'Enfant que l'on voudroit y destiner.

Il donne des exemples tirés de différentes professions, de celle d'un Orateur, d'un negotiant d'un Poëte &c.

Il insiste sur la necessité de cet examen pour prevenir les fautes que commettent si souvent dans l'éducation les Parens et les Instituteurs qui prennent le gout pour le talent.

Second moïen, d'instruire un Enfant de ce qui est requis pour réussir dans chaque art et dans chaque profession, et lui exposer clairement le pour et le contre les difficultés et les agrémens, les inconvenians et les avantages de tel art ou de telle profession pour les quelles on lui a reconu une aptitude naturelle.»

Mr Vernède donne encor de nouveaux exemples qui démontrent l'utilité de cette pratique, et la force de ce moïen pour prévenir les inconveniens d'un choix précipité, et toutes ces disparates qui dans les diverses vocations que loi embrasse, choquent le bon sens croisent les vûës de la Nature et préparent tous les désordres et les maux qui affligent la Société.

18e Février. Assemblée chés Mr de Corcelles, Secr. Saussure de M. Personne ne s'étant occupé de la question du jour, Mr Verdeil revint à la comparaison du Siècle de Senèque avec le nôtre.

Vous vous souvenés Mrs que dans l'assemblée du 3e. Février il nous avoit présenté un tableau de la littérature Romaine du Siècle d'Auguste comparée avec la littérature Française au tems de Louis XIV. Ces deux époques de gloire pour les lettres ont été suivies de révolutions à peu près semblables, et c'est à en développer les causes que Mr Verdeil s'est occupé dans le mémoire dont je dois vous rendre compte aujourd'hui.

Il trace d'abord d'une main hardie le portrait de Senèque cet Ecrivain célèbre précepteur ministre et favori de Néron. Il rend justice à ses talens. «Son esprit nous dit il étoit vigoureux et élevé, sa morale noble et imposante, son imagination fleurie, ses connoissances étendues.»

Il relève ses défauts. «Sa manière étoit minutieuse, son Style étoit recherché, il employoit trop souvent l'antithèse et les faux brillans, enfin sans égard au tems qui convenoit aux choses il ne prenoit jamais que le Sien.» Tels sont les principaux traits d'un portrait très bien fait mais plus détaillé auquel je vous renvoïe.

Il choisit un des morceaux les plus brillans de cet ouvrage de cet Ecrivain célèbre: la Conversation de Démarate avec Xerxès; et il relève avec beaucoup de justesse les défauts dont il l'avoit accusé.

A Senegue M. Verdeil oppose ~~entiere~~ M. de Voltaire.
Ce grand homme parut à l'epoque où la litterature
Francoise avoit des chef d'oeuvres dans tous les genres;
époque fatale qui semble présager des malheurs.
Il peint M. de V., son ambition demesurée qui lui fait
aspirer au Throne même d'Apollon; la connoissance qu'il
avoit du caractere de sa nation qui lui fournit les
moiens de reussir.
Il rend justice à l'etendue de ses connoissances, à la beauté
de son génie à la vivacité de son imagination, à l'elegance
et à la dareté de son Style; personne ne sa comme lui
repandre des fleurs sur les sujets les plus arides; aucun
Ecrivain ne sait la science plus à la portée de tous
les lecteurs.
Mais « la philosophie de Voltaire si bien faite p. plaire
et pour charmer l'esprit n'est pas celle qui recule les bornes
des connoissances humaines et qui feconde le genie. Le
Style de cet auteur celebre malgré toutes ses beautés
est trop chargé d'antitheses; il est quelquefois decousu et
hordé. On y trouve ni gravité ni noblesse. Le genre
epistolaire manier lui fait trop sentir » Voltaire par les
coté brillans s'est fait une multitude de lecteurs, et
une foule de Copistes qui par une malediction attaché
à tous ceux qui veulent imiter n'ont pris de lui que ses
defauts. — Voltaire a donc été le Corrupteur du gout
du XVIII Siecle comme Senegue la été du Siecle de Neron.
Mais si ses defauts brillants ont amené la decadence
des lettres plusieurs causes puissantes ont concouru à
l'opérer. Indiquerai les principales.
1°. La difficulté de parvenir avec le seul mérite aux
honneurs litteraires.
2°. L'abus des Coteries et des Cercles litteraires.
3°. La multitude de feuilles et de journaux dictés par
l'esprit la haine et l'esprit de parti.
4. L'impertinente Dictature des foiens.
5. L'Esprit methodique et sec du Siecle.
Voilà tout autant de Causes qui selon l'opinion de M. Ver-
deil ont operé et operent la decadence des lettres.

Il ne faut pas retomber après cela sur le déplaisant des Ecrivains modernes. Il les accuse de s'écarter de la pureté de la langue, de donner dans le néologisme, de prodiguer l'antithèse, de farcir leurs ouvrages de comparaisons tirées de la philosophie et des Sciences abstraites, de courir après les apophtegmes et les maximes, de donner enfin dans les concetti, et dans cette multitude de brillants défauts que le bon goût réprouve.

La Tragédie a perdu de la chaleur. Les caractères sont faux ou foibles; les coups de théatre tiennent lieu de tout. On voit partout la manie du philosophisme, des maximes, des sentences des vers à retenir. &c

La Comédie n'a pas moins déchu. Thalie, au lieu d'être vive, enjouée et naturelle est languissante ou philosophe, elle a des prétentions à l'esprit.

L'Ode semble avoir pris congé de la France depuis J.B. Rousseau.

Les lettres ont donc bien dégénéré dans notre Siècle. Cependant elles ne sont pas au point de décadence où elles étoient tombées au temps de Scaliger.

"Notre langue n'est point aussi corrompue. nos poëtes ont plus "d'harmonie et d'élégance; nous avons une philosophie plus "douce et plus tolérante, et notre Siècle a produit plusieurs "Auteurs qui auroient figuré dans le beau Siècle de Louis XIV. "J.J. Rousseau, M. de Buffon ont un Style aussi pur, et sont "aussi éloquens qu'aucun auteur François ne l'ait été. "M. de Beaumarchais pourroit monter sans rougir sur la chaire "de Bossuet et de Fléchier. La métromanie, le méchant, "le Barbier de Séville n'auroient point été déplacés sur le "Théatre de Molière. Mr. le Mercier, Imbert, Dubert, ont "fait plusieurs fables qui ne servoient point indignes de "la Fontaine. On trouve dans les œuvres de Mrs. Thomas "Marmontel, Servan, Bernis, des pièces que le Dieu "du goût avoüe et qui auroient brillé dans le beau Siècle "de la littérature françoise."

Mr. Vairel termine ce parallèle par la comparaison de deux morceaux tirés des plus beaux ouvrages de ces deux périodes littéraires. Le plaidoyer de Lalande et la Henriade de Voltaire. Il est question dans l'un de la mort de Pompée et dans l'autre de la mort de Coligni. La comparaison est toute à l'avantage des Poëtes François.

25. Fevrier. Assemblée chez Mr. Verne de Sect Saussure de Morges

Question. Sil est à presumer que les Nations Modernes de l'Europe Subiront des revolutions aussi grandes que celles aux quelles elles ont été exposées.

Cette question nous a attiré une lettre d'un Anonyme (adressée à Mr Levade) qui Se plaint un peu Sur le Choix des Sujets que nous avons traités jusqu'ici. Il Semble vouloir nous appliquer la fable de la montagne en travail, et finit par accoucher lui même d'une prophetie où les enfans d'Israel Sont un peu maltraittés.

Mr Gilbert lit ensuite lecture d'un discours où il etablit par des faits, tirés de l'Histoire de la Maison d'Autriche au tems de Charles V, et de l'Histoire de France au tems de Louis XIV, que l'Europe n'a pas à craindre des revolutions interieures qui puissent y opérer de grands changemens: que la puissance du Second ordre veillera à la conservation, ou l'Equilibre, et qu'aussitôt que l'une puissance devient prépondérante, les autres Se liguent ensemble pour arrêter Ses usurpations.

Mr. de Montolieu termina la Séance en nous exposant le plan Sur le quel il S'étoit proposé de traiter la question, et fut invité d'une maniere très pressante à Se occuper.

17. Mars. Assemblée chez Mr. de Montagny. Sect. Mr. [redacted] Saussure de Bex.

question. La Theogonie des Grecs n'étoit elle pas de tous les faux Systèmes religieux le plus propre à faire le bonheur temporel du Vulgaire?

Mr. de Corcelles n'est pas de cet avis. En rendant justice à la Mythologie des Grecs à qui la Poésie la Peinture et tous les beaux arts doivent leur origine et leur agrémens, il pense que leur Theogonie consideré comme Système religieux n'étoit point calculée pour le bonheur de ses Sectateurs, et entre les faux Systèmes (que le homme ait inventé) il Se decide pour la Mahometisme.

La multitude des Dieux grecs, le caractère que leurs Poetes leur attribuent, leurs prétentions opposées l'impossibilité de les Servir tous; le danger en S'attachant au culte particulier de quelques uns de S'attirer à dos tous

les autres, voila en abrégé les difficultés que presente la Theogonie des Grecs, et les objections de Mr. de Corcelles contre ce Systême.

Il en est une qui meritoit une attention particuliere. je veux parler des metamorphoses. Mr de Corcelles les apelle le non plus ultra du bonheur que cette Religion laissoit aspirer à ses Sectateurs; Est il bien assuré que les Grecs n'eussent pas de plus merveilleux espérances?

Le dogme de la predestination absolue, la pluralité des femes, et les divines Houris de Mahomet, lui font donner la preference à la religion de ce fameux Imposteur. Sur la Theogonie des Grecs et toutes les autres Superstitions; Mr de Corcelles pense que lorsqu'il est question de bonheur, les femes doivent en être les dispensatrices.

Il termine son discours par des vers du Chevalier de Boufflers auxquels je vous renvoie.

18e. Mars. question. Assemblée chés Mr le Juge de Saussure. Sect. Saussure de M. — En quoi consiste le talent de persuader et comment peut on l'acquerir?

Mr Vernede aiant fourni un extrait du discours que vous avés entendu Dimanche, je me suis dispensé de faire un second. Je vous rapellerai seulement quelques unes des opinions aux quelles il donna lieu.

Tous d'accord sur ce principe, que pour persuader il faut presenter à l'esprit des idées claires et des raisons solides, et entrainer la volonté par le moien du Coeur, nous avons été totalement divisés sur le moien d'appliquer cet art precieux et sur les moiens de l'acquerir.

Les uns ont vanté le pouvoir des idées confuses pour entrainer la multitude que la devotion conduit dans nos Eglises. Un autre a avancé que l'assurance, un front d'airain, une poitrine robuste une voix de tonnerre etoient des moiens infaillibles pour persuader des Juges que la verité ne trouve pas toujours accessibles, et que le bruit seul peut faire accueillir. Un troisieme a permis aux negotiateurs de s'ecarter quelquefois de la route battue, et d'employer un peu d'adresse pour parvenir à leurs fins; un autre enfin a mis la plus grande importance au choix du moment.

On a dit encor que l'art de persuader etoit un don de la nature qu'il naissoit eloquent, comme l'on dit que l'on naît Poëte:

d'autres ont prétendu que l'étude des grands Modèles pouvoit le communiquer, d'autres enfin a été l'idée de Mr Vernet- ont jetté quelque un desir ardent du bien on pouvoit (l'esprit de) l'acquérir.

25: Mars. Assemblée chés Mr Fergusson. Sect. Lausanne de Morges.

Question. <u>quelles sont les causes de l'inegalité d'humeur, quels sont les moiens de s'en corriger?</u>

Cette question n'a produit aucun mémoire, mais elle a donné lieu à une variété d'opinions qui n'auroit pas existé, si l'on avoit commencé par définir les mots.
Aucun de nous assurément n'a prétendu défendre la Cause de la mauvaise humeur. <u>Cette disposition fâcheuse d'un esprit qui s'irrite sans cause, ou pour des causes si légères, qu'elles ne peuvent servir ni de prétexte ni d'excuse auprès des autres qui en évitent les victimes</u> n'auroit pas trouvé de défenseurs parmi nous.
Il paroit donc que quelques uns de nos Membres ont entendu par le mot, humeur, <u>cette tournure d'esprit piquante</u> que les Anglois ont designé par un mot analogue, et qui consiste à voir et à rendre d'une maniere originale et naive ce que le commun des hommes ne voit pas, ou voit indifféremment: ou <u>cette indignation</u> d'un homme honnête et vrai que les vices et le travers de la Société affectent fortement; ou bien enfin <u>cette délicatesse d'un esprit bien fait et d'un homme bien or-</u> ganisé qui lui fait appercevoir et sentir toutes les nuances du bien et du mal qui arrive dans la Société.
Voilà quelques traits de caractère que les Membres ont relevé, qu'ils veulent avec raison que l'on conserve dans le monde pour le Salut de l'Univers de l'uniformité, et qu'ils ont designé sous le nom d'humeur.
On a fait observer à ces Messieurs que la langue Françoise ne peut encore attacher à ce mot les idées qu'ils lui attribuent; que ce que dit humeur et même bonne humeur est bien loin d'entendre ce que l'Anglois veut dire par le mot humour. et que jamais on n'a designé par ce mot, cette energie d'ame ou cette sensibilité délicate qu'ils veulent exprimer par là.

Il fut donc decidé que le mot honneur se prenoit toujours en mauvaise part. On convint de la definition que j'en avois donnée ci dessus, l'honneur fut declaré un vice de caractère, on alla jusqu'à dire qu'il n'avoit pas même une once de saveur. Le Dr Gilbert en rechercha les causes. Une constitution physique vitieuse, une trop grande sensibilité, une mauvaise conscience, une mauvaise éducation, voila les sources qui indiquent de ce mal trop commun dans la Société.

On occupa aussi des remèdes. On prescrivit aux malades de travailler sur leur santé sur leur sensibilité, sur leur conscience. Tout cela conclu fut est fort facile. On prescrivit aux Riches coup de canon, aux femmes que ce mal attaque de préférence, une occupation décidée. Enfin M. d. Montolieu indiqua une recette nouvelle qui reunit tous les suffrages la voici. C'est d'apprecier en argent tous les petits accidens qui se multiplient ou font dans l'intérieur de la vie privée, et qui ont tant de prise sur l'humeur.

1re Question. Assemblée chez Mr Vernede. Secte. Poussin de Morges.

Quelle a été l'origine des duels et quelles en ont été les influences.

Cette question a été traitée par M. Jacque dans un fort bon memoire dont voici l'extrait.

Il observe d'abord que le duel a été inconnu aux Grecs et aux Romains. Il cite ce beau mot de Themistocle qui dans une déliberation importante voyant un bâton levé sur sa tête se contenta de dire à celui qui le menaçoit. Frappe mais écoute.

Il pense que l'on doit chercher l'origine de cet usage chez les nations barbares qui inondèrent l'Empire Romain. Il établit, que à cette époque, la foiblesse de l'autorité civile et la disposition naturelle de ces peuples guerriers à terminer leurs differens par les armes étant dans la même proportion on doit attribuer à ces deux causes l'origine et les progrès du duel.

Il observe que lorsque les mœurs eurent perdu de leur rudesse et de leur grossièreté, et que les Magistrats civils eurent acquis plus d'autorité, ils chercherent non point

à détruire un usage aussi inherent au genie des peuples qu'ils gouvernoient mais à y faire intervenir leur autorité en engageant les Rivaux à se battre en leur présence.
Il croit que c'est ainsi que s'établit le Combat Judiciaire qui devint une modification légale du Duël.
Il fait ensuite l'histoire du Combat Judiciaire. Le dernier dont il est parlé dans l'histoire fut celui de Guy Chabot et de François de Vivonne en 1547. Depuis lors ils furent proscrits par les Loix et les Princes qui succédèrent à Henri II; particulièrement Henri IV. Louis XIII et Louis XIV publièrent contre les duels les édits les plus sévères. —
Mr Jacque passe ensuite à la seconde partie de la question l'influence du Duël sur les mœurs.
Il croit que cet usage est très propre à contenir dans de justes bornes cette classe de personnes que leurs passions impétueuses en feroient trop aisément sortir si elles n'avoient pas un frein aussi imposant et aussi fort.
Il ne croit pas que la délicatesse que suppose le point d'honneur ait multiplié les querelles dans la Société et les scènes sanglantes qui en sont la suite. Il observe que le Corps des Gardes du Roi en France est celui de tous, où les Combats sont le plus rares et où il regne le plus de politesse et d'urbanité.
Il pense que le duels ont servi et servent encore à entretenir dans les Sociétés l'esprit militaire et quelques restes de patriotisme que l'air aisé de la cour et la mollesse auroient laissé éteindre tout à fait.
Il regarde enfin cet usage comme un préservatif contre les vengeances secrettes qu'il représente avec raison comme le fléau des Sociétés.
Plusieurs membres parlèrent après Mr Jacque, et applaudirent aux conséquences qu'il avoit tirées.
Quelques uns cependant étoient d'avis que le Combat judiciaire avoit précédé le duël, et que le point d'honneur proprement dit étoit une invention plus moderne.

Deux ou trois voix seulement oserent s'élever contre cet usage barbare.

Ils firent observer que les Grecs et les Romains nos maîtres a tous egards et dans l'art de la Société come dans tous les autres n'avoient jamais connu le Duël; Que les nations orientales et les Chinois le plus poli de tous les peuples de la terre sans contredit ne le connoissoient pas d'avantage.

Qu'il leur paroissoit absurde de faire decouler d'un usage barbare fruit de la ferocité de nos ancêtres toute l'humanité et la politesse dont nous nous vantons aujourd'hui.

qu'il est bien plus naturel de l'attribuer aux progrès de la philosophie et des lettres.

que s'il etoit vrai que l'humanité tint à cet usage, le temps où les duels etoient les plus frequents devoit avoir été le moment où les moeurs avoient été les plus douces et la Société la plus agréable ce que l'histoire ne nous a pas appris tant s'en faut.

qu'il falloit bien que cet usage n'eût rien d'avantageux en sa faveur puisque tous les Gouvernemens s'étoient reunis pour le proscrire.

Que le code des loix de l'honeur etoit injuste et barbare puisqu'il n'admettoit qu'une même maniere de venger toutes les especes d'injures.

puisqu'il laissoit chacun juge dans sa propre cause.

puisqu'enfin par une tyrannie inconcevable une contradiction inouie il forçoit le meilleur Cytoien à fouler aux pieds les loix de son pays et de son Prince, et le mettoit come l'a dit le célèbre Montesquieu, dans cette cruelle alternative, ou de mourir ou d'être indigne de vivre.

Le 8e. Avril — Assemblée chés Mr. Perdet, Secret. Bugnion

Question — Les Voyages tels qu'on les fait generalement, sont ils un moyen de perfectioner l'Education ?

Mr. Levade Pasteur presenta un Essai sur cette Question, où il établit le pour & le contre sans decider. Dans les raisons pour il fit d'abord parler son ami Montaigne qui dit

Raisons en faveur des Voyages

Le Voyage me semble un Exercice profitable, l'Ame y a une continuelle exercitation à remarquer des choses inconnues, & je ne sache point de meilleure Ecole à façonner la Vie, que de lui proposer incessamment la Diversité de tant d'autres vies, fantaisies, & usances, & lui faire gouter cette perpetuelle variété de formes de notre Nature. Mr. L. nous dit ensuite qu'en voyageant on se degage de ses préjugés locaux & nationaux, on change la syrène de ses idées, & l'Ame se fortifie par cet Exercice; — les Voyages nous mettent à même de communiquer avec les gens de génie de toutes les Nations; On acquiert la connoissance du Monde, le gout des beaux Arts & on apprend les langues vivantes.

Manière de bien voyager

Mr. L. vint ensuite à des conseils sur la maniére de voyager avec fruit en faisant encore parler son Oracle favori; J'observe en mes Voyages, dit il, cette pratique pour apprendre toujours quelque chose par la connoissance d'autrui, qui est une des plus belles Ecoles, de ramener ceux avec qui je confére aux propos des choses qu'ils savent le mieux

Navitas de Ventis, de Tauris narrat Arator
Enumerat Miles vulnera, Pastor Oves:
Vagari, Lustrare quivis potest, quasi indagare,
Discere, id est vera peregrinari —

M.r Levade ajoute qu'on pourrait comparer le Monde entier à une riche Bibliothèque, les uns n'y cherchent que les livres d'amusement. D'autres les bons, les troisièmes les mauvais; D'autres se contentent du coup d'œil des Reliures, Il en est de même des Voyages, tout Legend de celui qui voyage - Lorsqu'on veut qu'il aille à pied. M.r L. ~~voudrait qu'on~~ trouve ~~voyageât~~ des avantages à voyager seul, sans but fixe. S'il faut laid à droite, je prens à gauche, si je dois monter à cheval, je m'arrête, si j'ai laissé quelque chose derrière moi, j'y retourne, c'est toujours mon chemin - Je visage tout homme comme un Temple, et je préfère la vue des Peintres originaux que j'trouve, à la trop fréquentation de Raphaël; l'homme qui désagrée rentrer dans une Allée sombre, peut être un excellent homme, propre à cent choses, mais il ne sera jamais bon Voyageur; l'homme qui voyage sagement doit commencer par observer ses semblables, et puis observer les choses, s'il en a le tems; ~~Et~~ c'est mal raisonner, que de conclure que les Voyages sont inutiles, parce qu'on voyage mal -

Raisons contre

Mais l'utilité des Voyages reconnue, s'en suivra t'il qu'ils conviennent à tout le Monde? Tant s'en faut dit J. Jaques, ils ne conviennent au contraire qu'à très peu de gens, assez fermes sur eux mêmes pour écouter les leçons de l'exemple sans se laisser séduire, et pour voir le exemple du Vice sans se laisser entraîner; Les Voyages forcent le Naturel vers sa pente, et achèvent de rendre l'Homme bon ou mauvais; ~~Il ne faut~~ Une passion pour les modes étrangères, un attachement pour les vices étrangers, un mépris pour son Pais et ses Concitoyens, une impudente effronterie sont généralement le fruit des voyages de nos jeunes gens

(Richardson, Clarisse)

Congrève en dit autant, On sait le vers de Gresset
Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur & celui
de la Fontaine, Rarement en courant le Monde
Devient on plus homme de bien.
Un Evêque de Gloucester a remarqué que
l'Incredulité n'étoit point un vice du sol de
l'Angleterre, ou elle faisoit cependant tant de
ravages, mais qu'elle étoit le produit de
la gêne & de la Tyrannie Sacerdotale, &
que les Voyageurs superficiels l'apportoient des
Pais Etrangers où elle règne, surtout de
l'Italie avec les modes étrangères —
On fait beaucoup valoir la politesse qu'on
acquiert en voyageant, mais qu'on la
paie cher en l'achetant au prix de sa
Religion & de ses Moeurs ; Un autre
grand inconvénient des Voyages c'est la
perte du Tems, dans l'âge où il est le
plus précieux ; Un autre c'est la legereté d'Esprit
qui est la suite des Educations de voyage
La Scène & les objets changent sans cesse,
& distraisent l'attention, cette faculté qui
doit être la plus fortifiée dans l'Education —
La Jeunesse y repugne assés, sans qu'on
l'y encourage ; J'objecte encore le genre
d'objets sur lesquels on porte l'attention
du jeune Voyageur, ce sont les beaux Arts, &
on néglige pour cela les Etudes les plus
essentielles ; On fait encore valoir les Voyages
comme un moyen d'extirper les Prejugés
nationaux, mais comme le mot l'indique,
il peut en être d'utiles & de vrais, & quant aux
autres qui ne sont souvent qu'un excès de
principes justes & sages, il s'en peut trouver
d'utiles ; La condition de l'Humanité est de

de passer en dessus ou au dessous du But, & c'est
ce qu'on remarque chés ceux qui se donnent pour
être degagés de prejugés; D'ailleurs la reflexion,
l'expérience & l'étude en sont le meilleur remède.
On nous dit que les Voyages guérissent de la timidité
& de la fausse honte; Mais n'est ce pas un mal?
les prétendus defauts ne sont ils pas dans l'ordre
de la Nature chés les jeunes gens –
On me dira que les Sages de l'Antiquité passoient
en Voyage la plus grande partie de leur Vie,
il est vrai, mais c'etoit surtout pour l'étude de la
Legislation & de la Politique, & le peu de communication
que les Nations avoient entr'elles rendoient ces
Voyages plus nécessaires, la Lecture n'étant pas pour
eux une source facile d'instruction, la Science
etant renfermée avec une sorte de mystère
dans des Sectes, des Associations, des Academies,
dont la fréquentation devenoit indispensable –
D'ailleurs on peut remarquer encor que le
plus illustre de ces Sages, ~~le bon~~ l'excellent Socrate
ne sortit jamais d'Athènes, & quand on lui
demandoit la raison de cette singularité,
il avoit accoutumé de dire que les Pierres
& les arbres ne pouvoient l'instruire, faisant
allusion à la manière superficielle dont
plusieurs voyageoient –
Le Memoire interessant qui ouvroit un champ
libre aux reflexions des différens Membres de
la Société, en laissant la question indécise,
procura effectivement des ~~...~~ observations
de plusieurs dont voici le ~~...~~ court Resumé
Mr. le Sage pense que les Voyages pouvoient être
utiles, quand ils auroient un but determiné,
mais ne le sont pas de la manière dont on les fait –

M. Desmaretz croit que l'effet des
Voyages dépend absolument du caractère de
celui qui les fait, & qu'ils peuvent être
aussi utiles à celui qui a le goût & l'art
d'observer, que sans fruit pour les autres -
M. Desperdrix prouve qu'ils ne peuvent
avoir aucune bonne influence sur
l'Education -
M. Dedlontolieu voudroient que ceux
de seuls voyageassent, qui sont destinés à
de grandes sortes, principalement les
Hommes d'Etat -
M. Fergusson est de cet avis, mais
approuve cependant la coutume générale
de faire voyager ses jeunes Compatriotes,
parcequ'dans l'âge qu'on les envoie de
l'Etranger, ils y font moins de mal,
qu'ils ne feroient chez eux -
M. Burgnion ne voit dans les Voyages
qu'un moien de satisfaire la curiosité,
qui ne peut avoir que deux objets,
les Hommes & les choses; quant aux premiers
le petit nombre d'Interessans par les dons
du Genie se font beaucoup mieux connoître
par leurs Ouvrages, que par leur conversation,
& il est infiniment plus aisé de se
procurer leurs Livres, que l'entrée de leur
Cabinet. Depuis, ceux qui à de talens
supérieurs ~~Etrangers~~, joignent de grandes places, affectent
aujourd'hui de n'entretenir les Etrangers, que
des choses les plus triviales -

L'autre objet de la curiosité des Voyageurs sont les chefs d'oeuvre de l'Art antique ou moderne; Et quant à ceux-ci M.r B. croit que tout au contraire, qu'on n'en aura jamais une idée juste sans les voir; l'imagination reste toujours fort au dessous de la realité, dans tout ce qui tient aux phenomènes extraordinaires de la Nature, comme le Vesuve et l'Etna, et aux Monumens de l'Antiquité, tels que le Panthéon et le Colisée. On ne peut bien juger les Romains que dans Rome. Faut il donc absolument indispensablement y aller; Est ce une affaire toute de Salut; Est on preparé à ces jouissances là par toutes les connoissances Historiques qu'elles demandent? A t'on assé de fortune pour donner dans ce luxe de plaisir pour les Memoires et l'Imagination. Un tel Voyage ne nous condamneroit il point à d'autres privations bien plus fâcheuses, voilà une partie de Combinaisons à faire en pareil cas —

M.r Perdiel a terminé la Seance par la lecture de l'Epitre du Philosophe de Sans-souci à Rottembourg sur les Voyages, où le ridicule est jetté à pleines mains sur la plupart des Voyageurs —

Asemblée présidée par Mr. Deyverdun.

Question. Quels sont les Avantages, et les inconvenients de la Liberté dela Presse.

On a commencé par la Lecture dun Morceau qui peut lui Servir de réponse, il est tiré des Tableaux de Paris.

Mr. Gillies pense que les Nations qui ne jouissent pas de la Liberté dela Presse, et n'en ressentent point les Inconveniens, sont celles qui en retirent les plus grands Avantages.

Mr. Fergusson regarde la Liberté de tout imprimer comme une Espece de Censure publique, qui peut être fort utile aux Mœurs.

Mr. Polier pense que la Liberté dela Presse, en matière de Gouvernement, peut avoir de très grands Inconveniens, et cite l'exemple de Geneve.

Mr. Küttner a fort bien defendu la Liberté dela Presse des inculpations qu'on lui fait ordinairement sur l'article des Mœurs, et celui du Gouvernement.

Mr. le Juge a Soutenu avec chaleur que la Liberté dela Presse, Surtout en matière de Gouvernement est un des plus fermes appuis de la Liberté, mais il voudrait obliger tout Ecrivain de mettre Son nom à Son Ouvrage.

Mr. Verdeil a discuté les Inconveniens dela Liberté de la Presse relativement au Gouvernement, aux mœurs, et à la Religion, et a adopté le moyen indiqué par Mr. le Juge.

Mr. Deyverdun pense que l'on doit mettre des bornes à cette Liberté en matière de Gouvernement, et Surtout pour les Etrangers, d'autant plus qu'il croit qu'à cet égard, comme à quelques autres. Toute Vérité n'est pas bonne a dire.

On a admis la question Suivante

Quels Sont les Avantages, et les Inconveniens de l'Imagination.

Messieurs du Comité ont ensuite invité Messieurs dela Société Littéraire a faire des Extraits, ou des notices des Livres dont ils feront lecture, et a les

communiquer,

a la Société, et ils ont bien voulu s'y engager.

M.r. de Saussure de Morges a ensuite fait lecture d'un Ouvrage Anonime sur les Mœurs, dont l'auteur s'oppose aux Membres de la Société de s'occuper aussi de leur côté. La Société en rendant justice au zèle de l'Auteur s'est trouvée honorée qu'il l'invitat a concourir au but louable qu'il se propose

M.r. le Juge souhaitterait qu'on restreignit la question, et qu'on la traittat relativement à notre pays, ou chacun des Membres relativement au sien.

M.r. Gilliéron croit qu'on doit la traitter dans toute son étendue, en l'appliquant à tous les Gouvernemens de l'Europe.

Il a été décidé unanimement qu'on s'en occuperait dans la 15.e

Le 24.e May Assemblée presidée par M.r Verdeil, M.r Bugnion Sec.r —

Quest. Que faut il faire pour se guerir de la légereté d'Esprit?

M.r Verdeil y a repondu par un Memoire, dont voicy l'analyse —

Il definit la legereté d'Esprit, une imperfection dans la nature même de cette Faculté, d'où resulte l'imperfection de ses Actes, et qui consiste dans l'impossibilité ou du moins une grande difficulté, à se fixer a ses lectures sur le même sujet, pour le bien connoitre —

Les causes de cette legereté sont ou
Une mauvaise Disposition du Corps
Une Education vicieuse
Une trop grande Dissipation
Des Passions trop vives —

Ceux chez qui on remarque le plus de légereté
d'esprit sont les jeunes gens et surtout les
jeunes filles, parceque la plupart des causes
ci dessus indiquées agissent sur cet âge là
avec plus d'empire que sur aucun autre —
La légereté d'esprit expose à de grands
inconvéniens, dont les principaux sont.
1° On connoit mal
2° On sent mal
3° On agit mal, si on n'oublie dans tous ses
sentimens et toutes ses resolutions, autant de
motifs à se corriger —
Les moyens de se corriger de ce défaut
seroient de se concentrer par soi même
ou par le secours d'autrui, quoi a vraiment
l'esprit léger, puisque bien des personnes dans
ce cas, forment cependant souvent des
prétentions à la solidité —
Faites donc bien sentir les inconvéniens
Voulez employer les moyens de s'en corriger
Etudiez les Mathematiques et appliquez
au Dessein
S'abstenir à penser longuement à un
objet, y revenir dans des tems marqués —
Se rappeller enfin les idées qu'on a eues
précédemment —
A cette analyse de sa Dissertation M. Perrelet
a été prié unanimement de vouloir bien
joindre une copie de Memoire entier, pour
qu'il reste dans le Portefeuille de la Société,
suivant la resolution prise lors de l'abolition
des Loges —

M. Gilles croit que l'on applique l'Education du Monde favorise beaucoup la legereté d'Esprit, & voudroit pour remédier l'Etude des Mathematiques —

M. Bridel pense de même —

M. Perrey propose d'appliquer seulement les jeunes gens à des sujets à leur portée, sans se fixer à aucun en particulier —

M. Lavade est entierement de son avis —

M. Bugnion adopte aussi cette idée, & croit que les Mathematiques, & même les Lignes les plus simples de la Geométrie sont capables d'effrayer une jeune tête inapplicquée & légère, qu'on voudroit guérir, & qu'ainsy il faut chercher quelque sujet de son goût, qu'on tâchera de lui faire suivre, jusqu'à ce qu'elle soit un peu corrigée —

M. le Président a distingué la Legereté d'Esprit qui a pour cause l'organisation, il tient et qu'elle Vice de celle de l'Education — La premiere est incurable; la seconde peut être corrigée chés les Enfans par l'application à une Etude suivie, particulierement de la Geometrie, par des recompenses & par l'Emulation — Chés les Femmes faute de Volonté y suffit, & les Mathematiques y conviennent —

Prochaine Assemblée

Le Sujet de la prochaine Assemblée sera l'examen préliminaire de la Question sur les Mœurs proposée par l'Anonyme ——

Le 31e. May

Assemblée presidée par M. De Montalieu
M. Bugnion Sec.

La Question à examiner etoit, Quels sont les moyens les plus efficaces, mais en même les plus doux & les plus praticables de faire régner les Mœurs dans un Etat civilisé, d'y étendre leur Empire, de prevenir ou d'arrêter la corruption?

Elle ne produisit qu'une Conversation dont suit le Resumé: M. Gillies ancien nous rappella les Institutions qui affermissoient l'Empire des Mœurs chés la Nation la plus fameuse par les siennes; des Romains Divent la Conservation de leurs Mœurs à la Patria Potestas qui avoit tout un Respect pour les Vieillards, à la Censure Publique, dont les Mœurs étoient le grand objet; c'etoit aussi celui sur lequel les Candidats aux Emplois étoient le plus soigneusement examinés; Si nous voulions favoriser les Mœurs, il faudroit dans nos Sociétés modernes, pour suppléer à ces Principes repressifs, qui ne sont plus faits pour Nous, priser davantage les qualités solides & moins les talens frivoles, donner moins aux agrémens & un peu plus aux Vertus, s'informer plus souvent du Cœur d'un homme que de son Esprit, & se decider à son egard plus encore par estime que par goût.

M. De Maroye, Membre que la Société a vû reparoître avec autant de plaisir, qu'elle avoit eu de crainte de l'avoir perdu. pense sur cette Question, qu'il ne faut point y avoir de Mœurs dans un Etat despotique. a regarde à cet egard, [redacted] à tout autre le Despotisme des Republiques comme tout aussi dangereux que celui des Monarchies les plus absolues —

M. Verdeil a trouvé la Question beaucoup trop générale, a voudroit pour s'en occuper qu'on la reduisit à des termes beaucoup plus précis; Il a été prié de vouloir s'en occuper sous le point de vue le plus resserré, qu'il jugera le plus à propos, plutôt que de laisser rendre à la Société ses idées sur ce sujet —

M. le Juge est porté à croire avec M. De Maroye que l'egalité & la liberté des Individus dans la Société influe beaucoup sur ses Mœurs, & que c'est à ces deux principes que sont dûes les anciennes Vertus Helvétiques qui règnent encor dans les petits Cantons —

Ce fût aussi l'opinion de M. De Morrens qui y ajouta pour la confirmer quelques exemples que l'Histoire nous fournit de Peuples qui ont perdu leurs Mœurs, en perdant leur Liberté —

M. Pingeon adopta aussi ses principes en avançant de plus, qu'un grand moyen pour rétablir les Mœurs, serait de rendre à la Religion Xne, ce qu'elle a perdu d'empire sur les Cœurs, puisque rien n'est plus propre à rétablir la veritable egalité chez les hommes, que (sans abolir cependant ni les rangs, ni les autres Distinctions de la Société) Et on peut d'autant mieux proposer cette idée aujourd'hui, que la Morale Xne paroit avoir pris sa vraie place dans la Religion Chrétienne, où le Dogme qui en a causé tant les abus, qu'on lui reproche si souvent injustement, paroit être devenu plutôt, l'objet du Respect et du silence; pendant qu'au contraire la Morale devient celui de l'Etude de tous ceux qui veulent —

M. le Président croit que la Jeunesse publique de quelle espèce qu'elle soit ne peut plus être utile, et que rien n'établira aujourd'hui sur les Mœurs que l'exemple de ceux qui gouvernent soit pour les Emplois, le rang, la naissance, les richesses ou les talens. Il soupçonne de plus que l'homme de la vieille roche dont on parle chez toutes les Nations civilisées ne valoit pas mieux que le moderne; et il se fonde pour la Suisse sur l'autorité de M. Tscharner un de ses meilleurs Historiens qui a pensé que toutes ses recherches lui avoient convaincu, que la Suisse n'eut jamais plus de Mœurs qu'aujourd'hui —

M. le Président termina l'Assemblée par la lecture de la traduction en Langue Allemande anonyme, qui a paru digne de Genève, et fait souhaitter que M. De Montolieu voulût se donner la peine de rendre sa Traduction plus ressemblante encore à l'Original, en la mettant en Vers.

La Question à traitter Jeudy prochain sera Pourquoi la Langue Françoise est pauvre en mots et riche en Fraze?

L'Assemblée a resolu unanimement que chacun de ses Membres se fît un Devoir de tâcher de traitter dans la suite et dans un tems non limité les Questions qui regardent la Ville de Lausanne contenües dans le Livre de Questions N. 52. 53. 54. 55. et 56.

Question pour la S. A.

La Question à traitter Jeudy prochain sera „Un homme a t'il maintenant plus de „plaisir à Londres ou à Paris qu'il „n'en avoit à Rome ou à Athènes?

Le 7e Juin — Assemblée presidée par M. Poliers De Loys, M. Bugnion Sec

Question admise — Que doit on entendre par l'Amour Platonique et seroit il impossible ?

Elle a pour jour est de savoir si un homme a maintenant plus de plaisir à Londres et à Paris qu'il n'en avoit à Rome et à Athènes ?

M. Gillies a distingué ~~entre~~ les plaisirs des yeux et de l'Imagination d'avec ceux de l'Esprit. Les premiers s'offroient plus aisément et en plus grand nombre au Citoyen de Rome et d'Athènes ; Les Edifices vastes et superbes lui offroient de tout côté les chefs d'oeuvre des Arts qui frappent le plus les Sens, et les Representations Théatrales les plus pompeuses promenoient délicieusement son Imagination sur tout ce que leur Mythologie et leur Histoire renfermoient de plus intéressant ; Le Barreau leur ouvroit encor une autre source de pareils plaisirs. Un Romain qui ~~ayoit~~ ~~sortoit~~ sortoit des vastes portiques d'Auguste et d'Octavie ou du Temple de Jupiter Capitolin pour aller entendre plaider la cause des Rois dans le Forum ; Un Athénien qui quittoit le Ceramique et les chefs d'oeuvre de Praxitèle et de Phidias

pour aller entendre ceux de Sophocle et d'Euripide, jouissoit surement plus par les yeux et l'Imagination que l'habitant de Londres et de Paris. Mais celui ci peut se dedommager par des Idées intellectuelles, infiniment plus etendues, plus justes et plus variées que toutes celles que firent eclorre tous les Philosofes de Rome et d'Athènes —

M. Verdeil donne à ~~tous~~ quelques égards la superiorité aux Modernes, et croit (en particulier) que notre Theatre même, peut encor plus flatter les Sens et l'Imagination que l'ancien, dont les Masques sont pour lui une Demonstration du peu d'Illusion dont le Spectateur devoit y jouir —

M. De L'Harpe croit la Question presqu'indéterminable, fondé sur cette observation commune mais si vraie, que le Plaisir est où on le prend. Ceux de Rome et d'Athènes dependoient pour leurs Citoyens de l'Education qu'ils avoient reçue, des principes qu'ils avoient adopté, et de la maniere dont ils voyoient le objets. Il en est de même des Habitans de ~~Rome~~ Londres et de Paris, et de toutte autre Capitale —

M. Desroches adopte cette opinion pour la Multitude, mais croit que le petit nombre des habitans de Londres ou de Paris qui savent et qui peuvent varier les plaisirs, ont beaucoup plus de veritables jouïssances que ne pouvoient les proceres Augustes ou Periclès ——

M. Bugnion pense de même aussi sur le petit nombre d'heureux, des Sociétés modernes, mais ne voit pas la moindre comparaison entre la multitude des anciennes Capitales, et celles des modernes sur l'article des plaisirs; Dans les tems de la plus grande simplicité de Rome et d'Athènes, le plus obscur Plebeien, le Prolétaire même étoit quelque chose dans la République, pouvoit sortir de son Etat, ou devenoit au moins l'objet des egards de ses Superieurs ambitieux, ce qui ne pouvoit que le flatter et lui ~~procurer~~ donner d'agréables momens. Et dans le tems de la splendeur de ces Republiques, les Grands etoient sans cesse occupés de plaire au Peuple; les Temples, le Portique, les Forums, les Cirques et les Bains etoient construits pour lui, et l'on sait aussi en leur faveur que se donnoient les Fêtes publiques les plus somptueuses dans toutes les occasions extraordinaires. On avoit soin de pourvoir tout à la fois à leurs plaisirs et à leurs besoins, puisque non seulement les premiers ne leur coutoient rien, mais on y ajoutoit encor les Distributions de Bled, d'huile, de Vin &c. On leur donnoit souvent Jarres et Circenses.

M. le Président ajoute à cette idée, qui lui paroît juste, qu'un Etranger est beaucoup plus heureux aujourd'hui à Londres & à Paris, qu'il ne pouvoit l'être à Rome & à Athènes, où la Constitution & les Mœurs le plaçoient au dessous du moindre Citoyen, malgré les Loix si vantées de l'antique Hospitalité, qui ne s'exerçoit à son egard, que pendant qu'il voyageoit, & qui cessoient dès qu'il s'établissoit à demeure ~~dans quelque~~ hors de sa Patrie. Il changeoit alors sa qualité d'Hospes qui lui avoit donné bien des privilèges en celle de Peregrinus qui le plaçoit entre les Esclaves & les derniers Citoyens —

M. Verdeil a terminé la Séance par la lecture d'un Extrait ou plutôt d'un Jugement qu'il a porté sur un Ouvrage nouveau, Les Annales de la Vertu, & qui sera conservé dans les Cayettes de la Bibliothèque où cet ouvrage se trouve; tous les Membres de la Société se sont exhortés à en faire autant dans toutes leurs Lectures nouvelles, ce qui fournissoit le moyen de faire un Catalogue raisonné & très intéressant de notre Bibliothèque.

L'Assemblée ensuite a lu les Causes de l'Ennui, & les Moyens de s'en préserver.

Le 14e Juin Assemblée présidée par Mr. De Corcelles
présens Mrs. Gillies, De l'Harpe, Lolier
& Gray étrangers, Mr. Verdeil Secret. par interim.

Question admise

" L'Amitié réelle & proprement dite, peut elle exister
" entre deux personnes de sexe différent ? Et
" dans ce cas procure t'elle plus ou moins d'avantages
" réciproques, & se trouve t'elle sujette à plus
" ou moins d'inconvéniens respectifs, qu'entre
" deux personnes du même sexe ?

Sur celle du jour, Les causes de l'Ennui & les Moyens de s'en préserver

Mr. Gillies nous a dit que l'Ennui est un sentiment desagréable, produit par un mal en quelque sorte negatif, ne provenant ni de douleur, ni de regrets, ni de remors, ni de peine &c. Il etoit inconnu dans les premiers âges de la Société, mais il est devenu très commun aujourdhui, par l'abus des Passions, qui jamais ne sont satisfaites — Le Moyen sûr de ne pas s'ennuier, seroit d'occuper l'Imagination, l'Entendement & le Corps, Eux seuls satisfont, ravissent & ne sont pas susceptibles de satiété, source toujours féconde d'Ennui —

Mr. De l'Harpe est dans les mêmes idées —

Mr. Lolier aussi & y a seulement ajouté qu'il desireroit trouver un moyen sûr, de se delivrer de l'ennui qui nous vient par autrui, & croit que le plus efficace seroit une Bienveillance generale, qui nous dedommageroit de l'Ennui —

M. Verdeil pense que le Desœuvrement est la première Cause de l'Ennui — Le Moyen de remédier à l'ennui, est donc de s'occuper. Mais comment porter les hommes à une occupation fixe, vû leur penchant à la paresse? Il y auroit trois moyens, dont politique & qui ne dépend pas des Individus: l'autre, d'avoir un Intérêt présent & suffisant pour s'occuper & qui n'est pas non plus à notre Disposition: Le troisième vient de l'Education; Accoutumés les Enfans à s'occuper continuellement, & vous leur en donnerés l'Habitude, qui ne se perdra plus; si vous n'avés point d'intérêt suffisant à vous occuper d'un objet déterminé, Tâchés de varier vos occupations & vous ne vous ennuierés jamais; La Motte a dit avec raison L'Ennui naquit un jour de l'uniformité.

M. le Président a resumé les opinions & concilié la diversité des idées —
La Question dont la prochaine Assemblée s'occupera sera
En quoi consiste la veritable Philosophie pratique?
M. Deyverdun a annoncé M. Secretan pour être balotté dans la première Assemblée pour l'admission à la Société —

21e. Juin. Assemblée presidée par M. Venède
Sec. M. Bugnion, présens MM. Deyverdun
Gillies, Bridel, Deforcelles —
Avant de décider l'admission d'un nouveau
Membre, On avoit devoit examiner s'il n'y
avoit point de changement à faire aux
Réglemens qui les regardent, & après en
avoir longuement délibéré, Il a été resolu
que la Loi du 4e. Juin 1780. (V. petit Journal)
continuera comme du passé; & loin qu'en
consideration de l'abandon ~~que~~ fait par
la Société L. à la Bibliothèque de tout
ce qu'elle avoit en fait, lors de sa
fondation, ceux qui seront à l'avenir
reçeus Membres de la Société Littéraire
& se trouveront à demeure au Lieu, seront
tenus de souscrire à la Bibliothèque, &
quant aux Etrangers qui ne font qu'un
court séjour à Lausanne, ~~ou~~ & ~~qui~~
qui deviendront Membres Honoraires de
la Société L. On s'en tiendra à l'usage
etabli depuis peu dans la Bibliothèque,
de leur envoyer des carte d'invitation —
Après quoi M. le Docteur declarant
ayant été balotté & eu toutes les
suffrages au Scrutin, pour devenir
Membre de la Société —

Le petit nombre de Membres assistans
à la Société, depuis quelque tems a
donné bien Lieu de penser, s'il ne vaudroit pas
mieux, interrompre les Assemblées pendant
l'Eté, comme on l'a fait précédemment,
Mais la Société a trouvé qu'il seroit
encor plus agréable, d'avoir des Assemblées
aussi souvent qu'on pourroit réunir 4.
Membres, qui pourront s'occuper d'une
Question Littéraire à leur choix, mais
non faire des Loix, ni des Elections,
pour lesquels deux objets, On a confirmé
l'ancien Réglement qui exige 6.
personnes au moins dans ces occasions.
A ce sujet, on a aussi renouvellé
solennellement le Réglement qui
demande des Membres qui ne peuvent
pas se rendre à l'Assemblée, d'en
avertir par Billet, avant Midy
le jour auparavant, M.r le Président
en tour: celui qui devra aussi instruire
le même jour, les autres Membres qui
n'en sont pas excusé, s'il n'y a pas
depuis tenu l'Assemblée le lendemain.
Moyennant quoi, on espère éviter
la Langueur qui gagne les Assemblées,
quand elles sont trop peu nombreuses,
& le Dégout qu'on donne aux Membres frustrés
du plaisir, sur lequel ils comptoient par le lendemain-

M. Vernède qui n'avoit pas pû assister à la précedente Assemblée nous a communiqué les Idées suivantes sur le Sujet qu'on y traitta, S. l'Ennui & les Moyens de s'en préserver.

L'Ennui, lui paroit, cette langueur fâcheuse de l'Ame, qui lui fait trouver actuellement insipides les divers objets qui lui sont offerts. Cette langueur peut procéder des objets, ou de l'Ame elle même, de objets, entant que réellement insipides, ou le paroissant, faute d'être bien connus; de l'Ame elle même, entant que connoissant mal les objets, on s'en occupant trop souvent, on trop constamment, ce qui lui en inspire du dégout: L'Ennui est comme chacun sait l'éprouve, un malaise sourd & fâcheux, auquel on ne se fait point, & qu'on s'efforce toujours d'éviter: Les Gens les plus sujets à l'ennui & qui devroient ce semble l'éprouver le moins, ce sont ceux qui ont cependant tant de ressources dans l'activité de leur Esprit et dans la sensibilité de leur Coeur: Mais leur Ame a un besoin à proportion, d'autant plus grand, d'être occupée par la réflexion ou par le sentiment. Or la foiblesse du Corps s'oppose quelquefois aux Desirs de l'Ame: Les circonstances ne sont pas non plus toujours également favorables à l'accomplissement de ses Desirs, Et cependant un Esprit constamment actif ne peut se trouver dans l'inaction, sans éprouver un vuide & ressentir un dégout de son inaction —

Un Coeur sensible ne peut pas non plus se trouver hors d'état d'exercer sa Sensibilité, sans eprouver un besoin, un vuide, un dégout de sa situation actuelle.

Heureux qui pour se préserver de l'Ennui a sçu eviter l'Oisiveté et l'inaction, s'est appris à goutter un sage repos, à unissant le travail du Corps à l'exercice de l'Entendement à aux sentimens du beau, est parvenu à en remplir les intervalles par des gouts innocens et variés!

La Question sur la Philosofie pratique a été renvoïée à la prochaine Assemblée. Il a été resolu de nouveau que le Secretaire aura soin d'avoir toujours sur une feuille volante quatre Questions admises par la Société, pour être traittée, et qu'à mesure qu'on y en occupera, il en sera toujours substituée une à celle du jour, pour que le nombre soit ainsy toujours complet, et si le Président oublioit de commencer la Séance par en proposer une, le Secretaire le lui rappellera en reconnant pour cela au Livre rouge —

La prochaine Assemblée sera chés Mr. Gillies —

25. Juin

Assemblée presidée par M. Gillies
M. Augnion Sec. y vivens Mss. Deyverdun
Deforcelles, Levade, De Montagny, Vernède

Question traitée.

Ce quoi consiste la Philosofie pratique ?

M. Vernède y a répondu par un Mémoire dont voicy l'Extrait.
Il écarte d'abord tous les faux sens qu'on donne
depuis longtems au mot de Philosophe, et
fait consister la Philosofie pratique dans
la culture de la Raison, dans la recherche
de la Vérité & dans la pratique de la Vertu.
" Un Philosofe veritable, dit il, connoit tout le
" prix de l'Intelligence, cette Faculté excellente,
" ce Don Divin ! Econome d'un tems aussi fugitif
" que precieux, il cultive son Esprit par la
" Lecture, par la Reflexion & par la Conversation;
" Actif, non moins qu'attentif, il éparce; il étend
" il perfectione son Génie, il s'étudie à
" reconnoitre la nature des choses, leurs relations
" entr'elles, la Subordination des uns aux autres,
" leur prix, nommément des choses, qui l'interessent
" essentiellement; Ainsy la Vérité, & la Vérité
" d'un usage utile est l'objet de ses constantes
" recherches —
M. V. passe ensuitte au Detail des moyens
qu'employe ce vrai Philosofe pour faire des
progrès soutenus dans la Connoissance de
la Vérité & dans la pratique des Vertus qu'elle
lui inspire; C'est l'Evangile qui lui fournit les
plus puissans par la clarté de lumières

par la force des Motifs & par la grandeur
des espérances qu'il lui présente —
" Ainsy l'Ame du Philosofe est habituellement
" sereine; point de fantaisies, point d'inégalité,
" point d'humeur, nuls travers, la Raison
" règne sur cette Ame, son cœur est
" habituellement calme, point de mouvemens
" desordonnés, de passions impérieuses, de remor
" rongeans, l'ordre règne dans son Ame, sa
" conduitte est réglée & uniforme, soutenüe
" propre à lui concilier l'estime, la faveur &
" l'amitié, propre à exciter l'emulation, &
" vie est heureuse, & il ne la quitte qu'à
" pour entrer en possession d'une autre
" vie plus heureuse encor & qui ne finira jamais
M.r V. ajoute qu'il croit avoir tracé un
portrait fidèle de la Philosofie pratique,
de celle qui est plus ou moins à la portée
de tous, & que tous doivent cultiver. Il termine
son Mémoire intéressant, par des Vœux très
vifs, pour que cette belle Philosofie s'étende
sur tous les cœurs, & particulièrement
sur celui de l'Auteur de la Question, qu'il
soupçonne être une femme aimable
~~Une~~ tendre & née en même tems, à qui
il souhaitte, un Essaim joüeux de petits
Philosofes, de heureux sensés, pour & docile qui
se forment à l'ombre de la sagesse d'une
Mère raisonnable, dont les discours & l'exemple
ne peuvent qu'être infiniment persuasifs —

M.V. a bien voulu donner en même tems une
Loge de son Ménoire, pour rester dans
les Layettes de la Société, suivant les Derniers
Réglemens à ce sujet, qu'on prie tous les Membres
de ne pas oublier —

M. Levade croit que l'Antiquité ne nous offre
aucun modèle d'un vrai Philosofe pratique, que
celui qui alloit de bien en bien faisoit du bien
à qui y consacra toute sa Vie; il pense d'ailleurs
que cette Question seroit plus intéressante, en
la réduisant au seul point de savoir, pourquoi
y ayant un si grand nombre de Philosofes
speculatifs, il y en a si peu de pratiques?

M. Desfacelles adopte avec empressement cette
nouvelle question, et demande si on ne peut pas
mettre Socrate sur la liste des vrais Philosofes
pratiques, quoiqu'à une immense distance
du précédent —

M. De Montagny et M. Bugnion de même
que celui ci a seulement ajouté qu'il croyoit
entrevoir une solution de la nouvelle Question
dans la Date du Developpement des Facultés
chez les Enfans. La plupart n'entendent
parler de Philosofie que lorsque les Diverses
Passions qui la croisent ont déjà jetté un
germe dans leurs Coeurs; le principe d'action
y occupe dès là la première place, et on a beau
admirer ensuite la Philosofie, le goût
dominant conserve son ressort et le fortifie
même chaque jour —

M. Deyverdun adopte admet aussi la nouvelle Question, en remarquant que le nom de Philosophe est devenu ridicule chés presque toutes les Nations, quoique ceux qui s'en sont parés etoient vicieux, pervers dans les speculations du Cabinet, quoiqu'ils laissoient eclater toutes les passions dans la Société, Salluste en fût un exemple remarquable chés les Anciens, Il etalla la Morale la plus severe des Stoïciens dans ses Ecrits, et se distingua par ses debauches. Chés les Modernes les Francois sont celle ou le nom de Philosophe est devenu le plus meprisé par la même raison. Il n'y en a même plus qu'une seule, l'Angloise, qui fasse quelqu'exception à cette regle remarque, et où l'homme qui peut prétendre au titre de Philosophe par les Connoissances, l'honore en même tems celui de bon homme ou d'homme de bon Naturel —

M. le Président après avoir resumé les opinions, nous fit une Histoire concise de la Philosophie en marquant habilement les differentes Degradations du mot de Philosophe qui degénéra enfin dans celui de Sofiste — La Question de la prochaine Assemblée sera Quest ce que l'Attention et les Moyens de l'acquerir ? et la Société se tiendra chés M. Vernède —

Assemblée chez Monsieur Levade Président; Mr. Deyverdun Secretaire. Presens Messieurs Vernede, Verdel, Gillies, Vuney, Bridel.

Quest ce que l'attention? et quels sont les moyens de l'aquerir?

Mr. Le Docteur Secretan après avoir distingué deux sortes d'attention, celle du Cabinet, et celle du Monde a dit que pour être attentif, il ny avait qu'à le vouloir, et que la Volonté ferme de occuper d'un objet sans s'en écarter produisait necessairement une attention soutenue. Voilà pourquoi tant de grands hommes sont distraits dans la Société, ils occupent d'un objet unique.

Mr. Gillies a défini l'attention. La faculté de fixer les objets. Pour en contracter l'habitude, il faut surtout conserver son Esprit libre et calme. L'homme est naturellement susceptible d'attention, ce sont les Passions qui nuisent à l'exercice de cette faculté. Les folles Espérances de la Jeunesse, l'ambition et l'avarice de l'age mur, les regrets de la vieillesse. Pour accoutumer la Jeunesse à l'attention, il faut l'intéresser, lui présenter les objets sous des points de vue agréables et piquans; l'attention est toujours à la suite de l'intérêt, mais le moyen bien preferable à tous les moyens factices que l'on a imaginé est malheureusement le plus négligé par les Instituteurs.

Mr. Vernede a lu ensuite un Traité étendu sur la question.

Après avoir fait sentir son Importance, et son utilité, Mr. Vernede examine la Nature de l'attention

L'attention est, en general, l'application de l'Esprit, ainsi être attentif, est avoir l'esprit occupé d'un objet déterminé et cela dans le tems, de la maniere, et au degré convenable. Les Caractères ou les Degrés de l'attention sont 1. la Docilité, 2. la force, et 3. la Continuité.

Il y a cinq Avantages de l'attention. Clarté dans les idées, ordre dans l'esprit, exactitude, Vigilance, et Régularité dans la Conduite, autant de motifs à travailler à se rendre attentif.

Les

Les Secours pour aquérir l'attention sont. 1. Vouloir Discerner le prix de l'attention. 2. Vouloir fortement et fréquement être habituellement attentif. 3. Profiter de toutes les Conjonctures favorables. 4. Gouter la Satisfaction des premiers et des moindres Succès de ses efforts.

Il y a quelques obstacles à l'attention. La Stupidité, la Légéreté, les Distractions, les Sensations, les Passions. Mais il y a aussi divers moyens de Soutenir, et perfectioner Son attention. 1. Exciter, et animer Son gout. 2. Piquer Sa curiosité, s'astreindre à l'assiduité. 4. Eloigner les objets qui agitaient trop fortement Sens nos Sens. 5. Se procurer un Cabinet Tranquile. 6. Eviter ce qui peut agiter trop fortement les nerfs. 7. Ecarter tout ce qui peut comuniquer à nôtre Ame des Idées étrangères au Sujet dont il s'agit. 8. Bannir de nôtre imagination tout ce qui pourait la remuer trop fortement. 9. Calmer nos passions violentes. 9. Entretenir des passions moderées. 11. Employer une bonne métode. 12. Lire et converser Sur le Sujet. 13. méditer en ecrivant. et 13. Suspendre Son Jugement.

Cest ainsi que de l'attention Naturelle on passera aisément à l'attention réfléchie la plus importante Sans doute.

Nous renvoyons pour les détails à ce Mémoire utile que Son Auteur a bien voulu nous remettre.

Mr. le D. Verdol a ajouté aux remarques de Mr. Vernede, qu'il regardait le Plaisir comme le Principal moyen d'attention, et que tout ce que on désirait fortement nous rendait necessairement attentifs.

Mr. B. pense que la crainte et l'intérêt Sont les deux mobiles de l'attention fisique et morale.

Mr. Levade a dit qu'on pourait présenter cette question Sous des points de vue piquans. Parler des Distraits par exemple, qui Sont ou incapables d'attention ou attentifs mal à propos. Il faut occuper les jeunes Gens à l'aritmetique, les Matematiques, et les jeux de Combinaison. La mémoire et l'attention Sont liées ensemble.

On a choisi pour la 4e question, Celle-ci. Quelles Sont les causes auxquelles on peut attribuer l'inconsequence de tant d'Hommes, Philosophes de Speculation, et non de pratique.

Assemblée chez Mr. Vernede. Président. Présens Messieurs Verrey, Bridel, D. Secretan, D. Verdel, Levade, Gillies, Bugnion, de Montagni, Deyverdun, Milnes, Visitant.

Quelle est la Difference precise entre l'orgueil, la Vanité, et la fierté?

Mr. Verrey croit qu'on peut definir l'orgueil une Preference mal fondée. La Vanité, une Preference fondée sur de petits objets, et la fierté, une Préference annoncée avec hauteur.

Mr. Bridel a dit, que l'orgueil blesse, que la Vanité fait pitié, et que la fierté fache.

Mr. Secretan qu'il y a des differences entre ces trois Passions ou defauts, mais qu'elles sont toutes trois filles de l'amour propre. L'orgueil et la Vanité ont le plus de rapports entr'elles. La Vanité est moins generale que l'orgueil, et roule sur des Avantages imaginaires ou frivoles. La fierté prise dans le sens le plus defavorable est une disposition a rabaisser le mérite des autres. Dans un autre Sens, Comme Sentiment peut-être exalté de son propre mérite elle fait le fond des Héros, et est souvent une Vertu, tandis que l'orgueil, et la Vanité sont toujours des Vices.

Mr. Verdel pense que l'orgueil est une opinion trop avantageuse de soi meme sur tous les objets, et que l'orgueilleux est toujours content de lui meme; L'orgueil est un Vice, la Vanité un ridicule. La fierté est une Disposition a exagérer les qualités qu'on a reellement. Elle se prend souvent dans un bon Sens. On dit Fier dans le danger, dans la persécution.

Mr. Levade prétend que la Fierté annoncée sans Spiritete n'est pas susceptible d'un meilleur sens que l'orgueil. Le genie Romain si bien dépeint par Horace avait de la fermeté sans fierté; Les Caracteres qu'on attribue à trois Nations de l'Europe peuvent fournir des lumieres pour distinguer ces Expressions. On dit que le Francois est vain, l'Espagnol orgueilleux, l'Anglais fier. Les Vices sans etre les plus dangereux à la Société sont les moins tolerés parce qu'ils blessent directement l'Amour propre.

Mr. Gillies regarde cette question comme plutôt de Litterature que de Philosophie. L'orgueil et la Vanité sont bien differens. Un Auteur Anglais parlant d'un orgueilleux dit, qu'il etait trop orgueilleux pour etre vain. L'orgueil se plait, et s'admire dit Voltaire, La Vanité, au contraire, ne se plait ni ne s'admire, mais cherche a plaire, et a etre admiré. Le

mot

Le mot de fierté vient de Ferus, Ainsi on est fier de ses propres forces, de ses talens, de son activité, mais on est orgueilleux de ses richesses, de circonstances heureuses.
Mr. Bugnion pense que la Vanité retrécit le coeur, et le repait d'idées fausses, Il la regarde comme la source des préjugés et le Tombeau des Vertus. Les Romains n'ont point connu la vanité. Il n'est question ici apparemment que des premiers Siecles de Rome. Mr. Bugnion regarde donc la Vanité comme le plus condamnable de ces trois Sentimens, ensuite vient l'orgueil qui se prend quelquefois en bonne part, et enfin La fierté; Une dose convenable de ce Sentiment de sa propre Valeur peut conduire à la vraye modestie.
Mr. Deyverdun a prié d'être excusé ainsi que ceux qui ont parlé avant lui de n'avoir point eu le tems de songer de la question a cru pouvoir cependant dire quelques mots en faveur de la Fierté, et même de la Vanité qui lui paraissoient un peu trop maltraittées. L'orgueil est à ses yeux la Passion la plus dangereuse, et la plus condamnable c'est Elle qui perdit le genre humain, Satan est le premier des Orgueilleux. La Vanité est au contraire douce et prévenante, inspirant un vif desir de plaire, elle conduit aux agrémens et aux Vertus Sociales. Qui y a t'il de plus aimable qu'une Coquette? de plus doux et de plus civil qu'un Bel Esprit de Province? La fierté, si même Elle est un defaut, a un Caractère de Grandeur qui l'ennoblit. C'est surtout le plus bel appanage du beau Sexe. La femme fiere toujours vertueuse, ne sera pas aimée seulement, mais adorée. Une femme fiere sera incapable de basesses.
Mr. le Président a lu ensuite un petit Mémoire sur la question, ou il a inséré les Definitions du P. Girard que nous allons insérer ici.
L'orgueil est une idée outrée que l'on a de son propre merite; ce que l'on pourroit ajouter, c'est une preference injuste que l'on donne à son merite sur celui des autres.
La Vanité. Cette sorte de trop bonne opinion de soi meme qui se fonde sur des choses futiles, et qui fait que l'on veut etre trop considéré pour des objets minutieux.
La Fierté est ce sentiment porté trop loin de notre superiorité qui nous empeche de nous familiariser, et qui nous eloigne meme des Personnes que nous jugeons au dessous de nous par la naissance, les biens, ou les talens.
Nous renvoyons pour les détails au Mémoire que Mr. Vernede a bien voulu nous remettre.

Asemblée du 26. Juillet chez Mr. le Docteur Werdel Président. Présens Messieurs Levade, Bridel. Vernede, Gillies, de Corcelles, Deyverdun Secretaire.

Question, L'Amitié reelle et proprement dittes peut elle éxister entre deux Personnes de Sexe différents, et dans ce cas procure telle plus ou moins d'avantages reciproques, et se trouve t'elle sujette à plus ou moins d'inconveniens respectifs qu'entre deux Personnes du même Sexe?

Mr. Vernede a lu un discours dont il a bien voulu nous remettre l'Extrait auquel nous renvoyons. Il y joint une autre question qui n'avoit pas été proposée; L'amitié proprement dite peut elle avoir lieu entre Mari et femme; quil soutient négativement, et il finit son Extrait, en disant, l'amitié proprement dite est l'appanage particulier des hommes, auxquels elle est plus nécessaire, et qui y sont plus propres. C'est ce que je crois avoir établis.

Mr. Levade a dit ensuite quil ne pouvait exister d'amitié entre hommes et femmes que dans un age fort avancé de 60 ans par exemple. Il a avancé aussi quil ne pouvoit y avoir d'amitié reelle et licite entre les femmes vû quelles n'ont pas les gouts particuliers qui lient les hommes entr'eux comme les jeux, la chasse &c.

Mr. Bridel prétend au contraire quil peut y avoir entre les Personnes des deux Sexes, des amitiés vrayes, solides, mais que les Préjugés les forçaient en général au mystère, et empêchaient qu'on ne put les citer en grand nombre. Le Commerce naturellement plus fin et plus long est exempt de rivalités, et d'envie.

Mr. le Docteur Gillies est de la même opinion, et pense que le Commerce d'amitié entre les deux Sexes plus délicat, et quelquefois plus dangereux, est aussi plus étroit, et plus utile. La différence de caractères et d'opinions sert à l'amitié bien loin de lui nuire. Deux Achilles auraient difficilement été toutes Amis, Achille et Patrocle l'étaient, parce que l'un avait les qualités de l'homme, et l'autre celles de la femme. Dans les Siecles Barbares ou les femmes étaient Esclaves, elles ne pouvaient gouter les douceurs d'un Sentiment libre, et partagé, mais dans un Siecle plus éclairé, et plus juste Les Epoux même peuvent être Amis. Il a terminé son discours par en appeller à l'expérience.

Mr. de Corcelles pense que l'amitié qui subsiste entre deux Personnes de différent Sexe est plus belle et plus douce, l'Histoire Moderne en fournit une quantité de Faits. La jalousie désunit souvent les femmes entr'elles, et la rivalité les hommes; C'est ce qui ne peut arriver aux Amis de Sexe

différents

différent. Les mariages véritablement heureux sont fondés sur l'amitié.

Mr. Le Président a cherché a réunir les différens Suffrages, et a pensé qu'en définissant les termes on pourrait peut être s'accorder. L'amour proprement dit est fondé sur les Sens, mais l'Amitié peut être nommée un Amour fondé sur la Vertu. Sans ce fondement tout attachement porte injustement le nom d'Amitié. Les liaisons de convenance, de bienséance, d'intérêt ne sont point d'Amitié. Cette Définition posée pourquoi les liens de la Vertu ne pourraient ils pas unir deux Etres de Sexe différent? Pourquoi une femme qui a toutes les qualités essentielles ne serait elle pas une bonne et sincère Amie? L'amitié entre deux Sexes a souvent dégénéré en Amour, On en convient. Mais enfin elle a existé avant ce Changement.

Le Comte de Bussy répond à une Dame de ses amies, Vous avez raison de dire que dans l'amitié il n'est point question de Sexe vous ne sauriez donc mieux faire que de m'aimer tendrement pour moi j'en use de même pour Vous.

Assemblée du 2.e Aoust chez Mr. Bidel. Préseas
Messieurs Vernede, Levade, Gillies, Verdel, Secretaire par intérim.
Question. Quelles sont les causes auxquelles on peut attribuer linconsequence de tant d'homes Philosophes de Spéculation, et non de pratiques.
Mr. Vernede répond à la question, en disant, qu'il est plus difficile de bien agir, que de bien penser.
Mr. Levade a donné, avec quelques détails le même sentiment pour écrit, j'y renvoye à ce Morceau, il perdrait trop a être en trait, on ne pourrait y toucher sans altérer cette chaleur, cette originalité précieuse qui caracterisent les écrits de ce Membre de nôtre Société.
Il explique l'inconsequence des Philosophes par plusieurs raisons qui ont toutes une apparence de Vérité.
Mr. Gillies prétend au contraire que cette Inconsequence n'existe point. Le Veritable Philosophe de Spéculation, nous a été dit, l'est aussi de pratique, et vice versa. Il faut observer que non omnia possumus omnes. La pratique parfaitte est au dessus des forces de l'humanité: à cet égard Mr. Gillies est parfaittement d'accord avec Mrs. Vernede, et Levade, qui ont dit qu'il était plus difficile de bien agir que de bien penser: Si Spinosa et Hobbes, supposé qu'ils n'ayent pas été Philosophes de Speculation: sont été cependant Philosophes de pratique; c'est qu'apparemment ils ont eu d'autres motifs a l'être que l'amour de la Sagesse. Si certains homes de Lettres les Philologues surtout ne sont pas Philosophes de pratique, c'est que leur education a été défectueuse, qu'ils ont appris plus de mots que de choses, et qu'ils ont puisé de mauvais principes entassés les avec confusion, et obscurité.
Mr. le Secretaire a comparé le Philosophe de Speculation à ce qu'on apelle dans la Société un Amateur, et celui de pratique à ce qu'on apelle Artiste. La meme difficulté se rencontre dans les deux cas, Il est plus aisé de donner des preceptes que de les mettre en éxécution. Le principal obstacle qu'on rencontre dans la pratique de la Philosophie est l'abus des Passions. Les Passions sont le mobile des actions des hommes, Mais leur abus est dangereux et c'est lui qui empechera plusieurs Philosophes de Speculation de l'être de pratique. C'est le cas de la plupart des Gens de Lettres en France qui répandus dans la Société y sont exposés aux mêmes tentations que les Gens du monde. C'est encore le cas des Grands Seigneurs, et celui des habitans des Capitales.

Mais

Mais ce sont les heureux Habitans des Campagnes, et Ceux des Pays ou l'Etat d'Auteur ne conduit que à la Gloire, et à l'estime de la Posterité chez qui l'on trouvera le plus grand nombre de Philosophes qui joignent la Pratique à la Spéculation.

Mr. le Président pensoit que les Passions et la Paresse sont les deux grands Ennemis de la Philosophie active; Les Auteurs placés sur de grands Théâtres sont aussi souvent arrêtés par la crainte du ridicule. Cette Crainte a étouffé plus d'un heureux mouvement, et arrêté plus d'une Entreprise utile à la Société. D'ailleurs la Spéculation et l'étude occupent tous les momens de l'homme à talens qui s'y livre, il ne lui en reste plus pour descendre en lui même, apprendre la premiere, et la plus difficile des arts, celui de se connaitre. Cette Ignorance de Soi même, et son inexpérience ne lui laissent point de ressource contre les attaques des Passions, et il y succombera plus aisément que l'homme du monde.

Assemblée du 9. Août 1781. chez Mr. Gilliez Président, présents Mrs. Verdeil, Leuba, Verrey et Vernede

Question

Un homme capable d'une très grande attention à un objet des plus importants, seroit il par là hors d'état de donner beaucoup d'attention à des objets de moindre importance?

Mr. Leuba répond oüi et non, il sera capable de donner de l'attention aux petits objets. ces objets doivent être distingués en deux classes. la premiere contient les choses futiles et puériles en effet: il sera incapable d'y donner de l'attention. la seconde contient les choses futiles seulement en apparence, mais qui ne le sont pas relativement aux idées, à la passion etc. de cet homme qui peut donner, par conséquent, de l'attention à ces choses.

Mr. Verrey pense que cet homme pourra donner attention aux objets peu importants, s'il le veut. peut être que l'attrait y portera. peut être que le dédain l'en éloignera.

Mr. Vernede voudroit, premierement, distinguer l'age de l'homme en question. pendant la jeunesse, son attention qui n'est pas encore assez exercée, ne pourra pas peut être se porter à divers objets, dans un haut degré: ainsi l'attention à l'objet principal pourra nuire à l'attention à de moindres objets. Il en sera peut être de même dans la vieillesse, si un long exercice de l'attention a fatigué le cerveau et a affoibli les organes de l'homme attentif.

Mr. Vernede voudroit, secondement, déterminer la nature de l'objet important qui occupe l'attention de l'homme en question. son attention sera peut être absorbée par cet objet essentiel, s'il affecte l'imagination, ou s'il émeut les passions; si cet homme est un grand Poëte, ou un grand Peintre, ou un grand orateur, ou un ambitieux de la plus haute volée.

Mais en supposant l'homme en question dans l'age mûr, ayant ses organes et ses facultés en bon état, uniformement occupé de la finance, ou de calculs, ou de medecine, ou de commerce, Mr. Vernede croit que, généralement parlant, sa grande attention à son objet essentiel, ne l'empêchera nullement de donner une attention suffisante à des objets moins importants, parce que l'attention est chez lui une habitude à laquelle, rien dans le cas donné, ne s'oppose proprement.

Question sur l'attention aux grands et aux moindres objets.

M.r Cordeil a observé qu'on pouvoit examiner la question sous deux points de vue. S'agit-il d'une incapacité réelle ou non? Dans le premier cas, il répond, non; parce qu'il n'y a rien dans l'organisation d'un homme occupé de grands objets, qui le rende physiquement incapable de s'occuper de petits. Dans le second cas, il croit que un homme occupé de grands objets ne donnera pas son attention à des objets qui lui paroîtront de moindre importance, parce qu'ils lui sembleront au dessous de lui, et qu'il les regardera avec dédain.

M.r Gillies juge qu'il y a quelque chose dans le caractère d'homme de génie qui l'empêche de s'occuper de petits objets. On a pourtant plusieurs exemples qui semblent prouver le contraire; mais c'est autant que ces petits objets ont du rapport avec l'objet majeur de l'homme de génie. L'homme occupé de grands objets est incapable de s'occuper de moindres, parce que le grand objet dont il s'occupe devient chez lui une passion, parce que l'examen suivi et continu d'un grand objet demande une marche différente de l'attention qu'on donne à des petits.

L'un demande, si l'on peut s'exprimer ainsi, une fixité, l'autre une variabilité d'esprit. M.r Gillies ne les croit cependant pas si exclusives, qu'une éducation ne puisse rendre capable à la fois, d'attention à de grands et à de petits objets.

Du 15. Août

Assemblée chez Monsieur Levade Président. Présens Messieurs — Vernède, Bridel, Gillier, Verdeil, Secrétan Secrétaire —

Question. Quelles sont les raisons qui doivent s'opposer au Luxe dans ce Pays, et les moyens d'en arrêter les progrès?

M. Vernède a donné un Mémoire; il y regarde le Luxe comme devant sa source à l'ostentation. Ce qui est luxe à un certain âge, avec une certaine fortune, dans un certain temps, dans un certain pays, pourra ne pas mériter ce nom dans d'autres circonstances. Les Loix somptuaires doivent être un frein contre le Luxe.

M. Bridel pense que le Luxe nuit également à l'Homme moral et à l'homme civil. Le commerce avec les Etrangers lui paroît une des principales raisons du luxe dans ce Pays —

M. Gillier a fourni un Mémoire dont la lecture est plus intéressante que l'Extrait que nous pourrions en donner; En voici cependant quelques idées détachées. On y définit le Luxe par Amour du plaisir. Le mot de luxe se prend ~~Luxure~~ dans un mauvais sens parcequ'on nous porte à blâmer l'excès d'une passion qui peut égarer chaque individu de la Société. — L'Auteur remarque qu'il n'a trouvé dans aucune langue qui lui soit connue, un mot qui exprime un degré modéré de l'amour du plaisir et de celui des Sens. Au reste il ne paroît pas ennemi du luxe; c'est lui, dit il, qui travaille les champs, qui bâtit les murailles, qui domine la mer, qui peuple le monde. Il fait un parallèle agréable des plaisirs raffinés que nous procure le Luxe avec les jouissances grossières et crapuleuses de nos Ayeux. Les Loix somptuaires lui paroissent une foible ressource. Un nouveau partage des terres et la proscription de l'argent sont les seuls moyens d'exterminer le luxe. C'est dommage que l'institution de Lycurgue qui ne vouloit connoître d'autre luxe que celui de la Gloire soit le seul exemple connu d'un semblable projet. L'Auteur vient ensuite à parler de notre Patrie. — Proscrire tout usage vicieux, le Pharaon, par exemple; faire exécuter les Loix sans acception de personne, enfin s'appliquer davantage à l'Education, lui paroissent trois moyens efficaces pour arrêter les progrès du Luxe. Rousseau, dit il par occasion a fait quelques pages de ~~ce~~ ce morceau est des plus obligeants pour la jeunesse de ce Pays. On y relève la modestie, la franchise, l'honnêteté — jusqu'à la turbanité même —

Suivant M. Verdeil un Luxe National c. à d. un Luxe généralement

répandue sur toute une Nation n'est point à redouter ; c'est lui au contraire qui ouvre les canaux de l'abondance, c'est lui qui procure à la generalité cette aisance source nécessaire de l'amour de la Patrie ; celui qui se trouve bien fera tous ses efforts pour ne pas changer. Si le Luxe est un mal c'est lorsqu'il est borné à un petit nombre d'individus. L'inégalité extrême des fortunes en est la cause, le défaut de circulation, l'infortune du plus grand nombre en deviennent l'effet. Un homme ne sauroit être riche qu'aux dépens de plusieurs autres. —

Pour en venir au Luxe de ce Pays il ne peut jamais y être que très foible. L'inegalité de fortune s'introduit ou chez les Despotes chez les Monarques qui se plaisent à cumuler les faveurs sur un petit nombre de têtes, ou dans ces Republiques que le Commerce et l'Industrie rendent florissantes. Chez nous ces deux sources d'inégalités ne sauroient se rencontrer. Nous ne sommes donc pas exposés à avoir des individus, nos fortunes sont assez également distribuées, l'aisance seule s'y fait sentir dans nos foyers. Sans doute est ce l'effet de notre Gouvernement. Decidé à proscrire le Luxe, il favorise par le Commerce ; — le Negociant opulent ne tarderoit pas à s'introduire ; il est d'ailleurs mauvais Patriote ; tout pays lui est bon pourvu qu'il y fasse de bonnes affaires. — L'Agriculture est le principal objet des soins de notre Prince ; c'est elle qui enrichit le plus grand nombre, c'est elle qui nous ouvre les mines des seules vraies richesses ; c'est elle qui ramène cet âge d'or où tous étoient heureux parceque tous étoient égaux. —

M. Levade nous a donné en peu de lignes une foule d'excellentes idées sur le Luxe. Cette precision pour obliger de copier plutôt que déplaire. Entre plusieurs definitions celle ci nous a paru meriter la palme. Le luxe, dit M. de Mirabeau, est l'abus des richesses — La nature demande le necessaire, la raison l'utile, l'amour propre l'agreable et la passion le superflu — Le luxe, dit Rousseau, peut être necessaire pour donner du pain au pauvre mais s'il n'y avoit pas de luxe, il n'y auroit pas de pauvres. Suivant l'Auteur le Luxe consiste à depenser son bien en choses vaines que la vanité seule approuve 2) à dépenser au delà de ses facultés. 3) au delà de sa condition 4) au delà de l'Etat de la Ville où l'on demeure. Le luxe mine les Etats, témoin la Perse, l'Assyrie ; il perd les Republiques, la Cour Regale fut triomphante. La médiocrité de nos fortunes rend le Luxe très nuisible dans cette Ville. On ne s'y procure guères le superflu qui n'y dépend du nécessaire. —

L'Auteur desireroit l'établissement d'un Tribunal de Censure qui evaluât les fortunes et établit une proportion de dépense.

Le Secretaire a prétendu que le Luxe n'étoit autre chose que l'augmentation de nos besoins. Dans ce sens absolu le luxe est un mal ; il diminue la liberté morale ; il produit l'injustice ; on veut jouir comme son Voisin ; et si l'on n'est pas aussi riche que lui on est réduit à le piller. Homère parle d'un Peuple qui ne vivoit que de lait ; c'étoient les plus forts et les plus justes de Homer. Le luxe nous énerve, il fait dégenerer insensiblement la race humaine. Le Poëte Horace a mieux raisonné là dessus que plusieurs Raisonneurs modernes. Mais puisque les terres sont partagées, puisque le mien et le tien se sont nichés dans le monde, le luxe est nécessaire. Il fait fleurir les Etats et leur procure tous les avantages détaillés par M. Gillies. Il ne paroit dangereux pour un Peuple que lorsqu'il n'est pas établi généralement chez ses voisins ; Rome n'auroit pas succombé si les Nations qui la possédoient avoient été aussi corrompues qu'elle. Aujourd'hui le luxe n'est à craindre pour aucun Peuple en particulier parcequ'il tous en sont infectés.

Chez nous cependant le luxe est plus dangereux que chez nos Voisins. Plus pauvres qu'eux nous voulons paroitre aussi riches ; c'est ce que nous vaut le commerce avec les Etrangers. Ils nous apportent de l'argent, de la politesse, des connoissances, de l'esprit surtout du plaisir mais ils nous donnent aussi leurs ridicules, souvent leurs vices et toujours l'exemple funeste de leur Luxe. Fatalité sans remede ! Car que peuvent les Loix somptuaires ; c'est une petite pierre qu'on voudroit faire servir de digue ; quand elle pourroit rester en place le torrent n'en passeroit-il pas moins à côté ?

Du 22e. Août

Assemblée chez Mons: Vernède Président; Présens Mess.rs Gillier, Verrey, Verdeil, Levade et Secretan Secretaire.

La Question toute sur la Timidité.

Nous devons à M.r Gillier une Definition très juste de la Timidité; c'est la crainte du danger combinée avec le Sentiment de notre propre foiblesse; cette crainte est instinctuelle chez les Animaux; elle l'est aussi chez les Hommes, entant qu'elle est nécessaire à la conservation de leur Etre physique.

M.r Verrey considérant la timidité sous un point de vüe moins général l'a definie cette retenue dans les discours ou dans les actions provenant de l'appreheusion de parler ou d'agir joeu convenablement.

M. Verdeil voudroit qu'on distinguat une timidité physique suite nécessaire de la délicatesse des organes, d'une timidité morale qui doit sa source à l'éducation, à l'inexperience &c.

M.rs Levade et M.r le Président ont lû des excellens Mémoires sur cette matière. M.r Levade fixe les bornes qui separent la timidité de la modestie, de la poltronerie, de la pusillanimité. Il l'examine dans plusieurs jours différens. Tantôt elle est excusable ou criminelle, continuë ou momentanée, naturelle ou artificielle; celle ci est une Arme que certaines femmes manient avec Succès. Il est aussi une Timidité Religieuse; ici la timidité ne sauroit être un défaut; c'est au contraire le seul préservatif contre le chûte. Enfin l'Auteur s'etend sur les moyens de guerir la timidité et sur les ménagemens qu'on doit aux personnes timides. Ce dernier point est traité avec la plus grande delicatesse. — Nous trouvons dans le discours de M.r Vernède des distinctions très fines sur les causes de la timidité; il examine les effets sur des personnes de différens âges; Il avertit qu'il est des cas ou on la confond mal à propos avec la prudence. Il pense que les jeunes gens ne tombent souvent dans ce défaut que par la fausse idée ou ils sont qu'ils doivent se montrer dans le grand monde tout différens de ce qu'ils sont dans le particulier, que leur Conversation doit être plus spirituelle, leurs ~~Conversations~~ maniers plus relevés.

Au reste l'on voit assés que nous n'avons pas voulu faire un Extrait regulier de ces Mémoires; nous nous contentons

den haer une Esquisse legère qui nen pour donner quune idée bien imparfaite. Le Secretaire avoit devans les yeux la bonne definition de M. Gillier; Convaincu de sa propre foiblesse il a été assez timide pour craindre de defigurer des ouvrages interessans

Du 6e 7bre

Assemblée chez Mons. Levade Président; Presens — Messrs Verdeil, Gillier, Secretan Secretaire. —

Question L'Opinion publique doit elle servir de règle à nos actions et jusqu'à quel point doit on la respecter?

Ne voyant dans le Public qu'un Juge éclairé et impartial, M. Gillier regarde ses décisions comme une règle invariable à laquelle nous devons soumettre nos actions. — Il va même plus loin; il soutient que c'est dans cette opinion publique qu'on doit chercher la vraye source de la Morale. Supposons pour un moment, dit ce Membre ingénieux, supposons un Homme qui ait toujours vécu isolé, éloigné de ses semblables, il naura aucune idée de la Morale; il naura aucun terme auquel il puisse comparer ses actions; semblable à celui qui voyant pour la première fois les objets extérieurs au travers de la glace de ses fenêtres, jugeroit mal de leur étendue, de leur distance par rapport à lui, il ignorera les relations qui existent entre les actions des autres et les siennes, il manquera de règle pour se déterminer, pour lui le juste et l'injuste ne seront que des mots. C'est donc d'après les actions des autres, d'après les jugemens que le public porte sur ces actions que nous devons estimer la valeur des nôtres; c'est là l'objet de comparaison qui doit nous les faire envisager comme bonnes ou mauvaises, justes ou injustes. — Sans cesse obsédé par les passions, préoccupé par les préjugés, l'homme juge mal de ce qui l'interesse, il voit sous un faux jour ce qui a un rapport trop

immédiat

immédiat avec lui. Veut il agir sainement? qu'il consulte
la voix publique; qu'il se rende compte d'avance du
jugement qu'elle portera sur son action, le bandeau de la
prévention tombera et il se déterminera plus sûrement que
s'il n'avoit écouté que sa propre impulsion. C'est en
méprisant l'opinion publique que l'orgueilleux se rend coupable
du vice et des écarts qu'on lui reproche. Content de lui
même il se met au dessus de tout et tombe ainsi dans
le défaut le plus insupportable.

Entre plusieurs objections que Mr. Verdeil opposoit au
Système de Mr. Gillier il pensoit qu'il fait trop d'honneur
au Public. Il s'en faut bien qu'il ne soit composé que de
Gens éclairés et impartiaux. La multitude ignorante
qui fait le plus grand nombre est exposée aux préjugés les
plus monstrueux; elle se permet les jugemens les plus
injustes. Celui qui voudroit soumettre son opinion à la
sienne, tomberoit dans des erreurs bien funestes. A Toulouse
il eût approuvé le Supplice de Calas; à Paris il auroit
applaudi à celui de l'infortuné Chevalier de Lally. Nous
avons reçu de la Nature un Guide plus sûr, moins exposé
aux variations du préjugé, aux vicissitudes que le tems,
la mode, les circonstances font éprouver à l'opinion publique.
C'est lui seul que nous devons consulter.

Le Secretaire s'est rangé au même avis. L'asservissement à
l'opinion publique nous rendra souvent injuste et toujours
malheureux. Un homme sensé ne s'y soumettra que dans les
actions absolument indifferentes, et le nombre en est bien
petit. Si l'on applique la Question aux operations de
l'esprit, on ne pense pas qu'un homme qui n'auroit d'autre
règle que de complaire au grand nombre put jamais
produire quelque chose de grand, de vraiment beau.
L'étude de la Nature a seule formé les Grands hommes,
celle du goût dominant ne fit jamais que retrécir le Genie.
Cette opinion a été refutée par Mons. le Président.
C'est d'après le goût du Public que les plus habiles gens
ont réussi à perfectionner leurs ouvrages. Molière lisoit
ses pièces dramatiques à une vieille Servante avant que
de les retoucher. Beaumarchais profita de la Censure
qu'il essuya à une premiere représentation du Barbier de
Seville pour y faire les changemens les plus heureux.

Du 18e 8bre

Assemblée chez Mr. Le vade Président. Presens Mess.rs Mingard Gillier, Verrey, Verdeil, Bridel, D'Orzens, Bugnion, de Crousaz Secretan Secretaire.

La Question sur l'opinion publique a été mise de nouveau sur le tapis.

Elle nous a valu un Memoire interessant de Mr. Vernède. Nous en recommandons la Lecture.

Mr. Mingard auroit souhaité que la Question eut été mieux déterminée. S'agit-il de l'opinion du Public actuel ou de celle du Public futur? Les hommes jugent ordinairement mal des evenemens qui se passent sous leurs yeux. Le nuage du préjugé regnant les offusque et leur empêche de bien voir. Dans les Siecles precedens personne ne savoit de douter qu'il fût permis de penser autrement que le Pape; personne ne songeoit à condamner le Supplice des Heretiques, les tourmens qu'on faisoit souffrir aux Albigeois. Ce n'est souvent que la posterité qui appartient de juger sainement.

Mr. Gillier nous a offert un tableau raccourci du Systheme qu'il avoit exposé à la derniere Assemblée. Nous l'avons rapporté avec assez d'etendue. Pour lui la Société est un Miroir dans lequel chacun peut considerer le mérite et la beauté de toutes les Actions sans ce secours il seroit impossible de les apprecier. C'est donc d'après l'opinion générale que nous devons juger si une Action est bonne ou mauvaise. Au reste il faut bien distinguer l'opinion du Public d'avec l'opinion publique. Celui là est souvent vicieux tandis que l'autre ne s'egare jamais.

Mr. Verdeil croyant remarquer que le Sentiment de Mr. Gillier étoit fondé sur l'existence d'un certain Sens moral qui nous auroit été donné immediatement par la Nature pour discerner le bien du mal, s'est appliqué à rechercher si ce Sens ou cette Faculté (le nom importe peu) n'étoit point chimerique et si en l'admettant on n'empietoit pas sur les droits de la Raison. Mr. Gillier est venu à l'appui de son Systheme; il a soutenu entr'autres que la Raison n'étant que la faculté de comparer nos idées entr'elles ne pouvoit faire naître chez nous ce Sentiment vif qui nous transporte à la vûe d'une belle Action avant même que la reflection ait eû le tems d'agir. Ce petit conflit conduisit ces Mess.rs à l'examen de plusieurs objets interessans quoiqu'un peu eloignés du sujet.

M: Bridel respecte l'opinion publique; elle nous présente nos défauts dans tout leur jour; Mutato nomine de te fabula narratur. Il reconnoit l'existence de ce sentiment intérieur qui fait qu'au premier récit d'une action elle nous charme ou nous révolte. Alexandre faisant éclater sa générosité dans la tente de Darius; Scipion résistant aux attraits de sa belle captive et la rendant à son Epoux enchaînent notre admiration avant même que la raison ait eu le tems de nous décider.

M: De Corcelles est aussi partisan de l'opinion publique; — c'est delle que dépend l'honneur si cher aux hommes et le bien le plus précieux des femmes.

M: Dugnon distingue les Jugemens publics qui portent sur la moralité de nos actions d'avec ceux qui ont pour objet quelque matière de Goût. Là le Public est presque toujours injuste et partial, mais ici il est Souverain Juge et un Juge infaillible. En vain contre le Cid un Ministre se ligue / Tout Paris pour Chimène a les yeux / de Rodrigue / Doit.

M: Gillier remarque cependant que l'opinion du public ne varie jamais sur la morale et qu'elle a essuyé les révolutions les plus surprenantes sur tout ce qui est du ressort du Goût.

M: Dugnon doute que les vrais principes du Goût ayent jamais varié.

Le Public paroit à M: Levade faire l'office d'un Juge impartial. Chaque homme est doué d'un sens droit lorsqu'il n'est pas abusé par l'interêt personnel. Nathan veut amener David à la confession de sa faute; Il lui peint cet homme riche qui enlève la brebis chérie du pauvre; David n'hésite pas de prononcer la condamnation du Ravisseur et la sienne

Du 25e 8bre

Assemblée chez Mons: Levade; Président Mons: Verdeil. —
Présents Messrs Gillier, Bridel, Vernède, Secrétaire. —

Question Un Tribunal de Censure à l'instar de celui qui étoit érigé à Rome ne seroit-il pas utile dans l'Etat présent de la Société? quels seroient ses avantages & ses inconvéniens. ——

M: Levade s'est attaché à prouver l'insuffisance des Loix Civiles. N'ayant pour objet que de réprimer l'injustice et de punir les crimes, elles sont impuissantes lorsqu'il s'agit de régler les mœurs des citoyens. Elles conduisent un homme, dit Mons: Servan, jusqu'à la porte de sa maison. Le meurtrier, le banqueroutier, le larron trouvent un châtiment proportionné à leurs délits; mais chacun peut être mauvais époux, père dénaturé, fils ingrat, ami perfide sans que les Loix paroissent s'en soucier. C'est pour remédier à ce défaut de Législation que la plupart des Nations policées ont établi des Tribunaux de Censure. A Rome l'emploi de Censeur confié aux personnages les plus respectables étoit exercé avec sévérité et sans support. Un propos inconsidéré échappé à la fille d'Appius Cæcus la fait condamner à une amende. Des Chevaliers sont punis, l'un pour son embonpoint excessif, l'autre pour s'être montré trop sensible aux douceurs de la vie célibataire. Les Tribunaux de Censure n'ont pas toujours été inconnus en France. Dans le Siècle passé une Société de Gens de marque s'étoit érigée en Censeurs. Elle se donnoit le nom de Compagnie des bonnes mœurs. Ses Membres se répandoient en divers lieux, observoient les actions des particuliers, les jugeoient et diffamoient les Coupables. Ce Corps vint à abuser de son autorité; Louis XIV l'abrogea et condamna même ses Membres à l'exil. En Angleterre et ailleurs la liberté de la Presse semble suppléer au défaut de Censeurs, quoique bien imparfaitement. Chez nous ce remède est inconnu, il n'en est même aucun qui puisse le remplacer. Obligés de s'en tenir à des réprimandes générales dont personne ne se fait l'application, les Prédicateurs n'osent montrer au doigt les vicieux. ——

Ne seroit-il donc pas possible de rappeller au milieu de nous cette ancienne institution Romaine? Seroit elle absolument incompatible avec notre Gouvernement, avec nos rapports Sociaux? Après quelques réflexions sur le pouvoir des Censeurs Romains et sur l'origine de ce Tribunal qui paroit devoir son origine aux Grecs, M: Gillier pensoit que bien choses s'opposoient essentiellement à l'établissement d'une pareille institution. —

1) Dans une Monarchie le pouvoir du Prince 2) la grande influence des Femmes sur les moeurs de ce Siècle 3) enfin le préjugé de l'honneur et les Duels qui en sont la Suite.
En convenant de l'insuffisance des Loix, M^r. Bridel craint l'autorité arbitraire des Censeurs. A qui confier une charge aussi délicate? Caton, le vertueux Caton, le premier des Censeurs aimoit à s'enivrer, il se rendoit même coupable d'injustices; il ne loüa qu'une fois en sa vie; il persecuta les Scipions. Devons nous esperer de posseder des Citoyens plus vertueux que ce Romain? — Les Pasteurs dirigeront-ils en Censeurs publics? — Ministres de Charité, loin de divulguer les vices de leurs Freres, la Religion leur ordonne de les celer. —
Si quelque chose peut tenir lieu de Censeurs ce seront les Jugements du Public, de ce Tribunal auquel tout Sont Soumis et que presque tous reverent. —
M^r. Verrède croit que c'est aux Consistoires qu'appartient l'inspection sur les moeurs; il seroit à souhaiter que leur autorité fut plus respectée. Il nous a donné une idée de la Constitution des Consistoires Hollandois ou les Anciens et les personages les plus graves sont élûs pour Membres. —
M^r. Verdeil s'est arrêté à détailler les principales Causes des imperfections des Législations modernes. On doit les attribuer surtout à l'aveugle Complaisance avec laquelle les différens Peuples ont emprunté leurs Loix les uns des autres. les Romains des Grecs et nous des Romains. —
Ne seroit il pas possible de perfectionner nos Loix civiles et de faire rendre que les Statuts sur les moeurs fissent partie du plan général? Ne pourroit on pas confier l'execution de toutes ces Loix aux seuls Juges Civils sans faire dépendre la liberté des citoyens des caprices d'un seul ~~Censeur~~ Censeur? Il ne paroit pas que les anciens Grecs ayent jamais distingué ces deux pouvoirs. —
Le Secretaire pense que l'établissement d'un Tribunal de Censure praticable peut être et même utile dans une République seroit absolument impossible dans une Monarchie. —
Un Censeur ne doit reconnoitre aucun Supérieur. Auguste ayant enchaîné la liberté Romaine commença par se faire Censeur. Chez nous les Consistoires sont nos Censeurs et les Loix Consistoriales notre Seul Code sur les moeurs. —
Peut être tout cela pourroit-il être meilleur. —
mais on ny a-t-il pas des abus? —

Assemblée du 1er Novembre 1787. chez Mr Gibbes, Président — présents, Mrs Bridel Levake, Fennebe. — invités Mrs Carnovet.

question.

Peut-on connoitre le caractère moral d'un homme, d'après son extérieur?

Mr Fennebe a observé que la Physiognomie avoit été autrefois en honneur. Aristote & les anciens faisoient beaucoup de cas de cette science, le Philosophe en avoit même composé un traité. Adamantius, Montanus, Cocles, Taisnier, Cornelius Balbus, Fontanus, Jean Baptiste Porta, Robert Flud, le Père Nicquet, l'abbé Fernelli en sont occupés, comme on le voit dans le Dictionaire de Trévoux, au mot Physiognomonie. Elle y est définie l'Art ou la science qui enseigne à connoitre le tempérament, le naturel, l'esprit & les inclinations des hommes, par leurs extérieurs.

Mais les Modernes & Mr de Buffon, en particulier, traitent la Physiognomonie de science imaginaire & ridicule. Il semble réservé à Mr Lavater, de fixer les esprits.

Au reste, tout en rejettant cette espece de science, on agit journellement comme si on la possédoit, en portant un jugement, si non définitif, du moins plus que provisionnel, sur le simple extérieur des Gens que l'on voit pour la premiere fois. Et en effet n'est-il pas naturel que les traits du visage différemment affectés par la situation habituelle de l'âme, reçoivent des impressions qui, à la longue, deviennent permanentes. Ainsi on distinguera un homme vif, un homme lent, sans le connoitre.

Mr Levake a traduit, à livre ouvert un Discours du Spectateur Anglois, Nº 86. du Tome II. Addison avoue qu'on tient d'autant plus de compte à une belle Ame, qu'elle est logée dans un corps laid. Rien n'est plus noble, dit-il, que de donner, comme Socrate, un démenti à sa mauvaise physionomie.

La Physiognomie peut occuper agréablement, mais il ne faut pas y compter.

question sur la Physionomie.

Assemblée du 25. Novembre 1781, chez Mr. de Corailles, Président; — Jorisants, Mrs. Gillier, Levade, Verdilh, Perrey, Vernede; — invités Mrs. de Servan, Habby, Brandoin, Paul Carnove.

Mr. de Servan avocat général au Parlement de Grenoble a bien voulu se joindre, selon nos desirs, au nombre des membres de notre société littéraire.

Mr. de Servan, membre de notre société.

question.

qu'est-ce que l'Imagination? quels sont ses usages? quels sont ses abus?

Mr. Vernede a lû un discours sur l'Imagination.

On entend parler le plus souvent, et aussi le plus aveuglement, particulierement en philosophie, la faculté de se représenter ou d'offrir distinctement à l'entendement les images ou les apparences des choses que l'on a éprouvé precédemment, ou d'experiences que l'on a precedemment faites.

Ce n'est pas proprement une faculté distincte de l'Ame; mais c'est l'Entendement, entant qu'il conçoit les objets sensibles absents, et qu'il les conçoit, non par eux-mêmes, mais par les images qu'il s'en fait.

On distingue entre Imagination active, et Imagination passive.

L'Imagination a diverses qualités, dépendantes en partie de la variété des caracteres et des tempéraments, et des differentes circonstances dans les quelles les hommes sont placés.

quels sont les usages de l'Imagination?

Elle est en général, non seulement utile, mais même absolument necessaire pour raisonner.

Elle est de plus très propre à nous rendre la vérité plus sensible.

Elle est enfin, pour nous et pour les autres, une source d'agrements.

quels sont les abus de l'Imagination?

Le plus considerable de ses inconvéniens c'est qu'elle nuit à la santé des personnes délicates.

Imagination dans l'Imagination.

l'Imagination, lorsque l'on en fait un exercice immodéré, nuit à la première valtère de jugement.

Elle est une source féconde de prévention.
Elle nous exagère les sujets de crainte.
Elle nourrit la vanité, et l'orgueil.
Elle cherche la dissipation.
Elle est souvent la source des tentations les plus dangereuses.

Ce Discours a été terminé par une invitation pressante à envisager l'Imagination sous les points de vüe particuliers, et bien méritans de notre société et de l'humanité en général en indiquant des moyens de prévenir, de modérer, et de corriger les dangers, les abus, les écarts, et les excès de l'Imagination.

M.r Verrey a lû une petite pièce anonyme sur l'Imagination, qui lui avoit été remise.

M.r Levade a donné le précis de ce qui se trouve dans le Spectateur anglois, Tome VI., de la page 411. à la page 426. sur les plaisirs de l'Imagination.

La vüe est le plus parfait des sens. C'est elle qui fournit le magasin de l'Imagination.

J'entens par plaisirs d'Imagination ceux qui naissent d'objets visibles, soit qu'ils soyent en vüe, soit que l'on s'en rappelle. les plaisirs de l'imagination tiennent le milieu entre ceux des sens, et ceux de l'entendement.

Les plaisirs de l'Imagination sont les plus aisés à acquérir. un homme qui y est exercé peut converser avec un Tableau, et trouver un compagnon dans une Statüe. il trouve plus de satisfaction à considérer des [redacted] de Bois, que n'en trouve un autre à les posséder. il voit l'univers sous une face toute particulière, et il trouve du plaisir dans ses parties les moins cultivées.

Il est peu de personnes qui sachent s'amuser innocemment. les plaisirs que l'on se procure sont presque toujours aux dépens de

quelque pouvoir, de quelque vertu: il n'en est pas ainsi des plaisirs de l'Imagination, quand elle est bien reglée. aussi sont-ils les plus convenables à la santé, quand l'imagination est bien moderée. les plaisirs de l'entendement épuisent souvent ceux qui s'y livrent. le chevalier Bacon recommande particulierement ceux de l'Imagination.

Les plaisirs de l'Imagination procèdent de 3. sources, savoir de la vüe de ce qui est grand, nouveau & beau.

1°= De ce qui est grand. on est frappé d'un vaste horizon, de l'océan, de masses considerables, de precieux morceaux d'architecture.

2°= De ce qui est nouveau. la nouveauté occasionne de la surprise. elle prête des charmes aux imperfections mêmes de la nature. la campagne plaît le plus, au printemps, parceque tout renaît, tout est nouveau. les chutes d'eau animent la nature, en la variant.

3°= De ce qui est beau. la beauté se trouve surtout une route à l'ame. peut-être n'y a-t-il ni beauté, ni difformité dans un objet plutôt que dans un autre, mais il est cependant des modifications de matière, dont l'ensemble plaît en général. Il y a une beauté dans la gayeté & la variété des couleurs, dans la symetrie & la proportion des parties. un lever, un coucher du soleil nous enchantent par l'éclat des couleurs. les poëtes emploient des couleurs, le plus d'Epithetes.

L'Imagination puise aussi des plaisirs dans l'ouïe & dans l'odorat.

Parmi les Ecrivains, on peut indiquer Homere pour le grand, Virgile pour le beau, Ovide pour le ridicule, Milton pour les Fées.

Sans vouloir dépriser l'Imagination, Mr. de Sorban l'a nommée plaisamment, la folle de la maison.

Projet d'une Maison d'Enfants trouvés.

ce que les autres Membres ou Invités ont dit sur l'Imagination a malheureusement été perdue, faute d'avoir été notté pendant les Séances.

M.r le Ministre Levade avoit proposé à la Société qui a l'occasion de l'exécution fixée au 28. de ce mois, à Vevai, des deux Sœurs qui y ont tué leurs Enfants, on essayat de faire passer le projet d'établir une Maison d'Enfants trouvés pour le Pays de Vaud. Il avoit aussi demandé aux Membres présents, s'ils consentoient à ce qu'il fût répandu une invitation relative dans le public. on a été unanimement de cet avis; & M.r Levade a été prié de la dresser & de la faire imprimer. Le 28., cette Invitation a été répandue à Lausanne & dans les autres Villes du Pays de Vaud, en ces termes.

" On éxécute, demain, le 29. de " Novembre 1781, dans une Ville du Pays de " Vaud, deux Malheureuses qui ont " détruit leurs Enfants. — Le Sang de deux " Sœurs coula demain sur l'échafaud, sous " les yeux d'une Mere, complice de leur " Crime. les Cœurs sensibles sont déchirés " à l'idée d'un forfait qui fait frémir la " nature.

" Une Société, occupée d'Objets utiles, " en partageant l'émotion générale " que occasionne l'exemple d'un grand " crime, & l'horreur d'un grand supplice " se présente avec un projet qui prévienne " à l'avenir, & le supplice & le crime même.

" En effet une Maison d'Enfants trouvés " eût vraisemblablement conservé à la " Société, deux Meres, deux Enfants, un " Pere, deux freres fugitifs; toute une " famille flétrie & dispersée.

" Avant de porter ce Projet sous " les yeux d'un Prince pieux & éclairé; " avant de solliciter son autorisation; " cette Société profite du jour, du moment " pour s'assurer le concours des ames " bienfaisantes, nécessaire pour jetter les " fondements de cette charitable institution.

" Elle invite les Amis de l'humanité à " joindre leurs voix à la sienne, pour " demander, de concert, au Souverain, la " permission d'ouvrir un Asyle aux

malheureuses victimes de l'amour, du faux-honneur, de la honte.

Hommes! Citoyens! qui que vous soyez, voulez-vous contribuer à des secours que l'on trouve partout ailleurs, et qui manquent cependant aux pays, le plus heureux de l'Europe?

on n'entre point ici dans des détails prématurés sur les moyens de faire réussir ce projet, et moins encore sur l'ordre à établir pour prévenir les objections et les abus. — on ne cherche qu'à consulter des compatriotes intéressés à prévenir de pareils crimes. on ne cherche qu'à donner le premier branle aux idées; et sans compter les obstacles, on aime à répéter ces paroles de Gournay, fondées sur sa propre expérience: un et un font onze. et s'il s'en joint encore un, cela fait cent onze.

COII 35/2

ON éxécute, demain, le 29 de Novembre 1781, dans une ville du Pays de Vaud, deux malheureuſes qui ont détruit leurs enfants. — Le ſang de deux ſœurs coule demain ſur l'échaffaut, ſous les yeux d'une mere, complice de leur crime. Les cœurs ſenſibles ſont déchirés, à l'idée d'un forfait qui fait frémir la nature.

Une Société, occupée d'objets utiles, en partageant l'émotion générale qu'occaſionne l'exemple d'un grand crime, & l'horreur d'un grand ſupplice, ſe préſente avec un projet qui préviendroit à l'avenir, & le ſupplice, & le crime même.

En effet, une Maiſon d'Enfants trouvés eût vraiſemblablement conſervé à la Société, deux Meres, deux Enfants, un Pere, deux Freres fugitifs; toute une famille flétrie & diſperſée.

Avant de porter ce projet ſous les yeux d'un Prince pieux & éclairé; avant de ſolliciter ſon authoriſation; cette Société profite du jour, du moment, pour s'aſſurer le concours des ames bienfaiſantes, néceſſaire pour jetter les fondements de cette charitable inſtitution. — Elle invite les amis de l'humanité à joindre leurs voix à la ſienne, pour demander de concert, au Souverain la permiſſion d'ouvrir un aſyle aux malheureuſes victimes de l'amour, du faux honneur & de la honte.

Hommes! Citoyens! Qui que vous ſoyez! Voulez-vous contribuer à des ſecours que l'on trouve par-tout ailleurs, & qui manquent cependant au Pays, le plus heureux de l'Europe?

On n'entre point ici dans des détails prématurés sur les moyens de faire réussir ce projet, & moins encore sur l'ordre à établir pour prévenir les objections & les abus. — On ne cherche qu'à consulter des Compatriotes intéressés à prévenir de pareils crimes. — On ne cherche qu'à donner le premier branle aux idées; & sans compter les obstacles, on aime à répéter ces paroles de QUESNAY, fondées sur sa propre expérience: *Un & un font onze; & s'il s'en joint encore un, cela fait cent & onze.*

Assemblée du 2. Decembre 1781. chez Mr. Levade Président. — Presents, Mrs. Desaussure le juge de Morren, Verdeil, Bridel, Gillies Secretan, Kittner, Perrey et Pernode — invités Mrs. Hardy, de Coppet, de Brenles, et Docteur Levade de Cevaz.

question
Qu'est-ce que la complaisance? quelle est son utilité, ou quels sont ses avantages? quels sont ses inconvéniens?

Mr. Pernode a lû un discours sur la complaisance. Il la définie, entant que qualité louable, une sorte d'effort habituel pour plaire, autant que l'innocence le permet, aux personnes que ont quelque commerce avec nous.

La complaisance est donc une condescendance honnête, qui fait que nous joignons notre volonté pour la rendre conforme à la volonté des autres. — or, c'est une preference réfléchie d'usage que nous accordons, non pas par goût, ou uniquement par goût, mais d'action, à la volonté des autres, à laquelle nous faisons céder notre propre volonté; et cela, non dans les choses qui sont des devoirs, ou des obligations; ou des services qui souvent deviennent obligatoires; mais dans les attentions, les preferences, les prévenances, et les égards, agréables à ceux qui en sont les objets.

Question sur la complaisance.

Telle étant la nature de la complaisance la faire connoitre, c'est la recommander, et en même temps, en fournir des motifs suffisants à l'exercer.

Les justes bornes de la complaisance sont la raison et le devoir.

Un seul inconvénient qu'il y auroit à exercer la complaisance, c'est cette sorte de gêne que la complaisance impose. au reste elle n'est pas proprement une gêne fâcheuse pour les gens d'une volonté flexible. Pour ceux d'une volonté ferme, la réflexion ayant fait de la complaisance, une espece de devoir, l'habitude et le goût en font ensuite insensiblement un plaisir.

S'il restoit encore quelque peines, attachées à l'exercice de la complaisance, ne cederoient-elles

pas aux avantages qui en résultent ?
La complaisance est payée de retour
par la complaisance, on plaît, on
oblige, on se fait aimer.

Le défaut de complaisance est moins
à craindre, de la part de ceux qui savent
penser et sentir, que des excès de complai-
sance contre lesquels on seroit plus en
garde, si l'on réfléchissoit davantage
aux suites funestes qu'ils auront tant de
fois.

M.r Lecarde a insisté sur la nécessité
de former, de très bonne heure, les Enfants
à la complaisance.

Les divers Membres se sont plus ou
moins étendus sur la complaisance ; il
résulte de ce qui a été dit, que l'on a
reconnu le principe de cette qualité dans
la bonté du cœur ; qu'elle mérite par
conséquent d'être placée à la tête des
vertus douces, aimables vertus ; qu'elle
suppose même un certain ordre dans
l'esprit, et de plus une certaine force
dans l'ame, requise pour le sacrifice
fréquent de l'amour-propre, et enfin
que la complaisance est une des
qualités les plus liantes, les plus agréables,
et les plus utiles dans la société.

Il a été déclaré que tel membre
qui n'entreroit pas volontiers dans le
projet d'établir une maison d'Enfants
trouvés, étoit libre, comme de raison, de
n'y prendre aucune part.

M.rs l'Ecuyer-Dun et M.r Lecarde ont
été priés de vouloir bien porter à M.r
Mechanen, notre nouveau Bailli, avec
les hommages de notre société, un
Catalogue de la Bibliotheque publique,
une invitation respectueuse à M.r
le Bailli et à sa famille, de vouloir en
faire usage.

M.r Secretan a demandé, à cause
de ses nombreuses occupations, d'être
provisionnellement déchargé de son
emploi de Secretaire. Cela a fait d'autant
plus de peine

à la société, qu'il s'en acquitoit fort bien.

Mr. Vernede s'est chargé des 4. Résomptions du 9. Août, bct... et du 25. de Novembre et du 2. de Dec.

Il a été résolu que à l'avenir, chaque membre seroit à son tour, Président & secrétaire, à la fois. il vaudroit cependant mieux qu'un seul fût chargé du secrétariat, du moins pendant un certain temps de suite.

A cette occasion, les Membres sont de nouveau invités à écrire ou priés de vouloir bien du moins donner des abrégés des Extraits, les Nottes de leurs Avis, afin que les secretaires soyent soulagés, et que les Résomptions soyent plus exactes et mieux fournies. Elles ont quelque fois une lacune considerable, provenant d'un simple renvoi aux Discours écrits, sans en prendre les définitions, le plan & les idées principales. Cela seroit cependant essentiel, pour conserver dans notre Régitre, quelque chose de plus lié sur chaque sujet. Il seroit aussi fort utile que les Résomptions fussent d'ordinaire terminées par l'exposition des avis différents, s'ils ont été opposés, ou par la conciliation des Avis, si l'on a été à peu près d'accord. Cela indiqueroit le jugement porté par la société sur la question proposée, et répondroit à son grand but, la recherche du vrai, dans ce qui est du ressort de la Philosophie speculative et morale, des Belles-lettres, & des Beaux-arts.

Mr. Vernede prend la liberté de mettre le ci dessus sous les yeux de la société, en lui offrant de se charger provisionnellement du sécrétariat pour quelques mois. L'offre de Mr. Vernede a été acceptée pour un mois, selon le Reglement portant que chaque Membre sera secretaire, à son tour, pendant un Mois.

Mr. Serre l'ainé l'est pour... Mr. Vernede l'est et change, pour un Mois.

Assemblée du 9. Decembre 1781, chez Mr. Verdeilh, président, — Verrey Secrétaire.
presents Mrs. d'Yverdun, de Corcelles, le Juge de Saussure, de Morrens, Gilliés, Bridel et Verrey.

Mr. le Conseiller Besson proposé pour membre.

Mr. le Juge a proposé Mr. le Conseiller Besson pour membre de cette Société. Il passera au scrutin dans 8. jours.

Question relative à une Maison d'Enfants trouvés.

Question

L'établissement d'une Maison d'Enfants trouvés, encourageroit-elle le libertinage?

Cette question se borne au pays de Vaud.
Mr. le Juge prévenu à juste titre en faveur du projet d'établir une Maison d'Enfants trouvés dans le pays de Vaud, ou de leur y procurer des Aziles, ou enfin d'employer tels autres moyens, que l'humanité éclairée, d'accord avec la saine politique, suggereroit pour l'utilité des malheureux Enfants de l'amour, a posé en fait l'utilité d'un tel établissement à divers égards, & à ces deux égards, en particulier.

1° cet Etablissement préviendroit le crime atroce de l'Infanticide. les meres rassurées sur le sort de leurs Enfants & certaines qu'ils trouveroient dans un Azile favorable, & d'un facile accès, une subsistance & une éducation convenables, ne se porteroient sans doute plus à leur oter la vie.

2° L'éducation de ces Enfants de l'amour seroit tout autrement soignée & suivie dans cet Etablissement, que n'est celle que l'on leur donne d'ordinaire. Et en effet dans l'état actuel des choses, le plus grand nombre de ces Enfants est excessivement negligé. leurs pretendus peres ne pensent qu'à eloigner & à cacher ces tristes preuves des desordres de leur jeunesse: ils les tiennent

dans des—

ceux écartés, et ne les visitent jamais. Toujours incertains sur la paternité qu'on leur attribue, ils n'approuvent point du tout ou font faiblement ce tendre intérêt qui enchaîne la nature. Ils ne cherchent qu'à alléger, qu'à diminuer le fardeau qui leur a été injustement imposé, et à se débarrasser le plutôt possible de ces tristes et désagréables témoins de leurs folies passées.

Ah! d'un côté prévenir les angoisses, la honte, la désespoir, et par-là même les crimes de filles plus faibles souvent que coupables, que ont eu le malheur de croire trop légèrement à des promesses illusoires, et leur ôter jusqu'à l'idée de les faire avorter, ou de tuer leurs enfants, ou d'aller en accoucher chez des peuples des pays où on prendroit peu ou point de soin de leur éducation

D'autre part, recevoir paternellement, dans des asiles sûrs, le malheureux enfant, abandonné en naissant de ceux qui leur donnèrent le jour, et qui ne leur sourieront jamais, les nourrir, les élever, les instruire, leur procurer un état, leur enseigner des professions utiles, en faire de bons citoyens!

Voilà certainement un projet qui se concilie l'approbation de tous les esprits bien faits, comme il touche et entraîne tous les cœurs sensibles.

Cependant la vue générale, la connoissance plus particulière de l'utilité reconnue ou supposée de Maisons d'Enfants-Trouvés, établies en divers pays où elles fournissent à Lyon, des ouvriers aux diverses fabriques d'étoffes de soye; à Amsterdam des hommes aux professions relatives à la navigation; à Londres, des ouvriers aux diverses professions mécaniques, et nombre de bons domestiques; en Allemagne, des

ouvriers

aux Troupes nationales, ces Idées jointes au spectacle effrayant du 28. Novembre 1787. à Lausanne, à la compassion si naturelle pour des Enfants dont les Meres dénaturées précipitent la naissance, ou qu'elles immolent, lorsqu'ils sont nés, entraînées par la honte, & aveuglées par le desespoir, pourroient avoir préoccupé trop favorablement pour l'établissement d'une Maison d'Enfants-trouvés dans le Pays de Vaud.

M.r De Saussure a donc jugé qu'il seroit convenable, sage & prudent d'examiner avec soin, si une telle maison n'y donneroit pas lieu à plus d'inconvenients, qu'elle n'y apporteroit d'avantages. Pour cet effet, il s'est donné la peine de recueillir les objections les plus spécieuses qu'il a pu entendre faire à Lausanne, d'elles a exposées dans toute la force dont elles sont susceptibles, sous ces quatre chefs pernicieux.

On dit, premierement, que l'établissement d'une Maison d'Enfants-trouvés dans le Pays de Vaud, pourroit être funeste aux Mœurs, en facilitant par conséquent en augmentant le libertinage, vû que les embarras, les périls, les dépenses qui vont à la suite du libertinage, sont de puissants motifs pour en détourner.

Les Sages-femmes, les grossesses, les démarches des consistoires, l'éclat de ces sortes d'avantures sont peut-être les meilleurs freins au dereglement des mœurs.

On dit, secondement, que ces freins sont d'autant plus nécessaires aujourd'hui que la morale devient, tous les jours, plus relachée sur ce point.

Nos ancêtres avoient une sévérité de mœurs qui nous est inconnue. La honte, la perte de la réputation, la privation de tout établissement avantageux, de tout

état honorable étoient la suite d'une conduite déréglée, au lieu que la libertinage a pris le nom de galanterie, que l'on n'en rougit plus, et que l'on tirera peut être bientôt une espece de gloire.

Faut-il donc ôter au vice, la seule barriere qui l'arrête encore ?

On dit, troisièmement, que les mœurs du peuple, de la Nation entiere seront peut être en peril par cet établissement. on craint que la classe qui comprendra ces fruits infortunés d'un amour illicite, ne soit nombreuse. Et peut on esperer des mœurs de gens flétris en naissant sans état, sans éducation, dans la Misère ? peut on s'attendre à ce que cette classe fournisse d'utiles citoyens ?

On dit, quatriemement, qu'un pareil établissement pourra porter une atteinte irreparable aux mœurs et à la population en éloignant du mariage, la classe la plus utile, nommément les gens de la campagne, que retenus par les dépenses d'un Menage, ne se marieront guere, qu'autant qu'une grossesse déclarée les y oblige. Et ne préfereront-ils pas de déposer dans l'Azile ouvert par la charité le fruit de leurs amours, plutôt que de s'en charger eux-mêmes, en légitimant leur liaison par le nœud sacré du mariage ?

Les Membres de la société se sont occupés de ces objections, ont accepté avec plaisir, l'offre que leur a faite M.r le juge de Lausanne, de se donner la peine de les refuter dans la huitaine que la question de ce jour sera de nouveau mise sur le Tapis.

Mr le Conseiller Besson reçu unanimement

Assemblée du 16. Decembre 1781, chez Mr Gillies, Président. — Verne de secretaire présents, Mrs le juge de Saussure, de Montagny, Levade & Verdeilh

Mr le Conseiller Besson a été reçû unanimément Membre de cette Société.

Question relative à une Maison d'Enfants-trouvés.

Question

L'établissement d'une Maison d'Enfants-trouvés, dans le Pays de Vaud, encourageroit-elle le libertinage?

Suivant sa promesse Mr le juge de Saussure a refuté, de vive voix, les objections qu'il avoit recueillies, de divers cotés, & proposées, il y a 8. jours. ses solutions claires & solides ont satisfait tous les membres de la societé: Ils y ont joint, de vive voix, les leurs, & il a été unanimément conclu que l'établissement d'une Maison ou d'Asiles d'Enfants-trouvés, dans le pays de Vaud, ne pouvoit pas être censé propre à encourager le liberti-nage, & que quand même une telle maison entraineroit, dans la suite du temps, quelques inconvenients, ou quelques abus, ils ne seroient nullement à comparer avec les grands & nombreux avantages qui en résulteroient. La Société a prié instamment Mr le juge, de vouloir bien donner toute l'étendue requise à ses solutions, & en composer un Memoire, pour être inseré dans nos regitres, & conservé dans nos archives.

Voyage de Mr Levade à Berne pour le projet.

Mr Levade a informé la société qu'il avoit été à Berne où on rendoit justice aux bonnes inten-tions qui avoient dicté le projet répandu dans le public, & on louoit l'empressement & le zele avec lequel il y avoit été souscrit dans diverses Villes du Pays de Vaud.

Mr Levade avoit informé avec soin, tous les Membres du Gouvernement de ce qui

concernoit le projet: il avoit ensuite présenté le 13. Décembre, en Senat, une requête tendante à demander l'approbation du Souverain, et son autorisation à travailler à lever les objections, et à former un Plan, qu'il en agréât pas encore de fixer et de déterminer. La Requête avoit été lue en Senat, et envoyée à la Chambre économique pour y accéder.

M.r Levade, fait beaucoup loué de l'accueil qu'il avoit reçu à Berne. Il est entré dans divers détails qui ont fait grand plaisir à la société. Elle fait bien des vœux pour le plein succès du Projet conçu dans son sein.

Il a été délibéré si l'on agiteroit dans l'Assemblée actuelle, ce qui concerne les conditions accordées par le Comité à M.r Levade, pour qu'il se chargeat du poste de Bibliothécaire; ou si on renverroit la chose au Comité de Mecredi prochain.

Il a été résolu qu'il se tiendroit, Mecredi prochain, un Comité auquel tous les membres de la société seroient invités, et dans lequel l'affaire des conditions du Bibliothécaire seroit décidée.

Ces conditions sont énoncées dans le Livre du Comité.

Conditions avec le Bibliothécaire envoyées au Comité.

Assemblée du 23. Dec.r 1787., chez M.r Guiton
Président, Vernede secretaire.
Présents M.rs Verdeil, Levade, de Montolieu
de Montagny, Gillies, de la Harpe, Polier de
Loys, Beson, le Juge de Saussure, Secretan,
de Morrens, de Corcelles.

Question
une Maison d'Enfants-Trouvés est-
-elle en contradiction avec nos Loix consis-
-toriales?

Question.

On est convenu qu'une Maison
d'Enfants-Trouvés est non seulement en
contradiction avec les loix consistoriales,
mais encore avec les loix du Coutumier
concernant les Batards.

M.r le Juge de Saussure a ajouté
que le Sénat accordoit aisément cette
sorte de légitimation qui ote la tache
de la naissance, mais qu'il faut le
consentement du Conseil souverain
pour rendre à un Batard, tous les
Droits de la légitimité, consentement
qui n'est pas facile à obtenir.

M.r de la Harpe croit la reforme
#ladite des #Loix impossible.

M.r Gillies juge que l'on pourroit
concilier l'Etablissement de ces loix, au
moyen d'une regle adoptée par les
Avocats. C'est d'abandonner la lettre
d'une Loi, quand cette lettre est mauvaise
pour n'en retenir que l'esprit, quand
il est bon, & vice versâ.

M.r Verdeil pense que l'on pourroit
concilier un Etablissement utile, quoique
imparfait, avec les loix existantes.

M.r Levade croit que le pire des
maux seroit de procurer l'Etablissement
en laissant subsister les loix, lorsqu'même
que l'on ne les observeroit pas.

Assemblée du 30. Decr. 1781. chez Mr. le Docteur Secretan, Président. Vernes de Secrét.

Présents Mrs de Servan, de Montolieu, de Corcelles, de Montagny, le Juge de Lausanne de Moreno, Basson, Polier de Loys, Levade, Bridel, Perdeilh, Gillies, & Tscharner.

Invités Mr. de Breyla, & Mr. Constant de Genève & Mr. le Professeur Mallet. les deux derniers ont bien voulu se joindre au nombre des Membres de cette Société.

Question

La Loi de Solon contre ceux qui dans les guerres civiles, restoient neutres, est-elle sage?

Mr. de Montolieu a lû un Discours fort court, caractérisé comme le sont toutes les productions de sa plume.

Question

D'abord Mr. de Montolieu réclame à juste titre, la liberté de penser sur les sujets tels que la Loi, quoique donnée par Solon, & admirée par Montesquieu. Nulle autorité sur la terre, dit-il n'a le droit d'exclure l'examen; nulle vérité celui de se refuser à la discussion. Selon Mr. de Montolieu, Solon savoit que ceux qui resteroient indécis & neutres au milieu des dissensions publiques, seroient les plus modérés, & par conséquent les plus heureux des Citoyens d'Athènes. En les obligeant à se joindre à un parti, il vouloit par là fortifier le meilleur. C'étoit bien vû, c'étoit poursuit Mr. de Montolieu, le seul qu'il y eût à proposer, & c'est aussi celui que lui donne Montesquieu.

Mais, objecte ici à lui même, Mr. de Montolieu, s'il est rare que dans les divisions d'un Etat, il n'y ait des torts des deux côtés, & aussi de bonnes raisons de chaque côté; s'il est possible qu'un honnête homme indécis entre deux factions, ne veuille point se livrer aux fureurs si naturelles à l'esprit qui les anime; si les questions qui divisent un peuple ne sont point assez tranchantes pour exclure un système mitoyen, si un tiers parti, celui de la neutralité semble offrir l'avantage inestimable d'un point de réunion à ceux qui se sont jettés dans

les extrêmes, ne seroit-il pas permis
de douter de la sagesse de cette loi.
Plût à Dieu, écrie M.r de Montolieu
que dans les orages qui bouleversent les
Républiques et les Empires, les Citoyens
modérés pussent se réunir, et diriger
le gouvernail de l'état. mais, tel
est l'homme, qu'il n'a jamais d'énergie
ni par conséquent jamais d'empire
sur les esprits et d'influence dans le
gouvernement, que lorsqu'il est remué
par des passions fortes et profondes. Tel
est l'homme que le parti de la modé-
ration sera toujours celui du petit
nombre. On a vû quelquefois un
homme respecté conjurer, appaiser
l'orage prêt à se former sur une
Nation; mais l'Histoire n'offre
point d'exemple qu'un parti foible
et neutre en ait jamais ramené
d'autres à ses principes et à la paix.
Convenons ainsi fait toujours M.r
de Montolieu, malgré quelques appa-
rences séduisantes, que la loi qui
obligeoit chaque Citoyen d'Athenes, de
se joindre à un des partis, étoit une
loi puisée dans une connoissance
profonde du cœur humain et dans
l'expérience des siècles. Ce n'est qu'en
portant la sonde dans le cœur humain,
qu'en s'éclairant du flambeau de
l'expérience, que l'on peut se flater
de faire quelques pas certs, mais assurés,
en matière de politique. Les nouvelles
découvertes en physique ont un
grand prix: elles en auroient un
superieur en morale, mais toutes les
terres y sont connues depuis longtemps.
Bien loin d'être séduit par la nouveauté
des opinions, félicitons-nous toujours
conclut M.r de Montolieu, lorsqu'après
un examen libre, courageux, mais
réfléchi, nous en revenons à
celles des Solon et des Montesquieu.

M.r Servan a considéré la loi de Solon, moins comme une loi criminelle, que comme une loi politique, destinée, non pas, peut-être, tant à punir les lâches qui ne voudroient pas prendre part aux troubles d'Athènes, qu'à prévenir les ambitieux, à mettre la République à couvert de danger, puisque tous les citoyens se décidant, les partis d'ordinaire se balancent.

M.r Servan a rappellé ce que dit de la loi en question, M.r Diderot dans le Dictionnaire encyclopédique, article caractère. Après avoir avancé & justifié, que rien n'est plus dangereux dans la société qu'un homme sans caractère dont l'ame n'a aucune disposition plus habituelle que l'autre, M.r Diderot ajoute, « cela me rappelle cette belle Loi de Solon, que déclaroit infames, tous ceux qui ne prenoient point de parti dans les séditions. Il sentoit que rien n'étoit plus à craindre que les caractères & les hommes non décidés. »

M.r Levade laissant un peu de côté la question du jour, s'est déclaré d'une manière très forte, quoique par forme de badinage contre la Neutralité, & les Neutres. Comme on aime à se délasser le front, la société a paru descendre avec volontiers, un moment, des hauteurs de la politique au repos de l'enjouement.

M.r Levade a terminé sa petite pièce peu susceptible d'extrait, en louant la loi de Solon, telle que la présentent quelques Ecrivains, justifiés par Bayle, article Leonida. Solon vouloit disent-ils, que, dans les guerres civiles, un honnête homme embrassât le parti le plus foible & le plus environné de dangers dans l'incertitude lequel des deux partis est le meilleur, c'est naturellement le plus foible, qui fera le moins de mal.

M.r Constant tiendroit pour bizarre la loi de Solon qui défendoit de se tenir tranquille pendant les troubles d'Athènes, à moins qu'elle ne concernât les lâches, ou ceux qui attendoient l'affoiblissement des deux partis pour former ou faire prévaloir le leur.

M.r Mallet a observé qu'à Athenes, les contestations s'élevant ordinairement entre les partisans de la Démocratie, ceux de la Tirannie, la Loi de Solon n'avoit probablement jamais eu lieu, un parti mitoyen qui étoit souvent le plus sage, mais que ce Législateur condamnoit les gens de mauvaise foi qui attendoient l'issue des partis pour en profiter.

M.r Gillies doute que cette prétendue Loi de Solon ait existé; il s'étonne de ce qu'elle n'a pas été alléguée dans les cas où on devroit le plus s'attendre à ce qu'elle fût nommément dans le Discours d'Eschines contre Philon, à qui on disputoit un emploi, parce qu'il étoit resté neutre dans un temps de trouble. Eschines avouoit cependant qu'aucune loi n'existoit qui portât dans ce cas contre Philon. M.r Gillies ne juge au reste cette loi convenable que dans une petite République, mais il la croit impraticable dans un grand Etat remplie dans un Gouvernement par Représentants.

M.r de Corcelles s'est déclaré vivement contre les caractères neutres. Il admet en conséquence la Loi de Solon, qu'il suppose portée contre les lâches, les égoïstes, les fripons.

M.rs Bridel suppose aussi cette loi portée contre les lâches.

M.r Besson suppose que la loi de Solon portoit proprement contre les Gens sans différents pour la Patrie, sans que, à la législateur prétendit néanmoins qu'à chaque trouble, les parents des amis prissent parti, vû qu'il en résulteroit de grands maux; mais en distinguant les questions avantageuses à l'Etat, M.r Besson a insisté sur la grande utilité d'un tel esprit conciliateur.

M.r Polier pense que la loi tendoit à faire décider tous les Citoyens, afin que les meilleurs esprits influassent sur le meilleur parti à prendre.

M.r Secretan en distinguant à Athenes, divers Ordres de Citoyens, suppose que la loi de Solon tendoit à faire décider les Riches et les puissants à prendre parti —

dans les troubles de la République et non à
en attendre, sans risque l'issuë.
<u>Le Sécretaire</u>, grand partisan de
la neutralité, mais seulement en sa
qualité de Négociant hollandois avoit
jugé la Loi sage, sur la réputation
de son autheur & comme restreinte
à la République d'Athenes, du temps de
Solon.

Pour finir par où nous aurions pû
commencer, Plutarque nous condamne
formellement la Loi de Solon qui nous
occupe; dans ses Institutions politiques
en parle dans la Vie de ce Philosophe
comme d'une Loi bien singuliere &
bien étrange, sans déguiser néanmoins
les raisons qui ont engagé Solon à la
donner. Et voici comment il s'exprime.

" Solon ne vouloit pas que l'on fût "
Edition de 1763. 8.° T.e 43. " insensible aux malheurs communs, "
" & qu'après avoir mis sa personne "
" & ses biens en sureté, on se fit un "
" mérite, & que l'on triomphat de "
" n'avoir pris aucune part aux "
" misères de la Patrie: Il vouloit que "
" dès le commencement on embrassat "
" le parti le plus juste, que l'on courut "
" le même danger, & que l'on n'attendît "
" pas tranquillement de quel coté "
" pencheroit la victoire, afin de suivre "
" le victorieux "

Mr Dacier traducteur de Plutarque
se déclare en faveur de la Loi de Solon.
" Quand les gens de bien (dit-il) & ceux, "
" qui ont le plus d'authorité dans une "
" Ville, demeurent neutres, les Séditions "
" ne s'appaisent que par l'extinction "
" d'un des partis; au lieu que quand "
" ils se jettent dans le parti qui leur "
" paroit le plus juste, ils adoucissent & "
" appaisent ceux dont ils ont embrassé "
" les intérêts, & attirent le respect & la "
" confiance des autres, qui sont persuadés "
" qu'ils ne cherchent que le salut & "
" ~~[illegible]~~ l'utilité des deux partis "
" Le Philosophe favorablement auroit "
" voulu, au rapport de Mr Dacier, "
" que cette Loi de Solon fut observée "
" dans les querelles des Amis & des freres, "
" contre les amis communs qui "
" ne se déclareroient pas.

Enfin Montesquieu justifie la Loi de Solon, en ces termes.

„ Il faut faire attention aux circonstances dans lesquelles la Grece se trouvoit alors. Elle étoit partagée en de très petits Etats. Il étoit à craindre que dans une République travaillée par des dissensions civiles, les Gens les plus prudents ne se missent à couvert, de peur que parlà les choses ne fussent portées à l'extremité. Dans les Séditions, qui arrivoient dans ces petits Etats, le gros de la Cité entroit dans la querelle, ou la faisoit. Dans nos grandes Monarchies, les partis sont formés par peu de gens, ou le peuple voudroit trouver dans l'inaction. Dans ce cas, il est naturel de rappeller les Séditieux au gros des Citoyens, non pas le gros des Citoyens aux Séditieux: dans l'autre il faut faire rentrer le petit nombre de gens sages et tranquilles parmi les Séditieux: c'est ainsi que la fermentation d'une Légion peut être arrêtée par une seule goutte d'une autre. „

Esprit des Loix, livre XXIX. chap: 3.

Assemblée du 5e. Janv. 1782

Dans la Salle de la Société;

Président Mons. le Comte Besson. Présens Mess.rs Vernède de Mouvens, Levade, de Saussure, Verdeil, de Corcelles Kuittner, Gillies, Constant et Secretan; Invités Mess.rs Gaulis et de Köppen.

Question. Développer cette Sentence de Sénèque „ Il n'y a pas de Science plus simple que la Morale pour l'ignorant ni plus épineuse pour le Savant „

M.r Levade nous donna ses reflexions par écrit. J'aurois voulu pouvoir extraire ce morceau sans l'affoiblir. L'idée de l'Auteur revient à peu près à ceci; c'est que pour savoir le bien il n'est pas nécessaire de bien raisonner. Morale, il suffit d'un cœur droit. En donnant à son Père la moitié de sa paye, Trim le Caporal Trim nous apprend mieux ce que c'est que la Morale que tous

ces faiseurs de phrases qui nous ennuyent et nous font douter
M. Vernède n'est pas tout à fait content de cette opinion —
Il pense que les Gens éclairés seront toujours mieux en
état de remplir leurs devoirs, parce qu'ils les connoissent
mieux. —
M. De Saussure approuve la distinction de la Morale en
pratique et speculative. Il en est de cette Science
comme de la Jurisprudence. Présentez une question
douteuse à cet homme simple et droit, il la décidera
plus sûrement que ce Légiste qui versé dans les
ambages des Codes y aura puisé la manie d'immoler
l'équité à la subtilité des principes.
M. Delorceller. Il ne faut rien exagérer. Ce n'est que
de l'homme bien élevé qu'on peut attendre le sacrifice de
l'amour propre à la vertu. L'éducation peut seule
nous apprendre à dompter l'intérêt personnel, ce tiran
du vulgaire —
M. Kuittner penche pour l'avis de Sénèque. L'homme
instruit devient un Sophiste adroit dès qu'il s'agit de plaider
la Cause de ses passions; il trouve mille raisons
pour s'y livrer. Si l'ignorant fait le mal, il sent
qu'il a tort, mais l'habile homme le fait en se persuadant
qu'il a raison —
Suivant M. Muller on auroit dû bien définir la Morale
De toutes les Sciences, il n'en est peut être point de plus
étendue; elle n'a pas seulement les relations civiles
pour objet. La Politique, la Jurisprudence sont encor
de son ressort. C'est la Morale des Princes, des Magistrats.
Si l'on considère cette Matière sous ce point de vue
on conviendra qu'elle est très difficile, même pour les
Savants. Mais s'agit il de la Morale proprement dite
elle est plus à portée de tous; il suffira d'en ~~enseigner~~
inculquer les principes généraux au commun des hommes;
ce sera l'ouvrage de l'Education, mais encor plus d'un
Sage Gouvernement —
M. Gillet condamne la Sentence de Sénèque. Il s'est
écarté de l'opinion des autres Anciens qui ont toujours pensé
que la Morale pratique étoit aussi bien une Science
que la théorique. Ce Membre soutient qu'on ne connoit
proprement de morale que dans les Pays éclairés par
le Christianisme; il se plaint beaucoup des Casuistes —

qui ont jetté une grande obscurité sur la Morale Chrétienne.
M: Constant demande si l'on ne fait pas trop de cas de Sénèque, d'un Philosophe qui en faisant un Traité sur les bienfaits justifie un fils d'avoir tué sa Mère — On dit que la Morale est simple pour l'ignorant — L'entend-on par ce mot: veut-on dire facile? — dans ce cas ce seroit s'abuser que de penser que le Peuple la connût mieux que les Gens éclairés. Exposé continuellement aux attaques de l'amour propre et de la volupté l'homme sans principes manque de gouvernail pour se défendre contre l'orage. M. Constant remarque qu'en général les Romains avoient une assez mauvaise morale. Leur Politique ne consistoit qu'à fomenter des troubles au dehors pour en profiter. Au dedans de leurs murs on les voyoit Usuriers, Pères dénaturés &c
M: Verdeil reproche à Sénèque d'être amoureux du paradoxe. Si la Morale est simple pour l'ignorant c'est parce qu'il agit sans Examen, sans trop réfléchir sur les principes. M. Verdeil nous communique un Extrait d'un ouvrage Anonyme. L'Auteur prétend déduire toute la Morale de la nature du Contrat Social. — Cette opinion parut mériter l'attention de l'Assemblée et M: le Président demanda de nouveau les suffrages
M: De Saussure s'attacha à réfuter le Système de l'Anonyme. Il prouva que sans l'existence d'un Dieu rémunérateur il ne pouvoit y avoir de Morale qu'il n'y auroit une infinité d'obligations qui n'étoient point du ressort des Lois; que dès là chacun pourroit violer les devoirs, les plus sacrés dès qu'il espéreroit le faire impunément et en secret
Mess: Levade et de Corcelles adoptèrent le sentiment de M. le Juge. M. Mallet ajouta que l'existence d'un Etre Suprême ne lui paroissoit pas être le seul fondement de la Morale. L'homme naît un Etre moral; il naît avec des passions et le don de réfléchir; Un Peuple d'Athées ou ce qui reviendroit au même, un Peuple qui n'auroit que de mauvaises notions de la Divinité auroit aussi

la Morale

M.r le Président termina l'Assemblée par un resumé intéressant quoique court des divers sentiments de ses Membres

Séance du 12.e Janvier

La Société assemblée sous la presidence de M.r Monsieur le Juge, a examiné la question suivante ce que c'est que la gayeté et quelles en sont les bornes.

Monsieur Vernede qui nous a fourni une pièce très agreable sur cette matiere, a defini la gayeté, une agreable Situation de l'esprit differente de la joye en ce que celle est un sentiment plus vif et moins durable. l'une tient au caractere et l'autre Suppose des circonstances qui la produisent. C'est dans ce Sens que la gayeté est opposée a la tristesse, comme la joye l'est au chagrin.

La gayeté tient d'ordinaire a la Santé a l'innocence et a la liberté, par conséquent a l'amitié qui Suppose la confiance. Il ne faut pas confondre dit Monsieur Vernede la gayeté avec les orgies de la debauche. elle aime la Simplicité, et les personnes exemptes de l'orgueil des Soupçons et des inquietudes, c'est pour cela qu'on la voit souvent a côté d'un pauvre et de l'homme laborieux.

La gayeté est un don precieux de la nature elle orne la raison et embellit l'esprit.

La gaieté raisonnable observe les temps les lieux et les circonstances, elle ne se manifeste pas par des railleries piquantes incompatibles avec une ame tranquille une imagination riante et un caractere bon.

Il convient d'ajouter en finissant M.r Vernede de se parer dans les fêtes d'une gayeté au moins

cytérieure pour ne pas troubler les plaisirs d'autruy

Monsieur Verrey a observé fort judicieusement que la gaité devoit etre decente et raisonnable trouvant quelle devient fort desagreable dans la societé lorsquelle s'exerce continuellement sans choix, sur des sujets fades et triviaux ou meme quelques fois malhonnetes, lorsquelle se manifeste par des eclats de rire immoderés qui decelent un defaut total d'usage du monde et de bon sens.

Selon Monsieur Servant la gayeté n'est autre chose que le contentement exprimé par les manieres. on me l'enjouement partés. il Elle peut resulter de causes phisiques et de causes morales particulierement de la moderation, elle tient a un juste proportion entre les forces et les desirs. d'ou il resulte qu'un homme accoutumé a se contenir dans de justes bornes doit etre plus gay qu'un autre

Mons' Levade croit que elle depend beaucoup de la paix de la conscience et de l'esperance d'une autre vie capable de dedommager des peines de celle cy au lieu que la crainte des maladies et de la mort devoit etre terrible pour l'athée et le mechant et empoisonner la gaité de son caractere.

Mons' Gillies croit quelle peut resulter d'une certaine vivacité d'humeur et de l'elasticité des fibres ayant observé qu'on voyoit souvent beaucoup de gaité chés de grands Scelerats qu'au reste on ne pouvoit pas toujours juger de la gayeté par l'expression ayant vu des hommes trés gais en compagnie et trés sombres

chés eux comme il y a point des hommes assés heureux sans l'exprimer beaucoup au dehors, le bonheur est une portion de contentement plus grande & plus reflechie & plus durable resultant egalement des circonstances et du caractere. Il distingue enfin une sensibilité de gout & une sensibilité d'organes, et il croit qu'un des principaux moyens de conserver sa gaité est de perfectioner l'une sans trop exciter et affoiblir l'autre.

Il paroit resulter de la que si nous naissons avec une portion plus ou moins grande de gaité elle peut etre susceptible de develo pement & que l'exercice moderé de ses facultés, un genre de vie reglé, la force d'ame qui sait se mettre au dessus des evenemens, et la moderation peuvent y contribuer

Seance du 19e Janv. 1782

Presens Mrs Verdeil Presid.e Cons. Bessor, Vernede, Levade Gillier, Secretan, de Saussure Juge.

Question. <u>Ne seroit t il pas necessaire que la Societé se proposat un But dans les recherches, & se fit un plan suivi de questions.</u>

Cette question a produit deux Memoires, un de Mr Vernede, l'autre de Mr Levade.

Mr Vernede comence par observer que notre Societé est ~~bien~~ plustot ~~pour~~ une Societé de persones qui aiment les Lettres, que de gens de Lettres, & que le but de son institution a eté ~~bien~~ plus une recreation utile, & non ~~que~~ qu'une occupation serieuse.

Cette societé n'est cependant point destituée de tout But veritable=ment utile, puis qu'elle se propose la recherche du vrai dans tous les sujets soumis à ses recherches. Elle s'est occupée deja de plusieurs points interessants de Philosophie, de Litterature, d'Histoire & de Morale.

Mais ne seroit t il pas necessaire, se demande Mr Vernede, de se faire ~~un mon~~ un plan suivi de questions?

Monsieur Vernede pense que cela ne seroit ni possible ni même avantageux. En effet ~~pour~~ il faudroit pour cela que chaque question fut necessairement ~~discutée~~ traitée discutée et approfondie, on n'en pourroit negliger aucune sans rompre la chaine qui les lie, et [mais dans notre] ~~Société~~ ~~[illegible]~~ assemblée, où regne la plus entiere liberté, ~~on pourroit dirait~~ il arriveroit frequemment que ~~des questions~~ l'on l'en omettroit quelques unes. Les assemblées pourroient peutetre aussi etre moins agreables, ~~[illegible]~~ [nos seances presenteroient] moins cette varieté piquante si necessaire dans une Société composée de personnes dont les genres sont absolument differents.

Nos Livres renferment une liste nombreuse de questions, elles paroissent suffisantes à Mr. Vernede pour faire le sujet de nos entretiens et nos dissertations. Il finit par proposer un plan propre a en augmenter le nombre [plan] et ~~ce~~ qui a eté en grande partie agreé par ~~la~~ Société.

Apres le memoire judicieux et bien vu de Mr. Vernede, la Société a entendu ~~le meme sentiment~~ avec le plus grand plaisir le meme sentiment [appuié] ~~presenté~~ par Monsr. Levade d. la maniere la plus agreable.

Il nous a tous invités, dans ce charmant badinage, a ne point meconnoitre nos forces, a ne point oublier le Quid valeant humeri, quid ferre recusent. Il nous fait observer que le plan [qu'on nous propose] peut a peine convenir a des genies du 1r. ordre; Qu'il a meme été l'ecueil des Academies les plus celebres, Il nous a ~~montré~~ montré dans l'avenir le fauteuil Academicien & la vertu Soporifique; Il nous a conjurés de continuer comme nous avons commencé de piller sans scrupule les vivants & les morts, d'ecrire ou de ne point ecrire, de traduire, ressasser, compiler, raisonner sur tous les sujets qui nous paroitront agreables ou utiles, et il a fini ~~[illegible]~~ par nous assurer dans un enthousiasme vraiment honorable pour nous que tout alloit au mieux dans la meilleure des Sociétés possibles.

Au reste cet ingenieux & agreable badinage que l'autheur n'a point voulu communiquer, perdroit trop par un plus long extrait, & on ne peut mieux le finir qu'en priant Mr. Levade de vouloir bien le consigner dans notre Journal

Mr. Bugnon pense comme Mr. Verdeil et Levade que les Societés qui n'ont qu'un but unique deviennent fades et monotones.

Mr. Juvet en convenant de ce principe croit que l'on pourroit conserver le agrement de la variété sans cependant renoncer à l'avantage d'avoir un plan suivi. Il voudroit pour cela que chaque membre de la societé fit choix d'un genre, qu'il le divisât pour les variétés qu'il voudroit traiter à approfondir, & que d'après ce choix il proposât une serie de questions qui conduisissent au but qu'il se seroit proposé.

Mr. Monnier tout en approuvant la methode que nous avons suivie jusques à present, a pensé qu'il seroit à propos de jetter un peu d'erudition dans la memoire ou dans la discussion donner de tems à autres des extraits ou jugement raisonné de quelque ouvrage interessant, & d'reunir ainsi la variété l'agrement & l'instruction.

Mr. Verdeil a fait joint à Mr. Secretaire pour prier chaque membre de cette societé de former une suite de questions sur quelque sujet, tout qui lui fait agreable, & que chaque President eut le droit de choisir parmi les questions agrées celle qui lui feroit le plus de plaisir. Il croit que cette methode conserveroit la variété, & favoriseroit l'instruction, & conduiroit plus facilement à la decouverte des Verités utiles.

Cette opinion ayant paru la plus generale on est convenu que tous les membres de la Societé seroient invités à presenter dans le quinzaine un certain nombre de questions dans une feuille sans signature, & la societé les decidera par oui ou par non sur leur refus ou leur acceptation.

o

Assemblée du 28. Janvier

Sous la presidence de Mr. Bugnon. Verdeil Secretaire

Question Swift & la Rochefoucault prétendent, que nous trouvons quelque espèce de plaisir dans le malheur de nos meilleurs amis.

Mons. Constant a ouvert la séance, par un Discours bien pensé & bien écrit. Il commence par montrer, combien il conviendroit que nôtre société ne s'occupat que de questions dont l'utilité fut réelle & visible, soit pour l'instruction dans qques parties de la litterature, soit pour le dévelopement de qque principe de Morale, d'économie, ou de qque autre science. Il voudroit, et avec raison, qu'on proscrivit toutes ces questions qui ne peuvent produire qu'une vaine discution, & qui ne font d'aucun profit, ni pour le Coeur ni pour l'esprit. „Vous savez „surement, dit-il, que l'on reproche aux habitans, et „à la bonne compagnie de Lausanne, d'être un peu „frivole, de marcher et de courir après l'esprit, c'est peut „être un bien pour la societé du monde et des femmes, la „conversation en est plus legère, plus gaie, plus agréable; „c'est un avantage qu'il faut conserver, Mais si réellemt. „nous sommes portés a la frivolité, si c'est notre défaut, „si nous en avons la réputation, ne seroit il pas digne de la Société de le corriger et de la prévenir? et „les Sujets proposés par la société, ne peuvent ils pas „y influer? les questions vaines minutieuses et futiles, niront „elles pas à l'appui de la réputation de frivolité? Ne „soyons ni pédans ni profonds, mais tachons d'être utiles, et „employons toujours à ce même but les momens qui nous „rassemblent. Lorsque des hommes se reunissent pour penser, „ils doivent bien plus chercher l'utilité que l'agrément, ou „au moins ils ne doivent jamais les separer„

Après ces considerations preliminaires, Mr. Constant passe à l'examen de la question même. Il observe d'abord qu'elle n'est ni exacte ni utile. ~~Quant à la Rochefoucault Mr Constant n'a trouvé que la 211me maxime qui ait quelque rapport avec la question du jour~~ Il ne peut

se

de persuader que Swift ait avancé une maxime aussi dure, par ce qu'elle lui paroit contraire a son coeur & à la maniere de traiter la morale. Quant à la Rochefoucault. Mr. Constant n'a trouvé que la 241me. maxime, qui ait quelque raport avec la question du jour: Dans l'adversité de nos meilleurs amis, dit cet auteur, nous trouvons souvent quelque chose qui ne nous déplait pas; Cette assertion Mr. sans contredit bien différente de ce que la question pose en fait.

Mais la maxime de la Rochefoucault est elle juste? contient-elle une verité ploysosophique? Mr. Constant ne le pense pas. Il croit impossible de trouver la moindre sensation agreable dans la détresse, dans les larmes, dans l'adversité, non seulement de nos meilleurs amis, mais même de nos ennemis. Tout ce que le coeur humain peut faire dan ces cas, c'est de ne pas s'arreter sur les maux de son amis, de s'en distraire avec plaisir, et de trouver une sorte de satisfaction dans le retour qu'il fait sur lui même. La vanité, la présomption & l'orgueil, passions si naturelles au coeur, peuvent aussi y trouver une sorte de jouissance, et l'ame est bien près de confondre la douleur que cause le malheur d'autrui, avec la douceur d'en être exempt; mais jamais cette même ame ne sauroit trouver le moindre plaisir dans le spectacle même du malheur.

Les maximes dans leur laconisme, observe très judicieusement Mr. Constant, doivent contenir des verités absolues, & la maxime de la Rochefoucault en est fort éloignée. Cet auteur auroit dû dire, qu'il n'est presque point de malheur, point d'adversité chez nôtre prochain, qui par un retour sur nous mêmes, ne produise un sentiment plus ou moins agréable. Si Mr. Constant dit qu'il n'est presque point de malheur, qui ne produisent ce sentiment, c'est qu'il est reellement des cas où le retour sur soi même est un mal de plus, et il raporte l'exemple de deux amis péris par des anthropophages. —

Enfin Mr. Constant a cherché s'il pouvoit y avoir des circonstances ou reellement on puisse trouver dans le malheur & l'adversité de nos meilleurs amis, quelque chose qui ne nous deplait pas. Il en indique deux qu'il croit possibles, sans prétendre les justifier; l'un où

lon

lon seduit la femme de son meilleur ami, l'autre où on lui gagne son argent.

Je finirai l'extrait de ce discours, qui merite d'être lu en entier, en rapportant une reflection bien vraie, sur la maniere « de traitter la morale par maximes. „ De toutes les manieres „ de traitter la morale, dit Mons. Constant, celle des „ maximes me paraît la moins propre à éclairer et à „ persuader. Les maximes portent avec elles un ton de „ despotisme, contre lequel on se revolte, si elles ne sont pas „ d'une verité qui subjugue, on discute, on repousse, et on „ soutient par contradiction, ce qu'on auroit abandonné „ par sentiment „

L'assemblée a entendu ce Discours de M. Constant avec autant de plaisir que d'interrêt. Il n'y a eu qu'une voix, sur la necessité d'avoir des buts utiles dans nos questions, & M. Levade en se joignant à l'opinion universelle, a fait voir qu'il ne regardoit son Discours de la seance precedente, que comme un jeux de son esprit. Il aime sans doute à manier l'arme legere et tranchante de Swift & de l'auteur de Tristram Shandy.

En second lieu on a su gré à M. Constant d'avoir montré que la question du jour calomnioit en quelque sorte, les deux auteurs sur lesquels on l'avoit étayée. On a applaudi à la maniere enjouée de Mr. Swift; mais celle de la Rochefoucault a été vivement critiquée. M. le Juge de Saussure, a surtout observé que c'est à tord qu'il a fait de l'amour propre le fondement de la morale, puisque le sentiment de la bienfaisance et de la pitié existe reellement dans le coeur de l'homme, et qu'on en voit le germe dès la premiere enfance. Bien des Psychologistes contesteroient peut être cette conséquence à M. le Juge; le Secretaire croit devoir observer que la Rochefoucault n'a pas pretendu établir un système de morale; mais qu'il a seulement voulu montrer que les hommes étoient conduits dans leurs actions par l'interet & l'amour propre; et certes la Rochefoucault vivoit dans un monde, où il auroit été bien difficile de

de croire le contraire. On pouroit dire que la Rochefoucault, en écrivant ses maximes a voulu démarquer l'homme, et non lui donner une suitte de preceptes propre a le conduire, Il est bien difficile avant en cela, du Lord Chesterfield, qui donnoit effectivement a son fils des pareilles regles pour se conduire dans le monde.

Il paroit au Secretaire que la Rochefoucault a été attaqué un peu trop vivement par plusieurs membres de la societé. M.r Bridel a dit que s'il jugeoit les autres d'après lui même, il devoit etre un homme detestable. En fait, et M.r Constant l'avoit observé dans son Discours, que la Rochefoucault étoit tendre dans ses amours, délicat, desinteressé, avec ses amis, doux, voluptueux même dans ses moeurs, ce sont ses propres paroles de M.r Constant.

Quoi qu'il en soit, M.r Gillies a observé que si la Rochefoucault ni Swift, n'avoient eu l'idée de quelque leur attribuë la question, bien d'autres philosophes l'avoient euë pour eux. Il en accuse en particulier Mandeville, et avant lui Aristippe & les Epicuriens. Selon M.r Gillies ce sentiment de plaisir dans le malheur de nos meilleurs amis, doit être la conséquence d'un Système, qui établit l'amour de soi comme le mobile de la moralité de toutes les actions. Le Secretaire, qui s'est peut être déja permis trop de reflections, observera encore ici que cette opinion n'est pas une conséquence nécessaire du Système de l'amour de soi. Il citera en preuve Helvetius et l'auteur anonime de la Morale universelle; ces deux écrivain ne prétendent nulle part qu'on trouve du plaisir dans le malheur d'autrui, ils assurent au contraire que par l'amour même de soi, ce spectacle doit produire un sentiment penible, et c'est ainsi qu'ils expliquent entr'autres les causes de la pitié, de la Charité &a; Au reste M.r Gillies en mettant de coté la partie de la question, qui régarde l'érudition, a observé que pour examiner si réellement on pouroit avoir du plaisir dans le malheur d'autrui, il faloit considérer ce sentiment inné dans l'homme, qu'on apelle la Sympathie. Ici M.r Gillies s'est montré le partisan de l'auteur de la theorie des sentiments moraux.

Nous

Nous sympathisons au malheur et à la joie, selon M. Gillies, et nous sommes susceptible d'un retour sur nous mêmes. On observe à la vérité que la sympathie avec la joie est plus forte qu'avec le malheur; mais quelque soit la nuance des diverses sympathies, il doit resulter de cette faculté que le malheur d'autrui, et surtout de celui de nos meilleurs amis, ne sauroit produire une sensation agréable. Quant au retour sur nous-même, il paroit selon M. Gillies, que dans bien des circonstances on ne sauroit s'en défendre, & que souvent il est propre à donner une sensations agréable. Il a observé que dans certains coeurs ce sentiment précédoit celui de la sympathie; mais la sympathie a toujours son tour, et il arrive alors que si on peut avoir d'abord du plaisir à sentir qu'on n'éprouvoit pas les malheurs de ses meilleurs amis, on ne tardoit pas à en être affecté d'une maniere sympathique. M. Gillies auroit pu dire encore qu'il est des scélerats dont le coeur n'eprouve jamais cette sympathie; mais les scélerats n'ont point d'amis, et la question du jour ne saurait par conséquent les regarder.

On voit par tout ce qui vient d'être dit, que les opinions se sont réunis pour faire croire que si l'homme étoit capable d'éprouver un sentiment agréable dans le malheur d'autrui, ce n'est jamais que par un retour sur lui même, cette façon de penser étoit bien naturelle à des gens de Lettres, qui jugent les autres d'après leur propre coeur. Mais ceux qui sont accoutumé à voir les hommes dans beaucoup de circonstances differentes, et qui ne les jugent ni d'après les livres, ni d'après leur fréquentation dans les cercles et les coteries des petites villes, ceux ci ont du coeur humain une idée beaucoup moins avantageuse. M. Servan sans s'arrêter à discuter si la Rochefoucault et Swift avoit dit ce qu'on leur attribue, a observé que le

despotisme,

l'amour de la supériorité regnoit dans tous les coeurs. Votre ami est-il malheureux? dès cet instant vous avez sur lui de la supériorité, et vous éprouvé par conséquent un sentiment agréable. Jen suis fachè pour le coeur humain, a-t-il dit, mais cest la sa marche. Du reste il a observé que dans la société le sentiment moral étoit émoussé et dénaturé.

Assemblée Du 3e. Fevrier

Mr. Vernède Président, Prugnon secretaire

La Vertu n'est elle pas le veritable Epicureisme? Quest.

Mémoire De Mr. Constant sur cette Question. Elle lui a paru mal enoncée, à demander, pour être traitée dune maniere precise, une definition de termes, que l'auteur a donnée. La Vertu, dit il dit, est le sacrifice de l'interet personel à celui des autres. C'est le plaisir de faire le bien, et de suivre l'ordre. Mr. Constant

La Volupté est la jouissance agréable et delicieuse des Facultés de l'ame et du Corps. On voit d'abord que Sacrifice et Volupté ne peuvent aller ensemble, que la Vertu ne peut être voluptueuse, Elle en seroit humiliée, parceq'elle aime à souffrir, et la preuve en est, que toutes les Religions et particulier la Xne ont promis une Eternité de bonheur pour un moment de Vertu; il n'y a point de Vertu sans Sacrifice et l'ame qui jouit du contentement ineffable qu'elle procure, sent encor de nouveau la gloire du Sacrifice, c'est un Heros qui jouit de sa gloire et de son triomphe avec la perte de ses Membres, et la Volupté un amant qui epouse sa Maitresse sans

Sacrifice

C'est avec la Vertu, sans doute, que se trouve le plus grand bonheur possible, et la Volupté parfaitte est infiniment rare, pour ne pas dire impossible; la suprême Vertu, par sa nature même n'est jamais le chemin de la suprême Volupté, et il doit nous suffire que le contentement, la félicité des ames vertueuses soit à notre portée et tous les jours véritablement le bonheur solide et durable; la Volupté au contraire est si vîte fatiguée si vîte épuisée, que nous devrions borner à la Vertu la perfection de notre bonheur —
Où les hommes ont-ils pris l'idée de Volupté parfaitte, et ce que nous nommons leurs foiblesses qu'ils ont cherché des chimères! Il vaudroit mieux n'employer en Morale, que des termes qui n'exagèrent ni ne trompent. Un but au delà de la Vérité tourmente l'Ambition et ôte le courage: c'est peut-être ce qui a fait des Disciples d'Epicure, des voluptueux ne cherchant que les plaisirs des sens, et réduisant au physique toutes les jouïssances de l'Homme — L'homme veut le bonheur et la Volupté à tout prix: dîtes lui assez bien entendre qu'il ne peut en avoir sans la Vertu et on aura déjà fait fonds sur son bonheur et pour la Vertu. Il n'est point de Volupté sans Vertu, mais la Vertu n'est pas la Volupté le véritable Epicuréisme; établissons sur ces principes que M.r C. établit sa définition
Vertu, sacrifice de soi même ——
Vice, sacrifice des autres ——

elle c. s'accorde icy avec tous les Moralistes, chés qui une Ame tendre & un Coeur sensible l'emportoit sur toute autre principe; Fenelon & tous les Mystiques modernes, les seuls intelligibles font de cet oubli de soi même, de cette preference de sa volonté à la sienne propre le principe de toute Vertu; c'est encor celui de Jean Jaques, lors même qu'il croit raisonner le plus fortement; Locke le fait de son Coeur & de son Imagination le ramène toujours à ce sacrifice; Delà toutes ces magiques descriptions du bonheur de l'Etat de Nature, de l'egalité primitive, & tous ces Tableaux touchans des maux de la Société & de l'inegalité des conditions —

elle ne peut non plus trouver le principe de la Société, que dans les vices des hommes; s'ils n'étoient pas parcsseux, lâches, gourmands vains & tyranniques, ils ne vivroient pas en Société; la Terre n'a pas produit de alimens assés delicats pour son Palais, les Animaux ne lui fournissent pas des Vetemens assés flatteurs à sa vanité, & un Cheval qu'il pourroit faire de ses mains & qui suffiroit à ses besoins n'est point assés grand pour sa vanité; Il a trop de peine à cultiver ce qu'il veut posseder, & alors ils se sont reünis pour satisfaire à tous ces penchans, & la Société qu'ils ont formé en porte tous les caracteres. J'abrege les detailles icy de la maniere la plus interessante, & je regrettois de le faire ne pouvoir pas être simple Copiste

Il seroit bien plus doux, ajoute-t-il, de croire à la Vertu pure & sublime, C'est le fantôme des belles Ames, & elles savent quelquefois en faire une realité; elle etoit comme la Divinité, une simple & inuable, Mais les hommes l'ont defiguré & arrangée, & accommodé à leurs inclinations, On ne la reconnoit plus dans la Société, elle varie suivant les circonstances & suivant les Différentes classes des hommes, Chacune a la sienne, la Vertu des Ministres de la Justice n'est point celle des Ministres des autels, celle des Guerriers n'est point celle du Magistrats, celle du Peuple n'est point celle des Gens du Monde; ce n'est partout que l'interêt personnel modifié, c'est tout ce qui pouvoit produire une Société. Helas que le Vice a rassemblé. Les Legislateurs aveugles & ignorans ont peu consulté l'Humanité; ils ont obligé de leur conseils les foibles & les pauvres, & ils n'ont ecouté que leurs passions; ils n'ont point pensé à borner l'insatiable avidité de l'homme & à proteger la moderation & la foiblesse, ils n'ont jamais cherché à partager egalement les biens & les maux — Moïse est le seul Legislateur qui ait paru y penser, ses Loix respirent quelquefois l'egalité & la moderation; celle du Jubilé qui retablissoit toutes les proprietés & toutes les libertés au bout de 50. ans, entretenoit l'equilibre dans les Richesses & soustraisoit les Differentes classes du Peuple à l'esclavage; Il avoit dit, Je vous donnerai à chacun une portion de Païs de fumeur & tu ne voleras point; Les Legislateurs ont dit aussi comme Lui, Tu ne voleras point,

Mais ils ne se sont point embarrassés de ceux qui n'avoient rien; La Morale Juive a fait aussi quelque chose, pour corriger le Vice de la Société, elle a dit, Renoncés à tout, aimés vous les uns les autres, affranchissés vous des vils jouissances qu'il faut jouir de la Sauvage, & joüissés du Sentiment pure de la Sociabilité, Mais qu'est ce que la Morale, quand les Loy donnent tout le ressort aux Passions, & que l'Education venant ensuite à l'appui n'est que la Science de mieux joüir des Vices?

Elle n'existe donc nulle part cette pure Vertu pure & sublime, qui confond absolument l'interêt personel avec celui des autres; Je crois cependant l'avoir vüe, Mais je l'avoüe, Ce n'est jamais parmi les hommes, mais chés les Animaux que Eux qui nier donnent lieu, & je la trouve dans les dispositions que nous appellons orgueilleusement Instinct; Ici l'obstacle oppose les obstacles des Animaux les plus connus à celle de l'homme, & celui ci en doit etre profondément humilié, si ses semblables auxquels il ose refuser la raison, possedent réellement tout ce que leur donnent leur Panegyristes.

Le Redacteur de la Memoire remercie l'obstacle du nouveau plaisir que lui en a procuré la seconde lecture, mais il prend la liberté d'ajouter que celui ci l'auroit peut être pû rendre plus interessant encore en developpant retraçant à la fois la liaison de ses idées si [illegible] Redistes avec la Question à examiner & le Principe posé —

M.r De Forcelles n'a pas admis cette définition de la Vertu, sacrifice de soi même, et prétend que la Vertu n'est que la Vérité mise en pratique, Vérité qui n'est pas compatible avec ce continuel sacrifice.

M.r Besson la place dans la modération de tous les désirs et de toutes les jouïssances.

M.r Gillies n'admet pas la définition du Mannoir, parcequ'il croit voir plusieurs Vertus qui n'exigent des sacrifices apparens que pour nous assûrer des plaisirs réels, ce sont des sages Oeconomes qui ne dissipent pas tout dans un âge, pour jouïr dans tout les autres, telles sont la tempérance, la prudence et toutes les autres filles de l'Amour propre bien entendu, que les anciens appelloient Profuratrices Voluptatum: La société ne lui paroit pas non plus fondée sur les désirs insatiables des Riches garants de leur propriété ni sur les efforts soutenus des pauvres pour diminuer la propriété des Riches. Plusieurs Législateurs ont assûré d'ailleurs une subsistence aux pauvres. L'instinct moral de sociabilité lui paroit donc le vrai fondement de la société, et il fait consister la Vertu dans l'accord de nos idées et de nos actions avec ce principe, dans le τὸ πρέπον, le τὸ κάλον des Grecs, le Decorum et l'Honestum des Latins, sentimens doux et tranquilles qui furent dans le cœur et les Ecrits

d'Epicure, mais qui ne firent point l'Epicurisme de ses Disciples, qui plus Enthousiastes à moins Philosofes que Lui, ne cherchirent que la Volupté passagère —

M.r Bugnion croit qu'à ~~a fait qu'un~~ la Vertu est fort au dessus de la Volupté pour les dieux & fort au dessus pour l'Ame; bien moins que l'Epicurisme pour ~~le~~ quelques instans de l'homme, mais infiniment plus pour le Total de son Existence, & que c'est plaider bien maladroitement la cause de la Vertu que d'en vouloir faire le veritable Epicurisme —

Le Secretaire pourroit à présent, rendre compte de l'eloquent Plaidoyer que cette Société entendit ensuitte dans sa Derniére Séance contre sa Constitution actuelle, mais Messieurs, il n'a point voulu tromper votre attente, son séjour en Italie lui ayant appris que de veritables Amateurs ne se contentent jamais d'une Esquisse, tant qu'il leur reste une bien legére Espérance d'avoir le Tableau —

La Question de la prochaine Séance sera, Si la Morale des Princes diffère Essentiellement de celle des Particuliers ?

Question pour la prochaine Séance

Assemblée du 10e Fev.

Dîner dans la Salle de la Bibliothèque

Sans Président ni Secretaire, parcequ'il fut question que de bien Dîner —

Ce Repas avoit été proposé dans l'Assemblée précedente par M. Decrouant & tous les Membres ayant saisi cette idée avec empressement, M. Constant voulut bien se charger de le commander à 16. bz par tête, sans le vin, dont chacun des convives fourniût sa portion; ce qu'on a crû devoir consigner icy, pour qu'on puisse s'en authoriser à l'avenir, pour avoir quelquefois de pareils Dîners Philosophiques: Celui cy fût fort gai, & on proposa d'y porter à la fin quelques Santés générales, ce qui fût unanimement accepté; On auroit commencé par celle de la Prosperité de la Ville de Lausanne & de M.M. L.L. & P. qui nous ont gracieusement donné cette Salle & celle de la Bibliothèque si on ne devoit pas avoir bientôt un Dîner public, où M. le Maisonneur sera invité. On se contenta donc dans celui là de boire à 1e. La Prosperité de la Société Litteraire & de la Bibliothèque 2e. Celle du Fondateur et Restaurateur de la Société; lesquelles dans devront, par resolution unanime, être toujours portées dans tous les Repas de la Société — On envoya le reste du Vin aux Pauvres de l'Hôpital

comme il etoit tard quand on quitta la Table, On ne voulut pas entamer l'examen de la Question du jour, elle fut renvoiée à l'assemblée suivante -

Mais ~~[illegible]~~ les instans qui restoient encore avant 6. h. furent agréablement remplis par une lecture que M.r Dechorto bien voulut bien faire d'une Traduction en Vers du Pervigilium Veneris, de la 4.e Ode d'Horace -

M.r Levade en donna ensuitte une en Prose d'un Morceau de Tristan Shandy sur les Amours de la Veuve Wademan, de l'Oncle Tobie, où quelques longueurs ne font que mieux ressortir nombre de traits de naïveté, de finesse, sur les plus douces emotions du Coeur -

La Société se reünit à souhaitter qu'Horace, Sterne puissent occuper tout le loisir de ces deux Traducteurs, le premier pour nous être donné tout entier en Vers Francois de cette espece, et le second pour être réduit dans son Tristan à 2. ou 3. Volumes au plus aussi bien choisis, rendus que le Morceau cy dessus -

Assemblée du 17e Fev.

M. Gillies Président, Bugnion Sec.

Le Resumé des Deux precédentes Assemblées ayant été lû, parceque celui du 3. n'avoit pas pû l'être dans la suivante. Il fût resolu, après lecture faitte du trop court abrégé que M. Dedevant avoit donné de son Memoire, sur la Reformation de la Société, 1° que le Secretaire avoit bien fait de ne pas l'inserire encor dans ce Livre, parceque il n'est pas suffisant pour nous donner une idée claire des Changemens que M. D. L. nous a proposé comme on desireroit cependant beaucoup d'entre eux, si elles peuvent s'adapter à notre Constitution. Il fût resolu en 2.d l. que M. Dedevant seroit encor prié de la part de la Société de vouloir bien nous prêter son Discours entier pour nous mettre mieux à même de nous déterminer sur cette reforme. —

à M. Constant se charge obligeamment de cette Commission & de ne rien négliger pour y reüssir. — + La Question de la prochaine Assemblée sera: Quels sont les avantages de la Ville de Lausanne par rapport aux Manufactures & au Commerce, & quelles

La Question du jour fût ensuitte proposée
La Morale est elle même pour les
Princes, que pour les Particuliers, ou en
quoi peut elle différer ? Elle ne
produisit aucun Mémoire, et fut trouvée
en général peu intéressante pour Nous.
Mr Constant prétendit, que les Princes
et les Etats sont tous, les uns à l'égard
des autres, dans l'état de Nature et
par la même n'être tenus à d'autre
Morale que celle de la Force et
du Degré de leur Puissance — Question du jour
les autres Membres trouvèrent que c'étoit
vraiment la Morale des Princes par
le fait; Mais que le Droit naturel
en établissoit cependant une toute
différente, et la même que celle qui est
admise par les Particuliers; ce qui fût
illustré par l'exemple d'un homme qui a
100. Ecus de rente, qui ne tue point ou pille
pour lui même, celui qui en a 1000. en dit
autant, Un g^d de 100000, de même: Les
cent mille Ecus ne font encor aucune objection.
Où sera la Barrière distinctive pour les Millions ?
Mais malheureusement on ne réformera pas
ces Messieurs là. + La Question de la prochaine A^s. Quest. p.
sont les causes qui s'opposent à leur Prospérité ?

M. Verdeil croit qu'il est cependant de l'interêt des Princes d'avoir une autre Morale que celle de la force, c'est une idée que Mably a présenté avec beaucoup de force dans les Entretiens de Phocion; Deux Puissances redoutables en Europe, l'une qui se repose depuis longtems sur ses Lauriers, et l'autre qui combat aujourd'hui pour les conserver, seront peut être la preuve exigée pour les Générations futures, de la necessité d'une Morale honnête pour les Princes, parceque l'influence de celle là dure toujours du plus au moins, au lieu que celle de la force, finit à l'instant même que cette Puissance cesse d'être redoutable —

M. Declontolien a ajouté une citation de Montesquieu, "Il est bien difficile
" que ceux qui commandent se permettent
" d'être injustes et que ceux qui
" obéissent consentent à n'être que Dupes.

Assemblée du 24 Février. Mon.r de Montolieu
Président. Présents Mrs Constant Verdeil
Le Juge Lausanne, Mr. de Morrens, Levade
Bugnion, Sayes visitant, Gilliés Secretaire
Question. Quelles sont les avantages de la ville
de Lausanne par rapport aux manufactures
& au commerce, & quelles sont les circonstances
qui s'opposent a leur prosperité. Cette
question, local & particuliere, mais d'autant
plus pratique & utile, a occasionné un excellent
memoire de Mr. Constant. Il debuta en observ-
vant que, quand on reflechit sur les etablissemens
utiles a un païs, on remonte naturellement aux
grands hommes qui s'en sont occupés. Il est
difficile, en particulier, de parler d'agriculture
& des manufactures sans penser aux
noms celebres de Sully & de Colbert, dont
le premier a accordé la protection ministeri
elle aux travaux des champs, & le second a
detourné la faveur du gouvernment vers les
fabriques. L'on reproche a Colbert d'avoir
fait plus de mal que de bien a sa patrie,
d'avoir depeuplé les campagnes, & surchargé
les villes d'un peuple immense & miserable,
& toujours a la veille de mourir de faim.
Mr Neckar, pourtant, a justifié les vues
de ce ministre, & le gout de son maitre
Louis 14, qu'on accuse a tort d'avoir
preferé le clinquant des manufactures
a la poule au pot du cultivateur.

Cet habile financier & politique a fait voir que sous le regne de Louis 14 la France etait precisement dans le point de population & d'abondance que rendoit l'etablissement des manufactures utile & même necessaire au royaume. D'après cette observation l'on voit que pour l'etablissement des manufactures, il faut la population & l'abondance; auxquelles on peut ajouter le genie pour les mettre en œuvre. La question donc est bientot decidé. Au premier coup d'oeil, l'on voit que Lausanne n'a ni grande population ni grande richesse: a-t-elle du genie, comment trouver d'aliment a son activité? M^r. Constant recherche les causes de cette malheureuse disette, lesquelles il indique avec un liberté honnête & une prudente hardiesse, qui fait autant d'honneur a ses lumieres qu'a son jugement. Nous vegetons, dit-il, sous la domination heureuse d'une aristocratie qui tient un tres grand pais dans la dependance. Sans force active, elle se soutient par la douceur & l'uniformité de son administration. La grande politique est de tenir le sujet en repos afin de n'avoir rien a reprimer. Ce gouvernement n'aime ni le feu du genie, ni la chaleur de l'ambition, ni même l'avidité pour les richesses. L'aristocratie est contente de

regner parmi ses egaux. Son unique objet est
de parvenir aux premieres places, ou de s'y
maintenir. Il ne hospede, & ne desire pas, le
genie createur. Le bien de la patrie entre peu
dans ses idees. Il veut du credit & point de
gloire. Si l'on veut une preuve bien sensible de l'influence
du gouvernement sur les manufactures & le com
merce, il n'y a qu'a comparer ce pais avec celui
de Neufchatel. Le sol est a peu pres le meme
dans tous les deux. Même lac pour l'exportation
des marchandises, memes coteaux couverts de
vignes, memes montagnes cultivées pour les champs
& pour les paturages, meme gout pour le
service etranger, & l'emigration. Le gouvernement
seul differe. A Neufchatel, l'eloignement du
prince, & les privileges d'etat, otent tout pouvoir
au despotisme. La domination souveraine s'y
apperçoit a peine. L'esprit & le genie peuvent
y jouir de toute leur energie, sans rencontrer aucun
obstacle, ni dans la police local, ni dans les
droits des representants du prince, ni dans les
prejugés & la vanité des familles nobles, dont
le nombre est trop grand, & la consideration
trop petite, & peut-être, les idees trop eclaircies
pour qu'elles pretendent de mettre a la mode, &
de reduire en systeme, les principes insanses
& destructifs d'une si genereuse fainéantise. Aussi
a Neufchatel a chaque pas on rencontre
une manufacture, tandis que dans le pais
de Vaud on n'en voit pas même l'ombre
actuellement; celles qu'on avoit autrefois

établi ayant péri en naissant, & souvent entraîné la ruine des entrepreneurs. Cependant dans ce pais ci, il y a des villes, telles que Vevay & Morges, qui etant au bord du lac, & ayant de petites rivieres ~~couvert d'eaux~~, semblent de posseder tous les avantages physiques necessaires pour reussir. § Le caractere De la partie dominante s'imprime naturellement sur leurs sujets. mais peut etre la politie aristocratique n'est elle pas l'unique cause de la paresse & de l'inertie de notre peuple. Cinque ou six generations suffisent a peine d'effacer les traces du collier de la servitude que nos ancêtres ont porté. La domination de Savoye se fait toujours sentir. Le peuple entreprend rien, & n'ose rien entreprendre; & les gens de condition, retenant toujours l'esprit frivole & lâche de courtisans, & asservis a la vaine ambition des noms & des titres, rejettent la veritable gloire d'etre les bienfaiteurs de la patrie. § Indepandamment de ces desavantages communs a tout le pais de vaud, Mr. Constant trouve d'autres encore qui sont particuliers a la ville de Lausanne. Dans toute espece de manufacture il faut un grand nombre de sub-alternes que vont au travail sous peine de la vie, & qui se contentent de la petite retribution pour vivre

du jour a la journée. Ces superbes etoffes
destinées a la magnificence des rois, sont
trainées par les mains de la misere. or
cette classe, la derniere de la pauvreté,
manque absolument a Lausanne. le
manque d'eau, ou au moins d'une riviere, est
un autre obstacle a l'etablissements des
manufactures a Lausanne: le Flon, etant
encaissé dans le fond d'un ravin, ne donne
aucune facilité, & M^r. C^a toujours entendu
dire que ses eaux n'avoient aucune qualité
pour la teintane. Si malgré ces difficultés, &
une malheureuse experience, on entreprendroit
encore d'etablir une manufacture de toile de
coton pour l'Indienne, il faudroit pour reussir
un concours general entre tous les membres
des etablissements charitables. Les magistrats
devroient y concourir, soit par les prix & l'en
couragement, soit par la direction generale &
particuliere. La depense ne seroit pas considera-
ble. Deux ou trois milles ecus suffiroient pour
faire l'essai. Si le projet reussit, c'est a dire
si le peuple s'est mis engagé a filer le coton &
a faire la toile, on trouveroit un debit facile
a cause des manufactures d'Indienne de Geneve
& de Neufchatel. Ce qui doit en encourager
l'essai c'est que tous les cotons des manufac
tures de Zurich passent par Lausanne
& reviennent dans cette ville, & dans tout
le pais, en Toiles & en Mousselines. or

gagneroit au moins le voyage de Zurich & le retour. § Apres avoir fait cette proposition, Mr. Constant, pour ainsi dire, retrouve sur ses pas, hesite, & temoigne ses doutes, si l'on doit la mettre en execution. Il demande si l'etablissement des manufactures servit utile a Lausanne tandis que l'agriculture languit, & que dans presque tous les villages une partie des champs reste inculte; malheur occasionné, non pas par les services etrangers qui ne consument que fort peu de monde, mais par la manie d'emigration pour exercer toute sorte de metier, & pour chercher fortune hors d'un pais ou l'on est tenue dans un etat de dependance, & dans le degout de toute ce que peut donner ressort a l'activité au genie & aux vertus. § Le discours de Mr Constant, remplie des faits utiles & de reflexions justes, a été entendu avec une approbation unanime. L'assemblée degenera en conversation. Mr le Président fit l'eloge du discours, & releva la noble mais decente liberté avec laquelle on avoit indiqué la source du malheur. Il louait les expressions choisies & fortes dont l'orateur s'étoit servi. En general il pensoit comme Mr. Constant, & croyoit seulement qu'il avoit admis avec trop de facilité la justification de

Colbert par Mr. Neckar. On reprochoit au ministre du commerce, & on lui reprochoit avec justesse, non pas qu'il avoit introduit & encouragé les manufactures, mais que pour les encourager, il avoit ruiné l'industrie du pauvre campagnard. Il avoit humilié de plus, ceux que n'étoient deja que trop humbles. Tous les privileges étoient pour l'artisan; toutes les difficultés & les genes pour le malheureux agriculteur. Colbert oublioit que le travail des champs fournit l'aliment a tout autre travail. Par des loix injustes & cruelles il enleva les mains a cette branche d'industrie, la plus utile, la plus necessaire, la plus sensible de toutes. Il gena, il tourmenta les pauvres laboureurs francois, & les reduisit enfin a cet état d'abattement & de misere dans lequel ils croupissent, & dont il sera si difficile de les tirer. & Mr Bugnion ajouta son suffrage aux vues saines & éclairées du discours; mais prevoyoit bien de difficultés a leur execution. Le prix des denrées, la cherté excessive de toute sorte de main d'oeuvre a Lausanne, formoient des obstacles invincibles aux succès des manufactures. Il étoit impossible de les cultiver par des voies ordinaires; parce qu'on ne pouvoit pas les fournir a aussi bon marché que nos voisins; & quant aux établissements char

charitables, il étoit, depuis longtemps, membre de l'école de charité, & avoit toujours vu avec regret, le peu de ressource fourni par de telles fondations pour l'encouragement de l'industrie. Ceux qui sont maintenus par la charité sont peu disposés à travailler pour vivre; ils cherchent la subsistance, non pas les richesses; & quand il y a deux voies de la trouver, ils emploieront toujours la plus facile. Pourquoi acquerir par la fatigue de leurs bras, & la sueur de leurs fronts, ce qu'ils obtiennent si facilement de la generosité des autres? Mr Levade renchérit sur cette remarque. Il observoit que vingt enfans agés de dix ans & plus, avoient gagné par le travail de six mois la somme de treize francs. Il croyoit pourtant que le charactère, la ferocité nationale, entrât pour beaucoup. Elle descendoit d'une generation à une autre. Les peres, & les meres surtout, n'aimoient pas que leurs enfants fussent genés. Elles faisoient des plaintes ameres sur ce sujet. Mais c'étoit au gouvernement, et aux loix, de corriger ce vice radical, ce penchant malheureux à l'indolence que semblent de sucer

comparé
des personnes de toute condition dans cette
ville fainéante. Il etoit persuadé que le
marchalisme des Lausannois, bien plus que nos
les défauts du local, ni la gene d'un souverain
aristocratique, occasionnoit le mal dont on se
plaignoit. Le magistrats de Berne avoit fait
plusieurs tentatives pour introduire, ou pour en
encourager des manufactures a Lausanne. Ils n'etoient
pas en faute. Ils suivoient la route ordinaire
des legislateurs modernes, qui ne pretendent pas
de changer le caractere de leurs sujets. Voila
pourtant
le plus grand effort de la legislation. C'est pour
quoi il approuvoit extremement de telles questi
ons & de tels discours, qui pouvoient contenir
la germe des decouvertes utiles, & des efforts heureux
des gens, sous la protection d'un gouvernement
equitable, chaque pere de famille, chaque magistrat,
chaque maitre, pouvoit tirer parti, selon que l'occa
sion se presentoit, pour le bien de la patrie.
§ m^r Le Docteur Verdeil justifia l'observation
de m^r Levade par rapport a l'encouragement du
Souverain. ~~Berne~~ parlant des magistrats de Berne
avoit prêté vint mille francs pour soutenir
une teinturerie a Lausanne. m^r le Docteur
admettoit les inconveniens du local, aussi bien
que la malheureuse paresse du peuple. L'a
cherté des denrées de la premiere necessité,
le defaut de population & d'argent formoient

de grands obstacles. Les droits municipaux, les maitrises, l'école de charité, la bourse françoise fournissent d'autres encore, pas moins grands. Mais d'autant que les établissements charitables, gouvernés selon le système actuel, sont nuisibles a l'industrie, autant bien dirigés, pourroit-ils devenir favorables a cet objet. Mr. Verdeil entra dans un détail interessant sur les meilleurs moyens de les rendre utiles, & conclua, en exhortant les membres de la société, d'examiner a fond un sujet, qui paroissoit si bien meriter leur attention. & Mr. Simon, qui étoit survenu, expliqua avec beaucoup de precision & de clarté, les circonstances generales qui favorisent l'établissement de manufactures dans un pais quelconque. Il ne trouvoit aucune de ces circonstances a Lausanne. Il distingua les manufactures en celles qui peuvent etre exercées par des individus, & en celles qui exigent des communautés. Les dernieres demandent particulierement le soutien du gouvernement: mais seroit-il possible de les soutenir dans un pais si peu favorable que celui de Lausanne? En general les pais de vignes produisent moins de fruits nourriciers que ceux de blés & de champs. Ils sont par conséquent moins peuplés, & sans une nombreuse population il ne peut

cultiver les manufactures! § M^r le Président prit la liberté de reconnoître en doute que les pais de vignobles fussent moins peuplés que les autres. Il ne voyoit aucune raison pourquoi cela dût arriver; & il étoit persuadé que les faits, bien examinés, ne confirmeroient pas une telle supposition. Les terres en vignobles produisent, il est vrai, moins de fruits nourriciers, mais ils produisent plus en argent; la culture des vignes emploie plus de bras; fournit l'objet d'un commerce plus considerable, & rend ceux qui le possede plus en état d'acheter tout ce qu'est necessaire au bien être des familles nombreuses. § Au reste ces opinions peuvent se reconcilier. Tite Live rend, avec son élegance ordinaire, le sentiment de Mr Perrin, lorsqu'en parlant d'Hannibal qui, se trouvant dans un pais de vignes, fut engagé a chercher une situation plus avantageuse; quia ea regio præsentis erat copiæ, non perpetuæ; arbusta vineaque, & consita omnia majoris amœnis quam necessariis fructibus. Il est clair donc, qu'en supposant une contrée tout a fait isolée, que ne pourroit profiter d'aucune autre, & qui seroit dans la necessité de suffire a elle même pour tout, le plus de la quantité de vignobles excederoit la proportion des champs, le plus dans une telle contrée, seroit la diminution des vivres, & par conséquent de la population. Mais aussi tôt que vous aurez les bras d'un tel pais, & que vous permettrez le commerce

étranger, le superflu du vin devient
capable de suppléer le défaut du blé; &
ce superflu, également avec le marbre de
Carrare, la soye de Lion & l'acier
de Berminghham / choses encore moins
nourricières que le vin / servira a augmenter
les richesses la population. on loin a nourrir
les habitants du pays que le produit; & si
la recolte du vin vaut plus en argent, que
celle du blé, elle suffira pour nourrir aussi
plus de monde. & M.r Saussure de
Morens est persadé que la Ville de Lausanne
ne convient pas aux manufactures, & que
les manufactures ne conviennent pas a elle.
Le genie du peuple est tourné vers l'agricul-
ture, qui demande tous leurs soins, les
quels ne pourroient pas être employés si
avantageusement dans aucun autre objet.
& M.r le Juge Saussure pense de même.
Les fabriques conviennent nullement a
Lausanne. Il n'y a ni genie pour les
entreprendre ni argent pour les soutenir.
Il n'y a ni matiere premiere chez nous, ni
la facilité de l'importer d'ailleurs; ni
population, ni industrie, ni les moyens
d'en debiter les produits. D'ailleurs nous
habitons un sol ingrat & sterile, qui
rend a peine cinque fois ce qu'on
jette dans son sein, & cela a force

des engrais contenue & d'un travail dans cesse.
De detourner les bras de ce penible, mais
necessaire travail, seroit la ruine de l'agricul-
ture, l'occupation naturelle de l'homme, la
plus honorable, la plus utile de toutes, de
laquelle, quoique
on se plaigne comme elle est chez nous, ne manque
pourtant
pas, d'être plus favorable qu'aucune autre
qu'on pourroit lui substituer, a la sante,
aux mœurs, au bien être de ceux qui
l'exercent. & Les observations de Mr le Juge,
& de plusieurs autres membres, qui avoient
preferé le travail des champs a toute autre
espece d'industrie, ont engagé la Societé
a choisir la question suivante pour l'examen
de la Semaine prochaine "Lequel est plus
convenable a la ville de Lausanne, de se
borner a l'agriculture, ou d'etendre ses vues
aux manufactures & au commerce?

Assemblée du 10 mars.

Président Mr. Bridel
Present Messieurs, Bugnion, Verdeil, de Corcelles, de Morrens, Levade,
de Senfpure Juge, Kuitner, assistans Mr. Saier et Secretaire

Question
Lequel est le plus avantageux pour Lausanne de cultiver le
Commerce et les manufactures ou de se borner a l'agriculture

Avant que d'entamer ce qui s'est passé dans cette Seance je donne-
rai le precis du Memoire de Monsieur Bugnion sur cette
question qui a beaucoup de rapport avec celle du jour.

Faut il bien encourager parmi le Peuple de la agriculture
que les manufactures

L'impossibilité de l'etablissement de manufactures dans notre patrie
dit l'auteur du memoire qu'il seroit inutile de vouloir y penser
la seule maniere d'être utile à la patrie est donc d'encourager

l'agriculteur qui nous nourrit et d'examiner le sol pour le rendre plus fertile — Voila m^rs ajoute avec candeur ce bon patriote, un vaste champ qui s'ouvre devant vous, non pour y cueillir des lauriers litteraires mais pour y moissonner des fruits plus durable et plus utile et l'honneur de la matiere est difficile il faut du courage pour ecarter les epines des objection et peutetre pour surmonter l'ennui du ~~[illegible]~~ sujet. mais le satisfaction d'etre utile est plus pour le coeur que le succes le plus brillant de l'esprit dans de question purement theoretique.

Notre terrain reunit les productions du nord et du midi. au nord il ne doit avoir les forets si necessaires et qui par une sage direction commencantes se retablir aux environs de Lausanne ou elles deteriorent extremement degradées. c'est aussi du nord qu'en viennent le chanvre et le lin si necessaire et dont il faudrait encourager la culture. enfin une autre plante qui croit dans tous les sols dans les epuiser qui ne craint point l'inconstance des saisons et qui demande peu de soins, la pomme de terre qui nous vient d'amerique merite toute notre attention.

Au midi nous devons la vigne les arbres fruitiers les grains et les fourrages. toutes les choses bonnes de nos revenus doivent d'apres m^r Bugnion fixer la attention de tout ami de la societe qui aspire à en devenir le bienfaiteur.

De tous les pays de vignoble le pays de vaud et celui ou cette culture est le plus penible et la plus couteuse & le vin de petite qualité pour rait par des soins de plus rarement devenir meilleur, chose autant plus necessaire que l'augmentation considerable du produit semble faire diminuer la consommation. etudions donc la maniere de cultiver ~~[illegible]~~ les vignobles les plus distingués & comparons les à la notre

Nous avons beaucoup d'arbres fruitiers. c mais ce n'est pas tout que de les planter comme l'on pense cependant il faut les cultiver emonder &c et surtout travailler à detruire cette multitude d'insectes qu'ils rongent pendant l'hyver on cependant à moins affermés et on les trouve plus facilement les feuilles seches qui renferment leurs oeufs dans leurs plis

La plus chetive recolte et celle des grains et nous dependons de nos voisins ou plutot du caprice et de la politique des princes et cependant malgre son importance cette branche d'agriculture est abandonnée aux fermiers aux valets et le maitre du domaine s'occupe de son jardin peutetre de sa vigne mais point de ses champs.

Les prairies ont beaucoup gagné depuis que nous en avons d'artificielle mais il faut les soutenir et les empecher de se deteriorer par le renouvellement des graines

Voila tous des sujets digne de l'attention de la societe & voici les moiens que propose l'auteur du memoire pour etre utile au public.

1o faire un choix de ce que les economistes ont ecrit de plus vrai et de plus lumineux — une Bibliotheque d'agriculture à l'usage du peuple. les pasteurs les repandroient dans leurs paroisses pour les principes generaux les economistes anglais nous

les fourniraient et la société econ: de Berne nous donnerait les details relatifs à notre pais-

10 Etablir de prix pour celui qui aurait fait la plus considerable recolte de pomme de terre de Blé &c - auxquels certainement le souverain plus porté vers l'agriculture que vers le commerce ne manqueroit pas de concourir

surtout il faut faire sortir nos paisans de cette nonchalance oisive à laquelle ils s'abandonnent presentement Abrege - par ce moyen de que malgré les ~~nombreux~~ prix établis ~~il~~ on ne manque presque de concurrents ~~comme l'autheur le dit lui même~~ avec douleur -

j'aurois peut etre tiré fait Mr de vous relire cet excellent memoire que de vous en donner un extrait faible et tronqué et cependant fort long mais je l'ai fait long parce que tout m'y sembloit vraiment utile et que je ne me suis pas d'affaiblir des idées egalement justes et bien presentées en voulant les resserrer je ne finirai par cet extrait sans consigner ce 2. trait rapportés dans le memoire

16 Mr Vincent Louis Tscharner Baillif de Lausanne il y a 12 ans a donné 100 Louis à la bourse des habitans pour en employer l'interet annuel à faire des prix pour le meilleur ouvrier en instrument d'agriculture fourche ... premiers &c.

2e dest l'epigraphe egalement belle et concise ~~digne du siecle d'auguste~~ mise sur une piece de vaisselle donnée à un magistrat de Lausanne qui avait composé des memoires utile sur le bois; la voici elle est digne du siecle d'auguste

Civitas Civi

Passons à ce qui s'est ~~passé~~ fait dans la societe. personne n'a donné de memoire sur la question du jour mais dans le savoir ~~d'autres~~ il s'est ~~traité~~ dit de choses tres interessantes que je tacherai de representer de mon mieux en suivant Me excuse à ceux que je repete si je leur ai fait quelque tort involontaire-

Mr le Juge de Saussure dit qu'il faut eviter les extremes de laisser le commerce pr l'agriculture ou l'agriculture pour le commerce - tirant des forces et des accroissemens l'un de l'autre ils ont une influence reciproque pour cela établir une société de commerce composée de negotians instruits qui donnent leurs idées il a cité l'exemple de la ville de Ugelle surtout tacher d'occuper les habitans du jura qui sur un sol sterile sont en but aux malheurs plus par leur ignorance que par leur paresse cette peuplade est en grande souffrance Il y verroit si on leur apprenoit à tricoter en gardant leurs troupeaux ou dans leur chaumiere il trouveroit une source de gain assurée et feroit rester en Suisse beaucoup d'argent qui en sort annuellement pour des bas de fabrique etrangere.

Mr Desnorrens prefere l'agriculture au commerce et pense que pour les habitans du Jura il seroit difficile de leur rien apprendre vu leur indocilité & leur repugnance hereditaire de pere en fils pr tout l'ouvrage sédentaire-

Mr le Docteur Gillio trouve notre pais peu propre aux manufactures par la cherté des vivres et le manque de matiere de denrées necessité il conseille cependant ouvrages qu'on fait aux heures perdues surtout la filature pour les femmes et les filles on ne peut dit il séparer l'agriculture du commerce qui encourage l'un encourage l'autre surtout le commerce interieur qui est une source de richesse témoin la chine et l'egypte qui n'ont connu que celui là et qui echangent les diverses productions tel doit être celui de la Suisse

mais pr cela dit il perfectionne les differens arts soutenir l'industrie
surtout nel genre, pas sous le gouvernement feodal les arts et l'industrie
se fuirent des campagnes ds les villes ou se trouvoient des hommes
libre l'ame de la prosperité publique et la liberté et la proprieté
assurée de chaque individu c'est donc des villes que l'industrie
peut retourner ds les campagnes. ~~[illegible]~~ il faut en fin tout
voir le grand avantage de l'agriculture sur le commerce c'est
que la nature est de moitié et travaille de concert avec
l'agriculteur est un fond inepuisable il n'y a qu'a savoir le
cultiver.

Mr Lecoq de Vondreit qui s'occupant serieusement d'un moien
d'ameliorer le sort des habitans du Jura et insiste sur le etabli-
-ssement d'une Societé qui les concerne et qui peut faire un
bien permanent à toute une pays de pauvre et miserable
il croit l'agriculture plus favorable aux moeurs que le commerce
parce qu'elle est plus ds la nature et qu'elle peut se passer de
villes, en general de grandes societés, foiers de corruption

Mr Kuiper croit le commerce aussi necessaire ds ce pais que
l'agriculture depuis que le luxe y a passé ~~et~~ qu'on s'y habitue
de velours et qu'on boit de vin etranger, le commerce devient
donc un mal necessaire mais moins facheux cependant pr nous
que ces autres service qui quitte nos moeurs en nous donnent
le ridicule elle deffaut de nos voisins qui depeuple et pour [illegible]
grent appauvrit la Suisse. vois dit il l'abondance que les
manufacture ont ammené à St Gal ds plusieurs villages
de canton de ~~[illegible]~~ de Zuric.

Mr Verdeil a presenté contre le commerce des objects assez
plausibles le commerce dit il est sujet à mille variations il passe
d'un peuple à l'autre ~~et~~ venise opulente jadis n'est plus
rien. il eblouit l'ambitieux par la fortune qu'il ~~[illegible]~~
mais combien ne fait il pas de pauvres pour un riche
l'agriculture est une voie moins brillante mais plus solide elle
n'enrichit pas mais procure cette heureuse mediocrité
cette egalité de fortune source de prosperité ds une republique
l'esprit mercantil ajoute-t il devient fatal en peu il detruirait
totalement ce qui reste de vertu helvetique et nous rendrait
vils avares de mauvaise foi et surtout égoistes.
enfin ~~[illegible]~~ l'agriculteur qui a des foiers est soldat si la guerre
attaque sa patrie il peut la deffendre il y a une il est enchainé
a son pais par ses possessions: le negotiant au moindre danger
fuit avec ses lettres de change ds un pais plus heureux et sa patrie
est partout où il gagne
en general l'agriculture et comme medecin il en a jour
nellement de preuves, est plus saine pr le corps que les manu
facture — le laboureur est fort a robuste la fatigue
l'ouvrier de manufacture ~~[illegible]~~ gené tout le jour ou assis
respirant un air infecte ~~[illegible]~~ consequent faible
& maladif les raison de santé doit donc encore faire
pencher la Balance pour l'agriculture l'occupation
de nos peres — Pour le Jura dit il qu'on y etablisse ~~[illegible]~~
une societé d'agriculteurs qu'on leur apprenne à faire de
prairie artificielle a meler leur terre trop fortes avec
du sable pr la corriger en un mot qu'on en fasse de
bons ~~agriculteurs~~ laboureurs et leur ~~[illegible]~~ champs ne seront plus aussi ingrats

Le president pense que sans le lab[l]issement de loi & pour le commerçant seul et dur code mercantil le commerce ne fleurira jamais comme des negotiants le lui ont dit souvent il prefere l'agriculture au commerce soit par ce qu'elle est plus dans la nature soit par ce qu'il a vu toujours le laboureur plus honnete et moins debauché que l'artisan — pour le sterre du jura il a deja vu en quoi on doit s'en tenir des effets d'une culture opinietre des preries couvertes de beau fourage des collines sterilles jaunes de moissons et surtout la somme de terre couvrir de grands espaces des ~~terrain de~~ mauvais paturages appartenant à la ville dont elle abandonne sans interet de petitions aux familles pauvres pendant 9 ans à condition qu'ils les travaillessent chaque année — J'y ai admiré les effets du melange de sable et terres fortes et je ne puis m'empecher à ce sujet de citer ~~[illegible]~~ vers ~~[illegible]~~ de St Lanbert sur cette operation

Poeme des saisons l'automne

apprenez o mortels qu'un sol pauvre et sterile
devient en un moment un sol riche et fertile
il est, il est un art de choisir les engrais
qu'un vertueux Tollsend à revele ceres
dans les champs d'albion sur un sable infertile
c'est toi qui le premier fis repandre l'argile
~~fecondes~~ l'un par l'autre et dans melange heureux
s'unissent les moissons sur un ~~[illegible]~~ sol tout heureux
au sol qu'une huile epuise humecte et rend solide
c'est toi qui le premier mela un sable aride
par ses angles tranchants le limon divisé
laissa sortir le Bled du champ fertilisé
l'agriculteur anglais que l'état encourage
bientot ~~[illegible]~~ de ta leçon apprit à faire usage

Malgre tout ce que l'on dit du Mal de l'agriculture nationale quoiqu'on y voit qu'elle soit abandonnée ~~[illegible]~~ negligée et encore imparfaite et manquant ~~[illegible]~~ le plus le pain ~~[illegible]~~ en leur de pain ou son triomphe ~~[illegible]~~ le president ne sort le notre ~~[illegible]~~ et je finirai par cette reflection bien judicieuse qui termine l'article suisse du dictionnaire de la suisse — Tout pais inculte ~~ne produit~~
– ne produit originairement qu'un nombre borné d'especes d'arbres, d'arbustes et de
– plantes habituées au climat, un pais froid comme le notre, dans son premier etat sauvage
– ne pouvait produire que de forets, des arbres aquatiques, des prairies et des paturages
– toutes les especes de Bled pregnatoires, les arbres fruitiers et les plantes potagères, &
– sont donc pour nous des dons d'un climat etranger cependant de quelle variété
– de plantes nos campagnes ne sont elles pas ornées aujourd'hui — dans des temps où
– l'ignorance etouffait la curiosité et l'industrie ou l'oppression d'un gouvernement
– barbare enchainait ou plutot repoussait le commerce et la feconde des travaux
– pour faire succeder des récoltes aussi variées à la ressource precaire de la chasse
– ou au seul produit des troupeaux —
De là je conclus que l'agriculture a toujours fleuri dans notre patrie que c'est
à elle qu'elle doit son bonheur et que l'abandonner cesser de la proteger et lui preferer le commerce serait le moien infaillible de nous perdre ou du moins de nous appauvrir immanquablement

Assemblée du 17e Mars 1782.

Président Mr. l'avocat Secretan — Présens Mrs. Kittner, Gillies, Verdeil, Levade, Bugnion, de Constant, de Saussure 2e Juge, Fidel Mantelieu Secretaire.

Question. Par quelles raisons Fielding, Richardson et Rousseau, ont ils introduit des Heros dans Roman vicieux?

Mr. Kittner a ouvert la Séance par la lecture d'un memoire sur la question proposée. Il pense qu'on aurait dû la généraliser et demander pourquoi presque tous les Romanciers et poëtes Epiques ont introduit des heros vicieux? Mr. Kittner en donne deux raisons: La premiere, c'est que, selon lui, les heros moraux, "ne sont parfaits ne sont pas dans la nature; la seconde, c'est qu'ils ne feraient aucun effet dans le Roman, ni dans le poëme.

Il oppose à la grandeur morale, ce qu'il appelle la grandeur historique, qui a sa source dans les passions et dans l'enthousiasme qu'elles produisent, d'où naissent indifféremment les Crimes et les actions vertueuses. Il n'y a que la pureté de l'intention, qui dans le rapport de l'individu decide de leur moralité. Après avoir cité quelques Heros des tems fabuleux et quelques grands hommes de l'histoire sacrée et prophane même des Patriarches et des Apotres, Mr. Kittner, trouve que leurs vertus ont été obscurcies par des vices, et conclut que nul grand homme ne peut être sans Ambition et que celle, ci est egalement la source des grandes Vertus et des grands forfaits.

Il existe cependant une perfection morale et des hommes qui y ont atteint, mais ils vivent cachés, inconnus et ne conviennent ni au Roman, ni au poëme epique. L'Homme vertueux ressemble à un ruisseau qui traverse tranquillement une plaine qu'il embellit et qu'il fertilise; le Heros à un fleuve impetueux qui souvent porte sur ses ondes des vaisseaux chargés du tribut et des richesses des nations; mais d'autres fois, les submerge, sort de son lit et porte l'epouvante et la désolation sur ses bords.

Quel effet feraît dans Clarisse ou dans La N. Heloïse un héros purement vertueux? Quel effet feraît-il dans tout autre Roman ou Poëme? Aucun. Il y faut de ces hommes à grandes passions, à l'ame forte, aux caractères décidés: tels Lovelace, une Julie, un Werther, un Achille, même les Diables de Milton et de Klopstock. Grandison semble faire une exception à la regle, cependant jamais Dirons malgré les admirateurs de ce Roman, que le tableau qu'il présente affaibli, parce que les traits de lumiere n'y ressortent point, n'étant pas relevés par des ombres convenables. Remarquez sur tout que la soeur de Grandison quoique maligne et capricieuse interesse plus que la sage Henriette et que la partie la plus estimée de cet ouvrage est la seule ou il y a une forte teinte de passions et de faiblesses un grand combats de vertu et de vices. C'est l'épisode de Clementine.

Le Roman de Grandison a fait beaucoup d'imitateurs en allemagne. On croit que la raison en est, qu'il est plus aisé de faire un caractere d'imagination et pour ainsi dire en l'air, que d'approfondir le coeur de l'homme, de le peindre tel qu'il est, et de le faire contraster avec d'autres caracteres également vrais. Mais qu'est-il arrivé? on a bientôt senti que ces caracteres parfaits sont monotones, qu'ils se ressemblent tous, sont marqués au même coin et qu'ils languissent que à l'action. Pour remedier à ce défaut on a accablé ces heros de toute sorte de malheurs, on a entassé infortune sur infortune pour les faire ressortir et pour interesser. N'importe les lecteurs les plus indulgens, après les avoir lûs les ont bientôt oubliés, les autres astres, les premiers pages ont jetté le livre, tandis que Clarice trouvera toujours des lecteurs qui une fois engagés dans son histoire ne pourront plus la quitter, et dévoreront le livre, qui interessera et plaira toujours.

Le memoire a été generalement applaudi. Cependant Mr. Gellius soutient qu'on doit soigneusement distinguer l'homme vicieux, de l'homme passionné: que le but du poëme, du Roman et de la Tragedie etant en devant etre, de corriger les hommes des passions qui les rendent mal heureux, on peut fort bien y introduire un héros vertueux: qu'Enée l'etait et a neanmoins fourni le sujet d'un des poëmes les plus parfaits que nous ayons: que Caton qui est de la plus haute vertu dans la Tragedie Anglaise interesse infiniment et plait toujours davantage à mesure qu'on revoit cette piece au Theatre.

Il n'est point essentiel, selon Mr. Verdeil, que les vices et les vertus soient rassemblés dans le même personnage, pour produire un vif intérêt, il résulterait également du contraste entre deux — ou plusieurs Caractères opposés, dont l'un rigidement attaché à la vertu, n'opposerait qu'elle aux passions et aux fureurs des autres. Il soutient que tout ouvrage du genre dont nous parlons doit avoir un but moral et qu'en général la question avait été mal exprimée.

C'est aussi le sentiment de Mr. Levade. Le Roman et le peinture appartiennent aux arts d'imitation. Leur ci doivent s'efforcer de rendre la nature avec vérité; mais il ne leur est point défendu de la peindre dans toute sa perfection et de rassembler dans le même sujet des beautés qui se trouvent éparses dans plusieurs individus. Ce qu'on fait les grands peintres, ce qui leur est permis doit l'être au Romancier et doit lui réussir. Cependant une perfection entière serait hors de la nature et de l'humanité et il y a des défauts, et telles faiblesses qui peuvent servir à faire aimer davantage les Héros et à s'intéresser d'autant plus en leur faveur.

Mr. Constant est dans les mêmes idées. Il pense que Richardson, Rousseau, Fielding ne seraient pas fort surpris de la question proposée. Ils ont tracé leurs Caractères d'après ce que leur sujet et les situations l'exigeaient, ils ont eu pour but de corriger — d'intéresser et de plaire et ont fait aussi bien qu'il leur a été possible. Mr. Constant observe que Lovelace n'est point le Héros dans Clarisse, c'est Clarisse elle même qui est l'Heroïne de ce Roman et pour laquelle le Lecteur ne cesse de s'intéresser. Il ajoute que le Caractère de ce Lovelace n'est point dans la nature. Il est méchant à pure perte, sans but et même contre son but. En effet on nous le peint adorant Clarisse, et l'accablant pr. ainsi dire à plaisir de mille horreurs, de noirceurs, de perfidies, qui ne le menant à rien et ne le peuvent mener à rien qu'à lui ôter tout espoir raisonnable de posséder l'objet qu'il désire ou du moins à en reculer l'heureux instant.

avant que l'Assemblée se séparât elle a temoigné souhaiter qu'il fut fait mention dans ce journal d'un diner que la Société a donné Mercredi dernier 13e du Mois à Mr le moderne Boursier seigneux, à Mr l'ancien Boursier Bergier de Wartens, à Mr le Maisonneur Wullienaz et à plusieurs autres gens de Lettres, au nombre de 30. Convives à Ouchy. La cordialité, la gaité et la décence ont rendu ce repas agréable et les membres de la Société ont taché de marquer leur reconnaissance ~~pour le bel emplacement~~ qui les animent envers ~~que~~ Les T. H. Seigneurs des Conseils de la Ville de Lausanne, de leur ~~ont~~ savoir accordé un tel emplacement pour ~~leur~~ Bibliothèque publique, et ~~pour~~ des soins que Mrs les Boursiers et Mr le Maisonneur ont pris de l'orner et de l'adapter à l'usage auquel la Société le destinait.

Du 24e Mars 1782

Pres. Mess. Kütner Presid. Gillies Sec. DeMontolieu, Constant, Levade, Dedompierre Juge, Bridel, DeMontagny ——

Pourquoi le Pais de Vaud produit il si peu de Poëtes? Question du jour

Mr Bridel y a repondu en rappellant à la Société une autre Question dont elle s'etoit occupée le 19e Aoust 1780, & qui a une intime liaison avec celle cy, savoir, si les Suisses n'ont pas une Poësie Nationale & quelle doit être cette Poësie? Mr Bridel la traitta alors fort en raccourci & y a donné aujourd'hui plus d'étendüe, ce qui a procuré à la Société un nouveau plaisir; En voicy les idées principales, qui ne feront ~~que~~ de souhaitter davantage, que l'Autheur veuille bien enrichir notre Portefeuille de la Piece entiere —

Il prouve d'abord par le fait, que le Païs peut produire de très bons Poëtes, puisque la patrie d'Allemande compte les Haller & les Gesner, & recherchant ensuite ce qui constitue la Poësie & le Poëte, il en trouve toutes [illegible] essentiels dans notre Païs; La Poësie, dit il, consiste principalement, à peindre à l'Imagination des Objets interessans par des Images fortes & justes, Et quel Païs en fournit plus que celui ci, par tous ses dites pittoresques, ses Alpes, ses Montagnes, ses Glaciers ses Forets & ses Lacs? Il entre ensuite dans la ~~Detail~~ recherche des secours que ce Païs peut fournir au Poëte & il trouve beaucoup

1°. ~~Des Objets à Peindre~~ Dans le choix des Sujets

2°. Dans celui des Comparaisons

3tio. Dans celui des Episodes

4to. Dans le Style même

5to. Dans les Détails; C'est surtout icy, Dit il, que le Poëte Suisse peut se distinguer: Ou trouver plus de beautés & de Scêne pittoresques dans un Païs si peu etendu? Dans quel Païs le Lever de la Lune est il plus beau, les Jeux de la lumière & des Ombres plus variés? Nos Torrens tantôt tranquilles, tantôt impetueux, nos Lacs tour à tour calmes & soulevés par les Vents, Des Forets plus majestueuses? &c M. B. conseille surtout au jeune Poëte de s'y enfoncer souvent. Il veut aussi que pour savoir ce que c'est qu'une tempête il aille l'entendre dans les Vallées profondes des Alpes —

Rien de plus aisé, suivant M.r B. au moïen de
tous ces secours, que de sortir de notre indolence
Poëtique & de ne plus meriter ce reproche
La Nature a tout fait pour Nous
Mais nous négligeons la Nature:
Combien de morceaux intéressans, dit il, n'avons
nous pas à faire?
1.o Les Saisons des Alpes si Differentes de celles
de Thompson ou de St. Lambert, & d'autant plus
piquantes, que les Détails en seroient moins
connus
2.o Les Suites des Alpes: Quel charme n'y regneroit
pas, pour peu qu'un Poëte fut Sentimental,
sans être hypocondre?
3.tio La Romance Nationale si chére à tous nos
Voisins; Lavater y a déja travaillé en Allemand
avec un succés brillant -
4.to L'Eglogue Nationale nous manque encor en
François. Et quelles Scénes naïves nous offrent les
Habitans des Alpes, leurs Mœurs simples, leurs Fêtes
leurs Amusemens, leurs Amours?
Je ne parlerai point du grand Ouvrage qu'il
y auroit encor à faire sur la Revolution qui
rendit la Liberté à la Suisse: Le Sujet est
superbe & abondant, Mais qui le traittera?
Nous sommes encor trop jeunes en Poësie;
Virgile ne naquit pas dans les premiers Siécles
de Rome — Mais sans former de Desseins
si relevés, cultivons les Muses de la Suisse
& adjuvant notre Langue Poëtique, sentons ce
que nous avons de talens & faisons en usage
Ne nous réjouissons pas de notre bonheur, de
notre ~~belle~~ Patrie, de notre belle Nature, comme
des Egoïstes, Mais Multiplions en les Tableaux

Offrons en de fidèles à ceux qui ne peuvent
se transporter dans nos Contrées, et prouvons
à ceux qui viennent les admirer, que comme
Eux, nous en connoissons toutes les beautés, mais
que nous sçavons plus, que nous savons les
chanter
Oüi près de ce beau Lac favorisé des Cieux,
Sans chanter le bonheur, qui nous seroit connu!
Mêlons, il en est temps, les Roses du Génie
Aux Lauriers belliqueux qui parent l'Helvétie;
Si de notre Destin nous sentons les douceurs,
Transmettons à nos Vers le charme de nos mœurs.
Et ramenant chés nous Théocrite et Virgile,
Opposons le Léman aux Ondes de Sicile -
Amis, Il fut un Tems, où de vains Préjugés
Dans une sombre Nuit nous avoient engagés,
Faisons un noble effort, Marchons avec audace
Dans les Sentiers du Goût, dont nous suivrons
la trace
Forçons le François même à rejetter nos Vers
Et vengeons l'Helvétie aux yeux de l'Univers!

Et Mr. Constant nous a lû ensuitte un Memoire
sur la même Question, Pourquoi le Pais de Vaud
Est-ce une Question d'etonnement, dit il, Est
ce plainte ou Murmure, de ce que la Nature
a l'injustice de nous refuser le Genie Poëtique
Ou, les Causes de la formation des Poëtes sont
elles assés connües, pour que nous puissions
les rechercher et les assigner, comme pour les

autres productions de la ~~Nature~~ Terre".
Un Poëte est un homme dont l'Imagination
exaltée crée des Tableaux, les trace avec un Pinceau
de feu qui éleve l'Esprit, qui touche le Coeur
& qui fait goûter à l'Ame le plaisir de l'Harmonie.
Sur l'Orateur passe du Poëte à son ouvrage
& fait l'abrégé le plus intéressant de l'Histoire
de la Poësie, qui ne paroit à toute sorte
d'égards devoir aussi orner notre Portefeuille
sans être anatomizé par un Etrait, mais
cependant n'avoit pas ~~eu~~ un rapport aussi
direct avec la Question proposée pour
entrer dans celui cy & j'ai passé quoiqu'à
regret à la conclusion de ce Morceau très
original. "Nous pouvons, dit M.r Constant,
juger Papprés ce coup d'oeil sur les Poëtes & la
Poësie, si nous avons du Droit à demander
pourquoi notre pauvre Païs de Vaud produit
si peu, nous chés qui les Arts sont si peu
connus & point cultivés, nous qui avons toujours
à combattre contre un Climat Dur & une
Terre ingrate, nous qui dés l'enfance ne
cessons de nous débattre entre un Négligé
difficile & un Superflu borné, nous qui vivons
loin de toute emulation & de tout secours
pour developper l'Esprit & le Genie, dont
l'Idiome & l'Accent sont si opposés à toute
espéce de Poësie, Mais je ne suis point
humilié d'être d'un Païs qui ne produit point
de Poëtes —

c'est loin est celui de la Raison, de la Simplicité
et du Bonheur, c'est celui de la Vérité et de la
Philosophie pratique, et rien n'est plus propre à
écarter la Poésie; laissons la aux peuples qui lui
sont plus propres; Nous perdrions trop à nous
repaître de fictions et de chimères, à mettre
l'imagination à la place de la réalité! ce n'est
pas en chantant les beautés de la Nature, qu'on
en jouit le mieux, et lorsque l'Ame les contemple
avec une vraie admiration, elle est pénétrée
d'un sentiment si doux et si pur, qu'elle ne
cherche point à le mettre en rimes et en mesure.
C'est dans les privations que la Poésie s'exalte,
les jouissances n'ont que le langage de la Vérité.
Ne proposons donc point à la Nature de nous
donner des Poëtes. Il faudroit les acheter par
trop de mauvais Versificateurs. D'ailleurs, nous
aurons notre tour, laissons les beaux Arts s'introduire
mieux chez nous, laissons notre Goût se
former et s'épurer, laissons venir les Ressources
pour l'instruction, laissons former des
Bibliothèques publiques, des Sociétés Littéraires
laissons s'établir des objets d'émulation, la Nature
nous attendra avec ses merveilles, et nos Voisins
Savoisiens peuvent attendre les Poëtes.
J'ay M.L. a placé un choix des mieux mérités
pour un Membre de la Société, mais que je
crois devoir supprimer, pour ne pas donner
un nouvel exemple de la violation d'une des
premières loix que cette Société s'est imposée par
les plus sages raisons.

M. C. en trouve enfin une autre nouvelle
de notre stérilité en Poésie dans l'Education
Religieuse de notre Jeunesse; Mais je prendrai
la liberté de lui demander, si les Juifs qu'il a
placé à la tête des Nations Poétiques, entendoient
moins parler que nous d'un Dieu vengeur?
si les Grecs hurloient dans les divers supplices du
Tenare, des entraves à leur Genie Poétique?
si les Romains leurs disciples bannissent toutte
les notions d'une Economie future, avant de
marcher sur leurs traces Poétiques, et quel si le
4e. Livre de l'Enéide en est le plus foible?
si leurs successeurs dans les Italiens modernes de
l'Italie, à qui nous devons de chefs d'Oeuvres Epiques
ont été les plus grands ennemis de
la Superstition? si les Francois qui ont cultivé
avec succès tout le genres de Poésie, ont
commencé par bannir toutte idée de Religion?
si les Anglois doivent à Milton au soin decarter
toutte idée sacrée? Et pour finir par
nous mêmes, si le Poëte que M. C. lui même
a cité, a fait cette citation avec tant d'eloge,
et que nous vîrons garnir nous avec tant
de plaisir, a été gêné dans sa belle Invention,
par les idées Religieuses de son Enfance, ou
plutôt si les plus beaux morceaux de son Ouvrage
ne sont pas ceux ou sa Verve s'est allumée
au feu sacré de Religieuse sacré de cette
Doctrine ——

M^r. De Montolieu a combattu l'opinion de l'inutilité des Poëtes. Ils furent dans les premiers Tems les Instituteurs & les Legislateurs du Genre humain: comme Peres de la Theogonie, ils exciterent l'amour de la Vertu & la haine du Vice en célébrant les Heros & en inculquant l'idée d'une Rétribution future dans l'Elysée ou le Tartare —
Quant à la question du jour, M^r. Dorat dit que les beaux Paysages, les vastes Montagnes, les Sites pittoresques, les Mers sublimes que la Suisse offre de tout côté, doivent faire naître la Poësie descriptive; autant que la douce tranquillité, l'défaut d'objets de mouvement & de catastrophes éloignent de la Poësie Epique & Tragique. Les Idylles de Gessner très mal traduites sont une preuve de ce qu'on peut attendre dans le premier genre —
M^r. Levade dit que l'Orthographe actuelle qui gêne les Manufactures, étouffe aussi le Genie Poëtique. Elle ne lui offre point d'encouragement. La Médiocrité de Fortune borne les Esprits aux objets de necessité: la Poësie demande de grandes Villes, les Voyages, les Connoissances, & mille autres choses que nous n'avons pas chez nous, non plus que la facilité de les chercher ailleurs. On voit par l'experience du petit nombre de ceux qui font de Vers,

que le Genie manque moins, que les occasions de le developper —

M.r Gillies avoüe que la Suisse doit exciter la Poésie descriptive, mais rien de plus ennüeux, que cette sorte de Poésie dennée d'action & de sentiment: Un Paisage mis en Poésie perd beaucoup de son prix — Le Siècle où nous vivons n'est pas favorable à la Poésie ni en Suisse, ni ailleurs. Les Langues, la Religion & les Mœurs modernes ne sont pas aussi favorables à cet art enchanteur que les anciennes; la Grèce fut son Sanctuaire, presque il fallut longtems dans ses premiers âges, mettre tout en Vers, pour aider la Memoire, faute d'Ecriture: Et s'il y a moins de Poëtes en Suisse qu'ailleurs, c'est que la Langue y est moins cultivée & que les jeunes gens n'y sont pas accoutumés à composer en Vers — M.r le President croit que les bonnes qualités de Suisses & surtout leur Sociabilité sont contraires à la Poésie: Les Muses aiment la Solitude; Il admet aussi la force des autres raisons alleguées, dont il a fait la recapitulation — La Question à traiter dans la prochaine Assemblée est, Quels sont les meilleurs Moyens d'empêcher l'Emigration du Peuple & des Paisans?

Question pour la p.e Assemblée

Assemblée du 31. Mars 1782.

Présens Mrs. Secretan Présid. Gillies, de Corcelles, de Montolieu, Deyverdun, Levade, Constant, Verdeil, de Saussure Juge, Pugnion, Kuittner Sec. Assist. Mr. Casenoze.

Quest. Quels seroient les moïens d'empêcher l'émigration du peuple et des Payseans du pays de Vaud?

Mr. le Juge de Saussure a ouvert la Séance par un mémoire sur la question proposée. Il pose d'abord en fait qu'une population nombreuse désigne la puissance et la prospérité d'une nation. Quand cette population, dit-il, s'écarte au delà de ses justes bornes, alors seulement l'émigration est un bien ou devient nécessaire. Celle du pays de Vaud existe, et est un mal. Chaque année il arrive dans ses villes et même dans les campagnes un grand nombre d'étrangers, qui pour la plupart prospèrent. La plus grande partie des artisans et ouvriers sont étrangers, aussi bien qu'un grand nombre de cultivateurs à qui sont confiées les fermes les plus considérables, les prairies. Les jardiniers sont presque tous français. Il semble que le peuple du pays de Vaud ne sauroit être autre chose que Laboureur, Vigneron, Soldat, domestique.

Malgré cette affluence des étrangers la population n'augmente pas, la main d'oeuvre est excessivement chere, les jeunes gens d'un certain ordre sont rares dans les villes, on a beaucoup de difficulté à se pourvoir des ouvriers: c'est autant d'indices d'une depopulation continuelle dont les suites sont d'autant plus funestes qu'il n'est peut-être aucun Sol qui exige pour sa culture plus de travaux et plus de bras.

L'auteur de ce mémoire indique trois différentes causes de ce mal. La premiere: Le pays de Vaud fournit plus de Soldats aux puissances étrangères que la partie Allemande du Canton proportion gardée, et presque tous les Soldats qui sont les jeunes gens les plus beaux et les plus vigoureux sont enlevés à l'agriculture. Une grande partie d'entre eux ne reviennent jamais, d'autres ne rapportent qu'un corps usé et des inclinations vicieuses. Le goût des paysans pour la domesticité étrangère est une seconde cause de depopulation, et Mr. de Saussure la croit la plus considérable et la plus funeste. De tous les personnes des deux Sexes sortent et ne reviennent qu'usées, vieilles

et avec les vices de leurs maîtres. Le luxe enfin est la 3me cause de dépopulation, parcequ'il corrompt les moeurs, augmente les besoins et éloigne du mariage. Un grand nombre de familles autrefois nombreuses diminuent de jour en jour et s'éteignent.

Pour remedier à ces maux, Mr. de S. propose des moïens particuliers et des moïens généraux; parmi ces derniers le plus efficace serait d'inspirer aux citoïens l'amour de leur patrie. Déja la nature nous a donné de l'attachement pour notre Sol natal; on le quitte avec regret, on le revoit avec transport. Le Gouvernement n'a qu'à seconder cet attachement en gouvernant son peuple comme des enfans chéris, en négligeant jamais trop, en se regardant non comme les propriétaires, mais comme les chefs et conducteurs. Qu'ils se répandent au milieu du peuple, qu'ils conversent avec lui avec bonté! Que des fêtes simples et augustes renouvellent dans les coeurs cet amour de la patrie; que les noms et la mémoire des héros citoïens soient célébrés!

Un Code de bonnes loix morales serait un grand bien. Ce sont, dit-Mr. de S. les moeurs des Individus qui forment celles de la nation; pour conserver celles-ci, il faut veiller sur celles des particuliers. Les gouvernemens ne s'occupent ordinairement qu'à prévenir les grands crimes et négligent tout ce qui mine et altère insensiblement, et corrompt à la fin les moeurs de toute une nation. Cependant les peuples simples, vertueux et heureux n'émigrent pas.

Une sage administration doit multiplier les objets du travail et de l'industrie du peuple, favoriser surtout l'agriculture et en général faire ensorte que tout citoïen qui se voue à des occupations utiles, puisse subsister avec sa famille.

Quant au Service étranger, l'auteur laisse à l'administration à considérer si son pays est assés peuplé pour fournir tant de troupes sans se nuire; si ses rélations avec les puissances étrangères l'exigent et si enfin le pays en perçoit plus de bien que de mal. Il voudrait qu'un Sujet ne put s'engager qu'une fois en toute sa vie et pour un certain nombre d'années seulement; que chaque Capitaine, loin de retenir ses Soldats, fut obligé de les reconduire au pays.

Quant au Service Domestique Mr. de S. voudrait que le Gouvernement put le défendre absolument, ou y attacher une marque d'improbation.

Un Code de loix morales remédierait à l'émigration qui est une Suite du luxe; nos loix somptuaires qui défendent un habit de velours et permettent le domestique le plus nombreux et les équipages les plus riches, ne suffisent point.

Après ce mémoire, reçu avec de grands aplaudissemens, que j'aurais désiré transcrire plutôt qu'extraire, Mr. Constant en lut un dont les idées se rencontrent en bien des endroits avec celles de Mr. le Juge de S. Je n'en extrairai que les Articles que Mr. de S. n'a point touché ou sur lesquels Mr. C. s'étend davantage. D'abord il trouve qu'il n'appartient point à des Sujets de traiter cette question, mais il demande en général les moïens d'empêcher un peuple de quitter son pays. Il attribue les émigrations à l'inquiétude naturelle à l'homme qui quitte volontiers ce qu'il a pour chercher ce qu'il n'a pas. — Il trouve une seconde cause dans le manque des moïens de vivre; car tant qu'un peuple trouve sa subsistance, il n'est point trop peuplé. La Hollande produit très peu de chose et c'est le pays le plus peuplé de l'Europe. Il faut donc encourager l'industrie; c'est elle qui marche toujours de front avec la population. Ici il passe en revue une grande partie des Nations différentes qui sont ou qui étaient très nombreux. Les Loix de Moïse favorisaient la population de toutes les manieres possibles. Les Juifs se répandaient partout, mais pour les attacher à un pays qu'ils auraient peut-être quitté, ils étaient obligés de venir tous les ans à Jérusalem. De tout cela il conclut que les peuples sont ce que les Gouvernemens en font. Il voit dans les émigrations des différentes nations l'effet d'un caractère, mais il n'en voit point dans celles qui affligent son pays. Il reproche à ce peuple des ames avilies qui préfèrent de languir dans un Service bas et bas à la douceur de vivre dans leurs familles libres et cultivateurs, pour l'espérance d'un gain incertain et souvent pour exercer les professions les plus basses et les métiers les plus vils. — Après s'être étendu sur le Service étranger, l'auteur ajoute que, si ce Service ne dépeuple pas considérablement le pays, il fait beaucoup de mal en général, parcequ'il augmente cet esprit d'inquiétude et donne envie à s'expatrier; les filles vont chercher leurs amans, les jeunes gens leurs parens.

Mr. C. trouve qu'il ne convient point à un Gouvernement doux d'employer des voïes de force, comme le fait la Prusse; mais on pourrait flétrir l'émigration qui serait sans cause, en déclarant vagabonds les émigrans, par un édit qu'on lirait tous les ans en chair. Une autre loi permettrait aux parens de déshériter les enfans qui se seraient expatriés sans leur permission, et de donner cette portion à ceux qui seraient restés. Aussi ceux qui restent dans le pays seraient-il toujours préférés pour occuper les emplois tels que de Gouverneurs, Justiciers.

Les hommes étant obligés d'épouser les filles qui les déclarent peres de leurs enfans, s'ils quittent volontiers le pays, l'enfant reste

à la commune et périt souvent faute de soins. On devroit donc abroger cette loi. Les cabarets perdent le paysan: ils ne devroient être permis que sur les grandes routes, où même ils ne devroient être ouverts au paysan qu'une fois par semaine.

Mais il ne suffit pas seulement d'empêcher l'émigration, il faudrait encore tacher de rapeler ceux qui se sont expatriés. La maladie du pays qui étoit plutot une vertu, n'existe presque plus; tout pays, tout Gouvernement est bon aux Suisses, et ceci est certainement la faute du Gouvernement qui n'attache pas assés ses sujets à la patrie. Le Français se passionne pour son Roi, il le voit, le cherit; dans les Républiques le sujet ne connait son Souverain que par les redevances qu'il paye, ou par les punitions qu'il en reçoit. Mr. C. voudrait qu'on établit des députés qui visiteraient de tems en tems leur pays; avec une certaine solemnité et sous différens prétextes. Le peuple verrait son Souverain, verrait qu'on pense à lui et s'attacherait à lui et à la patrie. L'homme est conduit bien plus par l'apparence et par l'insinuation que par la force.

Dans le pays de Vaud le paysan est triste et brüant les dimanches, seuls jours de fêtes il lui est défendu de s'amuser.

Quant à l'exercice militaire qui est onereux, l'auteur du mémoire propose de faire une espèce de fête, en le rendant court, tous les dimanches et en y ajoutant une musique champêtre. Les représentans du Souverain pourraient y assister de tems en tems, du moins y paraître; ils exciteraient l'émulation du Soldat, inviteraient à la gaïeté et laisseraient quelque marque de la bonté du Souverain. Tout le village s'y rassemblerait volontiers, les vieux iraient moins au cabaret, les filles seraient moins délaissées, il se ferait plus de mariages.

Un autre moïens que Mr. C. croit très efficace soit pour faire rester, soit pour faire revenir, serait d'établir dans les principales villes des banques qui de la part du Souverain recevraient l'argent des paysans et des domestiques et leur payeraient un certain interet reglé et proportionné suivant leur séjour et leur retour dans le pays: et là dessus il pourrait être fait des plans de tontines et de rentes viagères plus ou moins attrayans. Actuellement lorsqu'un paysan, ouvrier ou domestique a amassé quelque argent, ou il l'emploïe mal, ou il s'en sert pour s'en aller. L'argent porté dans ces banques pourrait être prêté aux pauvres communes à bas interet avec l'obligation de l'emploïer à l'amélioration de leur terrein.

Les lods, les dîmes, les cens en recevraient bientôt une augmentation considérable, et le Souverain retrouverait bien vîte et avec profit les avances qu'il aurait faites.

Mr. Gillies a beaucoup combattu les moïens violens qu'on pourrait emploïer pour empêcher l'émigration; il voudrait qu'on prît le peuple par ses intérêts. Pour engager un peuple de rester dans sa patrie, il faut lui rendre cette patrie douce et agréable, donner de bonnes loix, encourager le comerce et les manufactures, lui ouvrir de nouvelles voïes de gagner sa subsistance, enfin le mettre à son aise de toutes les manières possibles. Au reste il croit que cette emigration dont on se plaint tant, n'est qu'apparente; qu'à la vérité on trouve des Suisses partout, mais qu'une des raisons de cela est, qu'ils n'ont pas de capitales où dans d'autres pays un grand nombre de Provinciaux se perd. Il n'est point contre le luxe, mais le croit au contraire le plus grand encouragement de la population.

Mr. Levade pense que la langue française, jointe au Protestantisme est une des causes des fréquentes emigrations de cette nation, parcequ'elle cette langue est partout bien recherchée. Il dit que cette inquiétude naturelle, dont il a été déja question, a été de tout tems plus forte chés les Suisses que chés aucun autre peuple. Il connait le paysan de ce pays grossier et paresseux, par conséquent pauvre et peu attaché à des foïers qui, ne le mettent point à son aise, sont abandonnés à la moindre espérance de faire quelque fortune dans l'étranger. Il voit revenir les Soldats revenir au pays avec de beaux uniformes que leurs parens dans le pays sont souvent obligés de payer, parceque leur fils sans cela ne reviendrait pas. Le Gouvernement devrait défendre l'entrée à tout uniforme et ordonner d'un autre côté que ceux qui ont été domestiques dans l'étranger, portassent leur livrée le reste de leurs jours.

Mr. de Montolieu trouve qu'il n'est pas tout à fait décidé qu'un état bien peuplé soit plus heureux pour cela qu'un autre. Ne tâchons point, dit-il, d'augmenter continuellement mais rendons heureux; ne forçons point de rester, mais faisons de sorte que le peuple ne désire pas de sortir; encourageons ses travaux, augmentons ses ressources, et qu'ensuite il y ait beaucoup ou peu de monde dans ce pays, c'est fort indifferent pour ceux qui y vivent heureux et tranquilles. . . .

Mr. Deyverdun, applaudissant beaucoup à l'utilité de cette question et aux mémoires qui l'ont traitée, propose de nomer un comité pour relire ces mémoires, y faire des changemens si on le trouve à propos, et de les faire insérer dans le Mercure de Neuchatel. — Quant à la question, il dit que nombre de personnes s'expatrient parcequ'ils ne connaissent pas leur bonheur, et s'en repentent bien vîte, mais souvent trop tard. On ne dit pas assez au peuple, combien il est heureux, les ministres devraient souvent en faire des sujets de sermons, faire sentir à leurs paroissiens la douceur du gouvernement, le peu d'impôts, quels, payent leurs propriétés assurées, la paix et la tranquillité dont ils jouissent, t'heureux climat, et nombre de bras qui veillent à leur bonheur.

Mr. de Corcelles désapprouve toute voie de force, même les privations de certains avantages ou emplois publics; le Suisse doit être libre, libre même de quitter son pays. Qu'on y mette à son aise pour l'engager à rester. Quant à la crainte du Gouvernement, Mr. de Corcelles dit que le paysan sait très bien approcher son Souverain ou ses représentants.

Mr. Verdeil ne croit point à cette inquiétude naturelle qu'on a admise comme une des causes des émigrations; il dit que ce serait un effet sans cause. C'est la fortune qu'apportent ~~les~~ un au pays les gens qui encouragent à sortir les autres; le peuple ne voit que cette fortune et les riches mariages qu'ont fait quelques uns dans l'étranger, et ne fait point attention au plus grand nombre qui ne reviens pas ou qui périt dans la misère. Il voudrait qu'on publiat tous les ans une liste qui indiquerait le sort de ceux qui se sont expatriés; le peuple serait effraié du grand nombre de ses compatriotes qui périssent dans les hopitaux et meurent dans la misère.

Mr. Prugnon desapprouve l'idée de faire insérer ces mémoires dans le Mercure de Neuchatel, et desire avec Mr. Deyverdun qu'on nome un comité ou qu'on engage les auteurs de fondre ces deux mémoires dans un.

Mr. Secretan n'est pas persuadé du mal que font les émigrations; peut-être, dit il, sont elles un mal nécessaire, qui même peut devenir quelquefois salutaire. Les Suisses sortent-ils plus que les autres peuples? Il en sort, il en vient d'autres. Est-il permis à un Souverain quelconque de punir un Sujet pour avoir quitté son pays? Cela ne serait-il pas contre le droit de la nature? Si je me trouve mal chés moi, pourquoi ne sortirais-je pas? Et qui peut savoir, comment et à quel point je me trouve mal?

Le Secrétaire croit qu'une grande partie des causes de l'émigration se réduit à une seule, à laquelle Vous ne pouvés pas remedier, Messieurs; c'est le manque de ressources. On a beau parler d'agriculture, elle n'est rien sans le comerce, ou elle n'est faite que pour des nations qui vivent encore dans cette simplicité de la nature qui ne connait que les premiers besoins de l'homme. Or le commerce et les manufactures sont très peu de choses dans ce pays. D'ailleurs il y a des momens, où l'agriculteur et surtout le vigneron ont très peu d'occupations; c'est alors que dans d'autres pays il s'adonne à différens travaux relatifs aux fabriques. Le pauvre qui n'a point de biens fonds à lui, gagne, en cultivant la terre, très peu de chose, dans un pays où les vivres sont chers et où l'agriculture ne marche pas de front avec le commerce. Il s'expatrie donc. — — On n'a presque point touché l'émigration des gens comme il faut; la cause en est encore le manque de ressource, et cette émigration des gens comme il faut influe sur celle du peuple plus qu'on ne paraît croire. C'est deux, et non des étrangers qu'est venu le luxe et qu'il vient encore. L'homme comme il faut qui s'expatrie, revient un jour avec plus ou moins de fortune, ou ne revient point du tout. Il se met en ménage, meuble sa maison, achète des biens-fonds, s'établit dans des maisons de campagnes, bâtit, arrange et met partout le luxe qu'il a vu dans les pays où il a séjourné. Dans les pays à ressource le particulier tire une grande partie de ses rentes des emplois qu'il occupe, des charges militaires, du comerce, et les biens fonds appartiennent au cultivateur qui s'y attache. Le nombre des gens comme il faut est moins grand; mais les gens du bas étage sont plus nombreux et plus à leur aise. Les personnes d'un certain état étant occupées de leurs emplois, de leur comerce, se répandent moins dans les campagnes; la ligne de séparation entre lui et le cultivateur est plus ~~exactement~~ fortement marquée, le dernier ne voit point cette foule de maisons de campagnes et de personnes des villes, et a moins d'envie de devenir ce qu'il appelle Monsieur; il reste ce qu'il est, même avec une fortune très considérable. Le Secrétaire connait dans l'Emmenthal, l'Argeu, le Canton de Zurich des paysans excessivement riches et qui n'en sont pas moins paysans; il en connait dans les Cantons de Swiz et d'Uri qui à côté de leurs travaux de campagnes exercent le comerce et qui également ne sortent pas de leur état et de leur manière de vivre. Ici dès que le paysan a gagné quelque chose, il change absolument de manière d'être. V. Etre.

Donnés plus de ressource à ce pays et il n'y en aura point de plus susceptible d'être heureux. Le Souverain y est bon et doux, le peuple tout aussi laborieux que d'autres, ses productions sont bonnes; joignés à cela la beauté du pays, le climat qui fait prospérer les fruits de l'Italie et de l'Allemagne septentionale, la tranquillité, dont on jouit, la douceur dans les moeurs des habitans, la salubrité de l'air et les possessions et les personnes assurées.

Assemblée du 7e Avril

Président M. D'Yverdun. Présens Mess. Bugnon Gillier, De Saussure, De Morena, Bridel, Levade Verdeil, Assistant M. Sayer, Secretaire M. Secrétan

La Question sur l'Emigration a été traitée de nouveau.

M. Kuittner Secretaire de la dernière Assemblée nous a renvoyé à lire son opinion sur le Journal

M. Bugnon n'a pas crû pouvoir rien ajouter à ce qui avoit été dit dans les Mémoires. Il souhaiteroit que M. le Juge voulut mettre la dernière main à son ouvrage; il l'en prie même.

M. Gillier ne croit pas l'Emigration aussi dangereuse qu'on la représente. Il compare les hommes aux marchandises qui entrent ou sortent en plus ou moins grande quantité, c'est souvent un bonheur lorsqu'elles sortent à propos. Après s'être expliqué sur ses affaires qui ne lui ont pas permis de s'occuper de nouveau de la Question, M. le Juge nous a cependant communiqué quelques nouvelles idées sur cette matière. — L'Emigration fait chez nous des progrès sensibles; personne ne sauroit le nier avec raison. Elle n'est pas une suite nécessaire de nos circonstances; l'abondance de la population, oblige par les hommes à refluer dans les contrées étrangères; des vices inhérents au Gouvernement ne les contraignent pas à s'expatrier; l'Emigration est donc un mal, un mal dangereux auquel il importe d'appliquer de remèdes efficaces. Le plus puissant sans doute seroit d'inspirer aux hommes l'amour de la Patrie. La plaie de l'Emigration étoit inconnue dans ces anciennes Républiques où l'interêt personnel étoit sans cesse sacrifié —

au bien général ; ou les citoyens étoient tous freres parce qu'ils avoient une Mere commune qu'ils savoient aimer et défendre ; les Romains mouroient contents pour la Patrie et nous nous ne voulons pas seulement vivre pour elle. Seroit-il donc impossible de rallumer ce feu dans nos ames ? n'y auroit-il point de moyen de rendre du moins ce Pays aussi agréable à ses habitans pour leur ôter la fantaisie de le quitter ? on en a déjà indiqué un dans la précedente assemblée, ce sont les Fêtes Villageoises. remede également simple et efficace.

De toutes les Causes d'Emigration la plus seconde et la plus funeste est ce qu'on a appellé la Domesticité ; c'est elle qui enleve le plus grand nombre de Jeunes Gens à leurs foyers ; pour amasser quelque bien ils sont obligés de passer la plus grande partie de leur vie dans un service avilissant ; et s'ils reviénent ils ne rapportent qu'un corps vieux, usé, une ame servile, incapable de sentir les devoirs du Citoyen et prête à fléchir sous le joug du Despotisme. M^r. Dansseau avoit proposé deux remedes à ce mal. Il pensoit qu'on pourroit déclarer incapables d'Emplois ceux qui se seroient expatriés pour exercer ce métier et les contraindre même à payer une finance à leur Communauté pour la dédommager des charges qu'elle auroit supportés pendant leur absence. — On opposoit au premier de ces moyens qu'il y auroit de l'injustice à fléchir des hommes dont tout le crime auroit été de servir leurs semblables. Mais cette objection se trouve répondue par un exemple tiré de notre République qui exclud de certains Emplois les Celibataires, sans cependant les flétrir. M^r. Levade s'est occupé à rechercher en détail les Causes de l'Emigration. on quitte son Pays ou par Inquiétude ; dans ce cas il n'est point de remede ; ou par Ambition ; il suffiroit de donner au peuple le Catalogue de ceux qui ne sont pas parvenus ; la voye de l'Almanach seroit commode pour cela ; ou par Inconduite ; cette Emigration est un bien ; ou par Paresse ; c'est la faute de l'Education, il faudroit la perfectionner ; ou par Séduction, celle des Enrollemens est tolerée par le Souverain ; du moins faudroit il défendre aux Soldats qui tentent d'apporter des Uniformes neufs. On s'expatrie enfin par Besoin ; Et c'est ici de toutes les Causes d'Emigration la plus difficile à guerir ; elle n'est

de la pauvreté du Pays, du peu de ressources qu'il offre
A peut être d'un défaut dans le Gouvernement
M. Druet demande l'abolition des Consistoires avec autant
de Zèle que Caton la ruine de Carthage; si l'on diminuoit
les peines Statuées contre ceux qui donnent des sujets à la
Patrie sans la permission des Loix, il en sortiroit par
autant de Jeunes hommes du Pays. — Il pense
que les Services militaires sont utiles à la discipline. —
C'est là que nous allons apprendre l'art de défendre nos
Foyers. —
M. Verdeil a renouvellé ses objections contre le Système
de M. le Juge; si l'on faisoit payer quelque finance
à ceux qui rentreroient dans le Pays il arriveroit que
ceux qui n'auroient rien amassé dans l'Etranger ne
reviendroient pas de peur d'être inquiettés pour cette
contribution, tandis que ceux qui auroient fait fortune
ne se trouveroient point assez punis par une légère
Amende. M. Verdeil a rappellé le moyen qu'il avoit
proposé; il voulait qu'on donnât au Public un détail
des malheurs de ceux qui se seroient expatriés; des
espèces de Consuls que la République entretiendroit
dans les grandes villes dans le but de soulager les
gens du Pays qui seroient dans le besoin, pourroient
donner les indications nécessaires pour dresser ces Listes
M. de Morens désire qu'on imprime les Mémoires dans
leur entier.
M. le Président dit tû demême que les Secrétaires. —

Assemblée du 21. Avril. Président Monsieur
Bugnon. Presens Mrs de Morens, de Montolieu
Levade, de Corailles, Juge, Vernes, Verdeil,
Docteur Secretant, Secretant, Gilles.
Secretaire Polier de Loys.
Question. Quest ce que l'Indolence, Comment
en preserver les Enfans, et en corriger les
Hommes faits.
Mr. Levade commence son mémoire
par une vive sortie contre l'indolence
Si l'homme, dit il, ne peut avancer

avancer vers la perfection que par de continuels efforts; Si les vices, la vertu tout ce qu'il y a de beau et d'honnête, ne peut se gagner que les armes à la main Ne doit on pas regarder comme le plus dangereux des vices de l'ame, celui qui lui fait tous ressorts, tous passions, tous chaleur étouffe les talens, les vertus, le genie, et qui obstruant les mouvemens de la plus belle machine, rend l'homme inutile, et par cela même vicieux; Mr. Lwade venge encore du reproche d'indolence l'homme contemplatif qui insensible aux ressorts ordinaires de l'activité humaine, developpe sa force et son activité dans la recherche de la verité et de la vertu, Acuse tout d'indolence ces ames de feu qui tournent leur activité sur des objets hors de la vûe du commun des Hommes.

— Passant au 2e point de la question, l'Auteur propose d'employer l'exemple, la persuasion la force même, pour preserver les Enfans de la paresse; Si le mal tient au Physique employés le regime, et les autres secours de la medecine; Si l'indolence vient de l'ame étudiez le Naturel de l'Enfant, et presentez lui toutes sortes d'invitations, combien de Jeunes gens se developpant tout à coup, et comme d'eux mêmes par les circonstances, ont ainsi prouvés que leur prétendue indolence n'avoit été que l'effet de la maladresse de leurs Instituteurs.

3ème point de la question. L'indolence chez les hommes faits est incorrigible lorsqu'elle est la suite de l'habitude contractée dès l'Enfance

Mais si elle est l'effet de circonstances malheureuses, comme de grandes afflictions qui plongent l'ame dans l'abattement, pourtant des jours plus sereins lui rendront son activité.
— Mr. Levade desespere de l'Indolent par système et par égoisme; Cependant pour l'acquit de sa conscience il lui propose le mariage, des Enfans, des fonds à cultiver mais il est bien sur qu'il ne l'écoutera pas.
Le memoire qui a regulierement suivi les differens ages de la vie humaine, finit pour proposer une question relative aux Vieillards. Scavoir, De rechercher, Quels seroient les moyens d'amortir l'inquietude et l'oisiveté des Vieillards et cela au profit de la partie contemplative plus analogue aux circonstances de cet age.
Extrait du memoire dont Mr. Levade fit la lecture sur la question du jour. Il debute par une definition de l'indolence, Qui (selon lui) Est une privation de sensibilité morale, l'Auteur pour mieux faire sentir cette verité trace ensuite le portrait de l'homme entierement indolent, Il le montre insensible à tout, hors à son repos qui devient l'unique but de ses foibles desirs l'Indolence, état Naturel de l'homme Sauvage, et de beaucoup d'Ignorans, pourroit aussi devenir celui d'un homme qui ayant tout vû, tout apris, tout comparé, qui d'ailleurs degouté du monde, n'a plus de motifs pour chercher à connoitre ou acquerir.
Differens degrés d'indolence; Il ne faut pas confondre l'homme mou, avec l'Indolent, le 1er ne tentent par ce qu'il a entrepris, l'Indolent ne veut rien entreprendre, l'un manque de courage et de fermeté, l'autre d'émulation et de volonté. L'Auteur assigne trois causes qui conduisent insensiblement à l'Indolence celui qui n'étoit pas né avec ce vice Scavoir la Nonchalance qui indique un defaut d'ardeur, rien ne l'anime si ~~l'Indolent~~ agit encore est molement La paresse qui l'engage à preferer les douceurs du repos aux avantages du travail; la Negligeance enfin, qui renvoie sans cesse, laisse tout échaper, incapable de revenir sur ses pas elle parvient à aneantir toute activité, Ne vaudroit il pas mieux être ~~exposé~~ exposé aux troubles des passions que de croupir ainsi dans une honteuse inertie

Apres ces reflexions sur la nature, et les causes de l'indolence, Mr. Vernede invite les Membres de cette Société, à tourner leurs recherches de ce coté: Une fois dit il le mal bien connu les remedes se découvriront plus aisement. Il invite ensuite les Sçavans, les instituteurs de la Patrie, les Magistrats, les Souverains, à employer tous les moyens qu'ils ont entre les mains pour detruire ce vice chez les hommes faits, et le prevenir chez les Enfans: Exciter fortement la sensibilité Morale par tous les motifs que le devoir, l'honneur les passions, l'interet enfin peuvent leur fournir. L'Auteur termine son memoire par proposer à cette Société de distribuer à ses Membres, les divers sujets dont on pourroit composer un bon memoire sur l'Indolence, Vice si commun dans ce Pays malgré la bonté du climat, et la bonne constitution des habitans.

Mr. Semetant attribue l'indolence au Physique le sang plus actif donne plus de force aux passions Ne presse pas trop les Enfans indolens pour les rebuter: S'il existe une indolence de tempérament elle ne peut etre occasionée que par le manque de but, d'objets capables d'en exciter les ressorts

Mr. de Montolieu envisageant en grand les effets de l'indolence, pense que ce vice est le plus contraire au bonheur, et à l'existance de ce monde que l'activité seule anime, et fait subsister, mais il voudroit que chacun bornat son activité à ce qu'exige ses rapports dans la société, l'excès de cette faculté est dangereux chez les grands. Semblable à Alexandre, Cesar, et presque tous les Conquerans, Elle est aussi tout au moins incommode chez les particuliers qu'elle pousse à se mêler sans cesse des affaires des autres qu'ils tourmentent ainsi sans etre plus heureux eux mêmes, ce défaut vient sans doute de l'éducation qui n'a pas su diriger une activité naturelle qui etant mieux appliquée

auroit pu tenter produit de grands effets pour le bien de la société, Mr. de Montolieu pouvoit à croire préférable et pour soi, et pour autrui, le sort de ce Peruvien qui après avoir ramassé dans un tournoi assez de paillettes d'or pour en acheter une quantité de vivres les plaçoit autour de son lit où il restoit couché, jusques à ce que les ayant toutes consommées, il se voyoit à regret forcer de recueillir encore des paillettes, afin de pouvoir recommencer cette vie indolente, où il trouvoit le souverain bien.

L'indolent selon Mr. le Juge, est d'autant plus odieux dans la société, qu'il prend sans cesse et ne rend jamais rien elle en est aussi toute vengée par l'ennui qui le poursuit sans relache; le sauvage lui même est en proie à ce cruel fléau, ses rapports sont si peu étendus, ses idées si étroites ses besoins si bornés, qu'une fois satisfaits il tombe dans la langueur et l'ennui: Si Mr. le Juge met en opposition cette indolence destructive avec la modération du Philosophe je me garderai bien d'altérer ce tableau si éloquent en essayant de le bégayer après lui. Quant au 2d. point de la question il abandonne tout fait à son indolence, le peu d'espérance que l'âge lui laisse le dégoutera toujours des efforts nécessaires pour surmonter une habitude invétérée l'Education peut seule la prévenir chez les Enfans, faites leur sentir le but de leurs études, exciter leur sensibilité surtout à l'égard de la Patrie, pénétrez les de l'ambition de mériter l'estime de leur concitoïens, que l'exemple surtout marche avec le précepte.

Mr. Vendel indique 3. causes de l'Indolence, et à chacune j'joint les remedes, Cause Physique, Cause morale, et circonstances, Quant à la 1ère il traite de chimerique les distinctions imaginées, de tempéramens bilieux, sanguins, phlegmatique, tous ces caractères distinctifs sont du plus au moins mêlés dans les différens individus, Cependant on voit des Enfans naturellement Indolens, et Mr. Vendel pense que l'on peut par le régime et une nourriture peu succulente diminuer cette disposition.

Cause Morale l'Education des Colleges conduit meme à l'indolence, la Morgue, la rigueur la Pédanterie des Maitres; le genre des études, l'ignorance de leur but, toutes ces

ces raisons contribuent a les degouter pour
toujours du travail, rendre les études agreables
ou les variant, ou en faisant voir Rousseau
toute Lutilité par Lexemple, exciter ainsi
la curiosité, et Latrait du plaisir leur fera
contracter le gout et Lhabitude de travail.
3eme Cause les Circonstances Indepandamment
de celles de Leducation, et du Naturel, celles
de la position, de la fortune du mauvais
exemple peuvent conduire à Lindolence,
pareillement a lors que dans un bon Naturel, une
passion, Lamour, la gloire par exemple, pourront
le tirer de cette inertie de circonstances

Mr. de Morveau attribue Lindolence au
tempérament seul, et ne voit pas aux remedes
de Leducation Physique, et morale.
Bien au contraire Mr. de Montaguy en
a une Leducation seule, il en prend à temoin
Lactivité, la vivacité Naturelle aux Enfans
il croit aussi quil faut leur donner des motifs
capables de les interesser et de les fixer.
Mr. Gilles pretend quil dij a point dindolence
proprement dite, mais quon peut la confondre
Activité à ne rien faire, cet état est naturel
à Lhomme, temoin les Sauvages, et les Asiatiques
qui se noyent dans une activité qui ne nous
mene qua nous rendre fortement pour
finir enfin par la mort; Lindolence
dit donc point un vice proprement dit
comme Linjustice, Lavarice &c., mais plutot
un abrege de Vices, et de vertus; Lactivité
est absolument relative aux circonstances
ou lon se trouve dans la société, En effet
pourquoi dans les Pays commerçans Lactivité
est elle si generale, cest que le seul homme
actif y est regardé comme bon citoien, cest que

Car il attirant plus que tout autre selon la considération il est estimé par dessus tout et qu'on ne l'acquiert que par le travail. Il faut donc tirer l'homme de l'état naturel d'indolence en excitant ses passions, en lui présentant sans cesse des objets assez attrayants, pour que l'espoir de les obtenir, l'emporte dans leur esprit sur la peine qui leur en coûtera, si l'indolence résiste bien l'Enfant à ces moyens de sensibilité Mr. Gilles croit que la force et la crainte pourront y suppléer en partie.

Mr. du Four distingue l'indolence du corps de l'indolence de l'âme, et propose d'examiner ces deux questions séparément.

Enfin Mr. Duguet pour appuyer l'opinion que l'indolence est naturelle à l'homme fait venir ce mot du latin (Indoles) (Naturel) ce qui a fait Mr. de Montolieu à remarquer qu'il venoit bien plutôt d'Indolentia, ainsi Mr. Gilles le fait venir de in. - et. dolé Mr. Duguet voudroit qu'on apprit à moderer, et que l'on distinguat de la vraie et utile activité, cette activité factice souvent affectée, et si incommode à la société, ou elle est connue sous le nom de vivacité. Il termine son opinion par faire le procès aux Paresseux en citant le proverbe. Gourmandise et paresse ne se quittent jamais.

Assemblée du 8. Decembre 1782.

Président M.r le Docteur Verdeil,
Secretaire M.r Perrenoud.

Présents M.rs le Juge de Saussure, M.rs Bridel
M.rs Levade, M.rs de Montagny, M.rs de Morsen.
Assistant M.rs le Comte de Grille, M.rs Bey
Delay, M.rs le Comte Rozamousky, M.rs Lorence
de Galitzin, M.rs Sokologorsky, M.rs Sayer, M.rs
Porrey & M.rs Selig.

Question Du jour

Quelles precautions y a-t-il à prendre pour eviter d'etre trop dependant des habitudes?

M.rs Levade a lû une jolie piece badine, peu susceptible d'extrait, dans laquelle il distingue les habitudes enbonnes, mauvaises & indifferentes, & recommande les petites habitudes indifferentes, nommement l'usage de la pipe, en les representant sous un point de vüe propre à faire desirer de les acquerir, afin d'etre plus gaiement plus heureux.

Cette piece commence par une sortie vive contre les mauvaises habitudes, à laquelle
" quant aux mauvaises habitudes, il
" faut les combattre, les extirper, s'il est
" possible. par quels moyens? par
" l'habitude des contraires. Il faut
" les connoitre d'abord, se surveiller, engager
" nos amis à nous surveiller. Il faut
" de l'attention, du courage, & tout devient
" devient facile. Socrate changea ainsi
" son caractere vicieux. Que si l'on me
" dit que cela est souvent impossible, je ne
" le croirai pas, puisqu'on voit, tous les
" jours, dans la Société, des hommes à
" habitudes vicieuses, se contraindre, se
" dompter par des raisons d'égard, d'interêt,
" de bienseance, puis qu'on devoit des hommes
" sans mœurs, abandonnés dans leurs discours,
" habitués aux jurements, aux emportements,
" se comporter des jours, des semaines, avec
" honnetété & decence. Le grand & principal
" obstacle que nous rencontrons à la
" correction de nos mauvaises habitudes,
" c'est que nous ne les connoissons pas, que
" nous ne voulons pas les connoitre, ou que

„ les connoissant, nous n'avons pas le
„ courage de nous épier, contre nous
„ épierions un jeune homme qui nous
„ seroit confié. „

M.rs Bridel dit ingénieusement que com me
M.rs Levade, les habitudes en bonnes, mau-
vaises & indifférentes.

„ L'habitude fait-il, étant la réitéra
„ tion des actes, une bonne habitude est
„ proprement la vertu, comme une
„ mauvaise habitude est le vice. „

M.rs Bridel indique ensuite les moyens
de corriger les mauvaises habitudes, selon
les personnes, qui en sont imbuës.

„ Une ame énergique dit comme
„ Alexandre, coupe le nœud gordien, &
„ rompt tout à coup entièrement avec
„ elles. Un caractère foible peut compter
„ avec ses mauvaises habitudes, les interrom-
„ pre, les suspendre, les vaincre insensiblement,
„ en observant de les remplacer par des
„ choses agréables.

M.rs Bridel désireroit que l'on contrac-
tât le moins qu'il seroit possible, des
habitudes indifférentes. Il craint qu'elles
ne troublent notre bien être, car que
leur privation est nuisible à notre
contentement. Il fait cependant une
exception en faveur des gens agréables,
& peu occupés, à qui de petites habitudes
indifférentes font souvent passer, dans
leur solitude, de moments agréables.

M.r le Comte de Grille n'accorde
aucune jouissance des habitudes
indifférentes qu'aux personnes qui
ne sont pas appellées à vivre dans la
société à laquelle toute notre activité
doit être consacrée.

M.rs Delay n'accorde aussi, la
jouissance de ces habitudes indifférentes,
qu'à des gens oisifs du monde qui ont
beaucoup de loisir, & dont les devoirs
n'en souffrent point.

Selon M.rs Verdeil, on peut se
permettre les habitudes indifférentes,
excepté celles qui nous feroient trop loin
porter atteinte à nos devoirs.

M.rs de Morren fait grace aux
habitudes indifférentes, qui ne le
seroient plus, si elles étoient portées à
l'excès.

Mr le juge de Saussure voudroit que l'on
cherchât à prévenir les mauvaises habitudes
ce qui, selon lui, seroit aisé au lieu qu'il
est très difficile de les extirper lorsqu'elles
sont invétérées, parce qu'il faut une force
d'ame, ou une énergie de caractère dont peu
d'hommes sont susceptibles. au reste Mr le
juge n'admet point de tergiversation
avec ses mauvaises habitudes. le dessein de
rompre avec elles doit être l'effet de résolutions
bien réfléchies & très fermes, parce qu'elles
sont appuyées sur des motifs concluants.
Il regarde les habitudes comme une
maîtresse que l'on veut abandonner, & qu'il
ne faut par conséquent plus voir.
Mr de Montagny voudroit que l'on
se rendît indépendant des habitudes.
Mr Sogolovorky a lû un très bon Mémoire
dans lequel il nomme toutes les mauvaises
" habitudes, des maladies de l'ame. Il ne pense
" pas qu'il y ait de spécifique universel pour
" les guérir toutes de la même façon. chacune
" doit être traitée d'une manière particulière
" & analogue à sa Nature. les habitudes, en
" L'Autheur distingue
" habitudes de l'esprit, & habitudes du cœur.
" les premières ne sont que des indispositions
" morales. pour s'en défaire, il ne faut que le
" vouloir fortement & agir en conséquence.
" quant aux habitudes du cœur, enracinées
" & invétérées, ce sont de véritables maladies
" au sens moral: elles demandent beaucoup
" plus d'habileté & de soins pour être radica-
"-lement guéries. l'expérience a prouvé que
" les moyens les plus prompts & les plus courts
" sont les plus efficaces pour les détruire. il est
" plus aisé de les rompre que de les dissoudre;
" frangas citius quam corrigas quae in
" pravum induruerunt, a fort bien dit
" Quintilien. c'est une disposition gangre-
" neuse de l'ame: il faut s'empresser d'en faire
" l'amputation, pour préserver de la contagion
" les parties saines.
" pour ce qui regarde les habitudes indiffé-
" rentes, ou plutôt moins préjudiciables, (car
" elles ont toutes, plus ou moins, leurs inconveniens)
" il faut les traiter avec plus de douceur & de
" ménagement, en laissant au temps de les
" affoiblir & de les faire passer, sans négliger
" toutefois tout ce qui pourroit contribuer à
cet effet.

" la meilleure maniere pour y réussir
" seroit de tacher de former des habitudes
" contraires, comme dit l'ancien proverbe,
" clavus clavo pellitur; consuetudo
" consuetudine vincitur. pour faire
" perdre, par exemple à un homme
" oisif, son habitude de paresse, il
" faudroit lui inspirer le goût du
" travail, lui faire goûter les
" avantages et les douceurs d'une vie
" active et laborieuse, en excitant son
" amour-propre, le premier aiguillon
" de toutes les actions des hommes. "

M. Vernede a inféré de la teneur même de la question dont il devoit d'autant mieux entendre le sens, que c'étoit lui qui l'avoit proposée, qu'il ne s'agissoit dans cette question, que des bonnes habitudes qu'il est de notre devoir de cultiver, ou les mauvaises qu'il est de notre devoir de détruire mais de ces sortes de jouissances innocentes et d'habitudes agréables, dont la privation fait souffrir, dont le désir de qui la question vient souhaitoit par cela même que l'on trouvat des moyens de se rendre moins dépendant. Il est convaincu, après plus mûr examen, que ces moyens, s'ils existent, seroient pires que le mal.

" L'habitude est un penchant
" acquis par l'exercice des mêmes
" sentiments ou par la répétition
" fréquente des mêmes actions.
" Les habitudes se forment donc
" par la réitération des actes. or
" n'y ayant rien de si naturel que
" de réitérer les actes de ce qui est
" agréable ou satisfaisant, il
" semble qu'il ne soit guere plus
" aisé de rester indépendant ou peu
" dépendant des habitudes, que de
" bien pas contracter.
" Il s'agit au reste de jouissances d'un
" ordre supérieur, car les jouissances
" d'un ordre inférieur ne rendent
" pas proprement dépendant d'elles.

L'Auteur entend par les jouissances d'un ordre supérieur celles que nous procurent l'exercice de nos facultés intellectuelles, ou l'usage de nos sens, l'ornement de la vie, de l'or, ou le bien de la fortune, du moins les aisances de la vie pour nous et pour ceux qui nous appartiennent, enfin les avantages de la liberté naturelle, civile, ou religieuse, et sur tout les divers attachements de cœur.

Loin d'être dépendant de ces divers jouissances naturelles, innocentes, acquises en s'interdisant la fréquence de leur usage, de trop grande vivacité de tel ou tel penchant, ce qui pourroit le rendre actuellement ou certainement malheureux, et cela pour éviter d'être peut-être malheureux un jour, ne vaut-il pas mieux jouir paisiblement de la vie, et conserver le bonheur innocent de la vie, et si l'on vient à en être privé, recourir alors à la patience et au courage, et chercher par accoutumance et des dédommagements de ces privations. Car si les habitudes ont quelquefois trop souvent même, des suites fâcheuses, elles sont souvent, du moins elles peuvent être de la plus grande utilité, encore qu'elles deviennent, comme on l'a dit vulgairement une seconde nature. En conséquence de d'après Pythagore, un Auteur anglois conseille à tout homme appellé à choisir une profession, une vocation, un état, ou tout genre de vie, de préférer toujours celui que la raison lui indique être le plus convenable, dans la persuasion que l'habitude le rendra bientôt agréable, ou moins facile. Et la facilité amènera dans la suite l'agrément.

M.r de Delay, ancien officier de Cavalerie au service de Sardaigne, domicilié à Romans en Dauphiné, a lû le prospectus d'un ouvrage très utile qu'il a composé sur les Maladies des chevaux, et a fait présent d'un exemplaire de cet intéressant ouvrage à la Bibliotheque publique.

M.r de Delay a demandé en même temps que nous le lui accordions offert, d'être inscrit au nombre des membres honoraires de notre société. Nous nous félicitons que son nom grossisse la liste.

M.r Le Duc nous a promis un manuel d'Hippiatrique. quelques membres de la Société ont parlé de faire réimprimer celui de Lafosse pour l'instruction des Maréchaux ferrants et l'avantage des Agriculteurs.

M.r Richki anglois a été reçu d'une voix unanime, membre ordinaire de notre société.

Le Président a choisi pour la question qui sera traitée la 4.me quelle est l'influence du jeu sur les mœurs et les mœurs des habitants de cette ville?

Assemblée du 15.e X.bre 1782.

Président M. Levade, Secrétaire M. Verdeil
Présens M. le Prince Michel de Galitzin, Mess.rs Sokologorsky, Richki, & Vernède, membres de la Société, et M. le Comte de Razoumowsky
M.M. de Marignan, Hope, Sayer & Gely invités.

La séance a été ouverte par un Discours de reception que M. Sokologorsky a bien voulu prononcer; quoique ce ne soit pas une affaire d'obligation dans notre Société. Ce Discours plein de morale, marque certaine du véritable mérite, a fait un très-grand plaisir à toute l'assemblée. On en a également admiré la sagesse & le style. Les pensées sont de tous les pays, aurait dit Montagne; mais il aurait été étonné, comme nous, qu'un étranger peut écrire avec autant de pureté, dans une langue qui ne paraît avoir aucun

rapport avec celle de son pays. Nous voyons devoir observer ici, que Messieurs les Rupes nous ont donné plusieurs pieces du soin véritablement flatteur avec lequel ils étudient notre langue. Personne n'ignore que la charmante épitre à Ninon par M. le Comte de Schevalow, fut attribuée lorsqu'elle parut, au premier écrivain de la france.

La question, si le Droit de punir s'etend jusqu'à la peine de mort? a occupé ensuite la Société.

M. Sokolowsky a traité ce sujet intéressant, dans un Discours écrit comme celui de sa reception. Il établit d'abord cette vérité incontestable selon quelques auteurs, & contestée par d'autres, c'est que l'homme porte dans son coeur le sentiment du juste & de l'injuste, et qu'il pourrait se passer des loix, si exempt de passions (ce qui n'est guères possible) il écoutait sa voix intime & la prenait pour guide. Nos loix dit, M. S. sont une copie qu'on a tiré au hazard sur l'original écrit du doigt de Dieu dans le coeur de l'homme. Si cette idée n'est pas neuve, elle a certainement le mérite d'etre présentée d'une maniere piquante, et c'est beaucoup dans un siécle, où les

idées

idées neuves ne se trouvent pas facilement.

Mais la Société a-t-elle le droit de punir de mort? M. J. se décide pour l'affirmative. Il pense que les individus qui composent la société, lui ont donné ce droit par cette espèce de conception toute, qu'on appelle le contrat social; mais il n'a pas montré comment en ne sacrifiant dans ce contrat que les plus petites portions possibles de leur liberté, il a pû se faire que le sacrifice de la vie, le plus grand de tous les biens, y fut compris. Il trouve aussi, que ce droit est juste, parceque il est fondé sur le talion, qui selon lui, n'est pas contraire à l'équité naturelle. Il paroit au Secretaire qu'on auroit pu observer que le talion étant plutôt une affaire de passion que de justice, il ne pouvait être appliqué au droit de la société, qui doit punir sans passion, dans le but unique d'empêcher le coupable de nuire désormais à la société, & de détourner les concitoyens de commettre des crimes semblables.

Cependant, quoique le droit de la société de punir de mort, paraisse incontestable à M. J. il croit qu'il faut

de

de beaucoup qu'elle doive l'employer.
Ses idées se raportent, à cet égard, aux
principes de M. Beccaria, & de tous les
philosophes modernes qui ont écrit
sur les loix criminelles. Mais le discours
de M. S. a le mérite particulier de
fonder sur l'expérience, l'oracle &
la maîtresse de toutes les vérités
~~physiques~~ & morales & physiques.
Cette expérience a montré dans les
vastes ~~empires~~ états de la Russie. 1°
que la société a retiré, dans bien des
cas, une utilité marquée des indi-
vidus dont elle auroit été privée
par la peine de mort. 2°. qu'une foule
de malfaiteurs exilés en Sybérie, y
sont devenus gens de bien, par l'effet
puissant des circonstances, & la force
de la nécessité et 3°. que les crimes ne
sont pas plus fréquents en Russie
depuis qu'on y a aboli la peine de
mort, qu'ils l'étaient auparavant.
— Ces observations valent mieux, sans
doute que les plus beaux raisonne-
mens, et un ouvrage uniquement
destiné à établir leur évidence sur
un relevé des régistres publics, serait
le présent le plus précieux qu'on puisse

a

à l'humanité. Il serait digne des soins de l'Impératrice qui règne avec tant de gloire & d'humanité, sur le plus vaste empire de l'Europe.

M. de Marignan a bien voulu lire ensuite un Discours sur le même sujet. Après avoir remarqué que l'homme est un être bien extraordinaire, bien difficile à gouverner & sans doute bien à plaindre, il a fait un tableau rapide & énergique de son histoire. Le tableau qui nous a fait reconnaître une plume exercée & éloquente dans celle de M. de M. prouve par les résultats, dirai-je consolans, que l'homme est presque toujours le jouet des circonstances, et que s'il cesse d'être doux et humain pour se livrer à des excès qui le rendent quelquefois digne de la mort, on doit moins lui en attribuer la faute, qu'à ceux qui se sont chargés du soin de le gouverner.

M. de M., aidé du flambeau de la philosophie, cherche dans cette histoire de l'homme quelque moyen qui puisse mener le législateur à l'humanité. Déjà dit-il, je vois plaintive j'ai fait entendre

de

de à toutes les nations, et elle a
pénétré jusqu'au trône des Rois.
Voici ce qu'il pense sur ce sujet:
Il est un axiome universellement
reconnu, c'est que la force & la tran-
quillité des états consiste dans le
nombre d'hommes, & dans l'attention
scrupuleuse à les conserver. Deux
moyens conduisent à ce but; l'un
est de chercher à les rendre meilleurs;
l'autre de ne les point livrer impru-
demment à la main des bourreaux.
Cependant, quoique l'idée de la peine
de mort répugne ~~de l'auteur~~ même à M. de M. à toute
ame sensible, il croit pourtant qu'il
est ~~des circonstances~~ souvent des
occasions où il n'est guères possible
de pouvoir s'en dispenser. Il pense donc
qu'il faut conserver la peine de mort
dans l'exercice de la justice, mais qu'il
conviendroit de ne pas s'écarter autant
qu'on le fait dans bien des pays, des
bornes prescrites à cet égard par l'équité
& la prudence. Qu'il nous soit permis
d'observer, & nous le faisons avec regret,
que M. de M. est ici d'une opinion con-
traire à cette vérité souvent démontrée
& qui semble s'introduire partout aujourd'hui.

c'est

c'est que la peine de mort n'est autorisée par aucun droit, que dans l'état ordinaire de la société elle n'est ni utile ni nécessaire, & que s'il est un cas où elle puisse être employée, c'est lorsqu'un individu quelconque privé de la liberté a encore des relations & une puissance qui peuvent troubler la tranquillité de la nation, et produire une revolution dans la forme de gouvernement établie. Quoiqu'il en soit, M. de M. observe, et avec raison, que tout est plein d'inconséquences & barbarie dans le cahos des loix criminelles. On punit également la fille qui détruit son fruit, & celle qui l'expose; on traite l'homme d'honneur forcé par le préjugé à se battre en duel, comme le lâche assassin qui attend son ennemi dans un endroit écarté & profite de sa sécurité pour le tuer; le vol de quelque vil, nécessité par la faim, est puni comme l'assassinat. Ces considérations bien propres à émouvoir un coeur droit & une ame sensible, donnent

une nouvelle énergie à l'éloquence
de M. de M. Dans l'exhortation qu'il adresse aux Princes de
la terre, pour les conjurer d'employer les
moyens qu'ils ont en main pour empê-
cher les crimes; il les exhorte à ne pas
ter jamais dans leurs jugements, des
principes de la modération & de la
prudence; il les conjure surtout, de
se garder de reveiller la férocité en-
dormie des hommes, par des spectacles
sanglans & trop répétés. M. de M.
termine son discours par ces mots trop
flatteurs & trop
controlans, pour n'être pas transcrits
en entier. » S'il est un gouvernement
» qui approche le plus de la perfection, celui
» que je propose pour modèle, c'est le vôtre,
» braves et dignes helvetiens! Le courage
» mâle & intrépide de vos ancêtres, fut
» s'affranchir du joug de la tyrannie, et vous
» mit en possession du plus beau pays de
» l'univers. A l'ombre des lauriers qu'ils
» vous ont amassés, vous cultivés les
» mœurs, & vous voyez mûrir au sein de
» la paix, les moissons & les fruits que
» vous avez soignés. Héritiers de leur façon
» de penser aussi noble qu'élevée, vous
» en avez conservé le nerf & la douceur.

Vous

„ vous méprisés l'esprit de conquête, et par
„ l'aménité & la simplicité de vos moeurs,
„ vous vous faites chérir & respecter de vos
„ voisins. Je vous entens quelquefois vous plain-
„ dre du sol ingrat que vous cultivés. Que
„ le souvenir qu'il n'est point de félicité
„ complette vous console. Vous avez des bras,
„ vous êtes vertueux, vous êtes libres; ô mes
„ amis! n'êtes vous pas heureux?" Helas!
ce n'est pas de l'ingratitude de notre sol
que nous nous plaignons. Il ne le connoit
peut être que nous gémissons sous une
loi de sang; il ignore que ~~la~~ cette constitution
criminelle ~~de~~ de Charles-Quint
dispose de nos fortunes, de notre liberté,
de nos vies, de notre honneur; il ignore
que la question, ~~n'est~~ non seulement
n'est point abolie, mais qu'il émane
~~tous les jours~~ du tribunal des Peres de
la patrie, l'ordre épouvantable d'em-
ployer ce moyen à la fois atroce & ab-
surde. Nous vivons sous un gouver-
nement qui a une foule d'avantages
dont nous connoissons tout le prix; mais
nous gémissons de voir qu'une fausse
terreur pour ce qu'il apelle des innovations,
lui ~~font~~ fait conserver avec respect un trop

grand-nombre de ces préjugés que les siècles de barbarie ont enfantés.....
Au reste le Discours de M. de M. a fait un très-grand plaisir à la Société, et elle l'a déposé avec empressement dans ses archives.

La question ayant été ensuite débattue entre les membres de la Société, ils se sont réunis à conclure, que le ~~Société a~~ droit de punir ne pouvoit pas s'étendre jusqu'à la peine de mort. En effet, la morale politique doit être fondée sur les sentimens inéffaçables du coeur de l'homme. Ces sentimens sont, que chaque individu voudrait, s'il est possible, que les conventions qui lient les autres, ne le lia[illegible] pas. Si donc le droit de punir de la société est fondé sur le sacrifice que chaque individu fait volontairement d'une portion de sa liberté, il est clair que chaque individu n'a sacrifié que le moins qu'il a pu de sa liberté, et qu'il n'aura pas engagé sa vie lorsqu'il aura pu faire autrement. Ainsi, s'il est prouvé que la peine de mort n'est pas nécessaire, il est clair que les hommes ne sont pas censés d'y être soumis, et que

et que la société n'a pas le droit de l'infliger. Or il paroit ~~qu'il a~~ qu'il est démontré que cette peine n'est ni nécessaire ni utile. On a fait à cette occasion la lecture d'un chapitre de l'ouvrage de M. Servin, ~~qui vient d'être couronné~~ proposé par la société économique de Berne. Cette vérité y est mise dans toute son évidence, et avec des détails dans lesquels aucun auteur français n'était entré jusqu'ici.

Le président a choisi pour la question qui doit être traitée dans 4 semaines. Déterminer en thèse générale, si l'étude des langues mortes est préférable à celle des langues vivantes, & vice-versâ.

Assemblée du 29 Decemb. 82.

Président Mons.r Le Docteur Gillies — Mess.rs Berton. Polier, de Morrens. Verneds, Verdeil Dr.d, Secretan De Saussure Juge, Sogolorogorsky, Prince Galitzin Gelé, Sayer — Levade Secretaire du jour.

L'assemblée a daigné s'occuper de l'emploi qu'on feroit de la contribution qui fournissent les récipiendaires de la Société, et il a été décidé à la pluralité (dans un débat très plaisant), qu'on se procureroit un écritoire, du papier, de l'encre, et des plumes, quelqu'apparence de luxe que ces superfluités pussent offrir aux yeux severes de quelques membres; on a même autorisé une poulie pour faire tomber la porte d'entrée, des écrans pour les yeux faibles, et des cartes géographiques de la Suisse pour les curieux — ainsi quoiqu'on ait osé plaisanter sur ce que les muses helvetiennes se cantonnoient à l'hopital, on pourra fermer la bouche à de mauvais plaisans, en exposant à leurs yeux ces differens objets de raffinement, et de luxe — Quelques membres (élevés sans doute dans des monarchies) eussent désiré un coussin peut être même de bourre, pour relever le Président sur son siege, mais on a craint les conséquences, et sans oser rappeller les motifs qui porterent les Romains à ne pas permettre que Publicola occupat une maison commode sur le haut d'une colline qui dominoit la ville, on a fait valoir la raison du primus inter pares, et savoir du coussin présidial a été rejetté. — ainsi point fauteuil académique, ou soporifique, nulle invitation physique au sommeil n'aura lieu dans la Société:

Monsieur Le Docteur Verdeil a ouvert la séance selon l'usage par la lecture de ce qui s'étoit passé dans la précédente société; et la surprise que plusieurs membres ont témoigné de la quantité de bonnes choses dont on ne se doutoit pas, qui se rencontrent dans son extrait, cette surprise a été l'un éloge flatteur de l'habileté du Secretaire.

La question de jurisprudence criminelle dont on s'étoit occupé dans la précédente société a été remise sur le tapis, Monsieur de Juge de Saussure qui n'avoit pu se rencontrer à la société précédente nous a lu un essai sur la question, dont nous déplorons avec lui la trop grande brièveté — Voici l'extrait fidele de nos idées sur ce sujet.

tournez la feuille.

Monsieur Verdeil en adoptant les idées de Monsieur le Juge, desireraît que les Legislateurs, determinassent d'après le caractere de la nation le genre de chatimens a substituer a la peine de mort – il desireraît aussi plus de rapprochement entre le supplice et le delit Mons. Verne de même des mêmes sentimens d'humanité qui lui dissimulent la difficulté des reformes, sollicite Mon. Le Juge a etendre ses idées, et a les publier par la voye de l'impression. Mon. Le Prof. Secretan, croit qu'on peut déduire du contrat social, la legitimité de la peine de mort, il la croit non seulement legitime, mais necessaire, il ne croiraît pas sa vie en sureté si cette peine etait enlevé – il a fait quelques objections sur le discours de Mon. Le Juge, auxquelles celui ci a repondu de son tour

Mon. De Moreno rapproche dans ses idées de l'opinion de Mon. Verdeil a quelques egards, penche cependant a croire la peine de mort utile comme imprimant plus de crainte que la peine de la captivité.

Mon. Polier toujours sensible et humain, s'etonne de ce que le contrat social en lui refusant le droit de peine de mort, plait avoir celui bien plus cruel de tourmenter longtemps par la misere, la captivité, les coups, et autres mauvais traitemens.

Mr. Sogologorsky, sans decider la question, opine a ce que les Legislateurs, ou les Princes se conforment dans le choix, et le degré des peines a l'esprit, et aux circonstances de la nation qu'ils ont a gouverner.

Mr. Le Juge apres avoir repondu aux objections de Mon. Secretan, s'est expliqué sur la Loy de Talion qu'il croit injuste, et qu'on prouve aisement etre telle.

Mon. Dridel croit voir plus de cruauté dans la loy de substitution de la captivité a la peine de mort – il cite un passage de Seneque, ou la mort est reprouvée non comme peine, mais comme fin de peine.

Mon. Levade abhorre la peine de mort dans tant de cas peu graves ou on la juge convenable – mais convaincu que les abus se glissent dans les moyens qu'on employe pour remedier aux maux de la société, il préfere encore

l'abus qu'on fait du sang des hommes

a celui que des subalternes sans entrailles feraient de leur autorité sur les malheureux privés de liberté – il croit plus humain de prodiguer le sang une fois, que les coups, et les mauvais traitemens pendant de longues années – Les Superieurs ne peuvent descendre dans tous les détails de la régime de malheureux captifs souvent éloignés de la capitale dont sort leur sentence, ils détermineront avec equité la nature, et le degré de leur misere – mais il depend d'un geolier de detruire a sa volonté toute proportion; le scelerat complaisant, et bas sçaura captiver sa bienveillance, tandis que sa mauvaise humeur, ses passions, sa cruauté pourront s'exercer sur un captif moins rampant. – Non Messieurs, si des passions indomptées, si une education negligée, si des circonstances funestes nous conduit aux pieds de la justice pour quelque crime digne de mort, je demanderai grace au Juge qui vous prêtera d'humanité, ne me condamnerait qu'a une captivité perpetuelle au milieu de cent malfaiteurs, plus ou moins coupables que moi – je lui demanderai la mort, par ce que cette peine n'est connue, que le genre nécessaire, mais je frémirais de me voir éloigner des regards d'un Juge équitable, renfermé sous le despotisme arbitraire d'un prevot, d'un vicaire, d'un geolier, espece d'homes qui deviennent par état plus méchans que ceux qu'ils contiennent. –

Monsieur le President Gilliers, croit que le contrat social n'est qu'une fiction, un mot inconu dans les langues de divers pays civilisés – il croit que la peine de mort est souvent necessaire, et utile. que le serment ~~n'est souvent~~ ~~pas adjugé~~ on en abuse quelquefois – il est des crimes dont nous ne pouvons nous empecher de dire que l'auteur merite mille morts, – qui n'ont point été punis de meme, et n'ont signé l'arrêt de mort des conjurés pour la conspiration des poudres. si cette peine peut etre envisagée comme juste, elle est

par cela même assez probable qu'elle doit être utile — le grand froid qui gênait l'usage des articulations de la main droite du secrétaire, l'obligeant de s'approcher du feu, il ne peut pas remettre en plus grande quantité les différentes idées sur ce sujet.

Assemblée de cinque janvier 1783
Mr Levade président au lieu de Mr le Prince Michel de Gallitzin qui a modestement refusé cette charge jusque a ce qu'il étoit plus au fait des formes de la société. Presens Mess.rs Vernede Verdeil Sokologorsky Le Juge Jaussere Secretaire Ritchie Gillies Secretaire sur le Comte de Rosamoushy. Glorse Sayer Morgan Gely invités. La question du jour lequel de deux sexes, les hommes ou les femmes, est le meilleur juge du caractere des femmes, a occasionné un memoire de Mr Sokologorsky, dont voici le precis
Les deux sexes etant faits l'un pour l'autre, ils ne doivent separer ni leurs interets, ni leurs causes, ni leurs tribunaux. Ils sont destinés pour s'aider, se juger, et se claircr mutuellement. Leurs devoirs sont differents, mais leur bonheur est le même, et ils y doivent contribuer chacun de son coté. La force de corps, l'elevation de l'ame, l'energie de pensées et la grandeur des actions sont les qualités qui caracterisent le homme. La douceur la facilité d'esprit, la tendresse de cœur

cœur, un goût delicat & un tact fin &
sur, sont le partage des femmes. En considerant
ces differentes dispositions des deux sexes
Mr Sokologorsky conclut que les femmes
quand elles sont impartiales, sont naturelle
ment les meilleurs juges du merite personel
de leur sexe. Les hommes generalement
parlant ne peuvent être juges competens
des femmes, que dans les affaires importantes
qui par leur nature paroissent avoir
plus de rapport aux qualités essentiels
a l'homme. Mais en ceci comme dans toutes
les autres choses il n'y a pas des
regles sans exception. Il existe des
femmes qui voient les choses en homme,
comme il existe des hommes qui voient
les choses en femme. C'est cette observa
tion qui a donné lieu de dire que les
ames ne connoit point de sexe.
Si l'on me demandoit par exemple,
les hommes ou les femmes, lesquels doivent
juger Elizabeth, Christine ou telle
autre femme celebre dans l'histoire, Je
repondrais qu'il est de ressort des
hommes d'examiner les principes politiques
de leur gouvernement & de leur admin
istration dans les affaires d'état, mais
que c'est aux femmes proprement à
prononcer sur leur vie privée
& sur leur conduite personelle. Les
deux sexes jouant également que
si la nature nous donne des passions

passions pour nous faire agir, elle
nous donne en même temps la
raison pour nous conduire. Mais les
femmes seules connaissent quelle impression
font les objets sur leur esprit & leur
imagination, quels sont les mouve-
ments de leur sensibilité & jusqu'à
à quel point la reflexion peut
reprimer leurs penchans.

Mr le Juge Jacques croit que les
femmes ne sont pas, en general, les
meilleurs juges du merite personel de
leur sexe. La rivalité, la jalousie, l'in-
terêt, mille petites passions corrompent
leur decision. Il en cite l'exemple de
Ninon d'Enclos dont le caractere etoit
très mal apprecié par son sexe &
très bien par le notre. Mr. Marigonas
pense de même. Les hommes & les femmes,
selon lui, sont nés pour se juger
mutuellement. Il a fort petite idée
des decisions des femmes par rapport
a leur propre sexe. Mr. le Docteur
Verdeil admet les jugemens des femmes,
mais les hommes n'ont-ils pas les
leurs; & des jugemens, peut être, par
moins capables que ceux de femmes, d'
ebranler leur equité. Il croit que
comme les femmes se voyent plus, & se
communiquent plus entre elles, pour
ces raisons elles doivent se connoitre
mieux, & apprecier plus justement
leur merite respectif. Mr Gely

a ajouté a ceci que les fēmes font moins reserver les unes avec les autres, que dans la compagnie des hōmes. Le Secretaire de joie a approuvé les sentimens de Mr Tchakgōthi dans son discours. C'est aux fēmes seules de sonder les detours & de penetrer les sinuosités du cœur femelle. Les sexes que se jugent mutuellement sont trop portés a s'arreter aux qualités exterieures & superficielles, aux qualités qui tiennent uniquement au sexe; car l'industrie, les talents, la probité, enfin la plus part des qualités utiles & agreables dans lesquelles l'on peut analyser & resoudre ce qu'on appellent le merite personnel, ne connoissent pas la distinction physique de sexe. Qu'une fēme soit jolie, l'on regarde son visage & l'on oublie ses defauts: meme celui qui ne la voit pas avec les yeux d'un aimant. Les fēmes, en revanche, jugent aussi superficiellement des hōmes. une jambe bien tournée, une taille avantageuse, des epaules larges & bien arrondies couvrent une multitude de pechés dans le tribunal charitable de fēmes. Et le jeune hōme qui a ces avantages, joint une incapacité totale pour les affaires serieuses & les devoirs de la société, a un droit decidé pour ces amusemens frivoles / & en mieux

connoissances pour quiconque sçait goûter
les plaisirs de l'entendement) auxquels
nos malheureuses institutions lient
les femmes, cet homme (doit on ainsi
profaner le nom) devient une perso
age bien respectable avec elles. L'on
voit que Je ne parle pas des Laverêes,
de ces femmes estimables, dont il en
a tant, sans doute, dans votre bonette Helvetie.
Je parle de femmes qu'on voit a la
cour & dans la ville, dont les
Theatres les assemblées sont remplies,
chez qui les etrangers sont tous
presentés, & que tous les citoyens
savent nommer: & en parlant de
caractere de ces femmes, ne parle je d'une chose
qui n'existe pas, Caractere! est
quelque chose de solide & perma
nent. d'une unique caractere donc est
de n'en point avoir ——— Mr le
Président a lu le discours de mr
Sokolowsky, dont les talens & le
zele nous ont procuré un nouveau
nous font
membre si respectable. Il paroit en
general, comme lui, que les hommes sont
assez mauvais juges du caractere de
femmes, excepté chaque homme de sa propre
femme. Pour prouver la verité de
cette observation, il dit qu'il y a à
peine deux hommes qui jugent de
même de merite de la même personne.

La beauté, les graces, l'esprit - quelle
variété de sentimens sur toutes ces
qualités variables! Pour les autres plus
solides & plus permanents il n'y a que
que ceux qui voyent les femmes dans
l'intérieur de leurs maisons, occupées de
leurs devoirs, qui sçauroient les
apprecier au juste ———

Mr. Vernede a observé que les meilleurs
juges du merite d'une femme ne seroient
peut être ni les hommes ni les autres
femmes, mais un tribunal composé
d'hommes & de femmes de maniere que la
rivalité ou du moins la concurrence
sévère des unes fût mitigée par la
prévention favorable des autres.

Assemblée du dimanche 12. Janvier 1783.
Presidée par Monsieur Socologorsky
ont assisté Mrs. le Juge, le Conseiller Deyverdun le Doct. Desson, Gilles, Verdeil, Secrétan, Saussure de Moreus, Secretaire, Bontzen, Geli,
Secretaire Polier Loys.
Question du Jour Scavoir, Quelle est l'influance du jeu à Lausanne.
Mr. Socologorsky President à ouvert l'assemblée par la lecture d'un memoire ou sans vouloir traiter la question sous son point de vüe relatif, il s'est uniquement ataché à indiquer dabort quels sont les inconveniens du jeu en General, et ensuite quels en sont les avantages. Pourquoi faut il que toutes les jouissances des hommes degenerent en abus, le jeu dabort inventé comme une recréation, inocente ne tarda pas a se corrompre, Il absorba bientot tous les autres gouts, celui de la conversation surtout qui devroit faire les delices d'Etres pensans et doués de la parole, il fit perdre un temps precieux, il enfanta l'avarice, et la necessité d'avoir de l'argent comptant jointe aux pertes frequentes du Joueur nuisirent souvent à sa bienfaisance les Asiatiques toujours desinteressés dans leurs jeux nous reprochent avec raison de faire d'un vil interet le principal mobile des notres, enfin nos jeux s'oposent trop souvent aux exercices en plein air si necessaires à la santé. Passant ensuite aux avantages du jeu Mr. So. remarque qu'il contribue à lier et entretenir la Societé, en absorbant les esprits il éteint le gout de la medisance; c'est le jeu qui entretient la sobrieté puisque dans les Pays où l'on ne joue pas, les heures de loisir sont emploiées à manger et boire

Il arrive aussi dans les grandes Villes que les Jeunes gens entièrement livrés à cette passion forment moins d'entreprises contre la vie des Jeunes Personnes. Dans les Cours la distribution des cartes est le signal de l'égalité la Presence du Souverain ou de quelque grand imprime la contrainte partout les Courtisans n'osent pas occuper à saisir les regards ou les paroles qui peuvent leur être adressées, n'engagent d'ailleurs de manquer aux loix minutieuses de l'étiquette, attendent avec impatience l'instant de se mettre au jeu les tapis verts semblent confondre les rangs chacun se met à son aise et ne voit l'égal Du reste de la Compagnie ou oublie pour quelques instans le poids des chaines que l'on porte: Enfin le jeu ce miroir de l'ame inspire au Jeune homme la crainte de laisser jouer ses défauts, il s'plaît de réprimer ses mouvemens d'avarice, d'envie, il exerce par ce moyen de ses efforts, l'heureuse habitude de se vaincre dans de plus grandes affaires.

M^r. de Morvan très content de la tolérance de M^r. Soc^ki la loue sans réserve. J'adopte que M^r. Verdel blame jusques aux avantages que M^r. Soc^ki à fait valoir, ils ne sont jeune suite de l'abus du jeu, S'il éteint les autres passions c'est que lui même en est une des plus violentes, et qui ignore les excès ou il porte le joueur ruiné, effrené, qui veut à tous prix rattraper son argent: Si M^r. Soc^ki prend la défense de son mémoire, il n'a point voulu parler d'un Joueur devenu évêque, c'est pour le vrai bien d'un Jeune homme qu'il veut opposer cette passion aux autres plus difficiles à éteindre — Il n'en est aucune reproche M^r. Verdel

quon ne puisse mieux pourvoir à dedommager
la jouissance qui affoiblit insensiblement les
autres ne fait qinviter celle ci; et loin de
rapporter sur l'empire des autres passions, il nest
pas exemple que trop à craindre que la fougueuse
raison ne soit bien faible à résister: Quel parti
tirer du Joueur il a tout son esprit dans sa bourse
la Liberté aimable nest il pas bien preferable,
Felicitons nous de ce que le gout des coteries
semble succeder dans notre Ville à celui du
jeu et des grandes societes, lesprit y trouvera
son compte, il faudra payer de sa Personne.
— Mr. Boutrey se plaint du manque
d'unité dans le memoire de Mr. Soc.— Loin de
faire connoitre le bien et le mal qui resultent
des grands jeux de hazard, ou les avantages et
les inconveniens des jeux de Société, la 1ere partie
du memoire ne traite que des dangers du gros
jeu et la 2de que des avantages du jeu de Société.
— Mr. le Juge propose la question savoir
si le gout moderé du jeu quil approuve neutrise
pas facilement l'abus quil deteste; En attendant
la decision il manoit l'imbecilité de Charles 6.
et limagination de linventeur des cartes; Le
jeu nuit essentiellement aux mœurs et à lesprit,
aux mœurs, il enfante la cupidité, lavarice,
linsidelité, l'heureux Joueur se fie à ses ressources
si le malheur survient il se corrompt. Quant
à l'esprit, le jeu éteint l'émulation, apuyé
d'être bien reçu dans le monde des qu'on sait
meler les cartes, le Jeune homme ne fait aucun
effort pour cultiver ses facultés, et pour plaire,
Loin de souffrir de l'abolition du jeu les plaisirs
qu'il gagneroient, on verroit les exercices du corps
maintenant abandonés aux dernieres classes des
Citoyens, ramener la santé, et la gaieté que les
cartes ont fait perdre, Deja leurs funestes influences
se font apercevoir chez les Francois, cette nation
jadis la plus enjouée de la terre.

Et chez nous est il vicu de plus ennuieux que nos Jeunes gens. Il est cependant à craindre que les coteries qui succederoient au jeu ne degenerassent bientot en abus de gout, les Hotels Rambouillet et les Dames Geofrin auroient sans doute des Successeurs, loin donc etre inclinés a approuver le Juge les attaques et les combat avec gayeté avec les armes du ridicule.

Avant cette vigoureuse sortie contre les cartes M^r. Levade les beni soit les environs comme un lieu qui reunit les Habitans de cette Ville.

M^r. Levade se desespere, il voit à par longtemps qu'il a pris le gout du jeu, et bien qu'effrayé de ces terribles consequences, il regrette son argent perdu, des qu'il aura vaincu il promet de jouer serieusement à l'ensuite, le plaisir sera le mieux ainsi il prie M^r. le President de lever l'assemblée, afin qu'il puisse revenir à temps au revers ou il est attendu.

Le Secretaire n'voit avec peine qu'une question proposée dans un but Patriotique et qui devoit nous éclairer sur les avantages et les inconveniens que les Lausanois doivent esperer ou craindre d'une occupation qui remplit une si grande partie de leur existance, que cette question dis je n'ait produit que des gaussailleries, et que son point de vûe relatif soit resté sans reponse: Ce Secretaire qui n'a guere reflechi sur rien n'hazardoit point ses idées decousues sur un sujet si interessant s'il ne pensoit que lorsqu'on nous fait une question il est strictement plus honete de repondre quelque chose que de ne point repondre.

On convient généralement que le séjour des jeunes Etrangers de qualité est très utile à notre Ville, Or je prens que à leur égard les petits jeux de convenance sont un devoir essentiel d'hospitalité La plupart ne connoissant pas notre langue ce qui ne les empêche pas de faire dans nos assemblées leurs premiers élèves d'usage du monde, ils apprennent ainsi à se présenter, à rompre insensiblement leur timidité, Avantages si essentiels pour des jeunes gens destinés à vivre dans les Cours ou dans le grand monde et que n'obtient qu'imparfaitement si l'on ne s'y prend de bonne heure, Passé vingt ans on apprend plus à se produire avec aisance, le sentiment pénible de la gaucherie donne alors une timidité insurmontable, et peut empêcher à jamais de déployer des talens qui nous auroient fait la fortune de celui qui sauroit les produire avec grace: D'abord silencieux, embarassés durant leurs parties nos jeunes Etrangers n'y perdent pas leur temps, le babil de nos jeunes Dames est pour eux une excellente école de françois afin de prendre un tour favorable ne pouvant ou n'osant parler, ils s'étudient au moins (comme le remarque Mr. Locke) à imiter leurs petits défauts, insensiblement ils acquièrent l'usage du monde et de la langue, et finissant quelquefois par faire les délices de ces mêmes Sociétés qui d'abord les ont tolérés par politesse. Ils retournent chez eux leurs parens charmés de la tournure et des agrémens qu'ils ont acquis, célébrant l'éducation Française, vantent notre politesse, nos prévenances Et nous voyons ainsi se répandre dans toute l'Europe une foule de Jeunes gens de toutes les parties de l'Europe. Substituons à nos assemblées de jeu les coteries d'esprit, les Jeunes Etrangers n'y seront point admis, et s'ils les fréquentent ils n'auront jamais un mot à dire ne comprenant rien au jargon de la coterie, embarassés restant dans un morne silence, il rougiroient autant eux mêmes

qu'ils seraient inutiles et incommodes aux autres
Dailleurs (qu'il me soit permis de le dire) j'ai
toujours vu les Coteries d'esprit de véritables
Tyrannies, Un Coriphée, ou deux au plus seuls
écoutés, seuls admirés, laissant tous les autres
dans l'humiliation, et quoi ne dira pas que
l'émulation les rendra aimables, il leur faut
bien que chacun puisse le dernier, ou puisse
acquérir le tour décidé, et mordant qui lui fera
graver le crapin ou le mettre au niveau du
Coriphée de la ~~copie~~ coterie, Quelques uns trop
graveleux pour faire de grands efforts en sentant
l'inutilité de ceux qu'ils ont fait, le plus grand
nombre incapables de rien pour faute de talens
tous d'un commun accord laissèrent le merveilleux
en possession pleinière des oreilles femelles qu'ils
ont engoués; Ce n'est que dans les grandes
Villes ou les coteries d'esprit peuvent se soutenir
celui qui y apporte par des vers y apporte la nouvelle
du jour un autre parle du spectacle, un autre
Des intrigues de cour
du gouvernement, un autre de la guerre, des arts,
des nouvelles productions, des modes, chacun enfin
peut sans peine se faire valoir; Un seul bon
mot fera dix jours de suite la fortune de son
auteur qui le prononcera dans dix coteries
différentes, à l'auberge ou l'on verse attaché à la
queue le bon mot aurait quelque fusée il faudrait
pour entretenir l'admiration une fécondité
surnaturelle, Ou à lire au grand théâtre mille
ressources de conversation dont nous n'avons
aucune, Il faut donc que le Coriphée de la
Coterie dans son obscure solitude sans relâche
les prône sous peine de tomber lui et tout son
auditoire dans une langueur profonde. Et que
faire nous nous retirons de la foule, il y a
plus de cartes, le spectacle est parti, et le climat
trop froid pour nous permettre en hiver les exercices

Du corps qui toutte lanée faisoient les delices
de la Jeunesse Grecque et Romaine, nous chasseva
dans les tabagies ou nous courrons grand risque
de devenir crapuleux: Certes les jeunes Etrangers
n'avoient pas besoin de venir de si loin pour
apprendre à fumer et boire: Que ne les menés
vous nous dire tout dans les assemblées de Jeunes
Dames, ou ils apprendront sans peine à faire
tout plein de petits jeux d'esprit qui n'en
demandent point, et puis au colin maillard,
à la main chaude, au cul d'esprit &ca.
tous ces petits jeux repondraient, demandent
et amènent necessairement une familiarité
qui dans peu, pourroit faire regreter aux Parens
d'avoir abolis ces tables quarrées qui mettoient une
distance honnete et necessaire entre leurs filles
et ces jeunes Etrangers; il pourront regreter
ces deux lumieres placées aux deux bouts de cette
petitte table qui éclairoient jusques aux regards de
leurs filles et qui forçoient les Jeunes hommes à la
plus grande décence, ils pourront regreter la
tranquilité de ces assemblées de jeu qui leur
permettoit de partager les plaisirs de leurs filles
sans les gener, et sans les perdre de vüe; Mais
depuis qu'il n'y a plus de cartes il n'y a aucune
tête de 40. ans qui puisse soutenir le bruit
d'une société de jeunes gens, d'ailleurs la presence
si necessaire des Parens en banissoit sans retour
cette liberté, cette gaieté qui en faisoient les vrais
charmes, Et nos jeunes gens contraints, ennuiés
retourneront dans leurs tabagies; Qui feront ils
donc en attendant la belle saison je ne doutte
pas qu'ils n'y inventent les cartes et que dans
peu tout ne rentre dans l'ordre actuel: Les
exercices du corps tant recommandés par M.r
le Juge demandent une Jeunesse nombreuse et
la jeunesse Lausanoise est presqu'éteinte, ces
jeux salutaires il est vrai pour la santé ne

ne voudroient ils point aussi renoncer
ambitieux turbulens des hommes de bien que
la forme de notre gouvernement a une douce
oisiveté et à la tranquilité la plus
profonde ; les Grecs et les Romains avoient
des Heros à former, il regissoit pour eux
ou de resister à la puissance formidable
des Rois de Perse et de macedoine, ou de
conquerir la terre entiere, il falloit donc
employer un grand moyen de l'emulation
et des exercices violens pour produire des
hommes surnaturels ; tandis Helas que de nos jeunes gens
pour le plus grand bonheur de notre
societé si petite, si oisive, si tranquile
doivent rester bien paisibles, point ambitieux
afin de vegeter doucement satisfaits de
leur heureuse destinée. Et meme dans
le reste du monde on fait plutot son
chemin par les agrements de la personne
que par la force du corps, et la vigueur de
l'esprit aussi est il certain que nombre de
nos compatriotes doivent leur fortune dans
l'Etranger à l'usage du monde qu'ils avoient
acquis dans nos Societes de femmes, le jeu empeche
til d'ailleurs ceux qui sont aimables de se
faire valoir et de se distinguer, nous avons
chaque jour la preuve du contraire
ils font rire leurs parties et M^r. le Juge
plus que personne ne sauroit le faire, le
jeu ne doit que de 4. heures à 8. jusques
a ce moment la qui est ce qui les empeche
de plaire et d'etre écoutés ; Est il par de
l'equité d'un Gouvernement Republicain
qu'il y ait au moins deux heures par jour
ou celui meme qui ne peut d'esprit paroit
signifier quelque chose ; Peut etre trouvai je

la raison pourquoi les Savans et les
Philosophes ne jouent point, ces deux
Messieurs d'égalité leur font ombrage, ils
craignent peut-être aussi de laisser pénétrer au
jeu ces petites foiblesses ou défauts si éloignés
de leur sublime Philosophie, et qui feroient avec
leur reputation un disparate si tranchant.
— Tout est il donc excellent au jeu
de Société, et faites vous de cette question
une apologie sans mélange de critique?
A Dieu ne plaise je trouve au contraire
que nos jeux les plus ordinaires sont le
le coup d'œil
dégrenent par eux mêmes, ils sont d'ailleurs
si considérables relativement à nos fortunes que
je suis persuadé de jouer que le plaisir
que nous espérons chaque jour est inséparable
de la peine, du chagrin qu'éprouveront ces bons
Amis à qui nous montrons d'ailleurs tant de
désintéressement et de bienveillance, et c'est la
une contradiction morale, ou apparente que je
n'approfondirai pas. Voilà que nos parties soient
égales plusieurs ne jouent que leur superflu
contre leurs Amis que l'usage force à hazarder
leur nécessaire, les premiers descendront dans ce
jeu délicat, ou trouveront une égale peine
à gagner ou à perdre, et malheureusement il
n'est que trop permis de croire à leur dureté
puisqu'à l'envi chacun fait ses efforts pour
augmenter les jeux mêmes qui feroient d'assez
piquans sans y joindre un vil intérêt, et
faut il s'étonner que nous n'ayons plus de
gaieté depuis que le jeu est devenu une affaire
qui influe sur notre bien etre: Comment n'avoir
pas le cœur serré en voyant une jeune fille
à la fin d'une partie ou elle a été entraînée malgré elle
vuider jusques au fond la petite bourse et
chercher dans ses poches en rougissant de quoi
compléter la perte qui la prive pour le reste
du mois.

j'avoue encore que je ne comprenus pas
comment les gouverneurs des jeunes Etrangers
permettent à leurs élèves cette triste partie
de commerce, où les jeunes gens divisés par
langues donnent l'image des humains batissant
la tour de Babel, pressés les uns contre les
autres autour de cette longue table, polissonant
ensemble, ils n'obtiennent aucun des avantages
qu'ils pouvoient retirer de nos Sociétés.
Tous ces petits inconveniens des jeux de Sociétés
pouvoient aisément cesser, en diminuant
infiniment l'interet pecuniaire de ces jeux
et en n'admettant que ceux qui sont assés
agreables et piquans pour interesser par eux=
=memes. Apres tout ce que je viens
de dire sur la question on voit assés que
loin de vouloir banir les cartes des Sociétés
Lausanoises je desirerois seulement en modi=
=fier l'usage, et qu'alors je regarderois la
recréation qu'elles nous procurent comme
tres conformes à nos circonstances Civiles
Morales et Politiques — Polier de Loys secretaire

Assemblée du dimanche 19 janvier 1783
presidée par mr Polier Loys ont assisté Mrs
de Saussure le Juge, Verneide Levade Verdeil
Gillis Secretant Hope Roger Ritchi, Secretaire
Sokologorsky
L'assemblée a decidé de souscrire au nom
de la Société pour la Carte generale de l'Europe
dressée d'après les meilleurs cartes particulieres par
mr Lacombe justicier à Lausanne. Mrs les
membres de la Société ont saisit avec empres=
=sement cette occasion d'encourager le talent

et le zele connus de mr Lacombe. On a generalement été d'accord qu'il est impossible d'avoir un meilleur ornement pour notre Sale d'autant plus qu'il reunit l'utile avec l'agreable. cette Carte outre autres avantages a celui qu'on y voit d'un coup d'oeil l'ensemble de l'Europe et les differentes situations des pays qui la composent. La question etoit: qu'entend on par la grace dans les beaux arts peut elle etre reduite en principes, et quels sont ils? comme cette matiere demande de connoissances particulieres et que tout le monde n'a pas a l'occasion d'etudier cet objet, la plus part des mrs les membres ont refusé d'en donner leurs avis. mr Secretant pense que c'est le sentiment et le gout qui decident sur les graces et qu'il est impossible de la traiter methodiquement et de la reduire en regles. mr Varnet pense de meme à cette occasion il a lu quelques morceaux d'un livre intitulé: l'art de peindre, poëme avec des reflexions sur les differentes parties de la peinture par mr Wattelet. mr Verdeil a avoué que depuis long tems cette idée l'occupe qu'il a lu plusieurs ouvrages sur cette matiere et que n'etant pas satisfait, il a proposé cette question à la Societé. il croit que les graces consistent dans l'expression, mais il n'a pas voulu entrer en detail pour eclaircir cet objet. En rendant toute la justice au savoir et au merite personel de ce membre respectable, il est impossible de ne pas admirer son zele infatigable et son gout pour les lettres en general, si on considere que parmi tant d'occupations estrangeres à son etat il

trouve encore des momens pour s'occuper
des parties d'etude qui n'ont aucun rapport
aux connoissances, qui lui sont necessaires.
Mr Gibi, qui paroit avoir etudié cette partie
avec fruit, a discuté la matiere en homme qui
s'y connoit. Il a eu la complaisance de com-
muniquer au secretaire ses idées par ecrit,
dont voici le precis: "La beauté et la grace,
comme toutes les qualités secondaires des objets
sensibles, n'existent qu'en notre perception.
Euclide ayant expliqué les proprietés du cercle
ne dit pas un mot de sa beauté. En effet
cette proprieté n'existe pas dans la figure
geometrique, elle est uniquement relative à nos
sensations et par conséquent ne peut etre ex-
pliquée que par l'effet qu'elle produit en
nous. C'est ainsi qu'avant l'invention de la
philosophie Scholastique ce jargon des savans,
et avant l'affectation de l'esprit ce jargon
des ignorans, que les instituteurs du genre humain
les Sages et les poetes de l'antiquité ont
expliqué la nature de la beauté et de la
grace, ces qualités rares et fugitives qu'ils
ont personifiées pour les rendre plus perma-
nentes et plus palpables. Selon ces genies
immortels, les graces sont trois déesses
toujours jeunes et belles, qui tirant leur nom
general du pouvoir de ~~disposer~~ regarder
la joie et chacun de trois noms particuliers
de trois energies respectives les plus agreables
et utiles dans la nature, d'eclairer de faire
fleurir et de plaire. Les poetes ont dit
que les graces accompagnent inseparablement
tous les dieux. C'est qui sert à devoiler leur
nature. car la grace soit dans les originaux
soit dans les copies, dans la nature ou dans

les beaux arts ne paroit pas d'etre une propriété
distincte et separée, mais plutôt une modification
particulière de quelques autres qualités. La
regularité des formes et l'harmonie des pro-
portions peuvent exister sans la grace, mais
sans elle la beauté meme est fade, sans
signification et sans attrait. Detruisez la me-
sure et la proportion et la grace disparoit.
Les affections de l'ame exprimées avec cette
decence qui n'altere pas les formes de la
beauté, sont toujours gracieuses. Les passions
douloureuses meme traitées par les artistes grecs
produisent un effet delicieux. c'est que l'on
peut trouver parmi d'autres exemples par
les groupes de Laocoon et de Niobé. Les
artistes modernes n'ont pas ce talent.
ils ont de l'expression mais non pas de la
grace. La grace originaire et la plus sen-
sible pour nous est la beauté modifiée
par l'expression dans le visage humain.
delà on etend le terme aux mouvemens
et aux attitudes du corps, quand rien n'est
gene ni affecté, et quand les muscles et
les contours au lieu d'etre fortement pro-
noncés, sont doux et moelleux. l'homme
est à lui meme la mesure de tout ce qu'est
dans l'univers. il se voit perpetuellement
dans les objets qui l'environnent. c'est pour-
quoi un bel edifice, un beau morceau de la
musique ou de la poesie peuvent affecter
notre sensibilité d'une maniere analogue
quoique non pas avec la meme force
dans la plus part des hommes, qu'ils sont
affectés par un beau visage. pindare avec

La hardiesse ordinaire appelle la poesie le jardin des graces. expression qui ne sera jamais entendue par ceux qui n'ont jamais eprouvé le meme mouvement de sensibilité en lisant une ode d'anacreon ou en regardant quelque chefs d'oeuvres d'un célebre artiste. mr gilis conclus que vouloir reduire les graces en regles ce seroit vouloir saisir l'ombre d'un songe. on n'apprend d'en juger qui à force de les voir et de les sentir. il faut etudier l'antiquité et les artistes modernes, qui l'ont imitée le mieux. Vos exemplaria graeca nocturna versate manu, versate diurna.

Assemblé du 26e Janvier 1783.

President Monsr. Ritchij. Ont assisté Messrs: Gillies.
Docteur: Verdeil. De Saussure le Juge, Polier, De Corvelles.
De Montagnie, Besson, Bridel, Sokologorsky, Secretan.
De Morrens Secretaire du jour. Mrs: De Marignac, Roget & Bonsen,
Gely invités.

La Question etoit de déterminer en thèse generale si
l'Etude des langues mortes est preferable a celle des langues
Vivantes, ou celles des langues vivantes a celle, des langues mortes.

Mr. Bonsen dans le Mémoire qu'il a bien voulu nous donner
pose en fait que la Question ainsi déterminée ne peut jamais
être decidée en general, le nombre des Détracteurs balancera t
peut être ses Apologistes, elle ne peut embrasser que la Classe
des Savants, & en leur faveur il résulte point a se décider
pour les langues mortes & il rapporte sur les Raisons suivantes.
Il met au nombre des plus grands avantages des langues mortes
de pouvoir medités & raisonner sur beaucoup de sujets & idées
offrant dans l'expression des mots consacrés, la ou il n'en existe
point dans les langues vivantes, il cite pour Exemple, les
Idées de Cercle & de Sphère qui etoient entierement negligés
chés les Romains, avant que Ciceron eut inventé les mots
Orbis & Sphæra.
Il prouve que nous sommes redevables a la langue Latine
& Grecque de nous avoir enrichi des Decouverts & des Ouvrages
des Savans de toutte les Nations de l'Europe, ces deux langues ayant
servi depuis prés de deux mille ans d'interprète pour toutes les
Sciences et les Beaux Arts avoient acquis par les mêmes l'expression
& l'energie qui les distingue
Mr. Bonsen éstime que sans l'étude ~~sans~~ de ces deux langues nos
progrés dans les Sciences & les decouverts utiles seroient encore
bien reculés

Modeste a nos depens lauteur des Memoire na point voulu y
dicuter linteressante & savante Question du merite de Pors des
Anciens & des Modernes. Lhistoire de la Philosophie luy apprend
que les plus fameux Ecrivains ont choisy les premiers pour guides
& pour modeles, les Moderns nous dit-il écrivent trop
pour quils puissent bien écrire.
La multitude ~~de~~ differente Traductions quon a fait des meilleurs Ouvrages
anciens ne scauroit dispenser de letude des langues mortes,
premierement ils ne le sont pas tous, dailleurs il existe toujours
une difference inévitable entre la Traduction & loriginal
lauteur envisage les langues Mortes comme un Sanctuaire
ou les savants peuvent sy traiter des matieres abstraites, mêmes
en presence des Profanes, des petits esprits, dont on ne ménage
lamour propre que par politesse,
Mr. Densen finit par envisager lutilité des langues
mortes par leur rapport avec les differents genres dEtudes
la Theologie, la Jurisprudence, la Medecine,
Le Theologien doit les conoitre par devoir, son honneur même
sy trouve interessé, la Bible étant le principe fondamental
de ses connoissances, il est ~~a~~ essentiel quil en
conoisse les langues originelles, & pour fixer son incertitude
sur le choix des Commentaires qui se rapprochent le plus
de loriginal, les Conoisseurs preferent la Traduction de
Luther dans la langue allemande, toutes les autres ont été
affoiblies par une suitte de Corrections & reforme. Les Traductions
enonnées entrainent de fausses Consequences a leur suitte
les Theologiens sont ridiculisés & la Religion compromise.

Le Juriste ne scauroit se dispenser de puiser dans le Code
Romains les Principes generalement adoptés dans tous
les Pays
Lauteur prevoit que letude des langues mortes deviendra moins
necessaire a mesure que les langues vivantes senrichiront

de leur beautés & que lé auteurs se seront paré de leur dépouilles suivant luy cét Epoque est envoié dans l'Eloignement, & il se resume a en conseiller l'Etude a ceux qui vivent, a l'Erudition sans exclure celles dé langues vivants, moins necessaires, mais remplissants leur genre d'utilitées.

Mr. Secretan en calcule les utilitées de sés deux langues d'aprés la vocation qu'on a choisy,

Mr. Solokosky penche a assigner aux langues vivants une utilitée plus generale

Mr. Besson trouve que le Francois doit preferer l'Etude des langues mortes, vû que la sienne en la vogue dans tout lé Païs luy offre [illegible] dé Traduction dans tout lé genre.

Mr. Bridel étime que lé Savants ont une vocation particuliere a cultiver lé langues morts, il invite la Jeunesse a sy appliquer dans cét age qui luy en facilitte l'Etude, & luy en abrege lé dégouts.

Mr. Rogét Nous a fait remarquer que lé langues morts viennent a l'appuis dé Beaux Arts, dé Poëtes, dé Ecrivain en general elles se distinguent grand une force, une energie qui doit leur servir de modéle, Montaigne & Rousseau ont verifié grand leur Ecrit tout le Bien qu'ils pouvoient en faire

Mr. De Corvettes trouve établir la paix entre ses deux Rivales, trouve plus piquant [illegible] de lé cultiver l'une & l'autre

Mr. Gillis voit une impossibilitée a decider la Question en thése generale, lé langues morts suivant luy completent la bonne Education en perfectionnant nôtre propre langue,

Mr. le D. Verdeil plus économe ~~du temps~~ de l'emploi du temps on rejette l'Etude a cause de leur longueur, il croit qu'on ~~peut~~ il est aisé ~~grand~~ d'acquerir dé Connoissance dans plus d'une Genre sans leur secours le Physicien même peut leur profiter.

Le Secretaire genique Temple de Respect pour lé langues Morts ne voit pas sans regrét leur étude affliger lé premiers années dé Jeunes Gens, qui apprennent penniblement dé Mots & point

la langue dont ils ne sont point a même de saisir les finesses le caprice des Tarses, s'y contraint, leur choix seul devoit en decider, delà cette Etude faite avec repugnance, oubliée avec facilité; l'Esperance vient icy a mon secours, & la même s'y place sans amour propre, a neuf ans j'interpretois l'Enéide de Virgile, & a 30 j'avois besoin d'une Traduction.

Assemblée de 2. Fevrier 1783.

Président Monr. de Saussure de Morrens. —
Ont assistés Messieurs Levade, Vernede, Verdeil Gillies, le Juge Saussure, Secretan, Bitetie secretaire du jour, Raget, Hope, Gily invités.

Le Président a observé qu'il y avoit une Lettre de Monr. Dyverdun a la Societé, qui etoit restée sans reponse, qui avoit pour objet d'ouvrir une souscription entre les membres de la Societé pour faire quatres bustes destinés a orner notre Salle d'assemblée: sur quoi on a prié unanimement Docteur Verdeil de dire a Monr. Dyverdun qu'il eût la complaisance de faire courir sa souscription, & que la souscription rempli, il seroit decidé, a la pluralité des voix du choix des bustes.

La Question du jour etoit, D'ou vient que le seizieme Siecle, a-t-il produit plus de grands hommes en tout genre qu'aucun autre? —
Monr. Levade doute, que le seizieme Siecle a produit plus de grands hommes qu'aucun autre. Il avoue pourtant que le seizieme Siecle fournissoit les idées qui etoient developpées dans le dix-septieme. Mais pour les Causes qui ont produit ces grands hommes, c'est une chose dont la Recherche demande du loisir, & il veut que quelque

membre ecrivît sur ce sujet. & l'approfondit.—

Monr. le Juge Saussure est du meme avis que Monr. Levade, sur la difficulté & l'importance de la Question. Il dit que dans le seizieme siecle il y avoit une fermentation dans les esprits qui produisoit de grands hommes non seulement dans la Theologie, mais dans toutes les Sciences. Pour trouver les causes de cette fermentation demande beaucoup de recherche, & le Juge souhaite que l'examen de cette question soit renvoyé a un autre jour.

Monr. Vernede pense comme le juge.

Dr. Gillies en considerant les quatres siecles de la literature, c'est a dire, les siecles d'Alexandre, d'Auguste, des medicis, & de Louis Quatorze, soutient que le seizieme siecle n'a pas autant abondé en grands hommes que les Siecles d'Alexandre & d'Auguste; mais qu'il s'est distingué dans les Modernes par un nombre d'hommes celebres dans tous les genres, plus même que dans le siecle de Louis 14. Si on parcourt l'histoire de ce siecle on y trouvera de plus grands poetes, de plus habiles peintres, de Theologiens & de Philosophes plus profonds que ceux qui ont paru depuis. Il en donne trois Raisons. 1.mo La prise de Constantinople par les Turcs, qui en chasserent les gens de Lettres. Ceux ci encouragés par les medicis se retirerent en Italie, & par leur exemples y produisirent une Emulation qui devint une genre fertile de grands hommes par toute L'Europe. 2.do L'application de la Boussole a la Navigation, par laquelle les Indes furent decouvertes, ce qui ouvroit des vues vastes, & donnoit de la force nouvelle a l'esprit humain. 3.o L'invention des Telescopes & leurs application a l'Astronomie. A ces trois causes il ajoutoit l'invention de l'imprimerie. Il dit qu'il ne s'etoit pas appliqué particulierement a l'etude de cette Question, mais qu'au premier coup d'oeil ces causes l'avoient frappé comme pouvant avoir eu beaucoup d'influence a produire

le grand nombre d'hommes celebres qui ont ornés le seizieme siecle.

Dr. Verdeil se trouve d'accord avec Mr. Gillies dans l'eloge qu'il donne du seizieme siecle. Il nomme plusieurs hommes tres celebres qui fleurissoient dans ce temps la, Camoens en Portugal, Lopez de Vega en Espagne, Raphael, Angelo, Caraccio, Tasse &c en Italie, Luther Melanchton &c en Allemagne, Shakespear & Bacon en Angleterre. Il reconnoit l'importance de la Question, il regrette de n'avoir pas eu assez de loisir pour l'examiner comme elle le merite, & veut qu'on en renvoye l'examen. En attendant, il ajoute aux causes données par Dr. Gillies, d'autres, qu'il croit avoir influé sur la production de grands hommes. 1mo. Les controverses religieuses electrisoient, pour ainsi dire, les esprits. L'habitude de chercher la verité dans la Religion se communiquoit aux sciences, & les Philosophes se delivrant de l'esclavage de l'opinion montroient une hardiesse, & avoient un succes dans leur recherches qui font l'admiration de siecles suivants. 2do. Les princes de ce siecle favorisoient beaucoup, & protegeoient les gens de Lettres. Les Medicis, François premier, Charles Quint se croyoient honorés par la societés des savants, & la protection des princes donne une Emulation favorable toujours aux sciences. Du reste il y avoit dans le seizieme siecle une certaine aptitude d'esprit de saisir des idees, une certaine disposition naturelle pour la recherche produite peutetre par des causes physiques jusques ici inconnues, & qui, il est a craindre, seront inconnues a jamais. Mon. le President approuve tout ce qu'on a dit, & veut aussi que la question soit resumée dans une autre occasion.

Assemblée du 9e Février 1783.

Président Monsr Levade; ont assisté Messieurs Ritchie, De Mouveaux, Tokologorski, Gillier, Vernède et Secrétan Actuaire. Invités, Messieurs De Marignan Roget, Hopp, Donsen et Gély.

Question du jour. „Entre l'esprit et le bon sens quel est le plus propre à rendre véritablement aimable dans la Société?"

Monsr De Marignan trouve la Question trop difficile pour être répondue sans préparation. Peut être l'homme d'esprit plaira-t-il davantage au premier abord, — tandis que celui de sens ne sera preferé que lorsqu'on aura formé avec lui une liaison plus étroite.

Monsr De Mouveaux Ne pense pas que le bon sens soit suffisant pour nous rendre aimables. — S'il s'agissoit du bien réel de l'individu, de l'avancement de sa fortune, de l'économie de ses affaires, sans doute le bon sens lui rendroit de plus grands services que l'esprit; Mais s'agit-il de plaire dans la Société, faut-il contribuer à l'agrément de ces quarts d'heures si précieux pour ce Siècle frivole, c'est l'esprit seul qui peut nous donner cet heureux talent.

Pour rendre la question plus saillante, Mr Roget l'a considerée sous un point de vüe abstrait. — Il suppose deux hommes, dont l'un n'ait que de l'esprit et l'autre que du sens. Une imagination brillante, une grande vivacité, de la pénétration, ordinairement du goût; telles seront les qualités qui distingueront l'homme d'esprit. Il se fera d'abord remarquer, il plaira par ses saillies, par ses mots heureux; il aura le même droit de nous amuser que certains fous, que nous (nous) plaisons quelquefois à exciter. — L'homme de sens, simple, froid en apparence, quelquefois pesant sera moins divertissant, peut être même sera-t-il trouvé d'abord ennuyeux. Mais qu'on le mette à une plus longue épreuve; les défauts de l'homme d'esprit ne tarderont pas à se faire sentir. L'essence de l'esprit est de vouloir plaire à tout propos, d'exciter l'admiration, de mériter les applaudissemens; delà ces prétentions exclusives à l'amabilité, delà la vanité, la suffisance, tous ces défauts qui blessent si fort l'amour propre des autres. Le talent de saisir les ridicules qui ouvre une carrière si vaste à l'homme d'esprit, le fera tomber

nécessairement dans l'indigestion, lui fera commettre des imprudences ; Enfin cet homme si goûté au premier abord se rendra fatiguant, peut être même insupportable, tandis que l'homme de sens plus modeste, d'un commerce plus sûr, plus égal, saura s'attacher les cœurs par des liens plus solides et plaira mieux dans le sens de la Question

M^r. Bonden observe que les conversations roulent ordinairement sur des riens, des nouvelles, de petites anecdotes ; tout cela est du ressort de l'homme d'esprit, toutes ces bagatelles lui fourniront mille sujets de plaisanterie dont l'homme de sens dédaignera de s'occuper

M^r. Gély croit qu'on peut distinguer l'art de plaire et d'amuser, avec les qualités qui rendent véritablement aimable

M^r. Sokologorski remarque que l'esprit diffère suivant les lieux. Un homme qui passeroit à Paris pour avoir de l'esprit seroit peu goûté à Pekin, à Constantinople et sans sortir de Paris même, tel homme qui y feroit les délices d'une Société croiroit grand risque d'être traité fort mauvaise dans une autre. M^r. Sokologorski compare l'esprit à ces mets piquants qui flattent agréablement notre palais, mais nous ennuyent à la longue ; le bon sens ressemble au pain qui fournit un aliment solide dont on ne se dégoute jamais

M^r. Gillier ne croit pas que l'auteur de la Question ait eu en vüe les Sociétés de jeu et les assemblées de femmes ; le bon sens y joüe un petit rôle ; il s'agit ici de la grande Société du monde ; M^r. Gillier s'est déclaré le partisan du bon sens qu'il place fort au dessus du simple sens commun

M^r. Verniede doute qu'on puisse supposer un homme doué d'un grand sens et dénué de la douce d'esprit nécessaire pour se rendre agréable dans le monde. S'il falloit opter entre ces deux qualités, le bon sens lui paroîtroit infiniment préférable.

Le Secretaire n'a rien dit qui vaille. Il a cru que l'esprit pouvoit bien être une plante du crû de notre Siècle ; il n'a pas remarqué que les Anciens eussent seulement de mots pour exprimer ce qu'il nous a plû d'appeller Esprit.

M^r. le Président a paru édifié de l'unanimité de nos suffrages. Il est bien de notre avis ;

Il aime à dîner avec des fous, de ces gens qu'il appelle des crânes, la regularité des mœurs est peu essentielle à la gaîté du repas; Mais s'il avoit à se déterminer sur le choix d'un Ami, d'une Epouse, d'un Domestique, le bon sens est la première qualité dont il s'informeroit. Il ne veut donner le nom d'homme de Sens, qu'à celui qui connoît son devoir, l'aime, qu'à celui qui s'est fait une règle constante de l'amour de l'ordre et de la Vertu. /.

Assemblée du Dimanche 16e. Fevrier 1783:

Présidée par Monsieur le Doct. Verdeil, ont assisté Mess. Gillys, le Juge De Saussure, Vernede, Levade, Roget, Hopp, Gely, De Morrens Secretaire.

Question du jour, Quels sont les avantages & les desavantages de l'Education adoptée dans cette Ville par les Gens qui vivent de leurs rentes.

Mr. Gillys. voit avec une sorte d'étonement que nous cherchons dans le dehors des secours pour l'Education, pendant que les Etrangers viennent de toutes parts la commencer ou la finir dans cette Ville, En prisant nôtre Academie tout ce qu'elle vaut, il désireroit qu'on ajoutât encore quelques Chaires de Professeurs a celles qui existent, les Cours dans les differens genres étant plus étendus, en deviendroient bien plus utiles Il est surpris qu'on ne leve pas les mêmes obstacles qui s'opposent a l'établissement d'une Universitée, l'intérêt du Gouvernement, & nos vœux a cet égard peuvent se balancer sans se nuire. Mr. Gillis fait plus de cas de l'Education publique des Colléges, que de celle qu'on donne dans les Seminaires ceux ci fondés sur l'Interêt pecuniaire, tendent au but avec rapidité, les Chefs sont en general plus avide de s'enrichir qu'ils ne sont jaloux de soutenir la reputation que leur Etablissement avoient acquis dans sa naissance.

Mr. le Juge :- Regrette que les Parens fassent peu de cas de l'Education publique, pour prendre des Precepteurs, en general mal choisis, dont on marchande les Talents, cet abus dangereux le conduit a preferer nos Colleges, qu'on pourroit mettre aisement sur un meilleur pied.

Mr. Levade :- Distingue deux ~~sortes~~ d'Education, & les vices qui leur sont particuliers, On ne donne point aux Filles des Maitres assez longtemps pour les perfectionner dans aucun genre, les Talents agréables sont desirés par les Parens & cultivés avec trop de complaisance ,, Il reste peu de temps, moins d'argent encore a sacrifier pour les Connoissances plus essentielles On se contente de leur donner une teinture legere de Chronologie & des Belles Lettres ,. Il estime que les langues vivantes remplissent utilement les moments qu'il ~~reste~~ désapprouve dans leur Education.

~~Mr. Roget~~ :- Mr. Levade indique avec la meme justesse les abus trop communs dans celle des Garçons, La seule vocation qu'on leur donne est le Service, la seule Etude qu'on leur recommande est celle qui leur est propre, dès les plus démulations encouragés, les Talents sont rencontrés dans le seule étroit dune Tactique Militaire. Il observe que la Classe des Marchands est plus difficile par en fait d'Education, y met plus d'importance & de soins que celle des Rentiers, qui se degoutent avec trop de facilités des Seminaires sur des oui dire vagues & incertains qui seroient aisé d'eclaircir en allant soy même sur les lieux.

Mr. Roget :- Se defie avec raison des Seminaires, s'il ne soupçonnoit pas aux Fondateurs de ces Etablissemens le dessein de faire une fortune trop rapide, sans être assez délicats sur les moyens. On regarde des Prospectus brillans, mais mensongers, ~~est~~ propre a faire des Dupes.

Mr. Gelÿ regarde comme un grand obstacle a l'éducation les mariages reçus de jettes de trop bonheure les jeunes gens dans le Monde, le gout du plaisir, celuÿ de la dissipation qui y regne sempare des heures, des moments destinés a l'Etude, on renvoye, une leçon au lendemain la leçon d'un Maitre de Musique ou de Chant, demandé avec peine, obtenû avec peine; Il croit même que les Talents agreables se cultivent avec plus de suite dans le Silence dans la retraite, elle éloigne la legereté, cet ambition dangereuse qui les envie tous, est cause quon n'excelle dans aucun.

Des deux Sexes.

Mr. Verrey. me paroit pencher pour l'Education particuliere, il dit quon ne trouve pas assés de Precepteurs pour pouvoir choisir, ce n'est donc pas le choix, mais bien ceux qui nous manque, et dans ce cas il est permis d'en désirer;

Mr. Verdeil. met au nombre des avantages qu'il apperçoit dans les Colleges Publics de nôtre ville, les liaisons qui se forment entre les Enfans, tous egaux par le fait. ils rapprochent les distances inventées par l'orgueil, que la raison d'accord avec une Politique bien entendue condamne dans tous les sens.

le Secretaire a peu a dire sur la Question, il se trouvoit que glanés dans les differens apperçus quelle a fournis, trop heureux s'il ne l'a alteré ou dans le fond ny dans la forme mais le Cadre n'est pas essentiel au Tableau.

Assemblée du Dimanche 23me Fevrier 1783.

Monsieur le Doct. Polier de Louïs Président. Ont assisté Messieurs Gillis, Verdeil, le Juge De Saussure, Ritchij, Bridel, : Roget & Hopp. invités. De Morrens Secretaire

Question du jour. <u>L'Ingratitude peut = elle être portée au = Tribunal des loix.?</u>

Mr. Sokologorsky. Nous a lû ses idées sur le Sujet, leur résultat emporte la négative, la Bienfaisance étant une action libre ne doit avoir aucun rapport aux loix Civiles faites plus ou moins pour limiter la liberté naturelle de l'homme, la Reconoissance devroit être sa Suitte naturelle, une douloureuse experiance ne prouve que trop quelle n'est pas son inseparable, Il compare ses Coeurs qui ne rendent rien au Sol despeché qu'on cultive a peine et ingrate Ensuitte il passe aux motifs qui soutiennent l'homme vertueux dans l'exercice de ses Bienfais, l'Ingratitude ne fait qu'augmenter le prix de son merite, celui qui oblige que dans quelque vûe, de son Interêt propre est plutôt un Speculateur qu'un Bienfaiteur. mais l'homme de bien nous dit = il, désintéressé dans le Service qu'il rend, ne fait pas dépendre sa Satisfaction du Sentiment des autres, C'est un Arbre fructueux dont on recueille le fruit sur la Terre, mais dont les Racines ne tiennent qu'aux Cieux.

Il coule de ses Reflexions que l'Ingratitude étant un manque de Sentiments, échappe par la même aux Tribunaux Civils & il ~~se~~ le termine ~~renferme~~ en indiquant quelques Moyens pour se preserver des désagrements que ce Vice entraine, placer ses bienfais avec choix, se contenter surtout de la pure Satisfaction qu'on trouve dans le doux Temoignage de sa Conscience.

Mr. Rogét dans la Pièce qu'il a bien voulu nous lire débutte par rendre hommage a l'auteur de la Nature, sintement indigné contre le plus odieux de tous les vices, ensuitte il expose ses remarques, avec cette modestie qui presque toujours accompagne le Talent. L'Ingratitude prise comme Vice, formant un Caractère ne peut être suivant luy du ressort des loix, il faut ses preuves, de leur but & de la destination qui leur est propre. Les loix humaines, ne peuvent avoir en vue que le bien général de la Société, ne peuvent porter que sur les Actes qui en troublent l'harmonie, et les leur distin & leur borne Dans l'examen d'un accusé, alay de son Caractère peut servir de moyen a éclairer ses Juges, a accumuller les presomptions, & peut dans quelques cas influer avoir une sorte d'influence, mais encore ne ce nest jamais que les Actes que les loix punissent, par les mêmes raisons quelles ne sevissent point contre l'intempérance, l'envye longueil, la Colère &c: mais contre les Actes qui en decoulent & dont l'effet est de troubler l'ordre public

1re Preuve. L'Ingratitude suppose un bienfait, le désintéressement en fait le mérite & son ce point de vue il l'obligation qui impose est tacitte, elle n'est pas même formelle en luy point, & ne peut se reclamer publiquement.

La 2me Preuve tire sa force de la difficultée de faire le procès a un Ingrat, Qui sera le plaignant, ? le Bienfaiteur luy même viendra-t'il effacer par la le mérite de son action au mépris de l'honneur & de la délicatesse, se montrera-t'il injuste après avoir été humain & generaux, ? Il seroit tout aussy peu de Temoin sy un Tiers devenoit Delateur, le même motifs luy rendroit se Rolle méprisable,.

Ainsi a son tour aux mille moyens de se disculper, l'ombre du Mistère couvrent les plus nobles Bienfaits, leur mérite tient tout entier a l'intention de celuy qui oblige, & échappe par la même a l'insuffisante perspicacité des Juges humains

l'auteur suppose que l'accusé soit jugé coupable, a quel point le pouvoit-il être, quel dégré & quels genres de peines leur infligeront les Tribunaux, nos loix malheureusement trop vagues laissent une multitude de cas indéterminés, doivent dans l'habitude, il est bien plus facile de decider avec precision sur un tel acte particulier, que de juger sur le caractere general d'un homme, Quelle distinction faire? Quelle Mesure a appliquer a ces differens Actes d'Ingratitude? Comment apprecier leurs circonstances?

Mais l'Opinion Publique vient icy a notre secours mieux que ne pourroit le faire les loix, elle couvre de reprobation, elle sevit contre l'ingratitude d'une maniere marquée, on pardonne quelquefois a l'ambition, a l'avare, on ne sera jamais un Sujet ~~cité de tous les vices~~ & il ne passera pour lui l'ombre d'une pretexte.

Mr. Verdeil — Remarque que chés les Perses les loix sevissoient contre ce Vice il observe depuis que les notes abrogent les Donations en certain cas, lorque l'ingratitude d'un fils contre son Pere est clairement reconnue, si elle retoient les restraints la multiplicités ~~d'actions~~ des faits en se genre prendroit tout le temps des Juges.

Mr. Le Juge Gillies. — Distingue les Natures des Devoirs par celles des Relations, Il desireroit qu'on établit parmi nous un Tribunal de Mœurs, & en general dans toutes les Républiques.

Mr. Gillies. — Pense comme Mr. Roget, Il observe qu'elle étoit punie chés les Atheniens, la petitesse de leur Republique favorisoit chés eux cette Severitée, elle étoit gouvernée, Statuer comme une famille. La Justice est nous a-t-il dit la Seule Vertu qui admette des Regles generals avec des distinctions positives
Punir l'ingratitude se seroit couper la Vertu par sa racine.

Assemblée du 9me Mars 1783:

Presidée par Monsieur Verdeil, ont assisté Messieurs Gillys, Levade, le Juge De Saussure, Beson, Ritchy. Roget & Hopp.. De Morrens Secret.

Question du jour. Quel est la définition & la Nature du Beau?

Mr. Roget. Nous a rendu avec une lumineuse précision les differents Systemes des Savants sur l'origine du Beau Hutchenson entent par ce mot ce qui est fait pour être saisi par le sens interne du Beau, faculté qui nous sert a distinguer les belles chose, comme le sens de la vûe est une faculté au moien de la quelle nous apperçevons les notions de Couleurs & des figures, il établit un sixieme sens,. Il distingue un Beau absolu ou Essentiel & un Beau Relatif. qui admet des comparaisons, sa perfection consiste dans la representation parfaitte de son modelle il observe que les copies dont les objets sont beaux plaisent infiniment plus. On ne voit pas disent les Sectateurs de ce Sistême comment les objet pouroient être appellé Beaux s'il n'y avoit pas un Esprit doué du sens de la Beautée pour leur rendre hommage,

Ils n'entendent par le Beau absolu que celui quon reconnoit en quelques objet, sans les comparer a aucune chose exterieure dont ses objet soient l'Imitation ou la Peinture.

Pour decouvrir l'occasion generale de l'idée du Beau parmy les hommes, Hutchenson examine les Etres les plus simples, par Exemple les figures, & il trouve qu'entre les figures, celles que nous nommons Belles, offrent a nos Sens l'uniformité dans la varieté, Il n'y a pas qu'un Triangle équilateral & moins beau qu'un quarré,. Le Sistême de ce Philosophe dont je n'indique ici que la Base a paru plus singulier que vray

le Pere André dans son Essay sur le Beau, l'envisage dans ses differentes espéces, il l'a définit toutes, mais on ne trouve la définition du Beau en general dans aucune page de son livre, il le partage en quatre Chapitres. le 1er traite du Beau visible, le 2e du Beau dans les Mœurs, le troisieme, du Beau dans les Ouvrages d'Esprit & le 4me du Beau Musical, il pretent qu'on decouvre dans chacun de ces Objets, un Beau Essentiel, independant de toutes institutions, même divine, Un Beau Naturel dependant de l'institution du Createur, mais independant de nos Opinions & de nos Gouts, Un Beau Artificiel & en quelque sorte arbitraire le Beau Essentiel consiste suivant luy dans la regularité, l'ordre la Simetrie en general, le Beau Essentiel Naturel, dans les proportions observées dans les Etres de la Nature, le Beau Artificiel reunit les mêmes avantages observés dans nos productions Mechaniques, nos Batiments & nos Jardins.

Mr. Diderot établit la définition du Beau d'après la Marche de l'entendement humain, le premier pas de la faculté de penser, c'est d'examiner ses perceptions, de les unir, de les comparer d'appercevoir entr'elle, le rapport de Convenance ou de disconvenance Nous naissons avec des besoins, qui nous forcent a reconnoitre differens expediens, entre les quels nous avons souvent été convaincus par l'effet que nous en attendions & par celuy qu'ils produisoient qu'il y en a de bons, de mauvais, de prompt, de court, de complet & d'incomplet, Voila donc nos besoins & l'exercice le plus immediat de nos facultés qui conspirent aussi tôt que nous naissons a nous donner des Idées d'ordre, d'arrangement, de Symetrie, de Mechanisme, & de proportion, toutes ces Idées viennent des Sens & sont factices & nous avons besoin de la Notion d'une multitude d'Etres artificiels & naturels, arrangés

proportionés, combinés a la Notion positive & abstraite d'ordre, d'arangement, & de Combinaison, de raport, de Symetrie, & a la Notion abstraite & negative de disproportion, de desordre & de Cahos. Environnés d'Etres ou de mêmes Notions étoient pour ainsy dire repetés a linfini, nous ne pumes faire un pas dans l'Univers sans que quelques productions ne les reveillat. Mais entre les qualités communes a tout les Etres que nous apellons Beaux, laquelle choisirons nous pour la Chose dont le terme est le Signe. ce sera celle parqui les Beautés commencent, augmentent, varient a linfini, déclinent & disparoit, or il ny a que la notion de Raport capable de ces effets. Japelle donc Beau hors de moy nous dit cet Auteur imitateur tout ce qui contient en soy de quoi reveiller dans mon Entendement lidée de raports, & Beau par raport a moy tout ce qui reveille cette Idée. Jen excepte les qualités relatives au Gout & a lodorat, quoique ces qualités puissent reveiller en nous lidée de Raport, on napelle point beaux les objets en qui elle, resident, On ne dit pas un beau mets, une belle Odeur, Mr. de Marmontel dans les Observations quil a faites sur le Beau, pose pour principe, que la Nature & lart ont trois maniers de nous affecter vivement, ou par la Pensée, ou par le Sentiment, ou par la seule émotion des Organes il doit donc y avoir aussy 3 Espces de Beau dans la Nature & dans les Arts, le Beau Intelectuell, le Beau Moral, le Beau Materiel ou Sensible, la Maniere dont il établit ses preuves les Exemples dont il les ~~appuie~~ soutient meritent detre lus en entier, un Extrait ne peut que les affoiblir, ou passer de beaucoup ses Bornes.

Mr. Verdeil addopte lidée & la definition de Mr. Diderot

Mr. Gillies est etonné que Mr. Diderot soit aussi peu daccord avec le Philosophe Anglois, la diffinition du premier sapliqueroit equalement au Sublime ou Burlesque; il trouve que le Beau etant une idée simple, nadmet point de définition.

Assemblée du 16 Mars. Président Le Docteur Gilliès, Messieurs Le Sauvage, De Moreau, Vernede Verdeil, Rothier Levade Secretaire — Mess.rs Roger, Hope invités.

La Question du jour etait.

convient il de parler de Religion aux enfans et s'il y a des distinctions a faire quelles sont elles.

Mon.r Verdeil s'est presenté en lice, et sans armes, n'etant preparé a rien, il n'a pas laissé de dire de bonnes choses quoique sans reflexion.

Mon.r Vernede pense qu'on doit se conformer aux differens caracteres, qui demandent des instructions plus ou moins precoces, plus ou moins etendues, il a remarqué de grands abus dans les instructions precoces, qui n'etant fondés que sur la memoire, se presentent a l'esprit comme des fables dans l'age ou l'on admet rien que par raisonement.

Mon.r Le Docteur Verdeil — veut qu'on enseigne de bonheure la religion, pour leur former ce qu'il appelle une foi, une foi solide, inebranlable, son idée est que rien n'est plus fixe dans l'ame que le prejugé; que des dogmes pour lesquels bien des martyrs, et qu'ainsi quelque l'on suppose etre vrais du Christianisme, il ne peut y avoir qu'a gagner en commençant par les ancrer dans l'ame avec le croc du prejugé; il ne veut point au reste si j'ai bien saisi son idée qu'on s'en tienne là; il ne rejette point le raisonement, mais a toute bonne fin il souhaitte que l'on commence par jetter ce fondement.

Mon.r Le Juge, croit les enfans susceptibles d'instruction plutot qu'on ne pense, — son genie lumineux lui fait supposer qu'il existe chez les autres cette même facilité de se mettre a la portée des enfans, cette même dexterité a saisir les molles fandetenpora. — il craint qu'en retardant trop, les passions naissantes ne traversent l'instruction. — il distingue au reste les dogmes de la morale, et c'est principalement celle ci qu'il a en vue en parlant d'instruction precoce — quant aux dogmes, il croit celui d'un Dieu et d'une Providence a la portée des plus jeunes plantes, j'oubliais de dire que ses reflexions sont assises sur son experience.

Mon.r Roger. Le mot d'enfant est relatif — la foi du charbonier est selon lui, et selon tous, necessaire pour le peuple — il voudrait reduire les catechismes a un très petit nombre de questions. — il voudrait en

exclure tout raisonnement — il voudrait armer plus solidement les jeunes gens ~~d'arguments~~ destinés à voir du monde, a voyager, de vivre avec des hommes instruits, il voudrait les mettre a meme de n'etre pas seduits par des plaisanteries, des sophismes, et des bavardages — il voudrait contre l'avis de Mr. Le Juge qu'on evitat autant que possible de parler de D. a des enfans.
— Monsieur Bridel est rentré en lice — il ne croit pas possible de suivre les idées de Mons. Roger, et de faire a l'enfant ce qui concerne, Dieu, les temples, la Religion &c il craindrait qu'il ne sachet les tromper pour y reussir.
Le Docteur Gillies croit qu'on doit parler de Religion a tous les enfans — les plus grands Philosophes ont regardé l'idée de D. comme innée. — la Religion est selon lui une science naturelle cette idée de Dieu est ineffacable, et resiste aux charitables efforts des impies pour l'etouffer. — dans l'etat actuel des choses on peut selon lui se borner a une instruction negative, on doit prevenir, et combattre le fanatisme, et la superstition — il veut qu'au lieu de catechismes toujours imparfaits, on mene grands et petits a la source, qu'on les instruise dans l'Evangile le plus simple des systemes.
Le Secretaire voyant qu'il n'a rien de mieux a dire que ce qui vient de noter, presente ses hommages aux membres de la societé, et leur temoigne les regrets d'etre privé aujourd'hui de leur bonne compagnie.

Assemblée du 30 Mars. Presens Mr de Corcelles Presd. Mr Constant de Geneve Mess.rs Levade Verdeil de Morsens. Invités Mess.rs Gely ~~Roget~~ Roget Hope Bonsen. Gillies Secretaire. Question Quelle est l'education la plus propre pour former l'esprit de femme? Mr ~~Roget~~ Roget a observé que les nations les plus eclairées ont apperçu le merite des femmes par les qualités du coeur plutot que par celles de

celles de l'esprit, chez les Republiques anciennes la femme la plus estimable etoit celle que n'estoit la plus inconnue. Cette facon de penser, que Mr. Rozier semble d'approuver, excluroit de l'education de femmes les talens qui se forment dans le monde. Les vertus domestiques doivent être le partage des femmes. Elles ont droit de jouir d'une certaine consideration dans le sein de leurs familles, mais fondée uniquement sur la modestie, la douceur, & la perseverance. Mr. Levade pense du même. Une femme savante n'a point de sexe pour lui. Mais une telle femme est un phenomene tres rare. La plupart ne sont que des pretendants, tout au plus des demi-savants, etalants avec orgueil le clinquant pour l'or solide, à mille fois moins agreables par leurs connoissances superficielles ou affectées, qu'elles ne pourroient se rendre par les graces naïves de la nature. Rien n'est plus beau que cette ignorance heureuse que les nations les plus sages ont toujours taché d'entretenir parmi les femmes.

Mr. Verdeil est d'une opinion toute differente. Pour resoudre la question il faut considerer la destination des femmes sous deux points de vues, comme

surintendantes de l'economie domestique
& comme gouvernantes de leurs enfants. Tous les
deux de ces emplois exigent beaucoup de
connoissance. Le dernier sur tout sera le
mieux rempli en raison de ce que la mère
ait le mieux cultivé son propre esprit; car il faut
avoir sondé les profondeurs des sciences, pour
bien en enseigner les elemens; sur tout aux
enfants. M.r Bonsens croit qu'on doit cultiver
l'esprit de femes par les mêmes voyes a
peu pres qu'on s'y prend vis a vis les homes.
M.r Gely fortifie cette opinion en observant
que comme les femmes de nos jours
frequentent beaucoup les societés, dont elles
forment le principal ornament, il est
necessaire de leur donner les talens
propres a soutenir ce rolle. M.r Constant
dit que le mot esprit est dune signification
tres vague. Selon lui une feme parfaite est
celle qui est habile dans son domestique
& agreable dans le monde. Il faut de
cultture & de connoissances pour atteindre des
buts si essentiels. Il differe entierement de m.r
Levade, en ce que m.r Constant croit de
pouvoir aimer mieux une femme ou une maitresse
savante, a cause de son sçavoir même, pourvu
qu'en cultivant son esprit, on n'ait pas negligé
son coeur. Rien n'ajoute tant aux plaisirs
honnêtes de la vie, que des femes cultivées &
raisonnables, qui savent prendre leur vol

aux conversation des hommes, à maintenir avec dignité & decence leur rang dans la société. Il croit qu'on neglige trop, de former la raison de femmes, & de leur donner des idées exactes & de sains principes, dont elles ont tant de besoin, ~~dont le defaut de la~~ pour ~~pour~~ vu l'empêchante vivacité de leur imagination. Il regrette que la saine logique n'entre pas dans l'education de femmes. Mr de Morrens pense du même La conversation des femmes instruites lui a toujours paru le principal charme de la société. Dans tout ce qu'elles font ou disent elles nous interessent plus que les personnes de notre sexe; & la raison c'est qu'on gagne quelque chose en decouvrant de leur bouche; les mêmes observations, quand une femme les fait, nous paraissent plus fines & spirituelles. Pour l'interêt donc, de notre propre plaisir, nous devons cultiver autant qu'il est possible l'esprit de l'autre sexe. La logique, nonobstant, paroit a Mr de Morrens une etude trop seche pour elles. Il n'en voit pas la grande utilité; & comment s'y prendre pour la leur enseigner? La seule raison qu'on donne observe qu'au lieu d'expliquer comment former l'esprit de femme, le sujet actuel de nos recherches, la

plusieurs de membres avait examiné si l'on doit le former, ou non. cette question etoit, en effet, une prelude necessaire a l'autre, & meritoit d'autant plus d'attention qu'elle avoit été envisagée differemment dans les differens siecles & parmi les differentes nations du monde. Les nations modernes de l'Europe universellement soutiennent l'affirmatif; mais la même question avoit repondu negativement pour leurs ancêtres, & particulierement par les republiques celebres de la grece & de l'Italie, lesquelles, si l'on excepte les Lacedemoniens seuls, bornoient les devoirs, les vues, l'education, & l'activité de femmes, au dans de limites infiniment plus etroites que celles de nos jours. Le traitement de femmes chez ces anciens peuples ~~se conformoit assez~~ avec la pratique actuelle des grandes nations de l'afrique & de l'asie, ou les femmes, generalement parlant, ne meritent d'autre nom que celui de servantes ou esclaves de leurs peres & de leurs maris. Cette variété de coutumes devoit tenir principalement a la diversité des gouvernements. Il seroit facile a prouver, si nos limites nous permettoient de telles excursions, que le sexe doit s'attendre d'etre plus favorablement traité dans les monarchies que dans les republiques. Pour jouir de la consideration dans une monarchie, ou tout depend du gout & des caprices d'un prince & de ses courtisans, il suffit de se rendre agreable; dans une republique, il faut se rendre utile: or les femmes sont plus capables d'acquerir les qualités agreables que les qualités utiles

Les usages des republiques modernes ne contredisent pas ce systeme : car les republiques de nos jours n'ont pas une volonté a elles, & tirent leur ton, en tout, des monarchies voisines. Il faut attendre le progres de l'Amerique anglaise pour voir des sentimens & des manieres analogues a celles de Grece Rome & Carthage. Il est inutile d'examiner lesquels sont plus justes, les anciens ou les modernes, vis a vis les femmes. La politique est une science dont chaque question est relative a mille autres. Mais l'on peut dire en general que les femmes etant faites pour plaire, & pouvoir être aimées des hommes, leur education doit etre reglée principalement sur ce but. C'est pourquoi les sciences profondes ne sont pas de leur ressort. Une femme extremement savante excite un sentiment de respect timide qui glace le sentiment d'aimer. L'on n'aime pas sa mere, sa bienfaitrice comme l'on aime une autre femme : l'idée de Juge, d'instruction, ne se lie pas bien avec celle d'epouse, ou amante. L'on doit enseigner la logique aux femmes, non pas ce jargon des ecoles, qui n'est bon a rien, mais la capacité d'attention, & l'habitude d'analyser ses idées & ses mots, de s'entendre toujours, & le desir d'être entendue d'autrui. Leur Education pour la plupart est très mal dirigée. L'on cherche a leur

donner le gout, l'imagination, le babil, les saillies, enfin tout ce que la nature leur donne, & que l'education ne fait que gater; mais on ne cherche pas a rectifier les defauts de leur trop grande vivacité, en eclairant leurs idées, en fixant leur attention, en les rendant capables d'un raisonnement suivi & severe. Vous avez mille femmes charmantes, ou que affolent de l'etre, ou qui le ~~seroient~~ seroient reellement si elles ne l'affectoient trop, pour une femme raisonnable. Mais combien cette derniere l'emporte elle sur toutes les autres, les hommes meme dans les juges. Mr de Corcelles admet la definition d'une femme parfaite donné par Mr Constant, en y ajoutant les qualités d'amenité & de complaisance a celle d'habileté dans son domestique. Come l'influence du sexe est tres grande dans la société, il croit qu'on ne peut rendre trop complette leur education intellectuelle & morale. La seconde est necessaire pour domter la vanité qui ordinairement accompagne leur grand perfectionnement dans la premiere. Les femmes selon Mr de Corcelles ont plus de tact & plus de gout que les hommes, & on peut se prevaloir de ces principes pour combattre l'affectation & la vanité qu'on suppose attachées au caractere des femmes savantes

Assemblée du 6 Avril

Présens Mrs Ritchi Président, Vernedes, Bridel, Levade, Gillies: Invités Mrs Gely, Hope, Bounsen, Roget Secrétaires.

Question du jour: Que faut-il penser de cette Sensibilité dont on se pique de nos jours?

Mr Bounsen a ouvert cette Séance en observant par écrit que cette Sensibilité dont on se pique de nos jours est très distincte de la vraie, parce qu'elle n'est ni conforme à la dignité et à la nature des objets, ni subordonnée à la raison: la vraie Sensibilité, a-t-il dit, ne nous affecte pas plus qu'elle ne le mérite, la fausse outre les sentimens et la dignité de la nature: Celle là est réglée par la raison, celle ci devient, indépendamment d'elle, le seul principe de nos actions. Delà bien des maux 1°. Elle gâte le goût des jeunes gens pour la lecture; 2°. Elle corrompt le style et l'énergie des langues; 3°. Elle trouble souvent le bonheur domestique, en ce qu'après le mariage même on ne veut point d'un mari, ni d'une femme, mais toujours des amans tendres, et passionnés, pleins d'égards &c.

Mr Vernedes qui auroit pû, mieux que personne, nous dépeindre la vraie Sensibilité, n'a pas crû qu'il fut bien utile de s'étendre sur la fausse et d'en combattre les travers: Il pense qu'entre les 2 excès opposés, celui d'une Sensibilité outrée est le moins dangereux: En observant que le sujet de la Sensibilité avoit déjà été traité, mais sous un tout autre point de vûe, il nous a rappellé cette ingénieuse pensée de Mr de Servan que, Toutes les fois que la Faculté d'agir est proportionnée à celle de sentir, la

Sensibilité produit les forces d'ame, et vice versâ

Selon Mr. Bridel les Grecs n'avoient pas même de mots pour exprimer la Sensibilité et n'en étoient sans doute pas moins sensibles. Il est triste, a-t-il ajouté, que les mots de Sensibilité et de Sentiment se trouvent indistinctement dans toutes les bouches: cela vient de plusieurs Causes; 1°. d'une Cause physique qui fait que nos Corps foibles et dégénérés cèdent trop facilement à toutes les impressions étrangeres; 2°. d'une Education plus molle en général que n'étoit celle de nos Peres; 3°. de la lecture des Romans, lecture qui énerve l'ame et nous remplit le cœur de fausses idées chimériques. Ces remarques ont été égayées par l'exemple d'une Papillon qu'une domestique sensible s'avisoit consciencieusement de faire passer par la fenêtre parce qu'il pleuvoit.

Mr. Levade a distingué 2 sortes de Sensibilité; l'une physique et qui n'a rien de blâmable pourvu qu'elle ne dégénere pas en excès et qu'on ne l'affecte pas; l'autre factice et de pure apparence: telle est celle de tant de jeunes filles qui pleurent en lisant Clarisse et qui s'ont des glaces à la vûe d'un Mendiant, d'un Malheureux; la Sensibilité chez elles tient plus à certaines Circonstances extérieures qu'au fond même des tableaux: elles n'voyent dans le Mendiant que sa malpropreté, ses haillons, tandis que l'imaginative Clarisse ne voit en lui que l'esprit que comme une beauté jeune et touchante. Il y a des exemples de fils, d'ailleurs gais et vigoureux, qui, sous prétexte d'une excessive sensibilité, se sont refusés aux soins qu'exigeoient leur Mere souffrante. On ne peut donc se dissimuler que la Sensibilité n'indigne souvent une grande foiblesse, qu'elle ne dégénere souvent en pusillanimité, et d'autant plus qu'on aime à en parler et à s'en faire honneur; la Vertu s'annonce tout autrement, elle veut des ames fortes et qui capables de tous les sacrifices: Nos Mrs à grands et beaux sentimens s'accommoderont-ils de cette morale?

Les idées de Mr. Gillies se rapportent assez aux précédentes; La sensibilité dont on se pare dans le monde n'est guere, selon lui, qu'affectation et pure grimace; elle est fille de l'oisiveté et de la paresse; elle résulte de l'ambition qu'ont quelques hommes de ressembler aux femmes même par la foiblesse

du Physique: Elle est encore l'effet des mauvaises lectures, du commerce habituel entre gens de même âge, de ces entretiens libres et lascifs qui échauffent, exaltent l'imagination et font que bien des jeunes gens anticipent sur l'âge mûr, raisonnent leur Constitution et vont vieux avant le tems.

A ces observations Mr. Gillies en a joint de nouvelles. Il a distingué une Sensibilité de passion et une Sensibilité de goût; la 1re est un vice et seroit mieux nommée Irascibilité; telle eut été celle de l'oncle Toby s'il eut tué la mouche dont il est parlé dans Tristam Shandy: Cette sorte de Sensibilité est la cause de tous nos maux, aussi faut-il efforcer tous ses efforts pour la déraciner et la détruire. La Sensibilité de goût a pour objet la poésie, la littérature, tous les beaux arts, les matières même de raisonnement. Elle a cet avantage qu'elle ne nous laisse que peu d'embarras du choix et que pour un objet qui à cet égard nous affecte en mal, il en est mille dont les sensations nous sont délicieuses. Cette Sensibilité poussée trop loin produit le mauvais goût (a) dans la littérature et dans les beaux arts; C'est alors aussi, qu'on prouve qu'un mouvement de chaleur, qu'on néglige la partie du raisonnement, qu'on ne parle que pour être applaudi et qu'avec de très petits moyens on prétend produire de grands effets

Le Secrétaire a lu aussi un Chiffon qu'il souhaite qu'on oublie: Il fait au surplus bien des vœux pour que quelque Moraliste veuille traiter ex professo le sujet du jour, sujet qu'il croit neuf et dont une plume habile pourroit tirer un excellent parti.

(a) et nous en sommes bien punis puisqu'à force de raffiner, nous nous laissons offusquer par de légers défauts, tandis que les plus vrais beautés nous affleurent.

Le Secrétaire ayant été repris par l'assemblée sur ce qu'il n'avoit rien dit de ses propres idées, s'est empressé de réparer son tort, si c'en est un, en joignant ici cet Extrait de Mémoire suivant

« Je crois que pour bien répondre à la question proposée, il faut commencer par s'entendre sur les mots: Il y a d'abord une Sensibilité toute physique; elle dépend de la plus ou moins grande mobilité de nos nerfs; c'est celle des enfans, des femmes et en général des hommes dont la constitution est foible ou usée; elle se manifeste ordinairement par les larmes. Tel M. [illegible] qui peut fondre en pleurs, qui n'en a pas moins une ame de glace. Il y a une sensibilité d'amour propre, de cet amour propre exalté et tendre qui exige toujours trop, qui craint toujours qu'on ne lui manque, qui met du prix aux moindres choses, qui s'aigrit, s'irrite à la légère et tient pour une insulte grave ce dont un amour propre mieux entendu n'eut fait que rire. Il y a aussi une Sensibilité morale: Celle-ci n'a rien qui ressemble aux 2 autres; Elle est toute entière dans l'ame, elle n'appartient même qu'aux ames fortes; elle consiste dans des impressions tout à la fois vives, profondes et durables de tout ce qui est moralement beau et digne de louange.

Quand on affecte la Sensibilité, il faut croire qu'on ne prend ce mot que dans le meilleur sens; Voyons donc si tous les complimens qu'on se fait à cet égard sont bien mérités. L'affectation qu'on y met me semble déjà suspecte: Je suis si sensible, tel est le mot du jour; les femmes d'abord le font sonner, et puis les hommes, chacun en devient l'écho, chacun y revient comme à l'envi, et croit par là faire son panégyrique: Si c'est pour se louer qu'on parle ainsi, que ne dit-on également qu'on a du savoir-vivre, qu'on a de l'esprit, qu'on est aimable? Si l'on étoit en effet sensible, on croiroit superflu d'en tant parler, on montreroit sa foi par ses oeuvres, mais pourquoi encore y revient-on sans cesse? C'est qu'en général on se vante bien moins des qualités qu'on a que de celles qu'on n'a pas; On raconte qu'à la Chine, où les faux poids sont permis, il n'est point de Marchand qui n'écrive sur sa boutique: ici l'on ne trompe personne. Tous les Charlatans ne sont pas à la Chine.

Il y a d'autres indices de notre plus ou moins grande Sensibilité; je les réduirai à 2, nos Ecrits et nos Moeurs: Parlons d'abord des Ecrits du jour. Rien peut-être ne contribue plus au succès d'un Ecrivain que la force du sentiment: C'est par là en particulier que brillent les Orateurs et les Poëtes; quel est en effet leur but? de peindre et d'émouvoir; pour émouvoir et peindre, il faut par dessus tout sentir et se pénétrer vivement de son objet, plus on le sent, plus on s'en pénètre, et mieux aussi l'on parvient à le rendre: Voilà pourquoi les Sauvages eux mêmes nous offrent des traits de la plus mâle éloquence, pourquoi les plus grands Poëtes remontent à des siècles très reculés; En tout genre les plus grands Ecrivains ne sont pas ceux qui ont le mieux observé les règles, mais bien ceux dont l'ame a été forte et sentante.

Essayons de nous juger sur ce principe: Peut-on se dissimuler que chez nous le Génie des Belles lettres n'ait baissé? Ce n'est pas qu'il ne nous reste encore des modèles, mais ces Modèles non seulement sont rares, ils le deviennent de plus en plus: nous n'avons pas un seul grand Poëte; nos 1ers Orateurs sont encore loin des Bossuets et des Saurins; l'Ode, genre de poësie qui demande le plus d'ame et de verve, semble s'être éteinte avec le grand Rousseau; plus de Chefs d'oeuvre de théatre, plus de Romans qui demeurent; la plupart de nos Auteurs copient et copient mal; l'art chez eux étouffe la nature, le bel esprit y tient lieu de sentiment, et au lieu de cette touche mâle, de ces traits hardis, de cette [illegible], de cette élocution abondante et facile, de ce style simple, animé, nombreux qui caractérisent les Ecrits des Anciens, ce qui caractérise les nôtres, c'est un style qui sent l'enclume, c'est un air maniéré et précieux, c'est un emploi fréquent des figures les plus fausses, les plus outrées, c'est l'amour des pointes, des jeux de mots, des antithèses, c'est un éternel penchant aux subtilités et à l'afféterie, c'est un certain ton sec, décidé, tranchant qui n'annonce que de la

morgue dans l'esprit et de la sécheresse dans l'âme... Est-ce à de tels traits qu'on reconnoît la Sensibilité des auteurs?

Nos mœurs, à l'arrêt de notre Sensibilité: La vraye Sensibilité, telle que je l'ai définie, ressemble à ces ressorts qu'on comprime, à ces torrens toujours prêts à se déborder: elle ne doit donc s'annoncer que par de grands effets, par des passions fortes, par des explosions, par des écarts. - Voit-on que ces traits nous conviennent? Tant s'en faut; nous nous évaporerions trop pour que notre Sensibilité acquière de l'énergie? Il en est de notre âme comme de ces pièces de monnoye qui se polissent par le frottement, mais qui perdent en même tems de leur originalité et de leur caractère: Grâces à notre esprit raisonneur, si nous sommes sévères, c'est plus qu'à force de nous copier, notre gayeté est rarement celle du cœur, la nature de nos jeux et de nos ris n'est plus celle qui épanouit l'âme; Combien même nous a passionnément que profondément! Nous disputons sur tout, nous soumettons tout au calcul, nous analysons jusqu'au sentiment; chez nous le plus noble enthousiasme passeroit pour folie; à la bonne heure que ce siècle est peut-être moins fécond en crimes, mais le crime après tout suppose un ressort qu'il nous faudroit quelque bien diriger, et si nous mêmes ne nous vendons plus si criminels, nous distinguons nous davantage par nos vertus?

Une grande Sensibilité est ce qui nous dispose le plus à l'amour, à cet amour tendre, passionné, qu'on ne sent bien qu'une fois dans la vie et dont tous les vœux secrets tendent à pouvoir légitimer ses feux. Je demande donc si c'est en vertu de notre extrême sensibilité qu'on voit plusieurs de nos prétendus savans dans un âge où le cœur n'est pas seulement susceptible, que tant d'autres, jeunes encore, sont si entreprenans auprès des femmes, que d'autres raisonnent si savamment leur amour et le subordonnent aux plus légères convenances, que la plupart changent de Maîtresse comme de chemise, que plusieurs encore aux Plutus aux mépris de Cupidon, que quelques uns encore, trop sensibles apparemment pour s'engager dans les liens du mariage, préfèrent l'attirer par des plaisanteries.

Tout sentiment qu'on généralise perd nécessairement de sa force; aussi la vraye Sensibilité aime-t-elle à se concentrer, à limiter le nombre de ses objets; elle est comme ces verres qui, pour augmenter la chaleur, ont besoin d'avoir le foyer; elle hait les distractions, le tumulte; elle se plaît dans la retraite, elle aime l'intimité, les épanchemens, les confidences. Comment concilier une telle Sensibilité avec la vie des gens du monde, de ces gens à qui il faut de continuelles distractions et force connoissances, qui périssent d'ennui au plaisir donné et aux plaisirs bruyans, qui, pour se répandre trop, ne s'attachent proprement à personne, qui ne se visitent qu'à tour et par bienséance, qui craignant de se voir seuls et de trop penser, se rassemblent en troupe, qui, dans l'impuissance de fournir à la conversation, se consument ensuite, pour qui la politesse n'est qu'un masque, auquel certains mots dits dans une trop grande effusion de cœur servent de crimes, qui redoublent de protestations en raison de ce que leurs cœurs se concentrent, s'isolent, se retirent; et, pour tout dire enfin, n'est-il pas plaisant que le tems et les lieux où l'on parle le plus de sensibilité soient précisément ceux où il y a le moins de Religion et de mœurs, où l'on rencontre le plus de célibataires et de mauvais mariages, où l'on manque le moins d'union dans les familles, le moins d'intimité entre gens du même état et du même âge, où l'on pousse l'excès du libertinage jusqu'à le mettre en système et où le souffle brûlant de l'égoïsme, étudiant de plus en plus sa malheureuse victime, prête pourtant la destruction et la

malheur!

En voila assez, je pense, pour prouver que la Sensibilité dont on se pare de nos jours n'est qu'un mot, ou que le sens qu'on y attache n'est pas le vrai. Pour remplir le but de la question, il faudroit voir encore à quoi tient la manie que je viens de combattre et la suivre dans ses divers résultats. On prouveroit d'abord que dans le monde la plupart des actions qu'on attribue à une Sensibilité louable et généreuse ne viennent en effet que d'une sensibilité désor:donnée qui nuit toujours à la 1re et l'exclut souvent. On pourroit montrer ensuite par quelle espèce de tour d'adresse les hommes les mieux intentionnés prennent là-dessus le change, se vantent de ce qui fait leur honte, tirent vanité de leurs propres foiblesses, et d'un véritable vice soit physique soit moral, s'en font un voile, un prétexte à de criminelles habitudes.. Mais c'est là une tâche à laquelle ma plume ne peut suffire; je me borne à désirer que quelque Moraliste habile cède à la tentation de la remplir; j'ajouterai que ce sujet est neuf, qu'il tombe à plomb sur notre esprit et sur nos mœurs, qu'il touche de plus près qu'on ne pense au bonheur général et que, traité avec délicatesse et avec soin, il n'est personne qui ne pût s'en promettre d'excellens effets.

Assemblée de 13 Avril

Levade President, Le Juge Saussure, Gillies, Secretan, Saussure de Morens, invités Roger, Hope, Bonsens
Ritchie secretaire.

Question du jour. Pourquoi sommes nous plus Ennemis des Ridicules que des vices?

Mr. Bonnsen doute beaucoup que nous sommes plus ennemis du Ridicule que du vice. C'est, dit il, une question de fait, qui ne peut etre décidée que par des experiences. Representons nous un avare; laissons le penser & agir, en notre presence, & voyons si c'est le Ridicule de ses Actions, ou le vicieux que nous haissons le plus. Nous entrons dans sa Chambre, nous le trouvons couvert de haillons compter des tresors immense; il serre soigneuse:ment l'objet de sa tendresse, il eteint la chandelle parce que on parle aussi bien dans l'obscurité qu'a la lumiere. Tous ces traits nous font rire; ils nous inspirent tout au plus le plus profond mepris pour ce miserable que nous voyons sa propre dupe, mais nous ne le haissons pas encore, parceque il n'est que Ridicule. Or bientôt apres nous voyons son coeur endurci, fermé à la voix de la Nature & de l'humanité, il plonge dans le desespoir un malheureux pere de famille, dont il auroit pu sauver l'honneur & la vie s'il avoit voulu lui accorder le moindre delai dans le paye:ment de ses dettes; il poursuit a la Rigueur des loix un pauvre ouvrier jusqu'a le mettre dans la triste necessité de mendier son pain. C'est alors que nous commençons a hair, a detester cet avare: il n'est plus le personage ridicule dont les folies nous amusent; nous haissons en lui le vice, ~~mais~~ pas le ridicule. — Mais on me dira peutetre que j'ai mal conçu l'état de la Question, & que le veritable sens de la question est, pourquoi sommes nous plus empressés de combattre le ridicule que le vice? J'y reponds, parceque c'est plus amusant, plus utile, & moins dangereux. Il est plus amusant parceque pour combattre le ridicule on n'a que le representer

tel qu'il est, c'est a dire ridicule. Les vicieux nous font toujours de la peine, mais les fous ne sont faits que pour amuser les sages. — 2do. C'est plus utile de combattre le ridicule que le vice. parceque le censure du vice l'affermie dans le coeur de celui qui en est taxé. Mais le Ridicule ne peut etre corrigé qu'en lui faisant sentir que ses actions loin de lui procurer l'estime qu'il recherche, le rend toujours meprisable. 3e. Il est moins dangereux de combattre le ridicule que le vice; car le vice est capable de tout pour se venger. Le Ridicule est moins a craindre; sa vengeance même est souvent ridicule, & le plus fort parti est toujours contre lui.

Monsr. le Juge Hausune est d'opinion que nous sommes plus ennemis du Ridicule que du Vice. Il y a, sans doute, des vices dont nous sommes plus Ennemis que du ridicule parceque ces vices nous chassent de la societé, mais il est pourtant vrai que la plus part de personnes aiment mieux d'etre regardés comme vicieuse que comme ridicules, parceque le Ridicule nous attire le mepris, & plus qu'aucune autre chose chosque l'amour propre.

M^r. Roger est aussi de meme avis que la question est vraie. Un homme vicieux cache ses defauts, & se rend souvent agreable & amusant, au lieu que le Ridicule est toujours dehors, & un homme de ce charactere, par ses manieres & sa conversation bigarre choque la vue & Raison, & plus on le voit plus on le trouve degoutant.

M^r. Secretan croit que nous sommes plus ennemis du Ridicule que du vice pour deux Raisons. 1ers. Parceque le Ridicule blesse l'amour propre, en nous mettant dans une situation inferieure a ceux qui se moquent de nous. 2de. Nous sentons plutot les inconveniens du Ridicule que du Vice. On peut passer toute sa vie sans s'appercevoir de mauvaises suites du vice, mais le Ridicule nous expose tous les jours aux railleries fachenses.

M^r. Gillies observe que c'est une chose extraordinaire mais vraie que nous sommes plus ennemis du Ridicule que du vice, & il le regarde comme l'effet de la Corruption du coeur humain. Car le gros des hommes etant vicieux ne sont que trop disposés a pardonner les vices aux autres dans l'esperance que les autres fassent le même a leur egard. Mais que le Ridicule qui excite toujours le mepris de ceux chez qui il se trouve est traité comme une contagion.

qui nous rend le sujet des insultes & des moqueries de toutes nos connoissances. Surtout la jeunesse n'envi:sagent pas le vice comme un mal aussi grand que le Ridicule, car ils aiment mieux d'etre considerés capa:bles de plusieurs vices, que se trouver soumis aux rail:leries de leurs compagnons: puisque il n'y a rien si humiliant, si contraire a l'amour propre que le mepris qui suit le Ridicule —

Mr. de Morens avoue qu'il n'est pas l'Ennemi du Ridicule, parceque il trouve qu'une personne qui fait rire, & qui amuse même par ses singularités est toujours agréable dans la Societé.

Mr. le President se declare l'ennemi du Ridicule qu'il regarde comme la Peste de la société. Il ne voudroit pas se lier en ami avec un homme vicieux, mais pour passer le tems, & pour le commerce ordinaire de la Societé il trouve un personne même vicieuse qui a l'usage du monde & les manieres gracieuses mille fois plus agreable, qu'un homme qui le tourmente par ses discours ennuyants, & qui le force ou ~~de~~ se sauver, ou d'etre le temoign malheureux de sa conduite ridicule —

Assemblée du 30. Xbre

Messrs. Vernede de Montagny. Vernede. Levade. Bridel, Secretan. Saussure de Morges.

Mr. Levade aiant annoncé le nouveau présent que Mr. le Bourgmestre vient de faire à la Bibliotheque, de son ouvrage intitulé le Gouvernement des Moeurs, et aiant proposé de nomer deux Membres de la Societé pour l'en remercier; Tous ~~Ont~~ applaudi à cette idée, ont nomé Mr. Levade, et Mr. de Saussure pour porter à Mr. le Bourgmestre leurs remerciemens et leurs felicitations, (et passant par dessus tous leurs reglemens) *pour le prier de nous permettre de l'inscrire au nombre des Membres de nôtre Societé, et de vouloir bien honorer nos assemblées de sa présence toutes les fois que sa santé pourra le lui permettre. — Messrs. le Juge de Saussure et d'Eyverdun consultés sur cette démarche l'ont fort applaudie, ce dernier a cepen:dant desiré qu'il fut couché sur nos Registres = que ce procédé extraordinaire ne devoit point tirer à consequence —

Assemblée du 7e 9bre 1783.

Presens MM. le Juge, D'Eyreduns, Bellon Levade, Morreus, Président Mr Verne de

La Société ayant unanimement resolu, que sans nulle consequence pour l'avenir, on proposeroit à Mr de St Germain d'être membre de la Société; Mr Levade a rapporté que Mr de St Germain avoit accepté cette proposition avec plaisir.

Mr l'Abbé Raynal a fait présent à la Société de la Nouvelle Edition de son ouvrage sur l'Hist. Philos. il y a joint Le Bombardier Prussien et l'Esprit de Montagne.

Mr Levade a proposé de nommer un president à mois ou à semestre, Délibéré qu'on nommeroit un président pour un Mois avec un vice President Le Même ayant proposé de tenir l'Assemblée à choix soit chez le Membre, soit au lieu ordinaire de la Bibliotheque. Delibéré que les Assemblées se tiendroit toujours dans le lieu ordinaire, et que si l'un des Membres desiroit que l'assemblée se tint dans sa Maison, on le lui accorderoit.

Delibéré qu'on nommeroit un secretaire p.r un mois avec un Vice Secretaire.

Mr le Juge a été nommé Président et Mr d'Eyreduns vice President.

Si le President ne pouvoit faire ses fonctions il devrait avertir le matin le vice presid.t et si celui ci ne pouvoit non plus se trouver à la Société il avertira le membre de la Société qui le suit dans le Tableau et ainsi de suite.

Nommé p.r Secretaire Mr de Saussure de Morges et pour Vice Secretaire Mr de Morreus

Assemblée du 14e 9bre 1783

Présens MM. le Juge, Levade, Vernède, de Montagny Vendeil — Bridel Secretaire Doct. Gelsent. Secret.

La société s'est occupée de Mess. les Etrangers, Deliberé quon s'en tiendroit au premier arreté du livre de loix fol. 3 en y ajoutant que les Membres qui pourroient desirer d'y amener quelque personne que ce soit devront l'annoncer le Dimanche auparavant, p.r avoir l'agrément de la société.

La Société a décidé qu'elle attribuoit à Mess.r les Sous Bibliothecaires voix et séances dans ses Assemblées sur toutes les Matières à l'exception des points de régie qui concernent le fond de la société, et cela p.r tout le tems qu'ils seront en charge.

A l'egard de l'heure de l'Assemblée on a décidé que la salle seroit ouverte à deux heures, et que la séance s'ouvriroit à 4 heures précises.

La Question du jour etoit celle ci. A quoi doit on attribuer la frequence des Suicides.

Mons.r Vernède a lu une Memoire dans lequel il dit qu'il n'y a rien de plus etonnant que l'Action d'un homme qui de propos deliberé se prive de la vie d'une maniere violente. En effet dit il pour se porter à cet excès il faut avoir dompté cet instinct naturel cette loi gravée dans le coeur par la bonne Providence qui leur fait desirer et chercher leur Conservation. A l'instinct il ajoute la raison qui doit nous attacher à la vie par la consideration des biens dont elle nous comble Des biens qui paroissent augmenter le prix de l'existence par les charmes de l'amitié, le tendre interet qu'inspire une famille à la quelle on est utile et même necessaire; des Obligations envers la Société la Patrie. Toutes ces Considerations déjà fortes par elles mêmes sont encore appuiées par la Religion qui nous apprend que l'homme n'est point le Maître de soter la vie qu'elle est un Depot, un don, et que Dieu en défendant le meurtre nous defendoit aussi le Suicide. Cette action devient encore plus etrange si l'on considère que

que c'est le moyen le moins propre p. de passer tranquil-lemt. et avec confiance dans l'Eternité plus ou moins redoutable p. tous les hommes.

Malgré toutes ces raisons qui doivent augmenter l'amour de la vie, Les Suicides sont fréquens. On demande avec raison quelles en sont les causes

Mons. Vernede, les attribue au derangemt. de l'esprit occasionné par la mauvaise disposition du corps. il ne pretend point diminuer l'atrocité de ce crime ni excuser ceux qui s'en sont rendus coupables.
Quoique son opinion puisse n'être pas absolumt. vraye dans ses expressions Il croit pouvoir l'établir par les raisons Suivantes

1°. que le suicide paroit affecté à certains Pays comme l'Angleterre ~~la Hollande~~ où l'air mal sain les alimts. trop succulens les boissons trop fortes servent à exalter des caracteres energiques, des passions violentes, soutenues par l'oisiveté et le luxe.
En Hollande, dit Mr. Vernede ce sont des gens aisés auxquels l'air epais la mauvaise nouriture, le manque d'exercice donne une humeur sombre et des idées outrées et fausses sur la Religion; pendant que les suicides sont ~~[illegible]~~ dans la Provence le Languedoc

2 Ce n'est pas toujours le malheur ~~ou~~ des circonstances facheuses qui poussent les hommes à cet acte violent.

3 Parmi ceux qui se tuent il y a, dit Mr. Vernede autant de croyants que d'incredules, si donc le Corps n'influoit pas sur l'esprit les gens de bien ne se donneroient pas la mort.
On connoit l'influence du corps sur l'ame, on sait ce que peuvent sur elle, les malheurs, les mauvaises habitudes, les occupations forcées, le manque d'exercice de recreation, d'ou viennent les maladies.
Mons. Vernede conclud que suivant son opinion si elle est fondée les Suicides sont plus à plaindre qu'à blamer et sont plus du ressort de la Medecine que de la Morale.

Monsieur Vadeil a appuié cette opinion ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ~~la séance.~~ ~~C'est dans les Grandes Villes qu'on~~ ~~peut~~

Il a voulu la prouver par la quantité de Suicides ~~remarqués~~ commis à Londres et le petit nombre de ceux qu'on remarque à Paris. quoique il y ait plus d'irreligion à Paris qu'à Londres.
Mais Monsieur Levade qui ~~[illegible]~~ qui attribue les Suicides à l'irréligion a observé que la Police cache exactem.t la connoissance des Suicides faits à Paris au lieu qu'à Londres on en fait gloire et que des là même on ne peut pas conclure que le climat ou d'autres raisons physiques en soient la cause particulière.
L'idée de M.r Levade attribue les Suicides à l'irreligion et au peu de foi qu'on donne au dogme de l'immortalité.
Il établit une différence entre les Suicides des anciens et les Suicides modernes. Les premiers avoient leur Cause dans l'Orgueil, l'amour de la Gloire, le désir de se faire un nom et de passer à la postérité avec le mérite d'une action éclatante et étonnante. Le Secretaire croit qu'il parmi ces motifs il pouvoit y en avoir d'autres come ~~celui~~ le soupçon d'une autre Vie
Avec l'orgueil et l'amour de l'indépendance Caton paroit avoir été animé de cette idée suivant ce qu'Addison lui met dans la bouche avant qu'il se donna la mort. La traduction est de Voltaire

Hatons nous de quitter une prison funeste
Je te verrai sans ombre ô vérité celeste
Tu te caches de nous dans nos jours de sommeil
Cette vie est un songe et la mort un Reveil.

Voila donc une idée un ~~motif~~ qui suivant M.r Levade n'influeroit point du tout dans notre siècle si c'est l'irréligion le peu de croyance à l'immortalité qui porte des gens à s'ôter la vie. Il veut encore que la curiosité ~~les~~ y pousse, ajoutons plutot pour savoir par eux mêmes ce qu'on doit attendre après la mort. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
Mons.r le Juge ajoute le luxe qui dévore les fortunes qui fait que malgré l'inégalité des biens chacun veut briller come son voisin ou sa voisine et quand il n'y a plus de ressources ~~[illegible]~~ le désespoir porte à des excès ~~et~~ puis au Suicide. L'exemple y peut entrer pour beaucoup. on se croit autorisé par les actions d'autrui
M.r le Docteur Secretan a cité un beau trait d'un Major du Roi de Prusse qui frappé par le Roi, à une revue des troupes ~~recula et~~ dechargea un de ses pistolets aux pieds de son Maitre et de l'autre se cassa la tête. C'est ici l'honneur

qui fait commettre le Suicide. Mais tout en admirant
ce trait on se demande qu'est ce que l'homme.

Il ajoute La lecture des mauvais livres, ~~de ces livres~~ qui exaltant l'imagination échauffe le coeur, ~~nous~~ approprie au lecteur les circonstances qu'il renferme, on se croit dans les mêmes situations, on commence à approuver on loue celui qui a eu la force d'ame de se tuer on devient acteur à son tour. Mr Secretan ~~en~~ a cité le trait d'un jeune home dans une situation très honnête & très agreable que la lecture des souffrances de Verther ont reduit à cet état. L'I Il croit aussi qu'un homme ennuié de la vie se croyant inutile à lui même et aux autres pourra sans beaucoup d'efforts se résoudre à s'oter la vie come un jour un fardeau incommode.

Et Mr le Juge croit qu'en mettant à part les motifs tirés de la Religion il seroit difficile a décider si le Suicide n'est ~~seroit~~ pas naturel dans une telle situation Il y auroit, dit il beaucoup de raisons p. et contre et d'ailleurs on ne connoit pas assés toutes les raisons particulieres ~~et possibles~~ qui peuvent agir sur quelques uns les différens caracteres pour déterminer leur degré de force.

Mr ~~B~~ Wilde en attribue beaucoup à l'irreligion et pour finir il a cité un arrêt Bill d'un Parlement d'Angleterre qui paroit avoir été dans la même idée puisque pour remedier aux fréquens Suicides qui se commettoient dans ce Royaume il ne crut pas trouver de meilleurs remedes que d'exhorter tous les habitants de la Grande Bret. à croire en Dieu.
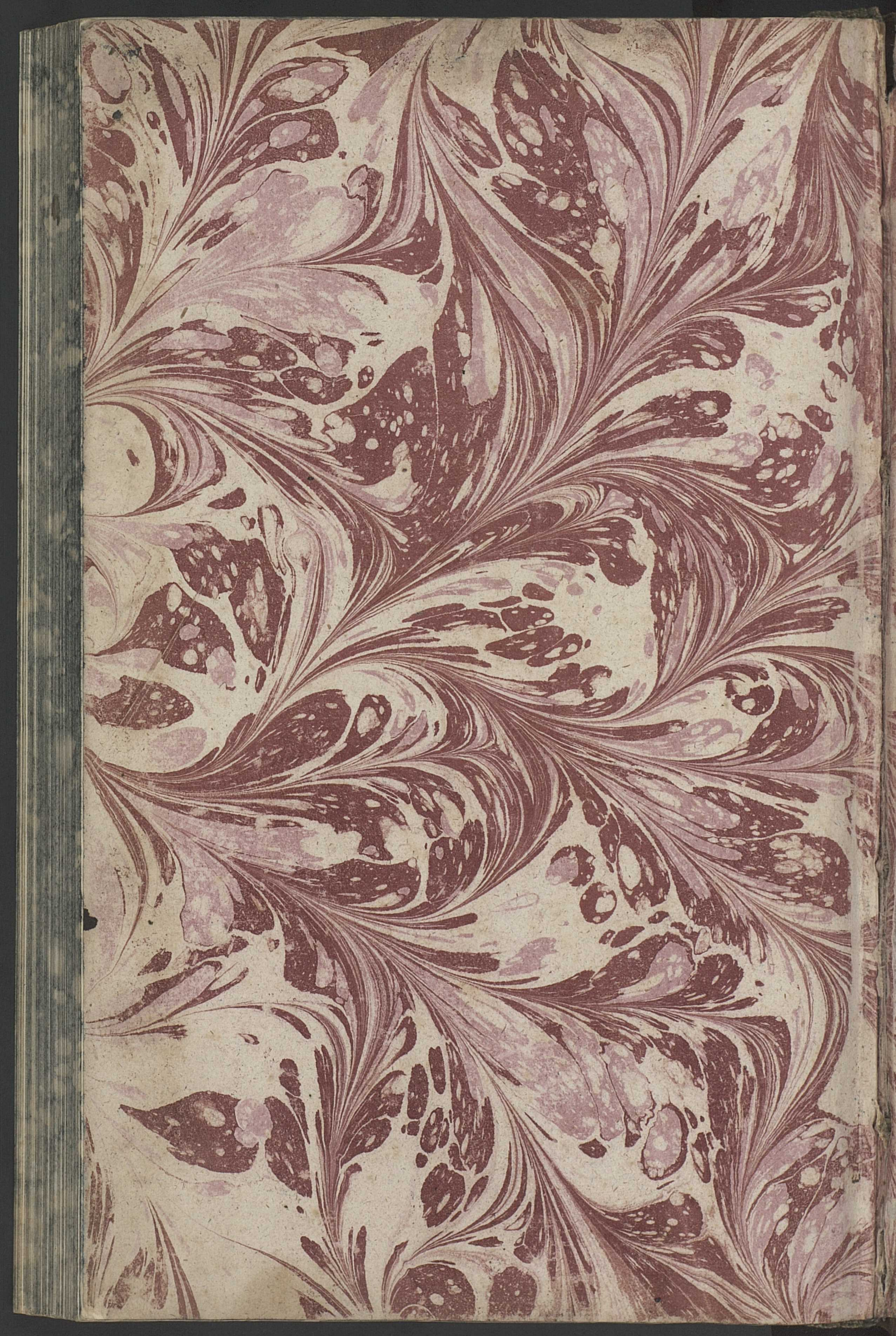
Sans doute Messieurs j'aurai tronqué vos idées mal rendu vos avis, Mais ~~mes~~ occupations mon peu d'expérience et mes efforts demandent ~~meritent~~ votre indulgence.